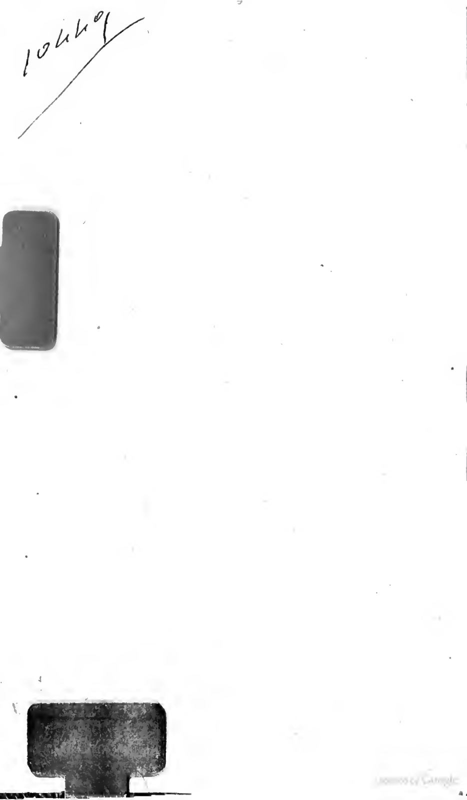




HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE.

TOME IX.

IMPRIMERIE DE P. J. DE MAT,
A BRUXELLES.

HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE,

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE
JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME;

PAR

M. LE COMTE DE LACÉPÈDE,

PAIR DE FRANCE,

GRAND'CROIX DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION-D'HONNEUR,
L'UN DES PROFESSEURS-ADMINISTRATEURS DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES,
ET DE TOUTES LES SOCIÉTÉS SAVANTES DE L'EUROPE.

TOME NEUVIÈME.





BRUXELLES,
P. J. DE MAT, A LA LIBRAIRIE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE,
GRANDE PLACE, Nº 1188.
1826.

HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE,

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE
JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME.

SUITE DE LA DIX-NEUVIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS 1369 JUSQUES EN 1430.

Richard monte à cheval avec peu de suite, et se rend à Mile-End-Green; il parle aux insurgés avec douceur. « Je suis votre roi, leur dit-il; que je connaisse les » objets de vos plaintes, et vous serez satisfaits. » Ils lui présentent leurs demandes par écrit, ils lui annoncent qu'ils le retiendront jusques à ce que des lettres revêtues du sceau leur aient accordé ce qu'ils souhaitent, et voici ce qu'ils réclament.

Que tous les habitants du royaume, sans exception, soient exempts de servitude; qu'ils puissent vendre et acheter librement dans tous les bourgs, villes et marchés; que toutes les rentes sur les terres tenues en villenage soient réduites à quatre sous par acre; que toutes les offenses soient pardonnées.

Le roi leur accorde tout ce qu'ils demandent; une charte est expédiée; les tenanciers d'Essex et d'Hereford

se dispersent; Richard quitte la Tour ; ceux des insurgés qui en occupaient l'enceinte se précipitent dans l'intérieur, tranchent la tête à l'archevêque de Cantorbéry et au grand-prieur de Saint-Jean, massacrent plusieurs autres personnes, et maltraitent la veuve du prince Noir, la mère du monarque.

Cependant l'effroi des principaux citoyens de Londres commence à se calmer. Le lord maire et Philpot leur persuadent de s'armer pour la défense du monarque : Richard envoie un message à Wat Tyler; il répond qu'il consentira à déposer les armes s'il est content des conditions de la paix. On lui adresse successivement trois chartes différentes; il les refuse : Richard monte alors à cheval, se rend à Smithfield, et invite Wat Tyler à une conférence. Tyler part avec sa troupe pour aller au-devant du roi; il rencontre le monarque; il confère avec lui.

Des deux côtés on cherche à gagner du temps; Tyler attendait des secours du comté d'Hereford, et Richard savait que Robert Knoles venait le soutenir avec mille vétérans. Tyler néanmoins fait des propositions : le roi les refuse. On a écrit que Tyler irrité avait manqué de respect au monarque; on a même prétendu qu'il avait levé la main pour le frapper; quoi qu'il en soit, il est massacré par le lord maire et par Philpot : les insurgés qui l'avaient suivi crient *vengeance;* Richard leur parle; Knoles arrive: le roi leur offre une amnistie et l'observation de la nouvelle charte d'affranchissement; ils se retirent dans leurs villages.

Ceux du comté d'Hereford apprennent la mort de Tyler qu'ils venaient joindre ; ils tuent quelques-uns des seigneurs dont ils étaient serfs, ils forcent les autres ainsi que les moines de la fameuse abbaye de Saint-Alban à reconnaître leur affranchissement ; ils brûlent leurs papiers. Les tenanciers du comté de Suffolk prennent

les armes, enlèvent les chartes des couvents, et coupent la tête au lord grand-justicier d'Angleterre; Jean Littester ou Le Dyer se met à la tête de ceux de Norfolk; l'évêque de Norwich, suivi de quelques seigneurs du comté, les attaque, les met en déroute malgré la plus valeureuse résistance, fait écarteler Le Dyer et plusieurs de ses compagnons, et disperse les insurgés des comtés d'Huntingdon, de Cambridge et de Suffolk.

Les succès de l'évêque n'empêchent pas les insurgés d'Essex de réclamer la confirmation de la charte d'affranchissement qu'on leur avait accordée; mais le roi était parvenu à réunir ses vassaux : il passe en revue à Blackheat une armée de près de quarante mille hommes. Il ne croit pas devoir tenir la promesse qu'il a faite : il envoie des troupes dans le comté de Kent; il défait les insurgés d'Essex; il publie que les tenanciers d'Essex et de Kent ont perdu par de nouveaux mouvements tous les droits qu'il leur avait accordés; il révoque les chartes d'affranchissement; il ordonne à tous les tenanciers de la couronne de ne pas refuser leur service ordinaire, fait expédier des commissions d'après lesquelles le prêtre Jean Bull, Jacques Straw et d'autres chefs des insurgés sont jugés, condamnés et exécutés comme coupables de haute trahison, et convoque les deux chambres du parlement.

« Les malheurs qui me menaçaient, leur dit Richard, » m'ont forcé d'accorder à divers tenanciers des chartes » de liberté et d'affranchissement; je les ai révoquées » ensuite, d'après l'avis de mon conseil, comme arra- » chées par la violence, contraires à la raison, à la loi, » à la justice, aux droits et priviléges des prélats, des » lords et des seigneurs de francs-fiefs; je désire néan- » moins de connaître votre sentiment à cet égard et je » m'y conformerai. »

Les lords et les communes prononcent que ces chartes

obtenues par la force sont opposées à la loi, injurieuses aux seigneurs et tendantes à la destruction du royaume; ils les déclarent nulles, et les cassent par leur autorité parlementaire.

Les communes examinent ensuite les causes des derniers mouvements, les imputent à l'oppression exercée sur les tenanciers par les officiers du roi et les cours de judicature. Le roi établit un comité de prélats et de lords pour examiner la conduite de ces cours et de ces justiciers; on invite les seigneurs dont les titres ont été brûlés à demander au conseil de sa majesté des copies de ces actes : une amnistie générale est promulguée, et les communes accordent un droit sur les laines et sur les cuirs.

Ce fut peu de temps après ces événements que Richard, âgé de près de dix-sept ans, épousa la princesse Anne, sœur de l'empereur Venceslas, roi de Bohême; on remarqua que non seulement cette princesse n'apporta aucune dot, mais encore que Venceslas reçut de Richard, à l'occasion de ce mariage, un don de dix-huit mille marcs.

Ces mouvements ensanglantaient encore l'Angleterre, lorsque l'énormité des impôts produisit un soulèvement dans la ville de Rouen; la populace imagina de nommer roi un marchand mercier auprès duquel elle réclama la suppression des taxes : le marchand mercier l'ordonna; des pillages et des massacres de maltôtiers suivirent cette ridicule et coupable ordonnance. Charles VI, accompagné de ses oncles et d'un corps de troupes, vint à Rouen, fit abattre un pan de muraille, entra par la brèche, désarma les habitants et fit pendre les chefs des séditieux.

Le duc d'Anjou craignait cependant de faire proclamer dans Paris l'obligation de payer les subsides accordés sur les denrées. Cette proclamation ne fut faite

que par un huissier, qui, monté sur un cheval vigoureux, se sauva à toute bride du milieu des halles, après avoir annoncé rapidement l'ouverture du paiement de ces subsides.

(1382) Le lendemain les percepteurs se présentèrent; quelques soldats les accompagnaient; leur présence mit le peuple en fureur: il courut à l'hôtel-de-ville; il y prit des maillets de plomb qu'on avait fabriqués dans le temps pour se défendre contre les Anglais, parcourut les rues, enfonça les portes de plusieurs maisons, brisa les meubles, assomma ceux qu'il regardait comme ses ennemis, ouvrit les portes des prisons, trouva dans les cachots de l'évêché l'ancien prevôt de Paris Hugues Aubriot, que l'université avait fait condamner, et voulut le mettre à sa tête. Aubriot lui promit de diriger le lendemain ses mouvements; mais il s'échappa pendant la nuit, et se retira dans une campagne écartée.

La cour et le conseil s'éloignèrent d'une capitale où l'autorité royale et celle des lois étaient méconnues : l'avocat général Desmarets, qui jouissait d'une grande considération, essaya d'y ramener la paix; il engagea le peuple à demander grâce, et le roi à accorder une amnistie et l'abolition des impôts : mais quels malheurs n'entraîne pas la violation de la foi donnée! Le duc d'Anjou fait filer des troupes dans Paris : il se croit le plus fort; il ne reconnaît plus d'amnistie. Il fait rechercher les principaux chefs des séditieux que l'on nommait *maillotins* à cause des maillets de plomb dont ils s'étaient armés; plusieurs de ces chefs sont exécutés en public; le peuple s'irrite et menace : le duc d'Anjou oublie qu'un des plus odieux symptômes de la tyrannie est l'exécution secrète de ceux à qui l'on veut faire subir la mort; on renferme les condamnés dans des sacs, et pendant la nuit on les précipite dans la Seine. Desmarets parvient néanmoins à empêcher l'explosion ter-

rible qui se préparait : une sorte d'arrangement tacite est adopté; le roi, sa cour et son conseil consentent à rentrer dans Paris; les habitants promettent de ne pas aller en armes au-devant du monarque. Ils accueillent Charles par des acclamations; ils lui font un don de cent mille francs; mais ils ne veulent payer aucun impôt.

Le duc d'Anjou, qui voulait à tout prix se procurer de l'argent pour l'expédition de Naples qu'il projetait, n'espérant plus d'obtenir des impôts dont il aurait disposé, eut recours à des moyens honteux : il demanda le peu d'argenterie et de bijoux qui lui avaient échappé; il pria tous ceux à qui il soupçonna des épargnes de les lui prêter; il enleva tout l'argent des caisses des maltôtiers, en se contentant de promettre qu'il le rendrait un jour : il fut obligé néanmoins de suspendre cette expédition, l'objet de tous ses vœux.

Louis II, dit de Male, gouvernait encore la Flandre; de grands mouvements de la mer avaient, quelques années auparavant, rompu une grande partie des digues qui défendaient plusieurs contrées flamandes contre les fureurs et les irruptions de l'Océan; un grand nombre de villages avaient été submergés : ce désastre n'avait pas diminué la passion de Louis pour les fêtes, les festins et les divertissements; ne pensant qu'à trouver les sommes nécessaires pour payer ces folles dépenses, il avait établi des impôts extraordinaires : les magistrats de Gand s'étaient opposés avec fermeté à leur perception. Un Gantois avait dit au comte, au milieu de la place publique, que ses compatriotes ne voulaient plus contribuer à ses plaisirs; les esprits s'étaient échauffés; l'insurrection avait éclaté avec force. Hions ou Heinsius, chef des nautoniers de l'Escaut, auquel le comte avait ôté son emploi, s'était mis à la tête des insurgés, qui avaient pris des chaperons blancs pour se reconnaître :

il était mort peu de temps après; on a écrit que le poison avait terminé sa vie. Jean Prunel, ouvrier en drap, lui avait succédé : les insurgés avaient assiégé Oudenarde. Le duc de Bourgogne, qui avait épousé Marguerite, fille et héritière du comte de Flandre, avait cependant réconcilié les Gantois avec son beau-père (1379).

Peu de jours après cette pacification, les Gantois apprennent que des marchands de leur ville, naviguant sur l'Escaut, ont eu les yeux crevés par l'ordre, suivant certains historiens, de nobles qui voulaient venger le meurtre d'un de leurs parents, et, selon d'autres auteurs, par l'ordre du comte, qui veut les punir d'avoir refusé de payer les droits de péage qu'il a établis; ils courent de nouveau aux armes (1380). Jean Prunel, à la tête de cinq mille insurgés qui ont repris le chaperon blanc, surprend Oudenarde : les magistrats livrent la ville au comte; Prunel est banni, pris par les soldats du comte, et mis à mort; d'autres insurgés sont décapités à Ypres. Le comte, apprenant que Bruges veut se réunir à la ville de Gand, fait trancher la tête à cinq cents Brugeois : les Gantois continuent la guerre avec plus de fureur; Pierre Dubois est leur principal chef. Le comte remporte une victoire sur eux auprès de Dixmude; des succès variés succèdent à cette victoire : un nouveau traité de paix est presque aussitôt rompu qu'adopté. Le comte gagne contre les Gantois la bataille de Nivelle; les comtes de Hainaut et de Hollande proposent un accommodement; mais on ne peut s'accorder sur les conditions.

Dubois propose aux Gantois de reconnaître pour leur capitaine général Philippe Artevelle, fils du fameux Jacques Artevelle le brasseur. Ils jurent d'obéir à Philippe.

Artevelle fait exécuter devant lui douze de ceux auxquels il reproche la mort de son père, déclare qu'il sera

2.

inexorable pour tous les insurgés qui cesseront d'être fidèles à leurs compatriotes, se fait remarquer par son courage dans plusieurs excursions, et ravage les terres d'un grand nombre d'abbés et de seigneurs. Jeanne, duchesse de Brabant, le comte de Hainaut et l'évêque de Liége obtiennent que des députés du comte et des Gantois se réunissent à Tournai pour y traiter de la paix. Louis de Male exige que les insurgés se rendent à discrétion. « Que tous les Gantois, depuis l'âge de » quinze ans jusques à soixante, se présentent devant » moi, dit le comte, nu-pieds, en chemise, la corde au » cou, *pour faire d'eux ma propre volonté, ou mourir* » *ou pardonner.* »

Artevelle assemble les Gantois. Il leur parle avec enthousiasme. « Faut-il recevoir honteusement la mort ou » la braver les armes à la main? — Combattons, » s'écrient les Gantois. Artevelle choisit cinq mille hommes parmi les plus braves : il part avec eux pour une expédition secrète. Les Gantois les conduisent à la porte de leur cité. « Ne revenez que vainqueurs, leur disent-ils. » Si nous apprenons que vous avez succombé, nous » mettrons le feu à la ville, et nous nous détruirons » nous-mêmes. » Le comte étoit à Bruges. Artevelle espère le surprendre à la faveur du concours et du tumulte d'une foire nombreuse; il connaît d'ailleurs les dispositions des Brugeois. Il se présente devant leurs murs : le comte sort avec quarante mille hommes; les Gantois se jettent sur eux en désespérés, en massacrent un grand nombre, et entrent dans la ville avec les fuyards qu'ils poursuivent. Le comte, éperdu et abandonné, cherche un asile; il arrive à la porte d'une pauvre femme : « Me » connaissez-vous? lui dit-il. — Oui; j'ai souvent été » à l'aumône à votre porte. » Elle le cache dans le lit de ses enfants; et, lorsque la nuit est arrivée, le déguise, et parvient à le faire échapper.

Son palais est brûlé, et les Brugeois qui refusent de quitter les bannières du comte sont passés au fil de l'épée.

Artevelle prend le titre de régent de Flandre; et néanmoins, pressé par ses amis, il réclame la paix et la médiation du roi de France. Louis de Male avait déjà demandé l'intervention et l'assistance de son suzerain. Le duc d'Anjou, qui ne voulait voir employer les forces de la France qu'à seconder l'expédition qu'il méditait, s'était opposé à la demande de Louis. Le duc de Bourgogne, après la défaite de Bruges, parle avec force en faveur de son beau-père; il obtient qu'une armée marche au secours du comte, retiré dans la ville de Lille. Le jeune Charles ne respirait que les combats: il se met avec transport à la tête de l'armée qui va marcher contre les Flamands. Les Français se rangent avec joie sous la bannière royale; ils vont porter la guerre dans un pays devenu, par le commerce, le plus riche de l'Europe. A l'amour de la gloire se joint l'espérance d'un riche butin: rien ne peut arrêter leur impatience. Le jeune roi, avide de renommée, partage leur ardeur et l'accroît. Les conseils des vieux capitaines ne sont pas écoutés; l'armée part, malgré les pluies de l'automne, pour des contrées basses arrosées par un grand nombre de rivières et traversées par plusieurs canaux. Le duc de Bourgogne, le duc de Bourbon, Clisson, qui avait reçu l'épée de connétable, accompagnent le monarque et commandent l'armée (1382).

Un corps de dix mille Flamands est défait par Clisson à la tête de l'avant-garde. On prend Ypres, Cassel, Bourbourg, Gravelines, Dunkerque, Furnes, Bruges; et le plus riche butin devient le prix de la victoire.

Des succès si grands et si rapides n'auraient pu néanmoins préserver l'armée des suites funestes de la mauvaise saison, des pluies froides, de la grande humidité

et des terrains fangeux des contrées qu'il fallait parcourir. Mais les Gantois ne peuvent voir, sans frémir d'indignation, les tourbillons de flamme et de fumée qui s'élèvent autour d'eux des villages embrasés; rien ne peut modérer leur bouillant courage. En vain Artevellé leur propose-t-il d'attendre un corps de six mille hommes d'élite : ils demandent à grands cris qu'il les mène au combat.

Ils s'avancent jusques auprès de Rosbeck; ils sont au nombre de plus de cinquante mille hommes, et de cent mille, suivant quelques historiens. Artevelle leur fait prendre une position des plus fortes entre un ravin très-profond et un bois touffu; son front est défendu par un large fossé, qu'il fait creuser et couvrir d'un retranchement. Les Flamands veulent vaincre ou mourir; Artevelle seconde leur exaltation pour accroître leur force; il leur crie : « Je veux qu'on tue tous les Français, hors » le roi, qui n'est qu'un enfant. On doit lui pardonner; » il ne sait ce qu'il fait. Nous le mènerons à Gand, pour » apprendre à parler flamand. » La situation de l'armée du roi était des plus critiques. La perte d'une bataille pouvait produire des résultats d'autant plus funestes que les habitants de Paris, de Rouen et des autres plus grandes villes du royaume entretenaient des intelligences secrètes avec Artevelle, et n'attendaient qu'une victoire des Gantois pour se soulever de nouveau; et les grands principes de cet art militaire, que les Grecs et les Romains avaient porté à un si haut degré, étaient encore si peu connus, même des nations les plus belliqueuses, que le connétable, le duc de Bourgogne et le duc de Bourbon, ces capitaines alors si renommés, n'avaient pas songé à s'assurer une retraite en cas d'un événement malheureux.

Le connétable, suivant l'usage, commande l'avant-garde; les deux maréchaux de France sont sous ses

ordres; le jeune roi est au centre avec le duc de Touraine son frère, le duc de Bourgogne et Jean de Bourbon, comte de La Marche. Deux réserves sont commandées l'une par le duc de Berri et l'autre par le duc de Bourbon.

La position des Gantois paraissait inattaquable; une de ces déterminations soudaines qui ont si souvent décidé de la destinée des états va leur faire perdre cette position, qui devait leur assurer la victoire. Artevelle sort de ses retranchements, et s'empare d'une colline du haut de laquelle il peut fondre avec plus d'impétuosité sur les Français. Ce mouvement subit et imprévu met dans le plus grand danger le corps de bataille de l'armée royale. Heureusement pour la France le connétable détache un corps de cavalerie qui prend à dos l'armée gantoise, uniquement composée d'infanterie, et le duc de Bourbon l'attaque en flanc à la tête de sa réserve : Robert de Damas porte sa bannière. Coucy, Boucicaut, Châteaumorand, Gouffier, La Fayette et Le Barois entourent Bourbon. Il combat la hache à la main, se jette au milieu des rangs ennemis, est renversé de dessus son cheval, et, relevé par ses écuyers, se précipite de nouveau au milieu des Flamands.

En vain les Gantois combattent-ils avec acharnement; en vain emploient-ils des canons *à la main* et des bombardes portatives, qui lancent de grosses balles de plomb. Pressés de tous côtés, accablés de fatigue, écrasés sous les coursiers bardés de fer des hommes d'armes français, ils cèdent et se dispersent, laissant plus de vingt mille morts ou blessés sur le champ de bataille. Artevelle est trouvé mort sous un monceau de cadavres.

Les habitants de Gand consternés offrent de se soumettre à la domination immédiate du roi. Ne voulant plus revenir sous les lois d'un comte qu'ils détestent, ils désirent que Charles réunisse leur territoire à sa cou-

ronne. On les refuse par égard pour le duc de Bourgogne, qui ne veut pas perdre la ville la plus populeuse du comté dont sa femme doit hériter.

Mais bientôt un événement horrible change les dispositions des Gantois ; et quelle aversion ils conçoivent pour les Français! Les vainqueurs avaient poursuivi les vaincus jusque dans Courtrai, et s'étaient emparés de la ville. A la voûte de la principale église étaient suspendus les éperons dorés des chevaliers français tués, quatre-vingts ans auparavant, à la bataille livrée près de Courtrai. Ce monument remplit les vainqueurs d'un désir impie de vengeance. Une indigne avidité ajoute à leur rage féroce: ils déshonorent et la victoire, et la chevalerie, et le nom français. Dans leur sauvage et atroce délire, ils se jettent sur les habitants désarmés; les immolent sans distinction d'âge ni de sexe, et s'emparent de leurs dépouilles et de leurs trésors.

Parmi ces honteuses dépouilles se trouve une horloge des plus estimées, et sur le timbre de laquelle les heures étaient frappées par deux statues. Le duc de Bourgogne en fait présent à la ville de Dijon, qui la fait placer sur une tourelle du portail de l'église de Notre-Dame.

Les Gantois donnent pour successeur à Artevelle, François Agricola, dit Akerman. Les Français ne croient pas devoir entreprendre, pendant la saison rigoureuse, le siége de leur immense ville. Charles VI revient vers Paris; son armée est chargée des riches dépouilles de la Flandre. Le jeune roi victorieux n'est plus qu'à deux lieues de la capitale: vingt mille bourgeois de Paris sortent en armes au-devant de lui, et se rangent en bataille dans la plaine de Saint-Denys. L'armée royale ne sait si les Parisiens viennent pour la combattre. Le connétable, l'amiral et les seigneurs d'Albret, de Coucy et de La Trémouille veulent conférer avec eux. Ils demandent des sauf-conduits. « Ils n'en ont pas besoin, répondent les Parisiens;

» qu'ils viennent sans crainte, sur notre parole. Nous » ne sommes en armes que pour montrer au roi les for- » ces dont il pourra toujours disposer. » Le connétable leur ordonne de laisser le passage libre aux troupes du monarque; ils s'empressent de se retirer.

Charles entre dans Paris à la tête de son armée: des députés se présentent pour le complimenter; il refuse de les entendre, va à la cathédrale, où l'on chante un *Te Deum*, et de là à son palais. Il est défendu sous peine de mort aux soldats de commettre aucune violence: les bourgeois les logent sans réclamer aucun privilége.

Le lendemain le duc de Berri et le duc de Bourbon parcourent la ville à la tête de leurs hommes d'armes. Quels funestes conseils Charles a reçus de courtisans impolitiques, ignorants, présomptueux, jaloux des fortunes acquises par l'industrie des bourgeois! Trois cents personnes sont arrêtées: on enlève les chaînes des coins des rues; on les apporte à Vincennes; on ordonne aux habitants d'aller au Louvre déposer leurs armes; ils en avaient pour plus de cent mille hommes: quelle terrible résistance ils auraient pu opposer aux cruels conseillers d'un jeune monarque si facile à tromper! Ils obéissent sans se plaindre.

Cependant des bruits sinistres se répandent; la terreur s'empare des esprits; l'université se couvre de gloire; elle va en corps se jeter au pied du trône; elle parle avec courage en faveur des Parisiens; elle implore la clémence; elle réclame la justice: le jeune Charles est vivement ému. Il allait révoquer des ordres barbares; le duc de Berri et les conseillers qui entourent le monarque opposent leur inflexible dureté à la bonté de Charles; le sang va couler, et le trône des Capétiens sera ébranlé jusque dans ses fondements.

Douze infortunés sont tirés des prisons; on les enchaîne; on les place sur un char; on les conduit à la

mort sous les yeux d'un peuple consterné et dont les lances des soldats contiennent le ressentiment.

Parmi ces douze victimes on voit ce célèbre avocat du roi, Jean Desmarets, qui deux fois avait sauvé son prince et la couronne. On lui avait fait un crime d'être resté à Paris pendant la dernière émeute, d'avoir pris les intérêts du peuple, d'avoir forcé le conseil à une paix humiliante; d'avoir enhardi la populace à de nouvelles révoltes, et, suivant quelques historiens, le duc d'Anjou n'avait pu lui pardonner l'arrangement qui lui avait ôté, après la mort de Charles V, la puissance qu'il voulait garder: la cour néanmoins rougit de sa condamnation et redoute son supplice; elle a recours à un de ces honteux expédients qui décèlent la tyrannie et la perdent en la rendant plus odieuse. Elle désire d'obtenir un aveu de Desmarets et de lui faire grâce; il monte sur l'échafaud. *Maître Jean*, lui dit-on, *criez merci au roi, afin qu'il vous pardonne*. Ce grand magistrat relevant sa tête vénérable, *J'ai servi au roi Philippe, son grand aïeul*, répond-il; *au roi Jean, et au roi Charles, son père, bien et loyaument, ne oncques ces trois rois ne surent que me demander; ne aussi ne seroit cestui, s'il avoit âge et connoissance d'homme : à Dieu seul veux crier merci.* Sa tête tombe sous la hache du bourreau, pour l'éternelle condamnation des conseillers de Charles.

Mais quel spectacle imaginé par d'avides courtisans succède à cette scène sanglante! Le roi paraît sur un trône au haut de l'escalier extérieur du palais : le peuple avait été convoqué; il remplit la cour; de nombreux soldats l'entourent et le menacent : le chancelier prend la parole; il rappelle avec indignation toutes les insurrections qui se sont succédé; il parle des supplices qui viennent d'être subis : « Tout n'est pas fini, s'écrie-t-il; il reste encore » bien des coupables à punir. M'expliqué-je selon vos in» tentions, sire? — Oui, » répond le monarque. Les oncles

du roi se jettent alors à ses pieds; *les dames et les demoiselles* tendent vers lui leurs mains suppliantes. On crie de tous les côtés, *grâce! miséricorde!* Le roi fait grâce de la vie; il convertit *la peine criminelle* en *peine civile*. Les Parisiens paient des amendes excessives; les moins sévèrement traités perdent la moitié de leurs biens. Il n'entre que très-peu d'argent dans le trésor du monarque; mais les oncles du roi et les courtisans les plus favorisés touchent des sommes immenses.

Le roi abolit les charges de prevôt des marchands, d'échevin, de quartiniers et de dizeniers; on rétablit les aides, le douzième denier, les gabelles. La ville de Rouen et plusieurs villes du Languedoc, de l'Auvergne et du Poitou sont traitées comme la capitale; quels présages pour le règne de Charles VI! (1383).

Depuis long-temps les lords d'Angleterre désiraient que le roi Richard profitât des troubles de la France et passât dans ce royaume à la tête de son armée. Ils avaient promis de le suivre avec leurs hommes d'armes et leurs archers. On avait pressé les marchands de Londres et des autres villes commerçantes d'avancer de l'argent pour cette expédition; ils avaient demandé que le parlement leur garantît le paiement des sommes qu'ils prêteraient: le parlement ayant été convoqué, ils avaient exigé des sûretés et voulu que les lords spirituels et les chevaliers des comtés prêtassent aussi sans intérêt une somme considérable: on avait ajourné la guerre contre la France.

Quelque temps après, on reprit le projet de cette guerre; l'évêque d'Hereford proposa au parlement de se joindre aux Flamands, ennemis de la France, ou de donner au duc de Lancastre les quarante-trois mille livres qu'il demandait pour lever une armée en Castille et attaquer les Français; les communes, qui détestaient la hauteur du duc de Lancastre, et qui soupçonnaient dans

ce prince des projets perfides, rejetèrent la proposition du duc, mais résolurent de favoriser la croisade publiée par le pape Urbain VI contre le pape Clément VII, la France et ses autres adhérents, et à la tête de laquelle était cet évêque de Norwich qui avait pris les armes avec tant d'ardeur contre les tenanciers de plusieurs comtés. Ce belliqueux prélat demandait de transporter ses troupes à Calais, et de secourir les Flamands, ces anciens et fidèles alliés si utiles au commerce de l'Angleterre; les communes résolurent et obtinrent que les marches de Calais seraient cédées à l'évêque pour un certain temps, et qu'on mettrait une forte somme d'argent à la disposition de ce chef de la croisade, indépendamment du subside qu'elles avaient déjà accordé.

Peu de temps après, l'évêque s'engagea à servir le roi pendant un an avec vingt-cinq mille hommes d'armes et vingt-cinq mille archers bien montés; on lui donna le quinzième des revenus, accordé par les laïques; il fut joint par un grand nombre de volontaires que ce mot de *croisade* avait remplis d'enthousiasme, arriva à Calais, assiégea Gravelines et l'emporta d'assaut; Dunkerque lui ouvrit ses portes. Secondé par sir Hugues de Calverly, il remporta une grande victoire sur le comte de Flandre, et s'empara de Newport, de Dixmude et de Cassel. Le roi de France, alarmé des succès de l'évêque, marcha contre lui à la tête de cent mille hommes. Un grand nombre de nouveaux croisés passèrent la Manche aux frais de Jean-Philpot, et joignirent le prélat; il pouvait compter près de quatre-vingt-dix mille hommes sous ses enseignes: il résolut de livrer bataille à Charles VI; mais les nouveaux volontaires arrivés d'Angleterre n'avaient aucune expérience de la guerre, étaient presque nus, mal armés, et ne s'étaient déterminés à partir que dans l'espérance du pillage. Ils forcèrent l'évêque, par leurs mutineries, à faire le siége d'Ypres, où ils comp-

taient s'emparer du plus riche butin ; le prélat fut repoussé dans plusieurs assauts pas la garnison française ; le découragement s'empara de ses troupes, trop indisciplinées pour supporter les fatigues et les longues résistances. Leur enthousiasme se dissipa ; elles s'abandonnèrent au plus grand désespoir, pillèrent les contrées voisines du camp, et désertèrent en grand nombre. L'armée française approchait ; le prélat n'eut que le temps de se jeter dans Gravelines, abandonnant à l'ennemi ses munitions et son artillerie. Sir Hugues de Calverly et sir Thomas Trivet se renfermèrent dans Bourbourg ; ils soutinrent deux assauts avec tant de bravoure qu'ils obtinrent de Charles VI une honorable capitulation.

Charles se présenta ensuite devant Gravelines ; il offrit au prélat les conditions les plus avantageuses : l'évêque demanda une suspension d'armes, qui lui fut accordée, et envoya un courrier à son souverain. Richard II, étourdi, volage, voluptueux, plongé dans les plaisirs, corrompu par de vils flatteurs, monta à cheval, se rendit à Londres, menaçant la France de la destruction la plus prochaine, et voulant défier Charles VI à un combat particulier : il nomma le duc de Lancastre général de l'armée qu'il voulait envoyer au secours de l'évêque ; mais, avant que cette armée pût être réunie, la suspension d'armes expira ; le prélat accepta les conditions proposées, démantela Gravelines, et se retira en Angleterre.

Pendant que le mauvais succès de la croisade répandait la tristesse dans toute l'Angleterre, on apprit que le roi de France venait de faire un traité d'alliance avec les Écossais, qui avaient fait une irruption dans le nord de la Grande-Bretagne ; il s'était obligé à leur envoyer des armes, un corps de troupes considérable et quarante mille francs en or. Le maréchal de Sancerre avait chassé

les Anglais du Limosin, et leur avait enlevé plusieurs châteaux forts du Poitou. Des Normands s'étaient emparés d'une grande flotte marchande d'Angleterre; des navires castillans avaient obligé des vaisseaux de guerre anglais à se rendre. Richard II, livré de plus en plus à d'indignes courtisans, s'abandonnait à tous les excès de la débauche; le duc de Lancastre vivait éloigné d'une cour qu'il méprisait; l'évêque de Londres ne voulut pas garder le grand sceau; sir Michel de La Pole, fils d'un des plus riches marchands de la Grande-Bretagne, prêtait de l'argent au roi à un intérêt exorbitant; souple, adroit, complaisant, il avait flatté les passions du monarque, s'était prêté à ses extravagances, s'était insinué dans sa confiance, avait obtenu son affection; Richard lui donna le grand sceau.

La reine prodiguait les trésors de la couronne à ses compatriotes, comme le roi à ses favoris. Les finances de l'état étaient épuisées; Richard fut obligé d'avoir recours au parlement: les lords et les députés des communes accordèrent un quinzième des revenus, à condition que le clergé donnerait son contingent ordinaire. On imputa à l'évêque de Norwich la fin malheureuse de l'expédition de Flandre; on le condamna à payer une amende.

Charles VI cependant proposa la paix à Richard; le duc de Lancastre eut plusieurs conférences auprès de Calais avec le duc de Berri et le duc de Bourgogne: on convint d'une trêve de plusieurs mois; les Écossais ne voulurent pas l'accepter; et, le comte de Flandre étant mort peu de jours après à Saint-Omer, le duc de Bourgogne, son gendre, joignit à son duché les comtés de Bourgogne, de Flandre, d'Artois, de Nevers et de Réthel. Quelle puissance redoutable ce prince à grand caractère pouvait opposer à son neveu! de quels malheurs elle menaçait la France! et quels terribles résultats allait

produire ce système des apanages que Hugues Capet et ses premiers successeurs n'avaient pu arracher du sein de la féodalité, qui le défendait comme une portion de son essence, et que tant de rois, dans des temps plus prospères, où la nation les aurait si puissamment secondés, avaient eu l'impolitique de maintenir et de corroborer!

Le duc de Lancastre, d'abord après son retour en Angleterre, fut envoyé contre les Écossais; il mit une telle lenteur dans son expédition que, lorsqu'il arriva à Édimbourg, il n'y trouva que des maisons vides. Les habitants de cette capitale et des environs avaient emporté dans l'intérieur de leurs montagnes, non seulement tout ce qu'ils avaient de précieux, tout leur argent, tous leurs meubles, mais encore toutes les subsistances. Lancastre ne put que commettre une barbarie inutile, mettre le feu à des maisons abandonnées, et se retirer à la hâte en Angleterre, dont il ne regagna les frontières qu'après avoir perdu beaucoup d'hommes et de chevaux qui succombèrent au froid et à la faim.

Les Écossais le suivirent dans la Grande-Bretagne, dont ils ravagèrent les comtés septentrionaux, et malgré quelques nouvelles incursions des Anglais dans le midi de l'Écosse, Lancastre se crut obligé d'accepter une trève. Il revint à Londres: le peuple, de plus en plus mécontent de lui, se plaignit plus que jamais de son insolence, s'éleva contre son ambition, et l'accusa d'avoir trahi les intérêts de l'état (1384). Un moine irlandais se présenta au roi, lui remit une révélation écrite d'une conspiration ourdie par Lancastre contre la vie du monarque, et jura par le mystère le plus auguste de sa religion que sa déclaration était vraie dans tous ses détails. Richard, frappé de cette dénonciation, en parlait à deux clercs de sa chapelle, lorsque le hasard amena Lancastre dans l'appartement du monarque; Richard se troubla;

Lancastre sortit. « Rappelez votre oncle, dirent au roi » les deux clercs saisis de frayeur, et remettez-lui la » dénonciation. » Lancastre rentra, lut l'écrit qui l'accusait, ne donna aucune marque de confusion ni d'embarras, offrit de justifier sa conduite par un combat singulier, et demanda que le moine fût arrêté et gardé dans la prison de sir Jean Hollard, frère utérin du monarque. Le matin du jour où le moine devait être interrogé par les juges, on le trouva massacré dans sa prison. Richard conçut alors de grands soupçons; les clercs de sa chapelle, et Trésilian, son grand-justicier, lui conseillèrent de faire arrêter son oncle. Le comte de Buckingham, informé de ce conseil, s'élança dans la chambre du roi son neveu, et, tirant son épée, jura qu'il immolerait tous ceux qui oseraient accuser son frère de trahison. Les courtisans, saisis de terreur, gardèrent le silence : le roi intimidé ne donna aucun ordre; le duc de Lancastre se retira dans son château de Pontefract. Le conseil fit conduire devant les pairs le lord Zouch que le moine avait nommé comme complice du duc; les pairs le déchargèrent de toute accusation; les soupçons de Richard parurent se dissiper; la princesse de Galles, sa mère, parvint à le réconcilier avec le duc, et Lancastre fut même nommé avec le comte de Buckingham, pour aller en Picardie négocier avec les ducs de Berri et de Bourgogne.

On y convint d'une trêve de peu de mois entre la France et l'Angleterre, et on y comprit non seulement les Écossais, mais encore le duc de Lancastre, comme prétendant à la couronne de Castille.

Les Gantois cependant, malgré leurs désastres, la mort de Louis de Male, et l'avénement du duc de Bourgogne au comté de Flandre, avaient continué les hostilités. Richard, dont ils avaient réclamé le secours, leur avait envoyé sir Jean Bourchils pour les commander de

concert avec leur compatriote François Akerman. Ils avaient remporté divers avantages; d'un autre côté les Anglais avaient surpris et battu le maréchal de Sancerre; ils s'étaient emparés des plus fortes places de la Saintonge, de l'Angoumois et du Poitou: ils portaient le ravage jusques aux bords de la Loire. Charles et son conseil formèrent le projet d'aller attaquer jusque dans son île leur plus redoutable ennemi. L'annonce de cette guerre remplit les Français d'enthousiasme; toutes les impositions furent doublées; un emprunt *forcé* et sans intérêt fut réparti d'après l'aisance et les revenus présumés des citoyens: le roi ordonna, par des *lettres* dites *d'état*, que toutes les procédures commencées contre les nobles qui devaient le suivre seraient suspendues pendant le cours de la campagne. Une flotte nombreuse fut rassemblée à L'Écluse; Jean de Vienne, amiral de France, en prit le commandement; il envoya à Robert, roi d'Écosse, cinq cents hommes d'armes et une forte somme d'argent : une grande armée française devait bientôt s'embarquer et descendre en Angleterre. Le parlement de la Grande-Bretagne avait accordé à Richard, pour la défense du royaume menacé, deux quinzièmes des revenus des laïques, et le clergé un dixième des siens. Charles apprit que les Gantois, commandés par Akerman, avaient pris par escalade la forte ville de Damma, où on avait déposé, comme dans un lieu de sûreté, d'immenses richesses: on lui annonça en même temps qu'Akerman avait failli à brûler la flotte française dans le port de L'Écluse. Le duc de Bourgogne n'eut pas de peine à obtenir qu'on suspendît la descente en Angleterre, et que l'armée française commençât par réduire les Gantois.

Charles VI ne laissa pas échapper cette occasion de combattre à la tête de l'armée. La ville de Damma fut reprise; de vastes contrées furent ravagées; de grandes

cruautés furent commises: on s'avança vers Gand; la ville était approvisionnée pour six mois; la mauvaise saison approchait; Charles crut devoir ajourner le siége; il conduisit son armée en France, où il épousa, dans la cathédrale d'Amiens, la belle Isabelle, fille d'Étienne, duc de Bavière-Ingolstadt.

Le duc de Bourgogne chercha à ramener les Gantois à son gouvernement par la doucéur et les promesses; il employa un négociateur habile et agréable aux insurgés. Un traité de paix fut signé à Tournai entre les Gantois, la duchesse Marguerite, le duc de Bourgogne et le roi de France; il devait durer long-temps.

(1386) Le projet d'une descente en Angleterre n'avait pas été cependant abandonné: il fut repris vers le printemps. Charles ordonna de nouveau les plus grands préparatifs: on acheta des vaisseaux dans les ports de la Hollande et de la Zélande; trois millions furent dépensés pour la flotte: on vit réunis dans le port de L'Écluse douze cent quatre-vingt-sept bâtiments destinés à transporter en Angleterre plus de quatre-vingt mille hommes, vingt mille chevaliers ou hommes d'armes, et par conséquent cinquante mille chevaux, et dont chacun, s'ils avaient tous été d'une égale grandeur, aurait dû porter près de quarante chevaux, et de quatre-vingts hommes. Sur plusieurs de ces vaisseaux armés on voyait des voiles brodées en or et en soie, et les proues ainsi que les mâts décorés des écussons et des emblèmes des chevaliers. *Il y avait*, dit Froissard, *assez de vaisseaux pour former un pont depuis Calais jusques Douvres.*

On fit construire une immense enceinte de bois, garnie de tours: elle avait près de trois mille pas de diamètre. Cette machine extraordinaire et gigantesque, imaginée par un esprit hardi, exécutée avec habileté et composée de pièces de rapport, fut démontée et placée

sur les vaisseaux que le connétable de Clisson avait rassemblés en Bretagne : elle devait être remontée sur le rivage d'Angleterre, et y servir de place d'armes ou de camp retranché à l'armée française, d'abord après le débarquement.

La plus grande confiance dans le succès régnait dans toute la France ; les soldats partaient avec joie de toutes les contrées du royaume, et se rendaient à L'Écluse, comme pour un triomphe assuré. Le roi, ravi de pouvoir enfin venger son bisaïeul Philippe, son grand-père Jean, et de faire oublier, par d'éclatantes victoires, les malheureuses journées de Crécy et de Poitiers, s'était rendu des premiers dans le port de L'Écluse ; il animait tout par sa présence ; il avait peine à modérer sa bouillante impatience. *J'ai été en mon vaissel*, dit-il au connétable, *et me plaisent grandement bien les affaires de mer ; je crois que je serai bon marinier.*

La nouvelle de ces formidables apprêts avait répandu la consternation dans l'Angleterre ; les habitans de Londres, saisis de terreur, étaient sortis en désordre de leurs murs, suivant les historiens anglais, pour démolir leurs faubourgs, comme si les Français étaient déjà près de leurs remparts. Un gros corps de milice avait été assemblé à la hâte pour la sûreté de la capitale ; tous les ports avaient été mis en état de défense, toutes les hauteurs garnies de signaux, tous les rivages bordés d'hommes armés ; une flotte mise en mer avait reçu l'ordre de chercher à brûler les vaisseaux ennemis, dès que les Français seraient débarqués.

Le duc de Bourbon, qui avait combattu avec tant de valeur dans le Poitou, dont il avait repris toutes les places, avait ramené à Charles VI quinze cents hommes d'armes : on n'attendait plus que le duc de Berri ; il devait arriver avec les troupes de son apanage et de son gouvernement du Languedoc. Le roi lui envoyait cour-

rier sur courrier; il ne parut qu'à la fin de l'arrière-saison, lorsque les vents contraires ne permettaient plus de traverser la mer. Le roi désespéré fut obligé de renvoyer au printemps suivant une expédition dont le succès aurait préservé la France de tant de malheurs : une partie de cette flotte si nombreuse fut brûlée pendant l'hiver; l'autre fut prise par les Anglais. L'histoire a remarqué la sécurité que le duc de Lancastre avait montrée pendant que l'expédition la plus formidable se préparait sur les côtes de Flandre; elle a rappelé les rapports que Lancastre avait eus avec les oncles de Charles VI; elle a accusé le duc de Berri de trahison; elle a accusé aussi et le duc de Berri et le duc de Bourgogne d'avoir partagé les sommes que les états généraux avaient accordées avec tant de zèle pour une guerre si ardemment désirée par toute la nation; et ces deux frères de Charles V étaient Français, et descendaient de saint Louis!

L'ajournement du premier projet de descente en Angleterre, avait permis à Richard II de conduire de bien plus grandes forces contre les Écossais, qui avaient porté le ravage jusques aux portes d'Yorck; pendant qu'il était encore près des frontières d'Écosse, une querelle des plus vives s'était élevée entre son frère utérin sir Jean Holland, et son favori sir Ralph, fils du comte de Stafford. Holland avait assassiné Stafford : sa mère, princesse de Galles, implora en vain sa grâce de son fils Richard; le roi fut inexorable. Elle tomba malade, et mourut de chagrin (1385).

Les Écossais cependant s'étaient retirés avec leurs bestiaux et tout ce qu'ils avaient pu emporter au-delà du golfe de Forth. Richard en entrant dans l'Écosse méridionale n'y trouva qu'une vaste solitude, où son armée aurait péri de faim si sa flotte n'avait fourni des provisions à ses soldats; il était arrivé jusques à Édimbourg, que tous ses habitants avaient abandonné. « Suivez

» l'exemple d'Édouard I[er] et d'Édouard II, votre grand-» père, lui dit le duc de Lancastre; pénétrez jusques » aux extrémités de l'Écosse. » Les courtisans qui avaient un si grand empire sur Richard craignirent que, pendant cette longue et périlleuse expédition, le crédit de Lancastre ne ruinât le leur. « Redoutez les projets » ambitieux de votre oncle, dirent-ils au faible et soup-» çonneux monarque; il ne veut que se rendre puissant » dans l'armée : déjouez sa trahison. »

Richard conçut les plus grandes alarmes; trop peu courageux pour parler en souverain, et néanmoins trop imprudent pour modérer et cacher sa colère, il dit avec humeur à son oncle : « Ni moi, ni mon armée, n'irons » plus loin vers le nord; allez y, si vous le voulez, vous » et les vôtres. — Je ne suis qu'un sujet obéissant, lui » répondit le duc. — Il s'en faut de beaucoup, » s'écria le roi en s'éloignant de son oncle.

La flotte cependant fut retenue loin du roi par les vents contraires; les hommes et les chevaux souffrirent beaucoup du défaut de provisions et de fourrages. Les Écossais, toujours attentifs à éviter un combat général, fatiguaient continuellement les troupes anglaises, coupaient et faisaient prisonniers les corps détachés, enlevaient les convois qui venaient de Berwick : réunis d'un autre côté sous les ordres des comtes de Douglas, de Marche et de Fife, ils s'avancèrent vers le midi, entrèrent dans le Cumberland, insultèrent Carlisle, brûlèrent Penrith, détruisirent plusieurs châteaux, ravagèrent les campagnes, s'emparèrent d'un butin immense, tournèrent vers l'orient, et osèrent aller jusque vers Newcastle, sur les derrières de l'armée du roi.

Quelque inférieures que pussent être les forces des Écossais, Richard II se trouva dans une position critique : ses communications avec l'Angleterre pouvaient être interceptées, ou devenir très-difficiles et dangereuses.

Ses trois favoris Michel de La Pole, Trésilian et Robert Were, comte d'Oxford, le pressèrent de rentrer dans ses états. Il mit le feu aux maisons et aux églises d'Édimbourg, et prit la route de son royaume en se tenant près des côtes maritimes, et en passant par Berwick; à peine fut-il éloigné des frontières de l'Écosse que les Écossais investirent Roxburgh. Ils s'en seraient emparés si Robert leur monarque, irrité de la licence de plusieurs jeunes Français que Charles VI avait envoyés à son secours, de la conduite de Jean de Vienne, qui avait séduit une de ses parentes, et des prétentions de cet amiral, qui voulait que Roxburgh ne fût confié, lorsqu'on l'aurait pris, qu'à des troupes françaises, n'avait levé le siége, et suspendu une guerre qu'il ne voulait plus continuer avec des alliés dont il était mécontent.

Des ambassadeurs de Portugal vinrent, bientôt après, demander des secours à Richard contre le roi de Castille, et proposer de soutenir les prétentions du duc de Lancastre à cette couronne de Castille que son beau-père don Pèdre avait portée : les favoris de Richard et Richard lui-même saisirent avec empressement une occasion d'éloigner un prince dont ils redoutaient l'influence. Le parlement consentit à accorder des subsides, non seulement pour la défense des côtes et des frontières, mais encore pour l'expédition de Lancastre, et le duc partit avec une armée de vingt mille hommes, sa femme Constance, sir Jean Holland, qui avait enfin obtenu son pardon pour le meurtre de sir Ralph Stafford, et auquel il avait marié sa fille Élisabeth, cette même princesse, et ses autres filles.

Les communes, après avoir donné les subsides désirés par Richard, demandèrent qu'on remît en vigueur les statuts relatifs aux dépenses de la maison du roi, et que ces dépenses fussent réglées par le chancelier, le trésorier et le garde du sceau privé; non seulement le roi les

refusa, mais encore il multiplia ces profusions scandaleuses qui excitaient depuis longtemps de si grands mécontentements : ayant nommé son oncle le comte de Buckingham duc de Glocester, et un autre de ses oncles, le comte de Cambridge, duc d'Yorck, il donna à chacun de ces princes une pension de mille livres pour soutenir leur nouvelle dignité. Il accorda une pension considérable à Michel de La Pole en le créant comte de Suffolk, et tous les revenus royaux d'Irlande, affermés cinq mille marcs, à son autre favori Robert Wère, comte d'Oxford, en lui conférant le titre de marquis de Dublin. Ces prodigalités, un grand nombre d'autres profusions, sa conduite militaire, les actes de son gouvernement et le peu de succès des négociations commencées pour la paix, le rendirent l'objet de la haine et du mépris des Anglais.

Séduit de plus en plus par ses insatiables favoris, l'imprudent monarque combla de nouvelles faveurs le nouveau marquis de Dublin, le créa duc d'Irlande, et ne se réserva sur ce royaume qu'une vaine souveraineté. Il avait éloigné des affaires l'archevêque de Cantorbéry, qu'on respectait, et l'avait remplacé par celui d'Yorck, qu'on détestait. Le duc d'Yorck et le duc de Glocester s'indignaient de se voir préférer de vils favoris; le peuple, excédé de l'administration du comte de Suffolk, qui avait le grand sceau, demandait à grands cris qu'on lui fît son procès. Le parlement s'assembla; le chancelier osa exposer les dettes contractées par le roi, et demander un subside considérable : les communes le refusent; Richard se retire à Eltham dans le comté de Kent. Le parlement forme un comité composé de lords et de membres des communes, et le charge d'aller déclarer au roi que les chambres ne s'occuperont d'aucune affaire publique avant que le chancelier soit déposé. Richard, dont l'extravagante impolitique égale la faiblesse, s'irrite de la démarche des chambres, répond au comité avec une hauteur

insultante, et ordonne au parlement de remplir sans délai les devoirs qui lui sont imposés: le roi étonné demande une conférence avec quarante membres auxquels les chambres donneraient le pouvoir d'agir en leur nom. On avait une si mauvaise idée de Richard et de ses favoris qu'un bruit sinistre se répand; on dit que le roi veut faire arrêter et mettre à mort les quarante députés. Le parlement envoie vers le roi le duc de Glocester et l'évêque d'Ély; ils parlent avec force à Richard. « Le parle» ment est résolu, lui disent-ils, de faire justice des » conseillers iniques qui ont causé tant de malheurs et » opprimé la nation. » Richard se trouble, et, dans son délire, dit qu'il aimerait mieux se jeter dans les bras de la France que de rester esclave de ses sujets. Le duc et l'évêque lui rappellent les libertés de la nation, les droits du parlement, les exemples de ses aïeux: ils lui montrent l'abîme dans lequel il va se précipiter: il ne résiste plus; il engage le comte de Suffolk à remettre le grand sceau, qu'il donne à l'évêque d'Ély; l'évêque d'Hereford est nommé trésorier à la place de celui de Durham, et Jean de Waltham reçoit le sceau privé (1586).

Les communes néanmoins ne sont pas satisfaites; elles accusent le comte de Suffolk de plusieurs délits. « Vous » avez acheté, disent-elles, des domaines du roi au-dessous » de leur valeur; vous n'avez pas exécuté le bill d'a» près lequel neuf lords devaient examiner l'état du » royaume et donner leur avis sur le gouvernement; » vous avez détourné de leur destination les taxes ac» cordées pour la sûreté des mers et la délivrance de la » ville de Gand; vous avez procuré plusieurs lettres de » pardon pour des meurtres, des trahisons et des félo» nies; vous avez fait accorder une charte de franchises » pour le château de Douvres, au préjudice des droits » de la couronne et des cours royales de judicature. » Le comte ne peut se défendre; le roi s'écrie: *Ah! Michel*,

Michel, voyez tout ce que vous avez fait. On le remet à la garde du duc de Glocester, connétable du royaume; on l'envoie prisonnier au château de Windsor; on annule ses achats illégitimes; on casse les actes illicites qu'on lui a reprochés.

Le parlement nomme une commission pour examiner l'état des revenus de la couronne, recevoir et employer les subsides, et réformer tous les abus; elle est composée des ducs d'Yorck et de Glocester, oncles du roi, de l'archevêque de Cantorbéry, de celui d'Yorck, de deux évêques, de l'abbé de Waltham et de quatre lords séculiers: le roi jure de se conformer à sa décision; celui qui aura l'audace de conseiller la révocation des pouvoirs accordés à cette commission sera puni par la confiscation de ses biens pour la première fois, et condamné à mort pour la seconde; les barons, les prélats, les nobles, les officiers de l'état et de la maison du roi, les juges, les justiciers, les shérifs, les baillis, les maires seront tenus d'obéir à la commission.

Le parlement accorde ensuite un subside considérable pour la défense du royaume; mais il en fait remettre la plus grande partie entre les mains du comte d'Arundel, grand-amiral et membre de la commission des onze pour les dépenses relatives à la sûreté des côtes. Les chambres accordent aussi au duc d'Irlande la rançon que l'on pourra offrir pour les héritiers de Charles de Blois; mais elles lui imposent la condition de partir pour le royaume dont il porte le titre. Richard ne peut supporter cette séparation d'avec son favori; il proteste, mais en vain, contre la perte de ses prérogatives royales (1386).

Il ne s'en livre que davantage aux excès qui l'ont rendu si méprisable aux yeux de sa nation; il est forcé d'emprunter de l'argent; il donne, pour garanties des sommes qu'on lui prête, des assignations sur les pre-

miers subsides que le parlement accordera; il retient auprès de lui le duc d'Irlande; il rend la liberté au comte de Suffolk; il le rappelle dans ses conseils; il ne dissimule pas son envie de détruire tout l'ouvrage du dernier parlement, et se plonge plus que jamais dans la débauche avec les plus lâches et les plus avides flatteurs.

Les citoyens de Londres se réunissent, et, conduits par les ducs d'Yorck et de Glocester, lui présentent une pétition; ils lui demandent de renvoyer ses ministres, qui, disent-ils, sucent le sang de la nation, de les faire arrêter, et d'ordonner qu'on les juge. Richard s'alarme: passant avec rapidité, au milieu des ses extravagances, de la témérité à la crainte, il promet des réformes aux citoyens de Londres; mais ses favoris se hâtent de représenter les démarches des habitants de la capitale comme une rébellion, et jurent la perte du duc de Glocester, qui a favorisé leur demande.

Jean de Montfort, duc de Bretagne, mécontent de la France, forme, vers ce temps, le projet de réclamer de nouveau le secours des Anglais; il entreprend une négociation secrète avec Richard. Le connétable de Clisson faisait en Bretagne de nouveaux préparatifs pour une descente en Angleterre; il soupçonne les manœuvres de Jean de Montfort auprès de Richard; il fait part de ses soupçons à la cour de France, et l'engage à racheter le fils de Charles de Blois. Jean était à Vannes: voyant dans le fils de son ancien ennemi un compétiteur que le secours de la France peut rendre très-redoutable, jaloux d'ailleurs depuis long-temps du connétable, qu'on disait amoureux de sa femme, et ne pouvant résister à deux passions ardentes, il invite Clisson à un repas, le fait charger de chaînes, et ordonne au gouverneur Bavalon de le renfermer dans un sac à l'entrée de la nuit, et de le jeter dans la mer. Bavalon se précipite aux ge-

noux du duc, le conjure de renoncer à une atroce perfidie qui va souiller sa renommée et doit avoir les suites les plus funestes. Montfort, toujours furieux, lui commande d'obéir. La nuit s'écoule; Bavalon paraît devant le duc. *C'en est fait*, lui dit-il. Le remords descend dans l'âme de Montfort; il maudit sa trahison, et, livré au désespoir, ne veut plus prendre de nourriture. Le soir arrive; la douleur de Montfort est extrême. « Consolez-vous, lui dit Bavalon; le connétable n'est pas » mort. » Le duc, transporté de joie, le serre dans ses bras, et ne sait comment lui témoigner sa reconnaissance.

Il met un prix néanmoins à la liberté de Clisson. Les guerriers réunis par le connétable s'étaient dispersés; la descente en Angleterre est encore ajournée, et les Anglais ont un si grand mépris pour Richard qu'ils l'accusent d'avoir appris avec peine l'évanouissement d'un projet dont le succès aurait été funeste à l'Angleterre, mais aurait décrédité une commission à l'autorité de laquelle il voulait se soustraire.

Bassement jaloux de ceux dont les exploits honoraient l'Angleterre, Richard ne pouvait supporter la gloire que s'étaient acquise le comte d'Arundel, grand-amiral, et le comte de Nottingham, lord maréchal, en s'emparant de plus de cent vaisseaux marchands flamands, français ou espagnols, malgré l'escadre qui les protégeait; il ôta à d'Arundel la place de grand-amiral, et la donna à Henri Piercy, surnommé Hotspur, dans l'espérance que le courage de Henri effacerait la réputation d'Arundel et de Nottingham, et contre-balancerait leur popularité. Le duc d'Irlande, au lieu de se retirer dans cette île conformément aux ordres du parlement, était resté auprès de Richard, qu'il engageait à continuer de se livrer aux plus honteuses débauches. Bravant la haine des nobles comme celle du peuple, il osa répudier Phi-

lippine, fille du lord de Coucy, petite-fille par sa mère d'Édouard III, cousine germaine de son souverain, et qui réunissait à la beauté les vertus les plus touchantes, pour épouser une demoiselle de Bohême nommée Lancérona, et que la reine Anne avait amenée en Angleterre. Richard était trop asservi aux caprices de ses favoris pour ressentir vivement cette injure : mais le duc de Glocester, oncle du monarque et de Philippine, ne put la supporter ; il jura la perte de l'insolent duc d'Irlande. Ayant réuni les principaux seigneurs et plusieurs prélats, parmi lesquels se trouva l'évêque de Londres, « J'ai » toujours employé, leur dit-il, au service du roi mon » neveu mon expérience, ma puissance et mon crédit. » Je n'ai jamais rien entrepris à son préjudice ; mais je » ne puis plus souffrir la hauteur et la conduite coupa» ble du duc d'Irlande. Il a déshonoré la famille royale ; » il trompe le roi ; il le perd ; il ruine la nation ; il l'op» prime : je le livrerai à la justice lui et ses adhérents. »

L'évêque de Londres crut devoir rendre compte au roi de la résolution du duc de Glocester ; le comte de Suffolk voulut la tourner en ridicule. « Ce langage vous » convient bien peu, lui dit l'évêque, à vous qui êtes » condamné par le parlement, et qui ne devez la vie » qu'à la clémence du roi. » Richard ordonna au prélat de sortir de son appartement. Tout annonça bientôt une rupture terrible entre le roi et les barons : d'un côté les actes des ministres étaient blâmés avec véhémence ; de l'autre les démarches favorables à la liberté et aux droits de la nation étaient regardées comme des signes de révolte.

A la tête de l'opposition on voyait les deux oncles du roi, les ducs d'Yorck et de Glocester, le comte de Derby, fils du duc de Lancastre, et qui, par son mariage avec Marie de Bohun, jouissait du comté d'Hereford, de celui de Northampton et de plusieurs terres.

qui le rendaient un des lords les plus puissants de la Grande-Bretagne, le comte de Nottingham; le comte d'Arundel, le comte de Warwick. Ils partirent de Londres pour aller dans leurs domaines lever des troupes contre les favoris. Le roi fit arrêter plusieurs Londonais de leur parti comme coupables de haute trahison; la crainte les porta à révéler le plan formé par les lords de l'opposition. Richard leur rendit la liberté; et, cette douceur lui ayant donné des partisans, il entreprit d'aller dans les comtés septentrionaux de l'Angleterre avec la reine, l'archevêque d'Yorck, le duc d'Irlande et le comte de Suffolk, dans l'espérance de calmer les ressentiments et d'exercer quelque influence sur l'élection des membres du prochain parlement.

Il vint ensuite à Nottingham, où l'on avait convoqué les shérifs des comtés, les principaux citoyens de Londres et les juges du royaume. La cour ne négligea rien pour engager les shérifs et les Londonais à choisir pour le prochain parlement des membres favorables aux ministres; et pour déterminer les juges à favoriser leur parti. Les promesses ni les menaces ne purent rien sur les habitants de la capitale ni sur les shérifs; mais le grand-justicier Trésilian s'empressa de préparer un acte d'accusation contre les lords opposés au ministère. Réuni à Robert Belknap, grand-justicier des plaids communs, et à trois assesseurs, il promulgua avec eux, et par un acte que le sergent de loi du monarque scella en présence de l'archevêque d'Yorck, de l'archevêque de Dublin, de trois évêques, du duc d'Irlande, du comte de Suffolk et d'autres courtisans, la funeste déclaration suivante.

Le statut et la commission autorisés dans le dernier parlement sont contraires à la prérogative royale, et ceux qui en ont été les promoteurs doivent être punis de mort.

On doit punir comme traîtres ceux qui osent restreindre l'exercice de cette prérogative.

Le monarque a le droit non seulement d'assembler le parlement, mais encore de le gouverner, de lui prescrire les objets de ses délibérations, de régler les méthodes de procéder.

Ceux qui négligent de mettre en délibération les matières proposées par le roi, ou qui veulent traiter d'autres objets contre sa volonté, doivent être punis comme coupables de trahison.

Le monarque a le droit de dissoudre le parlement, et d'ordonner aux membres de se retirer, sous peine d'être poursuivis comme traîtres.

Les lords ni les communes n'ont pas le droit d'accuser en parlement un des juges ou des officiers du roi sans la permission du monarque, et ceux qui les accusent sans cette permission doivent être considérés comme coupables de trahison.

Celui qui, dans le dernier parlement, a proposé la lecture du statut de déposition rendu contre Édouard II est un traître ainsi que celui qui a porté ce statut.

Le jugement rendu contre le comte de Suffolk est erroné, et doit être révoqué.

L'histoire a dévoué à l'infamie le nom de Trésilian. Robert Belknap ne signa cette fatale déclaration qu'avec beaucoup de répugnance, et à peine l'eut-il souscrite qu'il s'écria hors de lui-même : « Je n'ai plus besoin » que d'un cheval, d'une claie et d'une corde pour me » conduire à la mort, que je mérite pour avoir ainsi » trahi ma patrie. »

La publication de cet acte est le signal des plus grands malheurs; il va retomber sur la tête de ceux qui l'ont approuvé.

Le duc de Glocester et les lords confédérés marchent vers Londres; Richard se hâte de se rendre dans la capi-

tale, dont le maire lui était dévoué, et où la mise en liberté des partisans des lords lui a donné beaucoup d'adhérents. Les insurgés arrivent à Hornsey, à quelques milles de Londres ; bien loin de commettre aucune violence, ils témoignent une vive douleur des malheurs des discordes civiles, et proposent un arrangement; leurs émissaires néanmoins répandent les bruits les plus défavorables au roi. Richard, dit-on, sous le prétexte d'un pèlerinage à Cantorbéry, va traverser la mer, livrer Calais au roi de France, et demander à Charles VI une armée avec laquelle il veut soumettre les Anglais et établir le gouvernement arbitraire. L'archevêque de Cantorbéry et quelques lords séculiers tâchent d'amener les deux partis à une pacification ; Richard paraît dédaigner leurs efforts ; mais il apprend que l'armée des confédérés s'accroît chaque jour, et il consent à une entrevue avec le duc de Glocester et quelques-uns des amis de ce prince. Ils demandent un sauf-conduit ; on le leur envoie : ils veulent faire examiner avec soin les avenues de Westminster, où on leur avait annoncé, disent-ils, qu'un corps de troupes les attendait pour les massacrer. Le roi était depuis une heure sur son trône; ils arrivent auprès de lui avec les plus grandes marques de soumission, se mettent à genoux et ne se relèvent que lorsque le roi le leur ordonne. L'évêque d'Ély, chancelier d'Angleterre, reproche avec dureté au duc de Glocester, d'avoir pris les armes contre un souverain qui aurait pu, dit le prélat, réduire les rebelles en poussière. « Exposez vos griefs, » ajoute-t-il. Le duc de Glocester et les lords qui l'accompagnent ne répondent rien à l'évêque ; ils demandent au roi que l'archevêque d'Yorck, le duc d'Irlande, le comte de Suffolk, sir Robert Trésilian et sir Nicolas Brembre soient éloignés pour toujours des conseils et de la présence du monarque, comme traîtres au roi et à la patrie ; et, jetant leurs gantelets,

ils offrent de prouver, les armes à la main, la vérité de ce qu'ils avancent. Richard effrayé quitte à l'instant l'air de hauteur qu'il avait pris, leur parle avec affabilité, leur promet que leurs griefs seront examinés par le parlement qu'il a convoqué pour rétablir la paix dans la nation, leur dit qu'il prend les deux partis sous sa protection royale, les congédie en les assurant de son affection et de son estime, et peu de jours après déclare, par une proclamation, que le duc de Glocester, le comte d'Arundel et le comte de Warwick sont déchargés de l'accusation portée contre eux par les cinq personnes qu'ils avaient appelées au combat, et qu'elles paraîtraient devant le parlement pour répondre au sujet de cette imputation.

Le monarque néanmoins avait toujours ses favoris auprès de lui : les confédérés ne négligent aucune précaution. On leur annonce que le duc d'Irlande est à la tête d'une petite armée vers les marches galloises ; le comte de Derby, fils du duc de Lancastre, marche contre le duc d'Irlande avec un détachement de confédérés, le rencontre à Radcotbridge, dans le comté d'Oxford, disperse ses troupes, apprend que le duc a pris la fuite et traversé la rivière à la nage, s'empare de ses bagages, et trouve dans ses papiers un grand nombre de lettres, de plans et de commissions qui dévoilent les projets de Richard et de ses favoris (1387).

Ce succès plonge les courtisans dans la consternation : le comte de Suffolk veut se sauver déguisé à Calais ; on le reconnaît et on l'envoie prisonnier à Londres.

Les confédérés marchent alors vers la capitale au nombre de plus de quarante mille ; ils mandent le lord maire et les principaux habitants, qui viennent au-devant d'eux, et leur présentent les clefs de la ville. Richard, retiré dans la Tour, est dans le plus grand trouble ; des députés des confédérés lui demandent audience ;

ils lui parlent avec vivacité : Richard éperdu ne peut retenir ses larmes ; il promet de se rendre le lendemain à Westminster pour se concerter avec eux sur les mesures qu'il faudra proposer au prochain parlement.

Les courtisans qui l'ont poussé sur les bords de l'abîme vont l'y précipiter ; ils l'obligent à rétracter sa promesse : bientôt le malheureux Richard voit, des fenêtres de cette Tour dont il n'ose sortir, l'armée nombreuse des confédérés qui se range en bataille sur des hauteurs ; les lords lui font dire que, s'il continue à les tromper, ils vont délibérer sur le choix d'un prince qu'ils élèveront sur le trône. Richard, saisi d'effroi, se rend à Westminster, accorde tout ce qu'on lui demande, exile ou éloigne de sa personne les favoris et les juges qu'on arrête sur leurs siéges, ainsi que plusieurs autres courtisans, et le parlement est convoqué.

A peine, lors de la première séance, l'évêque d'Ély, comme chancelier, eut-il achevé la harangue d'ouverture, que le duc de Glocester mit un genou en terre, et offrit de paraître devant ses pairs, et de prouver son innocence relativement au projet qu'on lui avait attribué de détrôner le roi et d'usurper l'autorité souveraine ; Richard déclara qu'il était entièrement convaincu de la fausseté de l'imputation ; les lords spirituels et temporels demandèrent ensuite et obtinrent la reconnaissance de leurs prérogatives, de leurs libertés et de leurs franchises, et particulièrement du droit de juger en parlement toutes les causes importantes, indépendamment des lois ordinaires du royaume. Les accusateurs de l'archevêque d'Yorck, du duc d'Irlande, du comte de Suffolk, de sir Robert Trésilian et de sir Nicolas Brembre, se levèrent alors ; les lords ecclésiastiques déclarèrent que les canons leur défendaient de prendre part à un jugement dont le résultat pût être la condamnation à la peine capitale, protestèrent néanmoins pour la conser-

vation du droit qu'ils avaient, en qualité de barons et de pairs d'Angleterre, de connaître de toutes les causes portées devant le parlement, et sortirent de l'assemblée.

On produisit les charges contre les cinq prévenus : ils furent accusés non seulement d'un grand nombre de crimes ou délits, mais encore de haute trahison et d'attentat contre les droits du parlement et les libertés publiques; le roi ordonna que des juges, des sergents et des jurisconsultes donnassent aux pairs leur opinion sur l'accusation : ils déclarèrent qu'on n'avait pas rempli les formalités nécessaires, et qu'on ne s'était pas conformé à la manière de procéder prescrite par les lois et par les statuts du royaume; les lords, avec le consentement du roi, décidèrent que dans une affaire, où il s'agissait de si grands crimes, qui concernait la personne du roi et la sûreté du royaume, et où des pairs et leurs associés se trouvaient compromis, ils avaient, en vertu de leurs franchises et de leurs libertés, le droit d'instruire et de juger le procès avec l'agrément du roi, indépendamment de toute autre loi de l'Angleterre; ils s'occupèrent en conséquence de l'accusation, prononcèrent *comme par sentence du parlement* qu'elle était bien faite, dûment affirmée, et valide suivant la loi et les usages du parlement.

On cita les accusés pour la seconde fois; on n'entendit aucun témoin; mais le roi et les lords temporels, convaincus de la vérité des charges, prononcèrent que les contumaces étaient coupables de haute trahison; leurs biens furent confisqués : on saisit le temporel de l'archevêque d'Yorck; on ajourna la décision relative à sa personne, et les autres accusés furent condamnés, comme traîtres, à être pendus et écartelés.

Trésilian se déguisa en vain; il fut trahi, arrêté, conduit devant le parlement et exécuté à Tyburn. Le duc d'Irlande et le comte de Suffolk s'étaient sauvés sur le

continent; ils y moururent avant peu de mois; l'archevêque d'Yorck fut saisi au moment où il allait s'embarquer; le duc de Glocester demanda qu'on ne prononçât aucune peine contre sa personne : le prélat eut la liberté de se retirer en Flandre, où il desservit une petite paroisse.

Sir Nicolas Brembre fut conduit devant le parlement; il nia tous les chefs d'accusation; il réclama, comme chevalier, le droit de prouver son innocence dans un combat singulier; sa requête fut rejetée : il fut conduit à la barre, condamné de nouveau et remis au lord maréchal, qui assista à son exécution avec le lord maire, les aldermen et les shérifs de Londres, et, ce qui est bien plus remarquable, les lords spirituels et temporels déclarèrent que rien de ce qui était contenu dans les charges ne pouvait rejaillir sur la personne du roi ni être interprété à son préjudice.

Les communes s'occupèrent ensuite des autres courtisans prévenus d'avoir donné au roi des conseils contraires au bien du royaume et aux libertés de la nation; les juges qui avaient signé la fameuse déclaration de Nottingham furent condamnés à mort comme traîtres : on confisqua leurs biens; mais on leur fit grâce de la vie, et on les exila en Irlande. On condamna également à mort et on exécuta Jean Blake, qui avait présenté les questions sur lesquelles les juges avaient délibéré, et Thomas Hurke, qui avait accusé les trois lords de l'opposition.

Les actes de rigueur s'étendirent encore : sir Simon Burley et trois autres chevaliers furent accusés par la chambre des communes d'avoir favorisé ceux qu'on venait de condamner; elle reprochait d'ailleurs à Burley d'avoir fait obtenir au duc d'Irlande la concession des terres du pays de Galles qui avaient appartenu au lord de Coucy, son beau-père, de l'avoir aidé à lever des

troupes, d'avoir introduit à la cour le maire de Douvres, qui avait assuré le roi que mille braves guerriers des Cinq Ports défendraient le trône contre l'opposition, et d'avoir favorisé l'élévation du comte de Suffolk : ces quatre chevaliers nièrent les charges portées contre eux ; ils demandèrent de soutenir leur innocence les armes à la main. La reine, que Burley avait amenée de Bohême, le comte de Derby et plusieurs autres lords qui aimaient le caractère très-doux de cet accusé, sollicitèrent en vain en sa faveur : il fut condamné au supplice des traîtres comme les trois autres chevaliers; néanmoins, comme il était décoré de l'ordre de la Jarretière, le roi, avec le consentement des lords, ordonna qu'au lieu d'être pendu et écartelé il serait décapité dans l'enceinte de la Tour; terribles effets de l'imprévoyante avidité des courtisans, des lâches flatteries, des conseils imprudents, des projets coupables, de l'oppression des peuples, des discordes civiles, de la violence des passions aveugles, et des mœurs encore si sanguinaires du quatorzième siècle.

Le parlement accorda une amnistie à ceux qui avaient été auprès de la personne du roi, qui avaient suivi, accompagné et conseillé les condamnés, ou qui avaient consenti et adhéré à leurs actes; mais quelle amnistie! Plusieurs personnes tant laïques qu'ecclésiastiques en furent nommément exclues : on déclara nul d'avance tout pardon qui pourrait être accordé aux condamnés qui vivaient encore ; ils ne pouvaient plus rentrer sous la protection des lois, et ceux qui parleraient en leur faveur seraient condamnés comme traîtres.

On confirma la commission établie par le dernier parlement et toutes les mesures qu'il avait prises; on accorda aux Londonais et à tous les adhérents des confédérés le pardon des félonies, des tumultes, des meurtres et des autres crimes politiques qu'on pourrait leur reprocher;

on ordonna que, malgré les sentences par lesquelles le parlement venait de déclarer différentes charges crimes de trahison, les juges ne pourraient condamner personne comme traître que d'après les lois existantes avant la session qui allait se terminer.

Mais quel acte digne des plus graves et des plus profondes méditations va suivre toutes ces décisions parlementaires! Le parlement déclare que Richard a violé le contrat mutuel du monarque et de la nation; Richard renouvelle le serment qu'il avait prêté à son couronnement; le parlement lui rend hommage et jure de lui être fidèle; l'archevêque de Cantorbéry prononce une sentence d'excommunication contre tous ceux qui troubleraient la paix du royaume; et après cette espèce de nouvelle intronisation les communes accordent au monarque, indépendamment des droits sur le vin ainsi que sur les autres marchandises, et d'un vingtième et d'un trentième destinés aux dépenses des expéditions maritimes, la continuation du subside sur les laines et les cuirs.

Ce qu'il faut aussi remarquer c'est que les communes disposèrent, sur ce dernier subside, d'une somme de vingt mille livres en faveur des confédérés.

Les chambres se séparèrent ensuite; et ce parlement a reçu des Anglais le surnom d'impitoyable.

Dans le temps où l'Angleterre éprouvait tant de calamités publiques et de malheurs privés, les campagnes de la Grande-Bretagne et celles de la France étaient encore bien loin de présenter les heureux résultats de cette culture perfectionnée qui devait, par des efforts constamment soutenus et malgré des obstacles sans cesse renaissants, leur donner tant de fécondité et les couvrir d'une si nombreuse population; des forêts bien plus vastes couronnaient encore les montagnes, descendaient

dans les vallées et s'étendaient dans les plaines; les pluies étaient plus fréquentes, les torrents plus fougueux, les fontaines plus abondantes, les rivières plus larges et plus impétueuses, les bas fonds plus inondés, les hivers plus froids, les moyens de se garantir des intempéries de l'air moins connus, les habitations moins commodes, les victimes des rigueurs des saisons et des besoins mal satisfaits plus nombreuses; mais les individus qui résistaient plus vigoureux, leurs corps plus capables de supporter une lourde armure, leurs bras plus forts pour manier de longues lances et de larges épées; toutes les traces de l'état primitif des nations européennes n'étaient pas effacées, et l'on ne voyait que trop encore des restes de la férocité sanguinaire de sauvages habitants de bois et de marais : sans ces grandes différences, comment pourrait-on ajouter foi à tout ce que l'écriture raconte en retraçant les événements du siècle qui nous occupe ?

Un des hommes qui avaient réuni le plus de ces traits horribles de l'ancienne barbarie à plusieurs des grandes qualités que l'on remarque dans les siècles où la civilisation commence à se développer, avait été ce Charles, roi de Navarre, si justement surnommé le Mauvais. Il venait de périr d'une mort des plus cruelles, comme si la justice éternelle avait voulu lui faire subir, pendant qu'il régnait encore, un supplice trop mérité par ses forfaits. Les excès de la débauche avaient hâté chez lui les progrès de la vieillesse; pour ranimer ses forces languissantes, il avait imaginé de se faire quelquefois envelopper dans un drap imbibé d'esprit de vin : un de ses serviteurs avait imprudemment trop approché une lumière de cette couverture rendue si inflammable; le feu y avait pris : on n'avait pas pu délivrer assez tôt le roi de Navarre de cette enveloppe embrasée; il était mort au milieu de tourments affreux.

Cet événement avait délivré Charles VI et la France de l'ennemi le plus dangereux, de la paix du royaume. Depuis quelque temps, le monstre paraissait sommeiller dans la Navarre; mais son réveil aurait pu répandre sur la France le poison et la flamme.

Charles VI cependant allait atteindre vingt-un ans. Depuis long-temps il était fatigué de la tutelle de ses oncles; il venait de soumettre le duc de Gueldre, vassal de la couronne, et qui, sous prétexte d'un déni de justice, avait osé le faire défier. Il s'arrêta à Reims; il y assembla son conseil; il y appela les princes de son sang et plusieurs seigneurs de sa cour: il leur demanda s'il ne convenait pas qu'il tînt lui seul les rênes de l'état. Le cardinal de Laon prit la parole, déplora avec force les vices de l'administration, se plaignit avec chaleur de ceux qui avaient dirigé les affaires du royaume, et conjura le roi de se charger de cette direction suprême; tous les membres du conseil s'empressèrent d'adresser le même vœu au jeune monarque. Charles VI, se tournant alors vers ses oncles, les ducs de Berri et de Bourgogne, les remercia affectueusement de tous les soins qu'ils s'étaient donnés pour l'administration, et leur déclara qu'à l'avenir il se chargerait du gouvernement de l'état. Les ducs dissimulèrent leur surprise et peut-être leur peine secrète. Quatre ministres furent nommés par le roi pour le seconder dans la direction des affaires; il choisit Le Bègue de Vilaines, le seigneur de La Rivière, Jean Le Mercier, seigneur de Noviant, et Jean de Montaigu; mais à leur tête était le connétable de Clisson, qui avait toute la confiance de Charles.

Le duc de Berri et le duc de Bourgogne se retirèrent dans leurs apanages, où l'on vit étaler une grande quantité de joyaux, de vaisselle et de tapisseries magnifiques, que leurs ennemis les accusaient d'avoir emportés du palais du monarque; mais Charles pria le frère de sa mère,

le duc de Bourbon, de rester auprès de lui, et de l'aider de ses conseils.

Le nouveau ministère se hâta de rejeter tous les maux de l'état sur ceux qu'il remplaçait; il fit mettre en jugement Audouin de Chanveron, prevôt de Paris; on l'accusa de plusieurs délits, et particulièrement de plusieurs injustices dans la répartition des impôts: il prouva qu'il n'avait fait que suivre les ordres exprès des ducs de Berri et de Bourgogne; il n'en fut pas moins condamné à mort, comme concussionnaire; mais on lui accorda en même temps sa grâce, et sa justification fut insérée dans les lettres patentes.

Peu de temps après, Jean de Folleville, prevôt de Paris, obtint qu'on séparât de sa place celle de prevôt des marchands, que le roi donna à Jean Juvenal des Ursins, père de l'archevêque de Reims, l'un des historiens de France (1388).

Charles régla aussi le nombre des membres du parlement. La grand'chambre dut comprendre quinze conseillers clercs et vingt-quatre laïques; celle des enquêtes, quinze laïques et vingt-quatre clercs; et celle des requêtes, deux clercs et quatre laïques. Il leur fut défendu de s'absenter sans la permission du roi. Les religieux furent exclus des chambres; et, ce qui est digne de remarque, le monarque ordonna au parlement de n'avoir aucun égard aux lettres royales qu'on pourrait obtenir pour suspendre le cours de la justice.

Des lois de police pourvurent à la sûreté, à la propreté et à la salubrité de la capitale: on éloigna de la ville l'hôpital des lépreux.

Charles VI cependant montrait la passion la plus vive pour les plaisirs, les réjouissances, les fêtes, et surtout celles qui présentaient l'image des combats. Dévoré d'une sorte d'ardeur intérieure, il ne paraissait se plaire qu'au milieu du mouvement; les exercices les plus violents

étaient ceux qui lui convenaient le mieux. Lorsqu'il donna l'ordre de la chevalerie à ses cousins germains Louis et Charles, fils de son oncle le duc d'Anjou, il ordonna un tournoi qui dura trois jours. Il y combattit, ainsi que son frère le duc d'Orléans; et les joutes furent suivies d'un grand nombre de bals parés ou masqués, où il se livra à ce penchant pour les grandes agitations, qui ressemblait à une sorte d'emportement.

La reine, Isabelle de Bavière, devait être couronnée; elle fit dans Paris une entrée solennelle: les Parisiens réunirent, pour lui plaire, tout ce qui, à cette époque, était le plus recherché dans les fêtes les plus brillantes: des enfants habillés en chérubins chantaient des cantiques autour de la porte de Saint-Denys, par laquelle entra la reine; une femme jeune et belle tenait un petit enfant entre ses bras, et représentait la sainte Vierge; des jeunes filles très-parées offraient des rafraîchissements; des chevaliers français et anglais représentèrent devant l'hôpital de la Trinité *le jeu d'armes de Saladin.* Plus loin la reine vit, sous un arc de triomphe magnifique, *Dieu séant dans sa majesté;* des anges chantaient mélodieusement autour du trône de Dieu; deux de ces anges descendirent du haut de l'arc de triomphe, et posèrent une riche couronne sur la tête de la reine.

Isabelle traversa ensuite une salle de concert, où les meilleurs musiciens de la capitale firent entendre les airs qui pouvaient lui être le plus agréables. Parvenue auprès du petit Châtelet, elle trouva de nouveaux spectacles: on lui donna une représentation d'un lit de justice; un cerf s'élança d'un bois; il combattit contre un lion et un vautour. La nuit était venue lorsque la reine fut sur le pont de Notre-Dame; on vit alors un voltigeur, tenant un flambeau à chaque main, descendre sur une corde tendue depuis le haut des tours Notre-Dame jusques au pont, et rendre hommage à Isabelle.

Le roi, voulant jouir de tous ces spectacles sans être connu, se déguisa, monta en croupe derrière Savovoisi, et reçut plusieurs coups de la foule empressée au milieu de laquelle le cheval de Savovoisi s'élançait, et qui était bien loin de reconnaître le jeune monarque.

(1389) La reine fut enfin couronnée dans la chapelle du palais de Saint-Louis, dite la Sainte-Chapelle. Quatre des principaux bourgeois de la capitale lui présentèrent une nef d'or, qui rappelait les armes de Paris, et deux grands flacons, deux drageoirs et deux bassins d'argent. La même députation fit hommage au roi de quatre plats, de six trempoirs et de six plats d'or; et elle offrit à Valentine de Visconti, fille du duc de Milan, et qui venait d'épouser Louis duc d'Orléans, frère du roi, deux services de vaisselle. Ces présents furent portés par quatre hommes déguisés, deux en Maures, le troisième en ours, et le quatrième en licorne.

(1389.) Une triste cérémonie eut lieu vers le même temps que les fêtes du couronnement de la reine. Le duc de Lancastre, lieutenant-général de son neveu Richard dans le duché de Guyenne, avait reçu, pour traiter de la paix avec la France, des pouvoirs d'après lesquels on avait ouvert des conférences dans l'église de Lenlingen, entre Calais et Boulogne; elles avaient été suivies d'un heureux résultat: on était convenu d'une trève de trois ans, pour laquelle le roi d'Écosse, celui de Castille, celui de Portugal, ceux d'Arragon et de Navarre, les ducs de Brabant, de Gueldre, de Juliers et la république de Gênes avaient été compris dans le traité. Charles voulut rendre un hommage solennel au héros qui avait combattu avec tant de gloire contre ces Anglais, contre lesquels il venait de suspendre les hostilités. Il ordonna qu'un service funèbre eût lieu à Saint-Denys pour le fameux Duguesclin, qui y était enterré. Le deuil fut conduit par le connétable de Clisson, compagnon d'armes

et successeur de Duguesclin. Au milieu de la célébration des saints mystères du culte catholique, on alla avec pompe à l'offrande. Le duc de Bourgogne, le duc de Bourbon, Charles II, duc de Lorraine, filleul de Charles V, et le duc de Bar présentèrent quatre coursiers, deux armés pour la guerre et deux pour les tournois: les plus grands seigneurs du royaume les précédaient, portant l'écu, l'épée, la lance, le casque, les gantelets et les autres pièces de l'armure du connétable. L'évêque d'Auxerre, qui célébrait la messe, monta dans la chaire évangélique, et prononça une oraison funèbre de Bertrand Duguesclin, comme Gilbert, évêque d'Évreux, avait prononcé celle de Guillaume Ier, roi d'Angleterre, aux funérailles de ce prince, en 1087. Le discours de l'évêque d'Auxerre fut très-touchant; il rappela les faits d'armes et la bonté du grand connétable. Les princes, les guerriers, tous les assistants répandirent des larmes; les poètes de cette époque célébrèrent l'éloge prononcé par l'évêque d'Auxerre.

Le duc de Berri ne parut pas à la cérémonie de Saint-Denys; il était resté dans le Languedoc, dont il avait le gouvernement. Plongé dans les plaisirs d'une vie efféminée et fastueuse, il avait abandonné l'administration des affaires à un nommé Bétizac. Les peuples éprouvaient les vexations les plus dures: s'ils se plaignaient de l'excès des impôts, on les doublait; on punissait leur résistance par des amendes, des emprisonnements et des supplices: ils étaient près de se soulever contre la corruption et la tyrannie; les plaintes les plus graves parviennent jusques au trône. Le roi croit devoir aller lui-même rendre à des peuples opprimés la justice qu'ils réclament avec tant de force et de droits; il part pour le Languedoc avec le duc de Bourgogne, le duc de Bourbon, une cour nombreuse et une grande partie de son conseil. Il passe par Avignon, où il a une entrevue avec le pape; il y

assiste au sacre de son cousin Louis II, duc d'Anjou et roi de Naples, obtient du pape la nomination à l'évêché de Chartres, à celui d'Auxerre, à sept cent cinquante autres bénéfices à son choix, arrive à Béziers, fait arrêter Bétizac, et ordonne qu'on le juge.

On demande à l'accusé de qui il tient ses immenses richesses: « Monseigneur de Berri, répond-il, veut que » ses sujets deviennent riches. » Le duc envoie, en effet, des lettres par lesquelles il avoue tout ce que Bétizac a fait, et le réclame comme justiciable de lui seul. Quelle détestable trahison est alors imaginée! Un perfide émissaire va le trouver dans sa prison, lui témoigne le plus vif intérêt, lui annonce qu'il sera dès le lendemain jugé et exécuté. « Vous ne pouvez vous sauver, ajoute-t-il, » qu'en vous déclarant coupable de quelque crime dont » le jugement appartienne à la puissance ecclésiastique. » On vous renverra devant le tribunal de l'évêché; vous » en appellerez au pape; et le duc de Berri, qui jouit » d'un grand crédit auprès de la cour d'Avignon, ob» tiendra aisément votre absolution du souverain pon» tife. » Bétizac se laisse persuader; il se déclare, devant les juges ecclésiastiques, coupable des plus grandes impiétés. On se récrie; il insiste; on le livre à un tribunal séculier au lieu de renvoyer son affaire au pape. Il est condamné au feu, d'après les lois atroces de ce siècle; on le conduit au supplice: il veut se rétracter; on ne lui permet pas de continuer de parler; on le jette au milieu du bûcher allumé; et, d'après une sorte d'usage horrible et attentatoire à la majesté des rois comme à l'humanité, Charles VI, qui ne soupçonnait pas la perfidie dont Bétizac était la victime, et qui le regardait comme un monstre d'impiété, assista à son supplice avec toute sa cour.

Le duc de Berri jura de venger la mort de Bétizac.

Le roi cependant avait passé plusieurs jours dans le

Languedoc au milieu des fêtes. Les danses s'étaient succédé presque sans interruption. Les fatigues des plaisirs ne l'empêchèrent pas de revenir auprès de la reine avec d'autant plus de vitesse qu'il avait fait un pari avec son frère le duc d'Orléans, et que celui des deux qui arriverait le plus tôt auprès de sa femme devait recevoir de l'autre cinq mille livres. Ardent dans toutes ses actions, emporté même dans ses amusements, s'abandonnant avec impétuosité à toutes ses fantaisies, il perdit son pari de quelques heures ; mais il n'en revint pas moins auprès d'Isabelle avec une telle célérité que, depuis Montpellier jusques à Paris, il ne voulut se reposer que pendant peu de moments, et sur un chariot sur lequel il continuait son voyage précipité pendant son court et pénible sommeil.

Dès qu'il fut de retour dans sa capitale, tous les efforts du duc de Bourgogne ne l'empêchèrent pas d'ôter le gouvernement du Languédoc au duc de Berri ; et ce qui ajouta au ressentiment de ce prince, c'est qu'il reçut la nouvelle de sa destitution par le neveu du tout-puissant connétable qu'il détestait.

La haine des deux oncles du roi pour ce favori s'accrut de jour en jour ; le connétable, occupé à se défendre contre leur puissante influence, n'en pensait pas moins à se venger contre le duc de Bretagne de l'injure qu'il en avait reçue ; il croyait d'ailleurs que l'intérêt de l'état exigeait que ce duc éprouvât le pouvoir des armes de la France. « Montfort, disait-il à Charles VI, » se conduit en souverain indépendant ; il fait frapper » des monnaies à son effigie ; il exige de ses vassaux des » hommages et des serments contraires aux droits de la » couronne de France ; il a manqué aux conditions du » traité de Guérande en faveur de la maison de Blois-» Penthièvre. » Le roi, pour lequel les combats, l'agitation des camps, les marches et les mouvements militaires

étaient l'objet d'une passion violente, se laissa persuader aisément par le connétable de porter la guerre dans la Bretagne. Ses oncles obtinrent néanmoins du monarque une entrevue pour Montfort: le roi et le duc se rendirent à Tours; le connétable ne négligea rien pour empêcher une conciliation. Les personnes de la suite de Montfort furent insultées : on lui témoignait peu d'égards; on faisait sans cesse naître de nouvelles difficultés; mais le duc, toujours constant dans le système de dissimulation et de mauvaise foi qu'il regardait comme nécessaire à un prince faible placé entre deux grandes puissances, avait protesté secrètement contre tout ce qu'il serait forcé d'accorder à Charles VI; et, connaissant les intentions favorables pour lui des oncles du monarque, il supporta sans se plaindre tout ce qui pouvait le blesser ou lui déplaire.

Une convention eut lieu; le duc promit de ne pas faire mettre son effigie sur ses monnaies; il renonça à quelques autres prétentions, et trois mariages furent conclus : il fut arrêté qu'une fille du roi, laquelle était encore au berceau, épouserait dans le temps un fils du duc de Bretagne, qu'une fille du duc donnerait sa main à un Penthièvre, et qu'une princesse de Blois-Penthièvre serait la femme du fils du connétable.

(1391) Vers ce temps, le baron de Craon tenait un état brillant à la cour; il était l'ami et le confident du duc d'Orléans; il partageait tous ses plaisirs : infidèle à l'amitié, il révéla à la duchesse d'Orléans une intrigue secrète de son époux; Valentine la reprocha vivement à ce prince : elle l'aimait; il obtint d'elle qu'elle lui nommât celui qui avait trahi son secret. Le duc, irrité contre Craon, porta ses plaintes à son frère; le baron eut ordre de s'éloigner de la cour : on ne l'instruisit pas du motif de sa disgrâce; il crut la devoir au connétable, et conçut pour Clisson la haine la plus violente.

La reine cependant, jeune et belle, voulait que les plaisirs se succédassent sans cesse autour d'elle; elle cherchait tout ce qui pouvait, en les variant, en augmenter les charmes et embellir une cour dont l'éclat et les hommages lui devenaient chaque jour plus nécessaires : elle imagina de renouveler les anciennes cours d'amour; elle en institua une qu'elle aimait à présider; elle la composa sur le modèle du parlement; elle voulut qu'il y eût des présidents, des conseillers, des maîtres des requêtes, des procureurs ou avocats du roi, des défenseurs, des greffiers et d'autres officiers; on y voyait, indépendamment des princesses et des dames de leurs cours, non seulement des guerriers, mais encore les personnages les plus graves, des évêques, des abbés, des docteurs en théologie. Les hommes et les femmes étaient cités devant ce tribunal souverain : on y attaquait avec gaîté; on s'y défendait avec courtoisie; on y établissait des principes d'amour et de galanterie; on y invoquait des maximes de tendresse, et, suivant le goût du temps, on mêlait aux discours les plus joyeux et aux réponses les plus badines des passages tirés de l'Écriture sainte ou des Pères de l'Église.

Au milieu de ces jeux si chers à Isabelle, Charles VI tomba malade; des symptômes alarmants se succédèrent; on remarqua, au milieu des accès du mal, les écarts d'une imagination ardente, les signes d'un esprit en désordre et un délire plus ou moins prolongé. Le roi guérit cependant, et, comme on l'aimait et qu'on ne lui attribuait aucun des actes de gouvernement dont on se plaignait, des réjouissances extraordinaires témoignèrent dans tout le royaume la joie des Français.

Sa convalescence ne fut pas néanmoins assez soignée : on ne pensa pas à prévoir le retour de ces terribles symptômes de délire que la chaleur de son imagination, l'ardeur de ses goûts, la roideur de sa volonté, l'impé-

tuosité de ses mouvements, son ardeur constante pour les exercices les plus violents, auraient dû faire présager. Malheureusement pour la France, la médecine s'occupait peu à cette époque de la partie morale des maladies, ne cherchait guère à prévoir et à prévenir, par un régime convenable, les infirmités que des observateurs plus éclairés et plus attentifs auraient facilement devinées, et, enchaînée par un grand nombre d'erreurs, de préjugés et de superstitions, croyait hors de son pouvoir plusieurs des maux qui affligent l'humanité : on n'essaya pas de calmer, par tous les moyens que l'art aurait pu indiquer, un tempérament aussi irritable que celui de Charles; on ne pensa pas à éloigner de lui, pendant quelque temps, les objets qui pouvaient l'émouvoir trop fortement, et enflammer vivement ses affections.

Pierre de Craon cependant ne pouvait supporter l'idée de n'être pas vengé du connétable; il revient à Paris; il parvient à faire introduire et cacher dans son hôtel quarante hommes entièrement dévoués à sa vengeance. La reine donna un bal à l'hôtel Saint-Paul; le connétable en sort à une heure du matin; on porte des flambeaux autour de lui; mais sa suite n'est composée que de huit hommes. Il arrive dans la rue Culture-Sainte-Catherine; quarante hommes armés éteignent les flambeaux et se jettent sur lui : il croit que c'est le duc d'Orléans qui veut s'amuser et lui faire peur; mais il entend proférer fortement ces mots, *A mort Clisson*, et il reconnaît la voix de Pierre de Craon. Il se met en défense : sa cotte de mailles le garantit des premiers coups; il tombe néanmoins de son cheval dans une porte qui se trouve entr'ouverte : les assassins le croient mort et prennent la fuite. Un homme de la suite du connétable vient, rempli d'effroi, apprendre au monarque le lâche assassinat. Le roi accourt et trouve le connétable entre les mains des chirurgiens : ils annoncent que les blessures ne sont

pas dangereuses; mais le roi furieux ordonne qu'on suive sans délai le procès de Pierre de Craon. Le coupable est condamné à mort; ses biens sont confisqués; on rase l'hôtel qu'il avait dans Paris, et, les lois barbares de cette époque confondant l'innocent avec le coupable, Jeanne de Châtillon, femme de Pierre de Craon, est chassée ignominieusement avec sa fille de la terre de La Ferté-Bernard, et on les laisse l'une et l'autre dans le plus misérable dénuement.

Pierre se sauve en Bretagne, auprès de Montfort, autre ennemi du connétable; il se dérobe à tous les yeux. Le roi le fait demander au duc, et emploie pour l'obtenir les instances et même les menaces les plus fortes; Montfort assure qu'il ne sait où est Craon. Charles veut aller lui-même forcer le duc à lui livrer l'assassin de son ami. En vain les ducs de Berri et de Bourgogne le conjurent de ne pas exposer son royaume à une nouvelle guerre, à laquelle l'Angleterre ne manquerait pas de prendre part; Charles n'écoute aucun avis: son désir de livrer Craon au glaive de la justice devient une passion extrême; il s'y abandonne tout entier; il ne veut voir que son départ pour la Bretagne; les mouvements les plus violents agitent ses esprits; sa raison paraît troublée; il donne des ordres, les rétracte, les donne de nouveau: « J'irai, dit-il, chercher l'assassin » de Clisson jusque dans le fond de la Bretagne; je parcourrai toute la province, je démolirai tous les châteaux, je renverserai toutes les forteresses; je saurai » bien trouver le coupable. »

Un silence morne et effrayant succède à ces terribles menaces; on veut profiter de ce calme apparent pour lui présenter des observations. « Je veux être obéi, s'écrie-t-il avec une véhémence nouvelle; je veux être » obéi. »

Tout cède à sa volonté; les troupes répandues dans

les provinces se réunissent au Mans. Le connétable sent qu'il doit se réconcilier avec les oncles du roi; il ne néglige rien pour obtenir les bonnes grâces du duc de Bourgogne; il fait rendre au duc de Berri le gouvernement du Languedoc. Ces princes néanmoins ne se déterminent qu'avec peine à partir pour l'armée; ils témoignent leur répugnance à leur neveu. Charles s'en afflige vivement; sa santé s'altère; il part pour le Mans; mais il paraît dépérir. Il refuse souvent la nourriture qu'on le presse de prendre; son maintien est extraordinaire, son œil hagard, sa figure tantôt pâle, tantôt rouge et très-animée.

(1392) On traverse, auprès du Mans, une de ces vastes et antiques forêts qui étaient encore debout sur le sol de la France. Le temps était orageux, la chaleur excessive. Un homme en chemise, poussé par un zèle funeste, ou privé de sa raison, ou envoyé par un ennemi bien perfide, s'élance vers le malheureux Charles, saisit la bride de son cheval, et s'écrie d'une voix extraordinaire : « Noble roi, ne chevauche pas plus » avant, retourne; tu es trahi. » On se hâte de lui arracher les rênes; il disparaît avant qu'on ait pensé à l'arrêter. Le roi ne dit mot; mais son visage s'altère; son corps éprouve ce frémissement général précurseur d'une crise violente.

Il poursuit néanmoins sa route; il entre dans une plaine dont le sable brûlant réfléchit les rayons d'un soleil sans nuages : l'atmosphère est comme embrasée autour de la tête du roi; il est absorbé dans une noire rêverie; deux pages le suivent : l'un, presque endormi sur son cheval, laisse tomber sa lance sur le casque de l'autre; le bruit du fer frappe le roi comme une force électrique. Le coup intérieur est porté; sa raison s'est évanouie : saisi par une terrible frénésie, il tire son épée, pousse son cheval, crie : *Avant! avant sur les*

traîtres! frappe tous ceux qu'il rencontre. Son frère, le duc d'Orléans, veut le retenir. *Fuyez, beau neveu d'Orléans*, lui crie le duc de Bourgogne; *monseigneur veut vous occire. Haro! Quel grand malheur! monseigneur est tout dévoyé. Dieu! qu'on le prenne!* Personne n'ose approcher du roi : il parcourt en furieux un grand espace autour de lui. On fuit pour éviter sa redoutable épée : elle se casse enfin, et ses forces s'épuisent; un de ses chambellans saute sur la croupe de son cheval et le saisit; on désarme l'infortuné Charles; on l'étend sur un chariot; il est sans connaissance. On le conduit au Mans; on renonce à l'expédition contre le duc de Bretagne; les ducs de Berri et de Bourgogne congédient les troupes.

La consternation se répand sur toute la France; on gémit sur le sort du monarque qu'on aimait; presque personne ne doute qu'il n'ait succombé à un poison ou à un sortilége. « Il n'est ni ensorcelé ni empoisonné, *ex-» cepté de mauvais conseils*, » dit le duc de Berri, le grand ennemi du connétable. Le pape qui siège à Rome assure que la main de Dieu s'est appesantie sur Charles parce qu'il soutenait l'anti-pape d'Avignon; le pape dont le trône pontifical est à Avignon, et que reconnaît la France, publie que le courroux céleste a frappé le monarque parce qu'il n'a pas détruit l'anti-pape de Rome comme il l'avait promis.

Parmi tous les *physiciens* ou médecins de ce siècle encore si ignorant et si superstitieux, un seul nommé Guillaume de Harceley, de la ville de Laon, ose dire qu'il n'y a rien de surnaturel dans la maladie du roi, et entreprend de le guérir. On conduit Charles VI dans le château de Crécy; Harceley se consacre à sa guérison : calme, patient, attentif et habile, il attend du temps, du repos et d'un régime doux et tempérant le succès de ses soins assidus. Le duc d'Orléans ne veut pas quitter le

frère qu'il chérit. La reine Isabelle était enceinte; on a écrit qu'on lui avait caché l'état déplorable du roi.

Les ducs de Berri et de Bourgogne se mettent à la tête du gouvernement; depuis long-temps ils haïssent Clisson et les autres ministres qui leur ont ôté l'influence qu'ils ambitionnaient.

Le connétable vient prendre l'ordre du duc de Bourgogne. « Clisson, lui dit le duc, ne vous occupez plus » des affaires du royaume; vous ne vous en êtes que » trop mêlé. Comment avez-vous donc amassé tant de » richesses? le roi monseigneur, ni mon frère Berri ni » moi n'en pourrions réunir d'aussi grandes. Sortez de » ma présence et ne paraissez plus devant moi. »

Clisson se sauva dans le château de Montlhéry, qui lui appartenait, et de là dans une des places fortes qu'il possédait en Bretagne. Montaigu put se retirer à Avignon avec ses trésors; Le Bègue de Villaine fut arrêté: son grand âge et le souvenir des services qu'il avait rendus sous plusieurs règnes le firent relâcher; mais il craignit de nouveaux malheurs, et partit pour l'Espagne.

On se saisit de Noviant et de La Rivière; leurs richesses les avaient rendus odieux; on les poursuivit devant le parlement; mais c'était Noviant qui avait négocié le mariage du duc de Berri avec la jeune et belle princesse Jeanne, héritière du comté de Boulogne; la duchesse reconnaissante obtint la grâce de Noviant: on ne crut pas alors pouvoir la refuser à La Rivière; ils ne sortirent néanmoins de prison qu'après un an de captivité, dépouillés d'une grande partie de leurs biens, et condamnés à ne jamais s'approcher des endroits où la cour serait.

Clisson, cité en vain au son de la trompette à la porte de la grand'chambre du parlement, à la *table de marbre*, au perron, à l'entrée du palais, dans les rues et dans les carrefours, fut jugé comme contumace, déclaré

faux, *mauvais* et *déloyal* envers la couronne de France, banni du royaume, condamné à payer une amende de cent mille marcs d'argent, et privé de l'épée de connétable, qui fut donnée à Philippe d'Artois, comte d'Eu et gendre du duc de Berri.

Plusieurs mois s'écoulèrent; le succès couronna la constance du médecin Guillaume de Harceley; le roi sortit comme d'un songe, et revint à la raison. On l'informa de tout ce qui s'était passé; il l'approuva; mais un sentiment intérieur ne cessait de lui faire craindre de retomber dans l'état misérable dont il venait de sortir: il déclara, dans un lit de justice, de quelle manière la France devrait être gouvernée, si sa raison se trouvait de nouveau voilée. Le duc d'Orléans, ce frère chéri qui ne l'avait pas abandonné, devait être régent du royaume; un conseil de régence serait composé du duc de Berri, du duc de Bourgogne, du duc de Bourbon, de Louis de Bavière, frère de la reine, de trois prélats, de six nobles et de trois clercs. Isabelle n'avait encore qu'une fille; mais elle serait tutrice et gardienne de tous les enfants qu'elle aurait, lorsqu'on serait obligé d'établir la régence (1392).

La santé du roi paraissait améliorée; la reine donna une grande fête; le banquet fut suivi d'un bal masqué; le roi y vint déguisé en Sauvage et conduisant cinq jeunes seigneurs déguisés comme lui et attachés l'un à l'autre par une chaîne: leurs vêtements et celui de Charles étaient composés d'une toile qu'on avait enduite de poix pour y attacher des étoupes. Le duc d'Orléans, curieux de connaître les six prétendus Sauvages, approche d'eux, un flambeau à la main; une étincelle met le feu aux étoupes; la flamme se répand avec rapidité: les seigneurs masqués et que le feu dévore font de vains efforts pour rompre leur chaîne. *Sauvez le roi!* s'écrie la reine, qui tombe évanouie: la duchesse de Berri enveloppe le roi

dans son manteau, amortit la flamme; on sauve le monarque: quatre de ceux qu'il avait conduits périssent consumés et dans des tourments affreux; le cinquième parvient à briser la fatale chaîne, et échappe à la mort en se précipitant dans une cuve remplie d'eau. La reine revient de son évanouissement, ouvre les yeux, voit auprès d'elle le roi sauvé et qui ne craint que pour elle: sa joie est extrême. Combien elle l'aimait encore!

La raison de Charles parut un peu troublée après ce terrible accident: on l'engagea néanmoins à aller à Abbeville, dans l'espoir que sa présence hâterait la fin des nouvelles négociations commencées dans cette ville par les ducs de Berri, de Bourgogne, de Lancastre et de Glocester; mais bientôt la maladie du roi reparut avec force, et on se contenta de prolonger la trève entre la France et l'Angleterre.

Le malheureux monarque ne devait plus avoir que des intervalles plus ou moins courts de relâche et de sens. Lorsque les accès de folie étaient près de reparaître, il éprouvait le plus grand abattement; bientôt son esprit était entièrement dérangé; il perdait tout souvenir; il niait qu'il fût roi; il effaçait son nom avec dépit; il arrachait ses armoiries avec une sorte de rage; il ne pouvait souffrir la présence de la reine, qu'il avait adorée; il ne se plaisait qu'auprès de sa belle-sœur Valentine, duchesse d'Orléans. Guillaume de Harceley avait cessé de vivre; les médecins qui l'avaient remplacé avaient en vain employé, pour soulager le roi, tous les remèdes qu'ils avaient pu imaginer; en vain, entraîné par les idées superstitieuses du siècle, avait-on essayé les opérations magiques des sorciers, la force du mal paraissait plutôt s'accroître que diminuer; et à quelle noire mélancolie l'infortuné Charles restait livré lorsque les accès de démence se calmaient, et que sa raison jetait quelque lueur! On a écrit qu'on avait inventé ou renouvelé les jeux de

cartes pour le distraire pendant quelques moments, et le soustraire à ses sombres pensées. Les Français consternés allaient dans les temples conjurer la divinité de leur rendre leur roi. La reine désolée quitta le Louvre, où l'on soignait Charles VI, et se retira à l'hôtel de Saint-Paul (1393).

Clisson cependant, retiré dans ses terres de Bretagne, avait trouvé des amis avec le secours desquels il avait pu faire la guerre avec succès contre Montfort son ennemi. Les ducs de Berri et de Bourgogne, qui le haïssaient, fournissaient des secours à Montfort, et le duc d'Orléans, le rival de ses deux oncles, en envoyait à l'ancien connétable. Les bons Français voyaient avec peine entretenir dans la Bretagne un incendie qui pouvait si aisément se propager dans toute la France, surtout pendant la déplorable maladie de Charles VI.

Le duc venait de prendre et de raser la forteresse de La Roche-Derien, qui appartenait à Clisson, et Clisson venait de brûler Saint-Brieux et d'enlever la vaisselle d'or et d'argent de son ennemi, lorsque Montfort, lassé des combats, ne pouvant plus supporter une vie sans cesse agitée par l'inquiétude, et ouvrant son âme à un sentiment noble et généreux, étouffa sa haine et demanda la paix; il écrivit de Vannes à Clisson, lui témoigna la plus haute estime, lui rappela leur ancienne amitié, lui exprima le plus vif désir de le voir. Il fut puni cruellement de ses perfidies; Clisson ne se fia pas à sa parole; il demanda pour otage le fils aîné du duc. *Partez*, dit à l'instant Montfort à un de ses chevaliers, *menez mon fils au châtel Josselin, et m'emmenez messire Olivier de Clisson, car je me veux accorder avec lui.* Clisson, profondément ému, embrasse le jeune prince et le ramène à son père. Montfort et Clisson se précipitent dans les bras l'un de l'autre; ils se retirent sur un vaisseau, et, en deux heures, arrangent seuls des différents que

des seigneurs puissants, des prélats, des princes et le roi de France lui-même n'avaient pu les engager à terminer.

Ce fut vers la même époque que l'on vit le fanatisme, animé par l'envie et la cupidité, persécuter de nouveau les juifs; sept des plus riches de cette nation furent accusés de chercher à faire des prosélytes parmi les chrétiens: le prevôt de Paris les condamna au feu; le parlement cassa la sentence du prevôt, et commua la peine du feu en celle de subir une fustigation publique; mais tous les juifs furent bannis de France.

Quelques années avant cet événement, les Écossais avaient recommencé les hostilités contre les Anglais; le jeune Douglas et le comte de Five, arrivés en Irlande, avaient pris quinze vaisseaux, s'étaient emparés de la ville de Carlingford, avaient battu les Irlandais et ravagé l'île de Man. Le parlement d'Écosse, réuni à Aberdeen, décide qu'il serait envoyé deux armées dans le nord de la Grande-Bretagne (1388); une de ces armées pénétra dans le Cumberland, brûla les villages, fit un grand nombre de prisonniers et enleva les troupeaux; l'autre, commandée par les comtes de Douglas, de Five, et de Dunbar, porta le fer et le feu dans le comté de Durham; ils vinrent camper devant Newcastle: n'ayant sous leurs ordres que trois cents chevaux et deux mille hommes d'infanterie, ils ne pouvaient pas investir la place, mais ils voulaient engager sir Thomas Piercy à hasarder un combat.

Les Anglais font en effet une sortie générale; Piercy et Douglas se rencontrent; ils étaient à peu près du même âge et rivaux de renommée: les deux armées s'arrêtent pour les voir combattre. Piercy est violemment démonté; ses gens l'emportent tout froissé dans la ville. Douglas, maître de sa lance et faisant flotter le pennon au-dessus de sa tête, s'écrie qu'il va porter ce

trophée en Écosse, et ordonne aux Écossais de décamper. Piercy, furieux de sa défaite, poursuit Douglas à la tête de six cents cavaliers et de huit mille fantassins, l'atteint sous les murs de la forteresse d'Olter-Burn, et se précipite sur ses troupes : Douglas et les Écossais disputent avec éclat la victoire ; la nuit sépare les combattants. La lune se lève ; la bataille recommence avec une nouvelle rage : les Écossais paraissent hésiter ; Douglas, suivi de son brave chapelain, s'élance au milieu des Anglais, fait briller sa redoutable hache d'armes, renverse tout ce qui se présente devant lui ; mais, bientôt accablé par le nombre, il tombe blessé mortellement. Son chapelain le défend avec courage ; un groupe d'Écossais vole à son secours, repousse les ennemis qui l'entourent, et veut emporter le héros expirant loin du champ de bataille. « Ne perdez pas de temps à me donner de vains » secours, leur dit le magnanime Douglas ; cachez ma » mort et vengez-la. » Il cesse de vivre ; ses amis jettent un manteau sur son corps, élèvent sa bannière, s'écrient avec force *Douglas ! Douglas !* Les Écossais, transportés d'une nouvelle ardeur, remportent une victoire complète : Piercy, son frère et plus de cent principaux officiers sont faits prisonniers.

L'évêque de Durham arrive avec dix mille Anglais ; il apprend le malheur de Piercy ; il n'ose attaquer les vainqueurs, et se retire précipitamment à Newcastle.

L'Écosse cependant fut comprise dans la trève de trois ans conclue entre la France et l'Angleterre. Richard II résolut de se soustraire à l'asservissement dans lequel le tenaient les lords de l'opposition ; il convoqua un grand conseil extraordinaire. « Quel est mon âge ? demanda-t-il » au conseil. — Vingt-deux ans, lui dit-on avec au- » tant d'inquiétude que de surprise. — Eh bien ! je » suis en âge de gouverner mon royaume ; je n'ai plus » besoin de mes tuteurs : je vais les éloigner de mes con-

» seils, et je ferai mes efforts pour bien conduire mes » affaires. »

Il ordonna à Thomas Arundel, archevêque d'Yorck, de lui remettre le grand sceau, qu'il donna à Guillaume de Wickham, évêque de Winchester; le duc de Glocester, le comte de Warwick et les autres lords de l'opposition furent exclus du conseil; l'évêque d'Hereford perdit la place de trésorier, le comte d'Arundel celle de grand-amiral; le garde du sceau privé, les grands-officiers de l'état, ceux de la maison du roi et les juges furent tous remplacés. Une proclamation annonça aux Anglais que le roi venait de prendre les rênes du gouvernement, que la paix intérieure serait mieux maintenue, la justice mieux administrée, l'amnistie accordée dans le dernier parlement fidèlement observée, et le paiement du dernier subside suspendu.

(1389) Le duc de Glocester, vivement blessé de ces grands changements, ne dissimulait pas ce qu'il éprouvait; Richard était inquiet. Le duc de Lancastre, revenu de la Guyenne, réconcilia son frère avec le roi son neveu; le monarque reconnaissant le créa duc d'Aquitaine en plein parlement, et le duc de Glocester rentra avec lui dans le conseil.

Une sorte de scène dramatique fut ensuite jouée dans le parlement; l'évêque de Winchester remit le grand sceau; l'évêque de Saint-David, trésorier du royaume, les clefs de l'échiquier; les lords du conseil donnèrent leur démission; ils demandèrent ensuite si quelqu'un avait quelque reproche à leur faire: les communes *après un mûr examen*, disent les historiens, déclarèrent qu'elles étaient satisfaites de leur administration; et le roi leur rendit leurs places.

Les communes demandèrent et obtinrent, malgré l'opposition des archevêques, que les statuts promulgués sous les règnes d'Édouard Ier et d'Édouard III, contre

les entreprises de la cour de Rome sur l'autorité royale et la liberté de la nation, fussent ponctuellement exécutés; elles accordèrent un subside considérable sur les laines et sur les cuirs, d'autant plus abondants, à cette époque, que le royaume présentait un très-grand nombre de bruyères pour les troupeaux de brebis et de gras pâturages pour les bestiaux. Les pensions de mille francs accordées aux ducs d'Yorck et de Glocester furent confirmées pour eux et pour leurs héritiers. On résolut de corriger et d'annuler les actes contraires aux prérogatives de la couronne; les lords et les communes présentèrent au roi des adresses de remercîment, et l'harmonie fut d'autant mieux rétablie entre le roi et le parlement que le comte de Derby, fils du duc de Lancastre, et l'un des chefs les plus influents de l'opposition, était en Prusse, où il avait voulu aller combattre comme volontaire et où il se distinguait par de brillants exploits.

Les nouveaux ministres de Richard étaient, par leurs mœurs et leur capacité, bien différents des avides favoris qui avaient séduit et corrompu sa jeunesse, et l'essor qu'il donna à son goût pour les jeux et les exercices de l'ancienne chevalerie, bien loin de déplaire à la nation, contribua à lui faire obtenir la faveur des Anglais.

(1390) Il renouvela les tournois, les joutes et les fêtes chevaleresques qu'aimait son grand-père Édouard III; la reine paraissait se plaire autant que lui au milieu de ces réjouissances guerrières. On voyait les chevaliers tout armés s'avancer vers la lice, conduits jusques à la barrière avec des chaînes d'argent par les dames dont ils portaient les couleurs, et rivalisant ensuite de force et d'adresse au milieu d'une foule immense de spectateurs.

La terre, après deux ans de stérilité, avait produit d'abondantes moissons; ce fut au milieu d'une satisfaction générale que le parlement se réunit : il était content du

monarque; il accorda à Richard un dixième et un quinzième des revenus, pour subvenir aux dépenses d'un voyage que ce prince devait faire en France, d'après une invitation de Charles VI, et dans l'espoir d'y conclure une paix durable.

Mais on n'a pas assez remarqué ce qui se passa ensuite.

Les corporations des arts et métiers, si nuisibles aux progrès de l'industrie, à la prospérité publique et aux droits des citoyens dans les pays très-libres et civilisés, étaient encore nécessaires en Angleterre pour y diminuer et y détruire insensiblement les effets du servage, et cette oppression des classes inférieures si funeste au royaume. Mais il s'en fallait de beaucoup que, d'après l'état de la nation et les lois relatives aux élections des députés, la chambre des communes eût les dispositions populaires, l'esprit démocratique et cette communauté d'intérêt avec le plus grand nombre, si nécessaire pour former, avec l'autorité royale et le pouvoir aristocratique, cette admirable combinaison qui donne tant de stabilité au trône et tant de prospérité au peuple.

Les députés des villes et les chevaliers représentants des comtés, trop peu éclairés sur leurs véritables intérêts, entraînés par un faux patriotisme et ne se méfiant pas assez de l'envie qu'ils portaient, peut-être à leur insu, aux classes de la société sur lesquelles ils dominaient, mais dont ils étaient très-rapprochés, avaient une tendance bien plus aristocratique que les pairs du royaume. Séduits par un amour-propre mal entendu et ne voulant pas renoncer aux avantages qu'ils croyaient retirer du servage, ils ne craignaient pas d'aller jusques à la tyrannie envers ceux qui leur étaient soumis, et qu'ils ne voulaient pas voir s'échapper de leurs liens.

Les communes ou du moins les chevaliers des comtés imaginèrent donc de former contre les serfs des récla-

mations aussi absurdes qu'injustes, et dont le succès aurait été pour le royaume une des plus grandes calamités. Ils demandèrent qu'il ne fût plus permis d'admettre dans les communautés d'arts et métiers que les serfs ou *vassaux* qui auraient vécu un an et un jour dans ces corporations sans être réclamés; que les seigneurs de fiefs eussent le droit d'entrer dans les bourgs et d'y enlever les serfs qui se seraient soustraits à leur domination; que les serfs et les vassaux fussent incapables d'entrer dans les prélatures et les monastères; qu'ils ne pussent pas acheter des terres *en fief servant*; et enfin, assez aveuglés pour ne pas prévoir le ridicule dont ils allaient se couvrir et qu'une longue suite de siècles ne pourrait effacer, ils exigèrent que *les enfants des serfs ne pussent pas aller dans les écoles acquérir de l'instruction, et parvenir à sortir de la servitude au préjudice des droits et des honneurs des possesseurs de francs-fiefs*.

Les pairs du royaume, plus éclairés, plus justes, plus patriotes et plus politiques, rejetèrent toutes ces demandes, et, par cette manifestation éclatante de leurs principes, achevèrent de donner à leur puissance une base inébranlable, firent de plus en plus chérir du peuple leur autorité paternelle, et n'ajoutèrent pas peu de force à cette opinion nationale qui a résisté à tant de révolutions, et sans laquelle ils n'auraient pas pu, dans tant de circonstances, combattre avec succès pour les véritables prérogatives de la couronne (1391).

Après la fin de cette session si digne de mémoire et si honorable pour les pairs d'Angleterre, Richard résolut de partir pour la France. Les grandes corporations, les communautés du royaume et les monastères s'empressèrent de mettre à sa disposition les sommes nécessaires pour paraître sur le continent avec un éclat convenable à sa dignité suprême. Il s'arrêta néanmoins à Douvres,

où il séjourna jusques au moment où une trève fut conclue à la place d'un traité définitif (1392).

La session suivante du parlement britannique fut remarquable par un statut célèbre destiné à réprimer les entreprises de la cour de Rome.

Conformément à plusieurs bills récents, l'agent du pape avait juré d'être fidèle au roi et à sa couronne, de ne faire aucune démarche contraire à l'autorité royale et aux lois du royaume, de ne publier aucune lettre du pape sans l'avoir communiquée au conseil du monarque, et de ne faire sortir d'Angleterre ni argent ni vaisselle sans la permission de ce même conseil; on avait défendu de s'adresser à Rome pour obtenir un bénéfice, et le paiement du dixième imposé par le pape sur le clergé d'Angleterre avait été interdit.

Le pape n'en avait pas moins transféré, malgré eux, des évêques de la Grande-Bretagne à des siéges moins considérables que ceux dont ils étaient les pasteurs légitimes; il n'en avait pas moins donné les plus riches églises à ceux qui avaient payé les plus fortes sommes d'argent. Les communes se plaignirent avec force de ces usurpations si contraires aux droits du roi, aux libertés de l'Église anglicane, à la prospérité de l'état. Tous les membres du parlement déclarèrent qu'ils donneraient leur fortune et leur vie pour soutenir leur roi contre les bulles, mandats et autres *attentats* du pape contre la couronne et le royaume, et on promulgua le fameux statut dit *premunire* contre tous ceux qui obtiendraient ou solliciteraient des translations de bénéfices, des sentences d'excommunication, des bulles ou autres actes contraires aux droits royaux ou à ceux de la nation (1393).

L'année suivante on soumit au parlement le plan de paix définitive dont le duc de Lancastre et le duc de Glocester étaient convenus avec le duc de Berri et le duc

de Bourgogne (1394). Les chambres demandèrent que le roi d'Angleterre ne fût pas tenu à un hommage *lige* envers celui de France. « Il faut que dans l'article relatif » à l'hommage, ajoutèrent les chambres, on insère ces » mots : *Sauf la liberté de la personne du roi et de la* » *couronne d'Angleterre*. Richard et ses héritiers doi- » vent d'ailleurs conserver la faculté de faire valoir » leurs prétentions sur la couronne de France, si Char- » les manque aux conditions de la paix ; et on doit pren- » dre des mesures pour empêcher à l'avenir la confisca- » tion de la Guyenne. »

L'orateur des communes déclara qu'elles ne délibéreraient pas sur le traité avant que ces conditions fussent obtenues. Les ducs de Lancastre et de Glocester retournèrent en France avec la décision du parlement. Les conférences recommencèrent à Lenlingen; mais on ne put pas s'accorder sur la souveraineté de la Guyenne: on prolongea la trève pour cinq ans; et l'Écosse fut comprise dans la convention.

Constance de Castille, duchesse de Lancastre, et sa belle-fille Marie d'Hereford, comtesse de Derby, moururent pendant cette négociation ou peu de temps après; et l'Angleterre pleura la mort de la reine Anne de Bohême, que sa douceur, sa sensibilité et sa bienfaisance avaient fait surnommer la bonne reine : Richard fut pendant long-temps inconsolable de la mort de sa compagne.

Les anciens seigneurs irlandais ayant repris à main armée les grandes propriétés enlevées à leurs pères et données à des Anglais, Richard passa en Irlande avec le duc de Glocester, le comte de La Marche, époux de sa cousine Philippine, fille du duc de Clarence, le comte de Rutland, fils de son oncle le duc d'Yorck, le comte de Nottingham et une armée de trente mille hommes. Plusieurs des Irlandais insurgés se retirèrent au milieu

de leurs marais inaccessibles; les autres se soumirent; ils s'obligèrent par écrit à maintenir la paix; plusieurs *toparques* et O'Néal, qui se prétendait lord suzerain des autres princes d'Irlande, rendirent hommage au roi. Richard, suivant les conseils d'un habile politique, ne contesta pas à O'Néal l'espèce de pouvoir souverain qu'il voulut se réserver, invita tous les chefs à se rendre à Dublin, les y traita magnifiquement, reçut leurs plaintes dans un parlement qu'il y avait convoqué, leur accorda leurs demandes, éloigna les officiers qui les avaient opprimés, fit punir ceux qui les avaient insultés, leur donna des pensions, leur conféra l'ordre de la chevalerie, gagna leur affection, et ne négligea rien pour les engager à adopter le costume, les habitudes et les usages des Anglais. Quel plus grand succès il aurait obtenu dans un siècle plus civilisé en multipliant, le plus possible, les écoles, l'enseignement des arts et tous les moyens d'instruction dans cette Irlande dont un si grand nombre d'habitants étaient encore presque aussi sauvages que leurs vieilles forêts!

Pendant ces heureux résultats, le duc d'Yorck, régent d'Angleterre en l'absence du roi et du duc de Lancastre, qui était allé en Guyenne, assembla un parlement; les partisans de Wiclef, que l'on nommait *lollards*, étaient devenus nombreux et puissants: protégés par plusieurs seigneurs, ils parlaient, écrivaient et prêchaient avec force contre la religion établie, blâmaient publiquement la doctrine et les mœurs du clergé, et faisaient afficher leurs écrits accusateurs jusques aux portes des églises; plusieurs membres de la chambre des communes, qui partageaient leurs opinions, présentèrent au parlement une accusation formelle contre les prélats de la Grande-Bretagne. L'archevêque d'Yorck et l'évêque de Londres accoururent effrayés auprès du monarque; ils lui représentèrent les lollards comme les ennemis les plus dan-

gereux non seulement de la religion, mais encore de l'état. Richard, assez heureux depuis sa réforme pour ne recevoir de ses nouveaux ministres que de bons conseils, avait obtenu l'amour et l'estime des Anglais. Mais son esprit n'avait pas changé; il était toujours faible et jaloux: entraîné par l'archevêque d'Yorck et l'évêque de Londres, il trembla pour son autorité, quitta l'Irlande sans achever de consolider l'heureuse pacification qu'il devait à sa conduite prudente, douce, modérée, tolérante et généreuse, parut changer de caractère en changeant de conseiller, passa à l'intolérance la plus sévère, arriva à Londres plein de courroux, ordonna au chancelier d'Oxford de chasser de son université tous les fauteurs des lollards, et menaça de la mort tous les partisans de Wiclef qui persisteraient dans leurs erreurs. Avec quelle rapidité il allait perdre les fruits si heureux de la déférence qu'il avait eue pour des conseils dictés par la sagesse, et des principes qu'il avait paru adopter!

Peu de temps après, les conseillers du monarque s'occupèrent des sanglantes guerres civiles que la rivalité des oncles du roi ou de leurs fils pourrait faire naître si Richard venait à mourir sans enfants: Anne de Bohême ne lui en avait pas laissé; ils le pressèrent de se résoudre à un second mariage; il céda à leurs instances.

Ils jetèrent les yeux sur Isabelle, fille aînée du roi de France: des lords et des prélats furent envoyés en ambassade à Paris pour demander la main d'Isabelle; ils devaient aussi tâcher d'obtenir la main d'une jeune sœur de cette princesse pour un fils du duc d'Yorck, le comte de Rutland, qui était à la tête de l'ambassade, et pour lequel Richard avait une amitié des plus vives. La proposition du monarque anglais fut combattue par les ducs d'Orléans et de Berri; mais, accueillie favorablement par les ministres et soutenue avec énergie par le duc de Bourgogne, elle fut adoptée: il fut convenu que Richard

recevrait une dot de huit cent mille francs, qu'il renoncerait sans aucune réserve à toutes les prétentions qu'il pourrait avoir sur la couronne de France, non seulement à cause de ses droits héréditaires, mais encore à cause de son mariage; que la trève durerait vingt six ans, et que le roi de France soutiendrait le roi d'Angleterre contre les Anglais rebelles.

Le comte de Nottingham représenta le roi d'Angleterre dans la cérémonie des fiançailles; la jeune princesse prit le titre de reine, et Richard se prépara à venir en France recevoir sa main.

Il désirait vivement de se concerter avec Charles VI, le duc de Bourgogne et les ministres français, contre les entreprises du duc de Glocester, dont il redoutait l'ambition, le crédit dans le conseil et l'influence dans la nation: le duc s'était d'autant plus opposé à l'alliance de Richard avec le roi de France, dont il redoutait la puissante assistance, qu'il avait voulu marier sa fille avec le roi son neveu; il ne cessa de blâmer le mariage qui lui déplaisait, et, pour saisir avec promptitude les occasions de le rompre, il s'empressa de suivre Richard à Calais; il continua de parler si hautement contre le traité, que le duc de Bourgogne, venu auprès de Richard de la part de Charles VI, en témoigna de l'humeur et parut vouloir engager son neveu à ne plus consentir au mariage d'Isabelle. Richard n'osait rien terminer contre un avis de son oncle si fortement exprimé: il imagina de le gagner; il lui promit un présent de cinquante mille *nobles*, et le comté de Rochester avec un revenu de deux mille livres pour son fils. Glocester ne s'opposa plus au mariage ni à la convention.

Une entrevue eut lieu entre les deux monarques auprès de la route d'Ardres à Guines; la maladie de Charles VI lui laissait quelque repos; les deux rois sortirent des tentes magnifiques qu'on leur avait préparées, et s'avancè-

rent l'un vers l'autre; les ducs de Lancastre et de Glocester accompagnaient le roi de France, et les ducs de Berri et de Bourgogne celui d'Angleterre; quatre cents chevaliers formaient le cortége de chaque monarque; Charles et Richard se saluèrent avec affabilité; le monarque français prit Richard par la main, et le conduisit sous un riche pavillon; les princes et les principaux seigneurs de France et d'Angleterre y suivirent les deux rois. Charles et Richard s'entretinrent l'un avec l'autre; on apporta du vin et des épices; les ducs de Berri et de Bourgogne les présentèrent au roi de France, et les ducs de Lancastre et de Glocester au roi de la Grande-Bretagne. Les deux monarques se séparèrent en se témoignant beaucoup d'affection; Charles se retira à Ardres, et Richard à Guines.

Ils se réunirent de nouveau le lendemain dans la tente du roi de France. Charles y donna à Richard un repas splendide; les deux souverains étaient à la même table; le roi de France avait la droite; les monarques furent servis par les ducs de Berri, de Bourgogne et de Bourbon.

Dès que le banquet royal fut terminé, on amena la jeune reine qui n'avait encore que huit ans; Charles l'embrassa tendrement, la remit à Richard et reprit la route de Saint-Omer. Richard la confia aux duchesses d'Yorck et de Glocester. On se rendit à Calais; et dès le lendemain l'archevêque de Cantorbéry, primat d'Angleterre, y maria solennellement Richard et Isabelle.

Les Anglais s'étaient engagés depuis long-temps à remettre au duc de Bretagne le château et la ville de Brest, lorsque la France et l'Angleterre auraient adopté un traité de paix ou une très-longue trève; le duc réclama l'exécution de cet engagement. Richard crut devoir s'y conformer, et fit livrer à Montfort la ville et le château de Brest; cet ordre déplut aux Anglais. Richard, fidèle à ses promesses avec le duc de Bretagne, ne le fut pas

avec son oncle le duc de Glocester. Ses profusions s'accroissaient sans cesse; les désordres de sa cour se renouvelaient plus que jamais. La nation, qui lui avait pardonné les erreurs de sa grande jeunesse, qui avait rejeté ces malheurs publics sur d'indignes favoris, et s'était même attachée à lui lorsqu'elle l'avait vu suivre les conseils de ministres plus sages, reprit toutes ses méfiances et son ressentiment. Glocester, furieux d'avoir été trompé par son neveu, déclama plus fortement que jamais contre l'alliance avec la France. « La reddition de » Brest, disait-il sans cesse, est le présage de toutes » les pertes auxquelles les Anglais doivent s'attendre: » bientôt ils ne posséderont plus rien sur le conti- » nent. » Chaque jour ses discours et ceux de ses partisans fomentaient de plus en plus l'irritation du peuple; sa popularité devint immense avec d'autant plus de rapidité, que le duc de Lancastre vit la sienne s'évanouir par l'effet d'une faiblesse que la nation regarda comme trop indigne de lui. Une Catherine Swinford avait été gouvernante de ses filles; elle était parvenue à le séduire; il en avait eu quatre enfants illégitimes; et, entièrement subjugué par ses intrigues, il l'avait épousée, et avait obtenu du pape une bulle qui légitimait les quatre enfants qu'elle lui avait donnés. Les princes du sang furent vivement offensés d'une union aussi extraordinaire; les princesses ne pouvaient supporter l'idée de voir à leur tête une femme qui, pendant si long-temps, avait été connue comme une concubine; le duc ne put éviter des insultes et des affronts.

Glocester, ne redoutant plus de popularité supérieure ou égale à la sienne, reprit tous ses projets; il engagea de plus en plus dans son parti l'archevêque de Cantorbéry, le comte d'Arundel, frère de l'archevêque, et le comte de Warwick. Ses nombreux partisans firent entendre les plaintes les plus vives contre le caractère de

Richard, les folles dépenses de la cour et les taxes qui allaient devenir si pesantes qu'elles écraseraient la nation. Les citoyens de Londres et ceux de quelques villes voisines, animés par les discours des amis de Glocester, envoyèrent des députés au roi : leurs magistrats demandèrent une diminution des droits établis sur les marchandises. Le duc de Lancastre leur répondit au nom du monarque : « Les droits dont vous vous plaignez » n'ont été établis que du consentement de vos repré- » sentants, et particulièrement des députés des bonnes » villes du royaume. Craignez que Sa Majesté ne révo- » que les grâces qu'elle vous a accordées, si vous tenez » une conduite séditieuse. Les revenus de la couronne » sont très-diminués ; de grandes dépenses ont été né- » cessaires pour la guerre d'Irlande, le mariage du roi, » le couronnement de la reine, la défense des ports et » des frontières du royaume, l'entretien des garnisons » de la Guyenne et de Calais ; et néanmoins l'Angleterre » paie des taxes moins fortes qu'aucun autre pays de » l'Europe. » Cette réponse satisfit peu les esprits ; l'imprévoyante sécurité de Richard, son imprudence et sa légèreté les aigrirent bientôt encore plus : les subsides ne lui suffirent pas pour ses extravagances et celles de ses courtisans. Il demanda aux riches abbayes et aux villes les plus commerçantes des sommes considérables ; il ne réclama ces sommes que comme un emprunt qu'elles n'osèrent pas refuser ; mais aucune de ces villes ni de ces abbayes n'en espéra le remboursement.

Un ecclésiastique nommé Haxey, et membre de la chambre des communes, se plaignit du nombre excessif de prélats, de femmes et d'officiers inutiles que la cour entretenait, et proposa un bill pour la diminution des dépenses de la maison du roi. Richard regarda ce bill comme attentatoire à ses prérogatives, adressa un message aux communes, leur déclara qu'il était résolu

à soutenir ses droits contre tous ceux qui oseraient les attaquer; et leur demanda d'envoyer aux lords le bill et le nom de celui qui avait eu l'audace de le proposer. Les communes, intimidées et ne prévoyant pas quel abîme elles allaient creuser sous le trône, oublièrent leur dignité et celle de la nation qu'elles représentaient: elles s'humilièrent, disent les historiens anglais, de la manière la plus abjecte; elles adressèrent au monarque les excuses et les protestations les plus lâches. Les lords, honteux et irrécusables imitateurs des communes, condamnèrent Haxey au supplice des traîtres; l'archevêque de Cantorbéry et d'autres prélats demandèrent sa grâce au roi; ils le réclamèrent comme ecclésiastique. Richard ordonna qu'on le remît à l'archevêque: Haxey ne dut la vie qu'à sa qualité de membre du clergé (1397).

La nation fut indignée; Glocester en profita. Ses partisans répétaient sans ménagement que le roi était incapable de régner, que son amour pour les plaisirs, son indolence, sa faiblesse, sa légèreté et l'audace des ambitieux qui le maîtrisaient, déshonoraient la nation, compromettaient sa sûreté extérieure, la menaçaient des plus grands troubles. Richard, dans l'âme duquel les sentiments les plus opposés pouvaient se succéder avec tant de vitesse, conçut les plus vives alarmes: son frère utérin Jean Holland, comte d'Huntingdon, était ennemi déclaré de Glocester. Quels moyens n'employa-t-il pas pour augmenter les craintes de son frère et son ressentiment contre Glocester! Les ducs de Lancastre et d'Yorck firent, au contraire, tout ce qui dépendait d'eux pour dissiper ce ressentiment et ces craintes, et pour réconcilier le monarque avec son oncle. Richard, au lieu de céder à leurs instances, voulut les engager à se réunir à lui contre Glocester. Refusant avec indignation d'entrer dans aucun complot contre la vie de leur frère, ils se retirèrent dans leurs châteaux. Sir Thomas Piercy, frère du comte de

Northumberland, suivit leur exemple, se démit de la place de Steward de la maison du roi, et s'éloigna de la cour. Richard, entièrement livré à des conseillers ignorants et passionnés, ne voit plus son salut que dans la perte de son oncle : il devient tyran et perfide.

Glocester était à Pleshy; tout le peuple des environs aurait pris les armes pour le défendre. Richard imagine une trahison : il dissimule ses sentiments, ordonne une partie de chasse dans le comté d'Essex, se trouve auprès de Pleshy lorsque la nuit commence, et se rend auprès de son oncle. Le duc et la duchesse, ravis du grand changement dont la visite du monarque ne leur permet pas de douter, le reçoivent avec autant d'affection que de respect. « Mon oncle, dit Richard pendant » le souper, je voudrais vous consulter sur quelques » affaires importantes : accompagnez-moi ce soir à Londres, où j'ai convoqué un conseil pour demain matin. » Glocester n'a conçu aucun soupçon; il monte à cheval avec le roi, et n'est accompagné que d'un petit nombre de domestiques. On arrive auprès de la forêt d'Epping; Richard part au grand galop; des hommes armés se jettent sur Glocester, le saisissent, le conduisent jusques au rivage, le font monter sur un vaisseau, et, le vent étant favorable, arrivent à Calais peu de temps après le lever du soleil.

Les comtes d'Arundel et de Warwick, et plusieurs autres amis du duc sont arrêtés dans Londres; une proclamation royale annonce qu'on a découvert contre eux de nouvelles charges; un grand conseil de pairs du royaume est convoqué pour les juger; plusieurs pairs, favoris du roi, présentent un acte d'accusation contre les détenus; le comte de Rutland, le fils du duc d'Yorck, le neveu de Glocester, est à la tête des accusateurs. On donne aux accusés le délai nécessaire pour préparer leurs défenses; mais Richard, devenu lâche tyran, re-

doute les résultats d'une procédure régulière. Un juge des *plaids communs* se rend à Calais par ordre du monarque; il interroge Glocester. Vendu à Richard, il emploie d'indignes artifices pour irriter le caractère impatient du duc, le porter à des paroles inconvenantes, en arracher de prétendus aveux; ses efforts sont inutiles : l'interrogatoire de Glocester ne présente aucun indice de trahison. Cette détestable politique, qui a perdu tant de gouvernements, entre dans l'âme corrompue de Richard : son premier crime en entraîne un plus grand. Pour cacher sa perfidie, il devient plus coupable; il ordonne au gouverneur de Calais, le comte de Nottingham, l'un des accusateurs, de faire périr secrètement le frère de son père.

Le vil satellite se hâte d'obéir; quatre assassins vont trouver le duc, ils lui annoncent son sort : Glocester voit la mort sans effroi; il ne marque aucune émotion; on l'étouffe entre deux matelas, on dépouille son cadavre, on le place dans un lit et on répand froidement le bruit qu'il est mort pendant la nuit d'une attaque d'apoplexie.

La nouvelle de l'assassinat parcourt néanmoins avec rapidité toute l'Angleterre; le peuple, qui idolâtrait le duc, devient furieux; les ducs de Lancastre et d'Yorck ne respirent que vengeance; ils arrivent à Londres avec un corps de troupes; les Londonais les reçoivent avec empressement : la perte de Richard paraît assurée; mais le comte de Rutland, ce cousin du monarque qui avait tant d'empire sur Richard, et sur qui Richard avait tant d'empire, celui qui n'avait pas rougi de présenter un acte d'accusation contre son oncle, va trouver son père, le duc d'Yorck, et le duc de Lancastre; il use de toute son adresse; il peint avec force toutes les horreurs, tous les dangers, toutes les incertitudes d'une guerre civile. « Voulez-vous, dit-il à son père et à Lancastre, que le

» beau-père du monarque, le roi de France, vienne au » secours de son gendre, ainsi qu'il s'y est engagé, des- » cende en Angleterre avec une grande armée, et con- » quière le royaume au lieu de défendre le roi? Com- » bien Richard se repent de l'ordre funeste qui lui a » été arraché! combien sa douleur est profonde! mais » les malheurs dont vous le menacez ne rendront pas » la vie au malheureux Glocester; il vous conjure de » sacrifier tous vos ressentiments à la paix publique; » il vous offre de vous placer à la tête de ses conseils; » il ne gouvernera que d'après vos avis. »

Lancastre et Yorck se laissent persuader; ils déposent les armes et congédient leurs adhérents.

Le parlement s'assemble; Richard avait employé des sommes immenses pour en gagner les membres: on commence par déclarer que la *sainte église*, les lords spirituels et temporels, toutes les villes, tous les bourgs et toutes les communautés du royaume jouiront de toutes leurs libertés et de leurs franchises comme sous les ancêtres de Richard: les communes représentent que plusieurs jugements rendus par le parlement avaient été regardés comme nuls, parce que les membres du clergé n'avaient pas cru devoir y assister: on règle que les lords spirituels nommeront un procureur général pour agir en leur nom. Les archevêques et évêques choisissent sir Thomas Piercy pour leur procureur général; mais ensuite on annule un célèbre statut passé la onzième année du règne de Richard, comme obtenu par la violence, malgré la volonté du roi et contre les droits de sa couronne; on déclare traîtres ceux qui solliciteraient un acte semblable; on annule les grâces accordées au duc de Glocester, aux comtes d'Arundel et de Warwick. Les communes accusent Thomas Arundel, archevêque de Cantorbéry, de haute trahison, pour avoir donné des conseils ou favorisé des actes contraires à la

prérogative royale ; elles demandent que le roi fasse mettre l'archevêque en lieu de sûreté : Richard répond que, l'archevêque étant pair de France, il prendra l'avis de son conseil. Toujours perfide, il promet secrètement au primat que, s'il veut avouer les faits qu'on lui reproche, tout lui sera pardonné: l'archevêque reconnaît en présence du roi qu'il a été trompé; il implore la clémence du monarque : les pairs le déclarent coupable de haute trahison, le condamnent à un bannissement perpétuel, prescrivent la saisie de son temporel, ordonnent la confiscation de ses châteaux et de ses biens; l'archevêque reçoit l'ordre de sortir du royaume, et Richard, au lieu de lui accorder la grâce qu'il lui avait promise, sollicite du pape la déposition de Thomas Arundel, et obtient que le pontife de Rome donne l'archevêché de Cantorbéry à Roger Walden, trésorier et favori du monarque. On présente ensuite à la cour des pairs un bill contre le duc de Glocester, le comte d'Arundel, le comte de Warwick et Thomas Mortimer : on les accuse dans ce bill non seulement d'avoir fait partie de cette fameuse commission parlementaire établie dans la dixième année du règne de Richard, et qui était si odieuse aux favoris du monarque, mais encore d'avoir pris les armes contre le souverain, d'avoir fait mettre à mort plusieurs fidèles sujets du roi, d'avoir voulu faire déposer Richard, et de n'avoir renoncé à leur projet que d'après les remontrances du comte de Derby et du comte de Nottingham. On ne conçoit pas comment le duc de Lancastre put consentir à remplir les fonctions de grand sénéchal dans une affaire dirigée contre la mémoire de feu son frère : on ordonne la lecture de l'interrogatoire que le juge des plaids communs avait fait subir à Glocester ; on n'y trouve aucune preuve de trahison ; mais par un de ces résultats incompréhensibles de la passion aveugle, de la corrup-

tion, de la crainte et de la lâcheté dont on ne voit que trop d'exemples dans les discordes civiles, le parlement d'Angleterre, dégradant sa dignité, abandonnant sa puissance, renversant ainsi le rempart du trône, poussant vers sa perte le monarque auquel il obéit en esclave, déclare traître au roi, à la patrie, un prince que le roi a trahi et fait assassiner; on flétrit la mémoire de Glocester; on confisque ses biens.

On amène à la barre le comte d'Arundel et le comte de Warwick: Arundel invoque le pardon général accordé par le roi et confirmé par le parlement; mais, par la plus absurde politique, par l'acte rétroactif le plus injuste, par la plus vile obéissance, le parlement venait de révoquer ce pardon. Arundel est condamné à être pendu, à être coupé par quartiers, à perdre tous ses biens. Le comte de Warwick implore la clémence du roi: il subit la même condamnation que d'Arundel. Thomas Mortimer s'était réfugié en Irlande, au milieu des montagnes et des pays révoltés: Richard veut affecter de l'indulgence: il ordonne que d'Arundel ne sera que décapité et que Warwick sera emprisonné dans l'île de Man: il achève de déshonorer ceux qui viennent de servir sa vengeance; il publie, pour ainsi dire, le prix de leurs consciences; il nomme le comte de Derby duc d'Hereford, le comte de Rutland duc d'Albemarle, Thomas Holland duc de Sussex, le comte de Nottingham duc de Norfolk: il distribue des comtés à plusieurs autres lords.

Ce parlement si vil est effrayé cependant par un sentiment secret; ses actes lui paraissent peu durables; il cherche ce qui peut leur donner quelque force: les lords spirituels et temporels et les chevaliers des comtés se rendent en pompe dans l'église de Westminster; ils se réunissent devant la châsse de saint Édouard; ils jurent de maintenir les statuts, les ordonnances, les jugements

qu'ils viennent de publier. « Ils ne souffriront jamais, » disent-ils, qu'ils soient annulés. » Le roi lui-même s'avance à leur tête vers le grand autel : les prélats prononcent l'excommunication la plus forte contre tous ceux qui, publiquement ou secrètement, s'opposeront à l'exécution de ces actes, sauf les prérogatives royales.

Vaines précautions! vain appareil! vain serment! vaine profanation de rites sacrés! une puissance secrète, la plus forte de toutes, le vœu de la nation repousse ces serments et ces actes; la haine publique s'attache à tous les membres de ce funeste parlement, et le ressentiment des Anglais va s'accroître encore.

L'échafaud d'Arundel s'élève dans l'enceinte de la Tour; la hache va le frapper : il montre une constance héroïque. Le roi veut voir tomber sa tête; il ne déguise pas, suivant les historiens anglais, son plaisir inhumain. Arundel distingue son gendre, le comte de Nottingham, à côté du roi. « Vous auriez mieux fait, lui dit-il avec » calme, de vous absenter : vous semblez triompher » de ma mort; un jour viendra peut-être où votre mal- » heur sera aussi un triomphe pour vos ennemis. »

Arundel avait combattu avec gloire contre les ennemis de l'Angleterre; il avait soutenu les libertés publiques; le peuple le chérissait : sa mort le fit regarder comme un martyr; l'affection qu'on avait pour lui devint une vénération religieuse; on répandit le bruit qu'un miracle s'était opéré : sa tête s'était réunie au corps dont on venait de la séparer; on allait à son tombeau en pèlerinage. Richard conçut une terreur profonde; il voulut détromper la multitude : il fit exhumer le corps d'Arundel; on exposa aux yeux du public ce cadavre auquel la tête n'était pas réunie; mais l'impression était trop forte; elle résista aux efforts de Richard; l'opinion de la multitude ne changea pas, les pèlerinages continuèrent. Richard ordonna qu'on ôtât les armes du comte

de dessus sa tombe, et qu'on changeât une partie du pavé de l'église, pour qu'on ne pût pas reconnaître l'endroit où on l'avait enterré; le tombeau disparut, mais la terreur resta dans l'âme du tyran: pendant longtemps, ni le jour ni la nuit, il ne put trouver de repos.

(1398) Le parlement s'assembla de nouveau; il se réunit à Shrewsbury; il n'avait pas assez marqué sa servitude; on déclara que les réponses faites par les juges réunis à Nottingham, et qu'on avait regardées comme si contraires aux libertés de la nation, étaient bonnes et conformes aux lois; les juges assurèrent que, si les mêmes questions leur étaient adressées, ils donneraient les mêmes réponses, et on annula les procédures faites contre les auteurs de ces fameuses réponses de Nottingham; on cassa tous les jugements, tous les statuts, toutes les ordonnances rendus dans le parlement de la onzième année de Richard II. On alla bien plus loin encore; on déclara *nul* le parlement tenu dans cette même onzième année.

Ce fut après cet acte si extraordinaire que les membres du parlement rendirent au roi des sommes bien plus fortes que celles que leur corruption avait coûté; ils accordèrent un subside plus considérable qu'aucun de ceux qu'avait obtenus Édouard III, le grand-père de Richard.

Mais bientôt ce parlement si servile passa toutes les bornes, faussa tous ses serments, consacra la tyrannie et acheva de rendre inévitables les plus grandes calamités; on enregistra un pardon général, en exceptant de l'amnistie cinquante personnes que le monarque pourrait désigner lorsqu'il le jugerait convenable: aucun Anglais ne fut sûr de conserver sa tête. Le parlement, comme s'il avait ensuite désespéré de rassembler plus de tempêtes sur la malheureuse Angleterre, se détruisit en quelque sorte lui-même; il revêtit de toute

son autorité un comité composé du roi, de douze pairs et de six membres de la chambre des communes.

Le premier acte de ce comité despotique fut le jugement du duc de Norfolk : le duc d'Hereford, le fils du duc de Lancastre, le regardait comme un rival dangereux; il n'avait pas oublié que Norfolk avait été le principal instrument du crime de Richard, du meurtre de Glocester; il l'accusa d'avoir tenu des discours séditieux dans une conversation particulière. L'accusé parut à la barre : on ne trouva pas de preuves suffisantes; on ordonna le duel judiciaire. Les historiens ont raconté avec soin les circonstances de ce combat, un des derniers où, conformément aux usages de l'ancienne chevalerie, on ait voilé la statue de la justice et remis au hasard le glaive de la loi.

Le roi nomma pour ce duel le duc d'Albemarle, grand connétable, et le duc de Surrey, grand maréchal. Hereford, comme accusateur, avait fait le défi: il parut le premier, monté sur un coursier blanc magnifiquement caparaçonné; il était armé de toutes pièces et faisait briller son épée. « Qui êtes-vous? lui demanda le grand maréchal.—Henri de Lancastre, duc d'Hereford, répondit le prince, et je me présente conformément à mon devoir contre Thomas Mowbray, duc de Norfolk, que je déclare faux, traître à Dieu, au roi et à moi.— Jurez que votre querelle est juste. » Hereford prête le serment, obtient la permission d'entrer dans la lice, met son épée dans le fourreau, ôte son casque, fait un signe de croix sur son front, prend sa lance, passe la bannière, met pied à terre et s'assied à l'extrémité de la lice sur une chaise de velours vert.

Le roi arrive accompagné de plusieurs pairs du royaume; il est suivi d'un pompeux cortége; il s'assied sur son fauteuil d'état. Dix mille hommes d'armes entourent le camp; le duc de Norfolk se présente monté sur un

cheval barbe ; la cotte d'armes de velours cramoisi qui brille sur sa cuirasse est parsemée de lions d'argent et de meuriers. Le grand connétable et le grand maréchal reçoivent son serment ; il entre dans la lice, crie à haute voix, *Dieu protègera mon droit ;* met pied à terre et se place sur une chaise de velours cramoisi à l'extrémité de la lice opposée à celle où est le fils de Lancastre. Le grand maréchal mesure les lances des deux rivaux : « Préparez-» vous au combat, » leur crie le roi d'armes. Ils montent à cheval, baissent la visière de leurs casques, entendent le signal que donnent les trompettes, s'élancent l'un contre l'autre; mais à l'instant le roi donne un ordre; les hérauts se jettent entre les combattants, on leur ôte leurs lances : le roi tient conseil, et le roi d'armes fait entendre la proclamation suivante : « L'appelant et l'ap-» pelé ont assez prouvé leur courage. Le roi veut préve-» nir l'effusion du sang chrétien ; il ordonne de l'avis de » son conseil, et du *comité du parlement*, que le » duc d'Hereford sortira du royaume, et restera en exil » pendant dix ans, sous peine de mort; le duc de Nor-» folk, n'ayant pas pu se justifier de l'imputation des » discours séditieux tenus contre sa majesté, est banni » pour sa vie ; ses revenus seront séquestrés jusques au » moment où le roi sera remboursé de toutes les som-» mes détournées par le duc, sous prétexte de payer la » garnison de Calais. Que personne n'ait l'audace d'in-» tercéder auprès du roi en faveur du duc d'Hereford » ou du duc de Norfolk ; on encourrait l'indignation de » sa majesté. Les deux exilés jureront de ne rencontrer » jamais volontairement Thomas Arundel, dernier ar-» chevêque de Cantorbéry. »

Quel présage funeste que cette sentence !

Richard avait saisi avec joie une occasion d'éloigner d'Angleterre un complice dont il redoutait l'audace, l'ambition et les révélations, et un prince qui lui avait

rendu de trop grands services pour qu'il ne fût pas secrètement effrayé d'une influence assez grande pour le sauver, et par conséquent pour le perdre. L'esprit du duc de Lancastre s'affaiblissait de plus en plus; il n'opposa aucun obstacle à la perte de sa famille.

Le duc de Norfolk, accablé de chagrin, se retira en Allemagne, et de là à Venise, où, poursuivi par l'ombre sanglante de Glocester, il mourut bientôt de douleur et d'effroi.

D'Hereford, comme soutenu par un pressentiment secret, supporta sa condamnation sans se plaindre, prit congé du roi, lui témoigna un respect dont Richard fut touché, vit le temps de son exil réduit à six ans, et partit pour Paris.

Il était près d'y épouser la cousine-germaine de Charles VI, la fille unique du duc de Berri; mais Richard, qui éprouvait toutes les défiances et toutes les terreurs des tyrans, craignit les suites de ce mariage. Le comte de Salisbury alla de sa part à la cour de France; il accusa d'Hereford de trahisons secrètes; il assura que Richard ne permettrait jamais à son cousin de retourner en Angleterre. Les princes du sang de France refusèrent à d'Hereford la main de la princesse; ils n'en dissimulèrent pas les raisons à ce prince: il cacha son profond ressentiment; mais le désir de la vengeance entra plus avant dans son cœur; il porta ses pensées jusqu'à renverser Richard de son trône, et à s'y asseoir à sa place. Calme, réfléchi, pénétrant, mais réservé, célèbre par sa valeur, adoré des soldats, chéri du peuple, possédant une fortune immense, comptant parmi ses alliés les lords les plus puissants, premier prince du sang d'Angleterre, il allait être un ennemi d'autant plus redoutable pour le faible Richard que les Anglais, regardant son exil comme une offense envers la nation, réclamaient hautement son retour.

Son père vint à mourir : son absence ne devait pas l'empêcher de succéder aux titres et aux biens du duc de Lancastre. Le roi, après la sentence prononcée contre lui, avait reconnu, par des lettres patentes, le droit qu'il avait d'agir par le ministère d'un procureur pendant qu'il serait hors du royaume, et de faire prendre possession en son nom de toutes les terres dont il pourrait hériter. Richard néanmoins, craignant le surcroît de puissance qu'allait donner à d'Hereford l'accroissement de ses richesses, et cédant avec une imprudence inconcevable à son extrême avidité, imagina de s'emparer des nombreux domaines du duc de Lancastre. Le comité parlementaire, cette ombre ridicule du parlement de la Grande-Bretagne, annula les lettres patentes accordées à Hereford, ordonna la saisie de la succession de Lancastre au profit du roi, et condamna au supplice des traîtres le procureur du duc d'Hereford.

(1399) Dès ce moment se déroule avec rapidité la plus horrible tyrannie. Richard, livré à la profusion la plus effrénée, ne se contente pas des immenses subsides accordés par le parlement corrompu que l'Angleterre a voué à l'infamie; il exige des *dons* considérables des Anglais les plus riches ; il fait accuser de haute trahison dix-sept comtés pour avoir pris le parti du duc de Glocester et des lords de l'opposition ; il déclare ne reconnaître en leur faveur aucune amnistie ; il en menace les habitants de les dépouiller de leurs biens, et de leur ôter la vie comme à des ennemis publics ; il les contraint à racheter leurs biens et vies par des sommes si excessives qu'il les réduit à la misère la plus déplorable ; il oblige les shérifs des comtés de jurer qu'ils obéiront à ses ordres, quelque contraires qu'ils puissent être aux lois ; et cependant les garnisons du continent sont négligées, les comtés septentrionaux ravagés par les Écossais, les Irlandais plus impatients que jamais du joug de l'Angleterre,

les mesures protectrices du commerce de la nation abandonnées, la dignité et la sûreté du royaume compromises, et tous les ordres du gouvernement dictés par cet esprit d'extravagance et de vertige qui annonce la destruction des couronnes.

Les Anglais ne peuvent plus supporter tant de honte et de maux; ils se tournent vers le nouveau duc de Lancastre; ils ne voient que lui qui puisse briser leurs fers. Un nombre immense de mécontents le pressent de repasser en Angleterre; ils lui promettent une armée; ils sont prêts à sacrifier tous leurs biens, à répandre tout leur sang pour la cause qu'ils le conjurent de défendre; il reçoit d'abord leurs prières avec une sorte de méfiance. Mais les instances se renouvellent et se multiplient: l'ancien archevêque de Cantorbéry se déguise en moine, va le trouver, lui montre toute la nation prête à se soulever, lui promet l'adhésion des prélats. Lancastre n'hésite plus; il promet d'aller délivrer sa patrie de la tyrannie qui l'opprime.

Feu le duc de Clarence, l'aîné des oncles de Richard, avait épousé Yolande de Visconti: il n'en avait eu qu'une fille nommée Philippine, héritière de ses droits à la couronne, et qu'il avait donnée en mariage à Edmond Mortimer, comte de La Marche. Ce comte, lieutenant-général en Irlande, est tué dans une escarmouche. Richard rassemble une armée pour venger la mort du mari de sa cousine-germaine: les moyens oppressifs et tyranniques qu'il prend pour faire payer d'avance les dépenses de cette expédition échauffent encore plus vivement les esprits; il nomme le duc d'Yorck régent du royaume pour le temps de son absence, part pour Bristol, où il veut s'embarquer, et mène avec lui son cousin le duc d'Albemarle, fils du duc d'Yorck, et les fils de Lancastre et de Glocester, qu'il a retenus comme otages.

Il ordonne au comte de Northumberland de le joindre

avec le plus de troupes qu'il pourra réunir. Le comte répond qu'il ne peut quitter les contrées voisines de l'Écosse, continuellement attaquées ou menacées : le roi le proclame traître, et veut qu'on saisisse ses biens; le comte se déclare en insurrection contre Richard.

Ce prince, ajoutant toujours une imprudence à une imprudence, passe en Irlande; le duc de Lancastre se rend à Nantes, achète trois petits vaisseaux, s'embarque avec l'ancien archevêque de Cantorbéry, le nouveau comte d'Arundel, neveu de l'archevêque, et plusieurs autres seigneurs, descend dans le comté d'Yorck, et dit qu'il vient réclamer l'héritage de son père.

Le comte de Northumberland, son fils Hotspur, le comte de Westmoreland et plusieurs autres lords embrassent sa cause; le duc d'Yorck ordonne que les vassaux militaires de la couronne se réunissent à Saint-Albans. La plus grande partie de ces vassaux refuse de servir contre un prince du sang, banni et dépouillé de son héritage aussi injustement. Plusieurs autres vassaux se retirent en voyant arriver quatre ministres du roi qu'on détestait comme des *monstres d'iniquité et de corruption*, et qui, aussi dignes de mépris que de haine, prennent la fuite, et courent à Bristol. Le duc d'Yorck désespère de résister à Lancastre, et brise son bâton de commandement. Presque tous les lords et les chevaliers se déclarent ouvertement, ou du moins en secret, pour Lancastre; soixante mille combattants sont bientôt réunis autour de lui. Tous les comtés l'accueillent avec joie; il est reçu en triomphe dans Londres. Et tel a été presque toujours l'effet magique de la présence de celui qu'on regarde comme un libérateur sur les peuples blessés dans leurs plus chers intérêts.

Lancastre, habile à profiter de ses succès, marche vers Bristol; il apprend que son oncle le duc d'Yorck a

rassemblé un corps de troupes dans le comté de Glocester; il l'invite à une conférence, et l'engage à se réunir à lui.

Dans toutes les contrées qu'ils traversent on court au-devant d'eux; toutes les places ouvrent leurs portes; ils parviennent sous les murs du château de Bristol : la garnison est commandée par trois de ces ministres abhorrés qui ont abandonné le duc d'Yorck à Saint-Albans, le comte de Wiltshire, sir Jean Bussy et sir Henri Green. Le quatrième de ces ministres si haïs, sir Guillaume Bagot, s'était sauvé en Irlande.

Lancastre donne assaut sur assaut; les assiégés sont forcés de se rendre à discrétion : le peuple demande à grands cris les têtes des trois ministres; elles tombent sans jugement, et Lancastre ternit sa victoire.

Richard apprend avec effroi la révolution qui s'opère en Angleterre; le comte de Salisbury rassemble dans le pays de Galles une armée de quarante mille hommes. Richard devait se mettre à leur tête : on l'attend en vain pendant plusieurs jours. L'armée croit qu'il a éprouvé un grand désastre; elle se débande, et chaque soldat rentre dans ses foyers.

Le roi cependant avait fait renfermer dans le château de Trim les enfants de Lancastre et de Glocester, avait débarqué au havre de Milford, et s'était avancé avec son armée jusqu'à Caermarthen; il y apprend toutes ses infortunes; il montre toute sa faiblesse; le plus grand découragement s'empare de son âme. En vain les guerriers qui l'entourent le conjurent-ils de ne pas désespérer de la fortune, en vain veulent-ils répandre pour lui jusqu'à la dernière goutte de leur sang; il ne peut lutter contre le malheur; et comment oserait-il livrer bataille à Lancastre, qui compte sous ses bannières tant d'officiers expérimentés et cent mille soldats?

On lui propose de se retirer à Bordeaux; mais il pré-

fère l'avis de son frère utérin et de son favori Jean Holland, duc d'Exeter. Il abandonne pendant la nuit son armée, et s'enfuit au château de Conway; à peine a-t-on appris le départ de Richard que le lord Thomas Piercy, Steward de la maison du roi, se croit dégagé de ses serments, rompt publiquement son bâton, et va joindre son frère le comte de Northumberland auprès du duc de Lancastre. Le duc d'Albemarle, connétable d'Angleterre, se rend auprès de son père le duc d'Yorck. Lancastre reçoit les hommages des habitants de Ross, d'Hereford, de Leymster, de Ludlow, de Shrewsbury, de Chester : il envoie des ordres en Irlande pour qu'on mette en liberté son fils et celui de Glocester. Le gouverneur du château de Trim n'ose pas lui désobéir : les deux princes s'embarquent, une tempête s'élève, le vaisseau qui porte le fils de Glocester est englouti dans les flots; mais le fils de Lancastre arrive à Chester, où il trouve son père.

Richard, renfermé dans Conway, est en proie à cette terreur qu'il a tant de fois inspirée; son frère le duc d'Exeter, et le duc de Surrey vont, de sa part, trouver à Chester le duc de Lancastre; on les retient prisonniers, et Lancastre, déshonorant ses succès, va employer contre Richard de ces noires perfidies auxquelles ce monarque et ses conseillers n'avaient eu que trop souvent recours. Richard pouvait sortir du château de Conway, et s'échapper par mer; cette fuite aurait pu déconcerter les projets de Lancastre. Le duc se laisse aller aux conseils du comte de Northumberland et d'Arundel, archevêque de Cantorbéry. Northumberland s'avance jusque sur le bord de la rivière qui porte le même nom que le château; il envoie demander un sauf-conduit à Richard; il se présente devant lui. « Sire, lui dit-il, voici ce que » désire le duc de Lancastre : qu'un parlement convoqué » par votre majesté annule la sentence de bannissement

» prononcée contre lui, et le rétablisse dans tous ses » biens, que le duc d'Exeter, le duc de Surrey, le » comte de Salisbury, l'évêque de Carlisle et tous ceux » qui ont pris part à la mort du duc de Glocester soient » appelés en justice, et votre majesté recouvrera toutes » les prérogatives de la dignité royale : le duc de Lancastre l'a juré sur le corps de Jésus-Christ, et je suis » prêt à suivre son exemple. »

Richard se méfie de la sincérité de Northumberland ; mais le comte de Salisbury, l'évêque de Carlisle et plusieurs autres courtisans qui craignaient des conditions bien plus dures encore, le pressent de recevoir le serment de l'envoyé de Lancastre. Le comte de Northumberland prête ce serment terrible. « Allez m'attendre, » lui dit le roi, au château de Flint ; je vais vous y suivre ; j'y serai plus près de mon cousin le duc de » Lancastre : j'y confirmerai notre accommodement. » Le comte part ; le roi arrive dans un endroit de la route bordé de rochers ; une troupe nombreuse, placée en embuscade par le comte, se jette sur Richard et sa suite, et les fait prisonniers. « Qu'on me ramène à Conway, » s'écrie le malheureux monarque. Mais le comte de Northumberland, saisissant la bride de son cheval, « C'est » au duc de Lancastre que je dois vous conduire, » lui dit-il. Richard invoque cette justice éternelle qu'on a si souvent réclamée en vain auprès de lui. « Le Dieu par » lequel vous venez de jurer, s'écrie-t-il, vous rendra » justice au jour du jugement. » Le comte ne répond rien, et l'entraîne au château de Flint ; Richard y reste prisonnier avec le comte de Salisbury et l'évêque de Carlisle, au milieu des plus vives alarmes.

Lancastre s'approche du château à la tête de son armée : le duc d'Albemarle, l'archevêque de Cantorbéry et le lord Thomas Piercy vont prévenir le roi de son arrivée : Richard sort au-devant d'eux ; ils se mettent à

genoux dès qu'ils sont près du monarque, se relèvent, confèrent avec lui, et retournent vers Lancastre.

Le roi se met à table avec le comte de Northumberland et l'évêque de Carlisle : plusieurs chevaliers ou écuyers de Lancastre entrent dans l'appartement, font entendre d'effrayantes menaces, et redoublent la terreur de Richard et de sa suite.

Peu de temps après, Lancastre arrive armé de toutes pièces : le roi descend de la tour avec l'évêque de Carlisle et le comte de Salisbury. Le duc se découvre, s'incline trois fois profondément, « Monseigneur et roi, » dit-il, je suis venu en Angleterre plus tôt que vous ne » me l'aviez dit, parce que votre peuple prétend que » depuis vingt-deux ans vous le gouvernez avec rigueur » et indiscrétion, ce qui le rend très-mal satisfait de vo- » tre conduite. Mais, s'il plaît à Dieu, j'espère que vous » le gouvernerez mieux à l'avenir. » *Beau cousin*, lui répond le roi, *puisque cela vous fait plaisir, cela m'en fait aussi.*

Le duc s'entretient un moment avec l'évêque de Carlisle, fait dire au comte de Salisbury que, puisqu'il a dédaigné de lui parler à Paris, il le traitera avec le même mépris, et ordonne qu'on amène les chevaux du roi.

Richard monte à cheval avec Salisbury : on les conduit à Chester; ils entrent au château au milieu d'un grand bruit de trompettes et des risées de la multitude, et on les loge dans la grande tour, où ils trouvent le frère utérin du roi, le duc d'Exeter.

Lancastre n'a plus besoin de toutes ses troupes, ne garde avec lui que trente mille hommes, congédie les autres, et part pour la capitale avec son prisonnier.

Richard tente de s'échapper à Lichtfield : on le garde avec plus de soin. Un grand nombre de chevaliers et d'écuyers sortent de Londres, et demandent au duc la

tête de Richard et de ceux qu'on a pris avec lui. « Une » telle conduite, dit Lancastre, me couvrirait d'une » honte éternelle; un parlement libre jugera les cri- » minels. » Toutes les corporations de la capitale sortent au-devant du duc en habits de cérémonie; il entre dans la ville au milieu d'acclamations universelles; il ordonne qu'on conduise Richard à la Tour, va à l'église de Saint-Paul, se met à genoux devant le tombeau de son père, l'arrose de ses larmes, se retire dans le palais de l'évêque, va loger ensuite dans la maison des chevaliers de Saint-Jean, se trouve après quarante-cinq jours le maître de l'Angleterre sans avoir rencontré d'autre obstacle que la garnison de Bristol, et convoque un parlement au nom du roi Richard.

Ce fut la veille de l'ouverture de ce parlement que Richard, n'entrevoyant aucun espoir de recouvrer son pouvoir ni même de forcer Lancastre à lui rendre la liberté, se détermina à déposer la couronne. Il lut lui-même à haute voix, en présence du duc, de l'archevêque d'Yorck, de l'évêque d'Hereford, du comte de Northumberland, du comte de Westmoreland, de plusieurs autres lords spirituels ou temporels, un acte rédigé en latin et en anglais, par lequel il déchargeait tous ses sujets de la fidélité qu'ils lui avaient jurée, renonçait à la dignité royale, à la couronne, à la domination et au gouvernement qu'il se reconnaissait incapable de garder, et promettait de ne jamais rétracter son abdication. Il signa ensuite cet acte solennel, chargea l'archevêque et l'évêque d'Hereford de le porter au parlement, de lui notifier sa renonciation, et de lui déclarer combien il désirait que son cousin le duc de Lancastre fût choisi pour son successeur; se tournant alors vers le duc, il tira de son doigt l'anneau qui lui servait de cachet, et le lui remit comme un témoignage particulier de son vœu.

L'archevêque d'Yorck et l'évêque d'Hereford présentèrent au parlement l'acte d'abdication, et lui déclarèrent publiquement les intentions de Richard. Les deux chambres non seulement admirent l'acte à l'unanimité, mais encore voulurent le déposer formellement.

On dressa en conséquence un acte d'accusation contre Richard, et quel sujet de graves et importantes méditations que les principaux articles de cet acte que nous croyons devoir rapporter d'après les historiens anglais les plus accrédités!

« Richard a, sans jugement ni discrétion, prodigué les » revenus de la couronne, et confié l'administration à » des sujets sans capacité ni intégrité, qui ont opprimé » le peuple par des exactions intolérables.

» Il a fait punir comme traîtres les commissaires » que le parlement avait établis pour réformer les abus.

» Il a extorqué des juges une approbation d'opi- » nions contraires aux lois.

» Son oncle, le duc de Glocester, a été tué par ses » ordres, quoiqu'il eût juré sur le Saint-Sacrement » de lui pardonner ses prétendues offenses.

» Il a extorqué des amendes excessives de différents » comtés, sous le prétexte de crimes effacés par une » amnistie générale.

» Il a refusé de communiquer les affaires publiques » aux commissaires nommés en parlement pour sur- » veiller l'administration.

» Il a défendu, sous peine de mort, de solliciter en » faveur du duc d'Hereford, maintenant duc de Lan- » castre.

» Il a fait venir des bulles de la cour de Rome pour » donner plus de force à des actes du parlement des- » tinés à confirmer sa conduite despotique.

» Il a banni le duc d'Hereford contre les lois et la » justice.

» Il a révoqué, contre la justice et les lois du pays, » les lettres patentes qu'il lui avait accordées.

» Il a privé plusieurs shérifs de leurs offices contre » les lois du royaume.

» Il a extorqué de fortes sommes sous prétexte d'em- » prunt.

» Il a établi des impôts de sa seule autorité.

» Il a dit plusieurs fois que les lois du pays résidaient » en sa personne, et ne dépendaient que de son bon » plaisir.

» Il a privé arbitrairement un grand nombre d'An- » glais de leurs biens et de leurs vies.

» Il a extorqué un acte du parlement portant qu'au- » cun statut ne pourrait préjudicier à sa prérogative, » et, en vertu de cet acte, il a expliqué les statuts des » parlements suivant son caprice et contre l'intention » des législateurs.

» Il a permis aux shérifs de rester plus d'un an » dans leurs places contre les lois et les coutumes du » royaume.

» Il a, de sa seule autorité, annulé l'élection des mem- » bres du parlement, et les a remplacés.

» Il a imposé de nouveaux serments aux shérifs; il » leur a ordonné de faire arrêter toutes les personnes » qui se plaindraient de l'administration, et de les rete- » nir en prison jusques au moment où il aurait déclaré » sa volonté à leur égard.

» Il a forcé les habitants de seize comtés à se recon- » naître traîtres et à acheter leur grâce par de grosses » sommes.

» Il a extorqué de l'argent, des voitures, des che- » vaux et des provisions de plusieurs abbés et des » prieurs de plusieurs couvents.

» Il a dans les conseils empêché les lords, par ses

» reproches, ses réprimandes et ses menaces, d'énon-
» cer leur opinion sur l'état de la nation.

» Il a fait passer en Irlande les archives du royaume
» et les joyaux de la couronne.

» Dans ses négociations avec les princes étrangers et
» dans ses contrats avec ses sujets, il a usé de tant de
» dissimulation et employé tant d'équivoques fraudu-
» leuses que personne n'a pu compter sur ses promes-
» ses ni sur ses protestations.

» Il a dit fréquemment que les fortunes et les vies
» de ses sujets étaient à sa disposition.

» Violant directement la grande charte, il a souvent
» substitué des lois militaires à des lois civiles.

» Sous le prétexte de la légitimité du duel, il a fait
» défier des hommes vieux et infirmes par des person-
» nes jeunes et vigoureuses, et condamné ceux qui re-
» fusaient le défi.

» Il a exigé d'un grand nombre de ses sujets des ser-
» ments conçus en termes vagues, qu'il a ensuite in-
» terprétés à leur ruine.

» Il a voulu qu'on scellât du sceau particulier des
» défenses auxquelles le chancelier avait refusé d'appo-
» ser le grand sceau du royaume, parce qu'elles étaient
» contraires aux lois.

» Il a détruit la liberté du parlement, en faisant en-
» vironner d'hommes armés le lieu de l'assemblée des
» chambres.

» Ses conseils artificieux ont engagé à s'éloigner Tho-
» mas Arundel, archevêque de Cantorbéry, primat d'An-
» gleterre, son père spirituel, et il l'a ensuite injuste-
» ment et arbitrairement banni.

» Une clause de son testament porte que son or
» n'appartiendra à son successeur qu'à condition qu'il
» ratifiera des lois, des statuts, des ordonnances et des
» jugements erronés, injustes, contraires à la raison

» comme à la loi, et qu'il détruira ainsi la liberté des » futurs parlements. »

Il est difficile d'imaginer des actes de tyrannie qui ne soient pas compris dans cette grande accusation; et combien de malheurs auraient été épargnés à l'Angleterre si les progrès de la civilisation avaient été assez grands et les principes des lois politiques assez connus pour qu'on eût adopté ces salutaires garanties de la sûreté des trônes et de la liberté des peuples, l'inviolabilité du monarque, la responsabilité des ministres et la nullité de tous les ordres émanés du prince inviolable, lorsqu'ils ne sont pas signés par le ministre, qui doit répondre de leur contenu!

L'acte d'accusation fut lu publiquement; le parlement décida, à l'unanimité des suffrages, que toutes les charges de l'accusation, réunies à l'aveu et à l'abdication de Richard, lui donnaient l'autorité nécessaire pour le déposer, ainsi que le demandaient la sûreté du royaume, le repos de la nation et l'avantage du peuple.

Il chargea en conséquence l'évêque de Saint-Asaph, l'abbé de Glastonbury, deux pairs séculiers, deux chevaliers et un justicier de prononcer la sentence, et de déposer le roi Richard de toute majesté royale, de la dignité, des droits, des prérogatives et des honneurs appartenants à la royauté, au nom et par l'autorité du parlement, *de même qu'on l'avait observé dans des cas pareils et suivant les anciennes coutumes du royaume.*

L'évêque de Saint-Asaph prononça solennellement la sentence de déposition; des députés du parlement la notifièrent à Richard, renoncèrent au nom des deux chambres à toute fidélité envers lui, et c'est ainsi qu'il fut précipité dans l'abîme creusé depuis long-temps par ses lâches courtisans, et plus encore par un parlement corrompu.

Richard n'avait pas d'enfants; mais Edmond de Mortimer, comte de La Marche et petit-fils par sa mère Philippine du feu duc de Clarence, l'aîné des oncles de Richard, avait été déclaré héritier présomptif de la couronne.

Le duc de Lancastre se lève au milieu du parlement; il fait un signe de croix sur son front et sur sa poitrine. « Vous savez, dit-il, que je descends en ligne directe » et comme héritier légitime du roi Henri III; je réclame la couronne d'Angleterre. »

Les prélats, les lords séculiers et les communes consentent unanimement à le voir régner sur la Grande-Bretagne; l'archevêque de Cantorbéry le conduit au trône; Henri de Lancastre se prosterne, prie, implore la divinité; les deux métropolitains de Cantorbéry et d'Yorck le relèvent, soutiennent ses pas; il s'assied sur le siége royal aux acclamations du peuple; l'archevêque de Cantorbéry prononce un discours. « Bénissons Dieu, » dit-il, de ce que, au lieu d'un enfant et d'un imbécile, » il nous donne pour roi un homme fait, un prince » d'un âge mûr et d'une sagesse digne du trône sur » lequel la Providence vient de le placer. » Le nouveau roi renvoie les lords et les communes. « Ne croyez pas, » leur dit-il, que j'imagine de m'attribuer sur ce » royaume aucun droit de conquête; je ne tiens ma » couronne que de Dieu, de ma naissance et de vos » suffrages; je ne veux régner que suivant les lois; je » respecterai les droits de la nation et ceux de chaque » Anglais en particulier; j'userai de mon pouvoir royal » avec justice et modération; et je contraindrai les détenteurs des biens d'autrui à les abandonner à ceux » à qui ils appartiennent. »

Richard fut transféré au château de Lèdes dans le comté de Kent, et de là à celui de Pontefract dans le comté d'Yorck.

Henri IV nomma Thomas de Lancastre, son second fils, grand sénéchal, le comte de Northumberland grand connétable, et Ralph Névil, comte de Westmoreland, grand maréchal.

Il avait trouvé parmi les joyaux de Richard une fiole de lapis-lazuli, surmontée d'un aigle d'or orné de pierreries, et renfermant une huile regardée comme très-précieuse. On avait depuis long-temps répandu le bruit que la sainte Vierge l'avait donnée à Thomas Becquet pendant l'exil de cet archevêque de Cantorbéry ; on avait ajouté qu'un ermite avait eu après Thomas Becquet cette fiole, en quelque sorte consacrée ; il l'avait remise à Henri, duc de Lancastre et petit-fils de Henri III, en lui disant combien seraient puissants les rois que l'on sacrerait avec l'huile de cette fiole. Le duc de Lancastre en avait fait présent au prince Noir, qui déclara vouloir qu'on s'en servît à son couronnement s'il montait sur le trône. Henri IV, qui ne négligeait aucune occasion de se donner la réputation d'un prince religieux, témoigna beaucoup de joie de ce qu'il serait le premier monarque oint de l'huile miraculeuse ; et l'archevêque de Cantorbéry s'en servit, en effet, le jour de son couronnement.

Edmond Mortimer, comte de La Marche et petit-fils du duc de Clarence, ne réclama pas le sceptre d'Angleterre comme descendant de l'aîné des oncles de Richard ; il ne montra aucun désir de lutter contre Henri IV ; il se retira dans sa terre de Wigmore sur les confins du pays de Galles, et évita avec beaucoup de prudence tout ce qui aurait pu donner des soupçons au nouveau monarque.

Henri créa son fils aîné, alors âgé de treize ans, prince de Galles, duc de Cornouailles et comte de Chester, et ouvrit l'assemblée des deux chambres.

On annula les actes passés par les derniers parlements du règne de Richard, et relatifs soit à la condamnation

des trois lords, soit aux prérogatives accordées à la couronne et contraires à la liberté de la nation. On renouvela le statut célèbre cassé par le parlement si corrompu de Shrewsbury. On révoqua l'acte par lequel ce parlement de Shrewsbury avait, en quelque sorte, déclaré criminels de haute trahison tous ceux qui n'admettraient pas une autorité sans bornes dans le souverain. Reconnaissant solennellement que le royaume était indépendant de toute puissance étrangère, et que le pontife suprême n'avait aucun droit de se mêler de son gouvernement civil, on annula la bulle que Richard avait obtenue, et par laquelle le pape avait confirmé des actes parlementaires.

On procéda ensuite contre les ministres pervers qui avaient conseillé à Richard la conduite qui avait entraîné sa déposition. Des discussions très-vives eurent lieu à ce sujet. Les accusateurs des comtes d'Arundel et de Warwick furent privés de leurs nouveaux titres, ainsi que des domaines de ces comtés que Richard leur avait accordés. Le duc d'Albemarle reprit le titre de comte de Rutland; le duc de Surrey, de comte de Kent; le duc d'Exeter, de comte d'Huntingdon; et le comte de Glocester, de lord Spenser.

Le peuple demandait à grands cris la mort de Salisbury et de Morley; ils dirent qu'ils avaient été contraints d'obéir aux ordres de Richard. Ils ne furent condamnés qu'à la prison; mais on publia un statut d'après lequel la force ne serait plus admise comme une excuse d'un acte coupable.

Un statut solennel établit la succession à la couronne dans la maison de Lancastre; on accorda à Henri un subside considérable, et on publia une amnistie générale, dont les assassins du duc de Glocester furent seuls exceptés.

L'archevêque de Cantorbéry demanda alors, au nom

du roi, que le parlement prononçât sur la destinée de Richard; Thomas Merks, évêque de Carlisle, parla avec courage en faveur du monarque déposé; il énonça son opinion avec une noble indépendance. « Je pense, dit-il au » grand étonnement des autres membres de l'assemblée, » qu'aucune autorité ne peut déposer un roi d'Angle- » terre; d'ailleurs les crimes reprochés à Richard n'ont » pas été prouvés, la couronne a été injustement donnée » au duc de Lancastre. » Non seulement le parlement rejeta l'opinion de l'évêque de Carlisle, mais la liberté des suffrages fut violée; l'évêque fut arrêté et envoyé prisonnier à Saint-Albans, et il fut résolu que Richard serait gardé dans une prison perpétuelle, où il serait traité d'ailleurs avec tous les égards dus à son rang.

L'empereur Wenceslas, le roi de Castille et celui de Portugal reconnurent Henri IV; les Bordelais, qui avaient vu naître Richard dans leur ville, et les autres habitants de la Guyenne qui, de même que les Bordelais, chérissaient le fils de leur héros le prince Noir, menacèrent de se soumettre à la France plutôt que de reconnaître Henri. Sir Robert Knoles, gouverneur de la Guyenne, parvint à les apaiser, aidé par le comte de Worcester et l'archevêque de Bordeaux, qui reconnaissait le même pape que l'Angleterre, et ne voulait regarder que comme un intrus le pontife d'Avignon, reconnu par la France.

Ce comte de Worcester et l'évêque de Durham, envoyés comme ambassadeurs auprès du roi de France, n'avaient pu calmer le ressentiment de Charles VI, beau-père de Richard; ils avaient en vain proposé, au nom de Henri, le mariage du prince de Galles avec une fille du roi de France, et celui d'une fille de Henri avec un fils de Charles VI.

Henri fut plus heureux avec l'Écosse; il renouvela la trêve conclue avec le roi Robert.

Voulant donner à son pouvoir la plus sûre garantie, et s'occupant sans cesse à conserver et accroître l'affection du peuple, il ne négligeait aucune occasion de témoigner combien la conduite arbitraire de son prédécesseur était contraire à ses principes et à ses sentiments; il fit brûler toutes les obligations que Richard avait arrachées par la violence aux habitants de Londres, et à ceux des dix-sept comtés déclarés traîtres par ce monarque.

Les lords qui avaient le plus souffert de la révolution faite par Henri formèrent le projet de l'assassiner. Les principaux des conjurés étaient le comte de Rutland, cousin de Henri, le comte de Kent, le comte d'Huntingdon, lord Spenser, le comte de Salisbury, l'évêque de Carlisle, et sir Thomas Blount. Ils se réunirent dans la maison de l'abbé de Westminster, et y dressèrent le plan de la conspiration: chaque conjuré eut une copie du plan, signée et scellée par tous les autres conspirateurs. Un chapelain de Richard, nommé Maudhin, ressemblait si fort à ce prince qu'ils résolurent de le présenter au peuple comme le roi lui-même. Un tournoi fut indiqué à Oxford; le comte de Rutland, que Henri aimait beaucoup, et dont il était bien loin de soupçonner les sentiments, invita le nouveau monarque à s'y trouver: Henri promit d'assister à cette fête militaire au milieu de laquelle il devait être massacré.

Les conjurés arrivent à Oxford avec des suites nombreuses; le comte de Rutland va faire une visite à Langley, au duc d'Yorck son père. On remarque pendant le dîner un papier dont une extrémité sort par hasard de son sein; son père le lui demande: le comte se trouble; le duc d'Yorck arrache le papier, le lit, apprend toute la conspiration, et ordonne qu'on selle ses chevaux. Rutland se voit perdu, monte à l'instant à cheval, se rend à Windsor auprès du prince dont il est aimé, arrive

avant son père, se jette aux genoux du roi, lui découvre tout le plan des conjurés et obtient sa grâce.

Les conspirateurs d'Oxford, informés que le comte de Rutland et le duc d'Yorck sont auprès du monarque, ne doutent pas que leur complot ne soit découvert : ils prennent une résolution hardie; ils se décident à se déclarer. Maudhin paraît revêtu des insignes de la royauté : on publie que c'est Richard qui s'est échappé de sa prison; on rappelle sa naissance, ses grâces naturelles, sa générosité. Ses malheurs, disent les conjurés, n'ont que trop expié ses fautes; un roi renversé du trône inspire toujours une vive compassion. Un grand nombre d'Anglais se réunissent à Oxford; les conjurés se voient à la tête d'une nombreuse armée et marchent vers Windsor.

Henri était allé à Londres, y avait rassemblé vingt-mille hommes, et s'avançait pour livrer bataille aux rebelles : cette activité intrépide décourage les conjurés; ils se retirent et vont camper sous les murs de Cirencester; leurs chefs établissent leurs quartiers dans la ville; le comte de Kent et le comte de Salisbury se logent dans une hôtellerie, lord Spenser et le comte d'Huntingdon dans une autre. Par une imprudence inconcevable, ils négligent de placer des sentinelles aux portes de la ville : le maire, brave et dévoué à Henri, rassemble quatre cents hommes pendant la nuit, s'empare des portes, coupe toute communication entre l'intérieur de la ville et le camp des rebelles, attaque les quartiers des quatre principaux conjurés, prend le comte de Kent et celui de Salisbury, malgré leur résistance désespérée, et fait tomber leurs têtes. Lord Spenser et le comte d'Huntingdon se sauvent sur les toits de leur hôtellerie, parviennent à sortir de la ville et se précipitent vers le camp; les rebelles avaient entendu le bruit des combats qui avaient eu lieu dans la ville; ils avaient pris la fuite en

abandonnant leurs tentes et leur bagage. Huntingdon et Spenser sont bientôt faits prisonniers.

Henri arrive à Cirencester, récompense le maire et les habitants, se rend à Oxford; les rebelles étaient partout dispersés; sir Thomas Blount, Maudhin et plusieurs autres conspirateurs sont exécutés à Oxford ou à Tyburn; la pepulace de Bristol massacre lord Spenser; le comte d'Huntingdon a la tête tranchée à Pleshy dans le comté d'Essex; Roger Walden, qui avait été nommé archevêque de Cantorbéry à la place d'Arundel, est soupçonné d'avoir favorisé la conjuration et renfermé dans la Tour de la capitale, mais on reconnaît bientôt son innocence, et il a l'évêché de Londres; l'évêque de Carlisle, conduit devant les juges et convaincu de trahison, est condamné à perdre la liberté, et l'abbé de Westminster, saisi de frayeur, éprouve une attaque d'apoplexie qui devient bientôt mortelle.

L'infortuné Richard ne survécut pas long-temps à la mort ou à la dispersion de ses partisans. On a écrit que, n'ayant plus aucune espérance, il était mort de chagrin. Des historiens ont prétendu qu'il avait été massacré dans le château de Pontefract; d'autres ont assuré qu'il avait subi une mort bien plus cruelle. « Il fut privé de toute nourri» ture pendant quinze jours, ont-ils dit, et il mourut » de faim. » Un soupçon terrible a plané sur Henri.

Quoi qu'il en soit, le corps de Richard fut transporté à Londres, exposé à la vue du public, dans l'église de Saint-Paul, et enterré à Langley dans le comté d'Hereford.

Henri avait connu les grands préparatifs faits par le roi de France, Charles VI, pour replacer son gendre sur le trône; alarmé de ces préparatifs immenses, il avait ordonné à l'archevêque de Cantorbéry de faire distribuer des armes et des habits à tous les ecclésiastiques de sa province métropolitaine, afin qu'ils pussent aider puissamment leurs compatriotes à repousser l'invasion. La mort

8.

de Richard le délivra de toute crainte; il fut décidé que la jeune reine Isabelle, dont le mariage n'avait pas été consommé, serait rendue à Charles VI, son père, et une trêve de vingt-huit ans fut conclue entre la France et l'Angleterre.

Henri n'ayant pas voulu donner de satisfaction à Robert, roi d'Écosse, pour des incursions que des Anglais avaient faites dans les provinces méridionales écossaises, Robert lui déclara la guerre; Henri vint jusques à Édimbourg; le château de cette ville fut défendu avec beaucoup de courage par le comte de Douglas et son gendre David, prince d'Écosse. Henri n'aurait peut-être pas néanmoins renoncé à son entreprise, s'il n'avait appris le soulèvement du pays de Galles.

Owen Glenderdwy, connu sous le nom de Glendower, possédait des terres considérables dans ce pays. Il descendait par sa mère du dernier prince de ces célèbres contrées; croyant avoir été traité injustement dans un procès qu'il avait eu avec le lord Réginald Grey de Ruthin, il avait pris les armes pour se faire rendre justice. Réginald avait porté ses plaintes au monarque auprès duquel il était en faveur; lord Talbot avait été envoyé par le roi à son secours. Owen s'était sauvé au milieu des bois et des montagnes.

Il s'adresse à ses compatriotes; il parvient à leur persuader non seulement de secouer la dépendance de l'Angleterre, mais encore de le reconnaître pour leur prince. Secondé par les vaillants Gallois, il pille et brûle la ville de Ruthin, met en déroute Réginald, le fait prisonnier, le force à épouser sa fille, et fait une irruption dans le comté d'Hereford.

Edmond Mortimer, ce prince qui aurait pu disputer à Henri le trône d'Angleterre, était retiré dans ce comté: il saisit avec empressement une occasion de montrer son dévouement au roi, et de dissiper tous ses soupçons; il

lève douze mille hommes et marche contre Owen. Les deux armées se rencontrent dans le comté de Radnor ; la bataille est sanglante ; presque tous les Anglais tombent sous le fer des Gallois ; Mortimer est pris, et Owen ravage les bords de la Saverne.

Le parlement s'empresse d'accorder un nouveau subside au monarque ; le clergé, furieux contre les lollards ou sectateurs de Wiclef, arrache au parlement une de ces lois atroces qui seules suffiraient pour déshonorer un siècle ou un pays. On règle que ceux qui refuseraient d'abjurer leur hérésie seraient livrés à la justice séculière d'après un certificat de l'évêque ou de ses commissaires, qu'ils seraient brûlés publiquement, et Guillaume Sautre, curé de Saint-Osithe de Londres, périt au milieu des flammes.

C'est après avoir sanctionné cet horrible statut que Henri va combattre Owen Glenderdwy, à la tête d'une nombreuse armée. Owen, en capitaine habile, se retire devant lui ; le roi pénètre dans la principauté et la ravage, mais bientôt ses troupes manquent de vivres ; plusieurs de ses guerriers sont coupés par Owen : il est forcé de retourner sur ses pas.

Owen descend alors de ses montagnes, porte le fer et le feu dans les contrées soumises à Henri, remporte une victoire éclatante sur un corps d'Anglais, paraît aux Gallois le héros destiné à leur rendre l'indépendance, les voit accourir en foule sous ses bannières, apprend que le roi marche de nouveau contre lui, rentre dans ses asiles inaccessibles, et par tous les maux que des escarmouches habilement conduites et sans cesse répétées font éprouver aux troupes du monarque, l'obligent à revenir à Londres, honteux du peu de succès de tant de préparatifs et d'efforts.

(1401) La maladie de Charles VI augmentait cepen-

dant chaque jour; les accès de sa folie devenaient plus fréquents. Le malheureux prince en sentait les approches. « Ne laissez auprès de moi, disait-il dans sa douleur, aucun instrument dont je puisse frapper. J'aime mieux mourir que de faire du mal à quelqu'un. » L'esprit du temps le faisait toujours croire ensorcelé. Deux moines se présentèrent; ils s'engagèrent, dit-on, sous peine de mort, à guérir avant deux mois l'infortuné monarque: on leur abandonna le malade; ils l'accablèrent de breuvages, de scarifications, d'exorcismes: la folie ne diminua pas: on eut la barbarie de les condamner au dernier supplice. « Si quelqu'un de la compagnie, répétait souvent au milieu de ses plaintes touchantes ce roi si tourmenté, est coupable de mes souffrances, je le conjure, au nom de Jésus-Christ, de ne pas me faire souffrir davantage; que je ne languisse plus, et qu'il achève bientôt de me faire mourir. »

Vers ce temps, le duc d'Orléans, frère du roi, avait atteint sa vingt-septième année; son extérieur était noble, son esprit vif, perçant, très-cultivé; on était enchanté de sa grâce, de son éloquence, de son affabilité. Il réclama la régence comme frère du monarque; il avait pour lui le duc de Bourbon, son oncle maternel, qui l'avait élevé, et presque tous les courtisans. Le duc de Bourgogne, malgré son immense puissance, fut contraint de céder à son neveu les rênes de l'état.

Le duc de Bourbon avait fondé sur le duc d'Orléans de grandes espérances: d'Orléans devait les tromper toutes, il ne put résister à des passions trop vives; il devint débauché, prodigue, et néanmoins avide et corrompu. Il se lia étroitement avec sa belle-sœur, la reine Isabelle; l'ambition de la reine égalait son esprit; leur liaison devint chaque jour plus intime. Isabelle était la plus belle princesse de son siècle; elle n'aimait plus son malheureux époux; Valentine de Milan avait été renvoyée

dans sa famille. Cette liaison si étroite parut bientôt criminelle ; ils partagèrent la puissance, ils consumèrent les trésors de l'état dans un faste insensé, et ces honteuses prodigalités inspiraient un mécontentement d'autant plus vif qu'ils laissaient le roi, ses enfants, ses chevaliers, ses écuyers dans la misère et l'abandon.

Le duc de Bourbon s'était retiré dans ses terres ; le duc de Bourgogne était allé en Flandre. Il ne put supporter plus long-temps la perte de son autorité ; il s'indigna de la conduite de son neveu et de la reine. Il écrivit à la cour des pairs ; il lui peignit avec force le danger de laisser plus long-temps tout le pouvoir entre les mains d'Orléans et d'Isabelle. *C'est grand'pitié et douleur*, ajoute-t-il, *de voir ce que j'en ai ouï dire.*

Bientôt il menaça de prendre les armes pour se faire justice de l'exclusion qu'on lui donnait dans l'administration des affaires du royaume.

Il apprend que le duc d'Orléans vient d'établir et d'étendre jusqu'au clergé un nouvel impôt, et qu'il publie que cette détermination lui a été conseillée par son oncle. Il ne peut plus contenir sa colère ; il donne à son neveu un démenti formel, rassemble des troupes, et s'approche de Paris. Le duc d'Orléans réunit aussi un grand nombre de guerriers ; les environs de la capitale sont remplis de soldats. Le duc de Berri interpose sa médiation ; les hostilités sont suspendues ; la maladie du roi lui laisse un assez long intervalle de repos. Sa raison reparaît ; il reprend le sceptre et sanctionne un règlement du conseil d'après lequel, pendant l'*occupation* du monarque, aucun acte du gouvernement n'aurait lieu qu'avec l'autorisation du duc de Bourgogne.

Il retombe cependant dans sa maladie : les symptômes deviennent des plus alarmans. Des accès de fureur se mêlent à sa noire mélancolie ; il refuse avec obstination les services les plus nécessaires ; on se croit obligé d'em-

ployer l'effroi. On fait paraître devant lui six hommes déguisés d'une manière étrange; ils menacent de le saisir. Charles, épouvanté, se soumet comme un enfant. Les Français, touchés de son malheur, redoublent de pitié et d'affection pour lui; ils le nomment le *Bien-Aimé* (1402).

Ce terrible accès se dissipe: Charles veut, plus que jamais, pourvoir au salut de l'état. Il sent que sa raison sera bientôt voilée; il ne connaît que trop les passions et les vices de ceux qui prétendent au gouvernement; il gémit sur la France; il voit un nouvel accès le menacer de trop près pour qu'il ait le temps de convoquer les états généraux; il donne un édit solennel; il établit un conseil composé de la reine, des princes du sang, du connétable, du chancelier et des ministres qui sont en place; il veut qu'après sa mort son fils-aîné, s'il est encore mineur, soit sous la tutelle d'Isabelle, dont il est bien loin de soupçonner les sentiments. Le connétable et le chancelier portent cet édit au parlement réuni en cour des pairs: tous les membres de la cour, les grands officiers de la couronne, les princes et la reine jurent de l'observer.

Le bruit se répand que l'Angleterre va rompre la trêve. On établit de nouveaux impôts; on en porte le produit à la tour du Louvre. Le duc d'Orléans, joignant de plus en plus une avide cupidité au libertinage le plus effréné, demande qu'on lui ouvre la chambre où est renfermé le trésor de l'état. Les dépositaires du trésor le refusent; il fait enfoncer les portes à coups de hache, et enlève toutes les sommes déposées dans la tour.

Au milieu de cette anarchie, de ces désordres, des mœurs les plus dépravées, de la plus vile corruption, des outrages les plus criminels faits aux lois du royaume, à l'autorité du monarque, aux droits de la nation indignée, le duc de Bourgogne tombe malade, et meurt à

Hall au moment où il paraît qu'il réunissait des troupes pour arrêter les usurpations du duc d'Orléans.

Il avait été le prince le plus riche de l'Europe, et il mourut insolvable. Sa veuve, obligée de renoncer à la communauté des biens, vint, suivant l'usage, déposer sur le cercueil de son mari sa ceinture, ses clefs et sa bourse, pour montrer l'abandon qu'elle faisait aux créanciers de ses droits sur le mobilier de son époux (1404).

Son corps fut transporté à Dijon, et inhumé dans l'église qu'il y avait fait bâtir pour les chartreux. On y a admiré pendant long-temps son mausolée, exécuté par Claux Sluter et Claux de Vouzone ou Vueme, neveu de Sluter et *tailleur d'images* du duc. Ce mausolée de Philippe coûta 3,612 livres, suivant les registres de la chambre des comptes de Dijon.

Jean, surnommé *Sans-Peur*, succéda au duché de Bourgogne, au comté de Flandre et à l'ambition de son père.

Quelque temps auparavant, le comte de Clermont, fils du duc de Bourbon, avait épousé Marie, fille du duc de Berri, cette princesse si belle, si spirituelle, héritière de tant de domaines, que le roi d'Angleterre, Henri IV, avait recherchée pendant qu'il était comte de Derby et exilé en France, et qui était veuve de Jean de Châtillon, comte de Blois, et de Philippe d'Artois, comte d'Eu. Le comte de Clermont devait hériter un jour du duché d'Auvergne, du Bourbonnais et du Forez; Charles VI avait renoncé, en faveur de la princesse, au don que le duc de Berri lui avait fait du comté de Montpensier, et le duc de Bourbon avait bientôt acquis d'autres vastes domaines.

Édouard II, sire de Beaujeu et prince souverain de Dombes, aurait été plus d'une fois dépouillé de ses états par le duc de Savoie, si le duc de Bourbon ne l'avait

secouru. Il se rendit coupable d'un rapt; le parlement ordonna qu'il parût devant la cour. Édouard fit précipiter du haut de son palais l'huissier qui lui signifia l'arrêt; il fut bientôt après arrêté, conduit à la Bastille, et près d'être condamné à perdre la tête. Il n'avait pas d'enfants; il fit proposer au duc de Bourbon de lui céder tous ses états, à condition qu'il obtiendrait sa liberté, que le duc paierait ses dettes, et qu'il continuerait, pendant toute sa vie, de jouir de ses domaines. Charles VI agréa un arrangement aussi utile à Bourbon, et accorda la grâce de Beaujeu, qui mourut peu de temps après être sorti de la Bastille.

La trève conclue avec l'Angleterre avait suspendu la guerre; mais elle n'arrêtait pas les combats particuliers entre les Français et les Anglais. On a cité surtout celui qui eut lieu auprès de Blaye, entre sept chevaliers anglais et sept chevaliers français, à la tête desquels était Barbazan, qui devait acquérir tant de célébrité à la tête des armées françaises, et recevoir le nom si beau de *chevalier sans reproche*. Les Français furent vainqueurs, et sept anneaux d'or, garnis chacun d'un diamant, furent, suivant les chroniques de cette époque, le prix de leur victoire.

Le faste et les vexations du duc d'Orléans et de la reine ne cessaient de s'accroître. Le mécontentement de la nation augmentait avec leurs fautes; mais le duc irrita encore plus les esprits en bravant l'opinion publique, et en portant sa téméraire imprévoyance jusques à traiter des Français avec mépris. On a de la peine à croire ce que racontent à ce sujet plusieurs historiens. Non seulement il rejeta avec dédain les trop justes remontrances que lui adressa l'université, dont la puissance était alors si grande, mais encore, suivant ces historiens, il fit inviter ses créanciers à venir recevoir la valeur de leurs créances; ils arrivèrent au nombre de plus

de huit cents. « Vous êtes trop heureux, leur dit-on, » que le prince veuille bien être votre débiteur. » Et on les renvoya avec hauteur sans leur compter aucune somme (1404).

Les citoyens de la capitale, ceux des autres villes, ceux des campagnes où régnait la misère, ne faisant plus que des vœux inutiles pour la santé de leur roi bien-aimé, tournèrent les yeux vers le nouveau duc de Bourgogne. Jean-sans-Peur, plus ambitieux et plus hardi que son père, voyait avec un plaisir bien vif la conduite de la reine, celle du duc d'Orléans et les dispositions des peuples; il obtient d'entrer au conseil comme son père. Le duc d'Orléans suppose une prochaine invasion des Anglais, et propose un nouveau subside; Jean-sans-Peur parle de la misère du peuple, s'oppose à l'impôt, le fait rejeter, et ses amis se hâtent de divulguer sa résistance et son succès.

En vain la reine et son beau-frère affectent-ils d'assister ensemble aux offices religieux, de visiter les hôpitaux, de répandre d'abondantes aumônes : on les haïssait; on ne voit dans ces démarches faites en commun que des preuves de la liaison trop intime qu'on leur reproche; et, malgré toute leur puissance, de nombreux pamphlets sont distribués dans les villes et dans les campagnes contre leurs personnes et leur gouvernement.

Le duc de Bourgogne, ne doutant plus alors de son influence, part de Flandre à la tête d'un grand nombre de guerriers, et se hâte de marcher vers Paris. On vient dire à la reine et au duc d'Orléans que Bourgogne arrive avec une armée; ils se sauvent précipitamment à Melun avec tout le conseil. La reine ordonne que le dauphin Louis et sa jeune femme Marguerite, fille de Jean-sans-Peur, partent dans une litière et viennent les joindre. Le duc de Bourgogne apprend à Louvres que sa fille et son gendre sont sur la route de Me-

lun, où ils se rendent malgré eux : il court sur leurs traces, les atteint, et, malgré Louis de Bavière, frère de la reine, et qui commande l'escorte du dauphin, ramène à Paris l'héritier présomptif de la couronne et sa jeune compagne; il entre dans la capitale aux acclamations de tous les citoyens. Le duc de Berri, le duc de Bourbon, le roi de Navarre l'accueillent avec joie; l'université le harangue, les officiers municipaux et tous les autres corps le remercient avec transport; on le proclame le *défenseur de l'état.*

Le duc d'Orléans fut trop heureux de pouvoir négocier avec son rival : le duc de Berri, le duc de Bourbon, Anjou, roi de Sicile, et le roi de Navarre furent médiateurs. Le duc de Bourgogne partagea avec d'Orléans le gouvernement du royaume, et eut l'adresse de laisser à son cousin la direction des finances, cette partie de l'administration dans laquelle il est si aisé de mécontenter le peuple.

Les deux cousins s'embrassèrent, se jurèrent une amitié éternelle, se donnèrent la plus grande marque de confiance usitée à cette époque, couchèrent dans le même lit, et la reine, chargée de joyaux, entra dans Paris comme en triomphe; des dames magnifiquement parées formaient son brillant cortége; le duc d'Orléans et le duc de Bourgogne étaient aux côtés de la litière de la reine; on chanta dans la métropole le cantique solennel d'action de grâces; un grand festin et plusieurs autres fêtes suivirent la cérémonie religieuse, et les Parisiens, ne doutant plus de la paix et du retour de la prospérité publique, firent retentir les airs de leurs acclamations.

Quels dangers n'aurait pas courus la France, si le roi d'Angleterre l'eût attaquée avec toutes ses forces pendant que la maladie du roi, les passions de la reine et celles des princes se livraient à tant de désordres funestes!

Le roi avait marié deux de ses filles : Blanche avec Louis, duc de Bavière et fils aîné de l'empereur, et Philippine avec Éric, roi de Danemarck; veuf de Marie de Hereford, il avait épousé Jeanne de Navarre, veuve de Jean IV, duc de Bretagne; elle avait été couronnée à Westminster, mais elle n'avait pas amené ses enfants avec elle; les Bretons avaient exigé qu'ils fussent remis à Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, leur proche parent, et le jeune duc héritier de la Bretagne avait été conduit à Paris par Philippe, pour y recevoir une éducation digne de la place éminente qu'il était appelé à remplir (1402).

Henri avait appris avec une joie secrète que Mortimer, comte de La Marche, avait été fait prisonnier par Owen; mais le lord Grey son favori avait aussi été pris, et il voulait le délivrer; il entra dans le pays de Galles à la tête d'une armée considérable divisée en plusieurs corps; son projet était d'envelopper Owen, qui s'était retiré dans les montagnes de Snowdun; de violents ouragans se succédèrent pendant si long-temps qu'il fut obligé de renoncer à tenir la campagne, et qu'il revint à Londres honteux et irrité d'avoir trois fois tenté en vain de réduire le général gallois.

Owen consentit néanmoins à donner la liberté au lord Grey, qui paya dix mille marcs pour sa rançon, et épousa la fille de Glenderdwy.

Les armes de Henri furent plus heureuses vers le nord de la Grande-Bretagne; Archibald, comte de Douglas, avait ravagé les comtés septentrionaux de l'Angleterre; il revenait dans son pays chargé de butin, lorsqu'il fut coupé par des troupes anglaises que commandaient le comte de Northumberland et son fils Hotspur. Les deux armées combattirent sur des hauteurs, auprès des frontières du Northumberland. Les Écossais, malgré leur bravoure, ne purent résister aux habiles archers anglais,

qui les accablèrent de flèches lancées avec tant de force que les armures écossaises étaient facilement percées : le comte de Douglas perdit un œil dans le combat, et fut fait prisonnier avec plusieurs lords et plusieurs chevaliers d'Écosse.

Ils furent présentés au parlement, qui vota des remercîments au comte de Northumberland ; les chambres néanmoins n'accordèrent qu'avec peine à Henri IV la continuation du subside sur les laines et sur les cuirs, du droit de tonnage sur les vins, du droit de poundage sur les autres marchandises, du dixième et du cinquantième sur les revenus. Un nouvel esprit de mécontentement commençait à se répandre dans le royaume ; on trouvait les taxes très-fortes, on commençait à oublier la tyrannie de Richard et les vexations de ses favoris. Les ennemis secrets de Henri fomentaient les bruits les plus défavorables au nouveau monarque ; ils ne cessaient de rappeler l'horrible mort de Richard ; tout d'un coup de nouvelles machinations sont ourdies ; on annonce que Richard est vivant ; il est parvenu jusques en Écosse, il y rassemble une armée : les mécontents enhardis s'expriment avec bien moins de ménagement ; on trouve sur les portes des églises des placards où l'on justifie la conduite de Richard, et où on accuse Henri d'un gouvernement bien plus tyrannique que celui qu'on a reproché à Richard ; Henri s'irrite, il jure de ne jamais pardonner aux auteurs de ces placards séditieux : plusieurs ecclésiastiques soupçonnés d'un complot sont pendus à Tyburn, sans avoir été jugés. Cette cruelle et impolitique injustice ébranle le trône de Henri ; il perd cette réputation de clémence et d'humanité qui lui avait été si utile.

Les nouvelles dispositions des Anglais furent bientôt connues en France ; le duc d'Orléans, qui haïssait Henri comme presque tous les Français, défia le roi d'Angle-

terre : il le somma d'accepter un combat où chacun d'eux serait à la tête de cent chevaliers; Henri refusa le duel : « Le duc d'Orléans n'est pas roi, répondit-il; » mais si nous nous rencontrons dans une bataille, nous » mesurerons nos épées. » D'Orléans lui écrivit une seconde lettre, l'appela traître, usurpateur et régicide. Le roi lui donna un démenti formel, et l'accusa d'avoir employé la magie pour troubler la raison de son frère. Les ambassadeurs anglais, qui continuaient à Lenlingen leurs conférences pour une paix définitive, dirent aux plénipotentiaires français que, si le roi de France approuvait le duel proposé par son frère, cet aveu serait regardé comme une rupture. « L'intention de Charles, » répondirent les plénipotentiaires, est de maintenir » la trêve de bonne foi. » (1403) Les plénipotentiaires de France demandèrent de nouveau la restitution de la dot d'Isabelle; ceux d'Angleterre réclamèrent la fin du paiement de la rançon du roi Jean, grand-père de Charles VI, et on ne donna aucune nouvelle suite au défi du duc d'Orléans.

Un nouvel orage s'éleva vers le même temps contre Henri de Lancastre; il voulut que l'on remît entre ses mains les prisonniers faits dans la dernière bataille gagnée contre les Écossais; le comte de Northumberland se plaignit d'un ordre qui privait les vainqueurs des rançons qui leur appartenaient; il parla avec fierté : le roi lui répondit avec hauteur; Piercy ressentit vivement l'offense : son fils et lui ne purent supporter l'outrage : ils se souvinrent trop de ce que leur devait Henri; ils conçurent le projet de le faire tomber du trône où ils l'avaient élevé; ils crurent leur entreprise facile : le comte de Worcester, frère de Northumberland, partagea son désir de vengeance; il s'adressa à Mortimer, qui avait épousé une fille d'Owen Glenderdwy. Ce prince et le brave Gallois adoptèrent ses vues; il fut dé-

cidé que Mortimer recevrait la couronne en qualité d'héritier légitime de Richard; le comte de Northumberland devait posséder tous les comtés du nord de la Trent; les contrées situées à l'occident de la Severne formeraient la principauté d'Owen : l'un et l'autre rendraient hommage au roi. Le comte de Douglas et les autres prisonniers écossais s'associèrent aux desseins de Northumberland; ils promirent de venir à son secours avec des troupes écossaises; ils furent renvoyés sans rançon.

Northumberland alla trouver Henri : « Mortimer, lui » dit-il, combattait pour votre majesté lorsqu'il a été pris » par Owen; n'est-il pas juste qu'elle paie sa rançon et » le rende à la liberté? — Mortimer, lui répondit Henri, » n'a pris les armes que pour défendre ses domaines; » il ne s'est d'ailleurs rendu à Owen qu'afin de pou» voir correspondre plus facilement avec ce traître. » Les Piercy se plaignirent hautement du refus de Henri. « Il craint les droits de Mortimer au trône, ne cessaient» ils de dire; il désire qu'il termine sa vie dans la capti» vité. » Ils jugèrent que le moment était venu de lever l'étendard de l'insurrection : ils partirent pour le nord de l'Angleterre. Worcester et Hotspur allèrent à Chester, où ils devaient se réunir avec Mortimer, Owen et un gros corps de Gallois; Northumberland leva des troupes à Berwick, et y attendit les auxiliaires écossais.

Bientôt les confédérés publient un manifeste : ils renoncent à l'obéissance envers Henri de Bolingbroke; ils le déclarent traître pour avoir détrôné son légitime souverain, malgré le serment qu'il avait prêté à Doncaster d'abord après son retour en Angleterre; ils l'accusent d'avoir gouverné tyranniquement, de s'être rendu inaccessible à tous les Anglais, excepté aux membres du clergé, de n'avoir accordé d'audience aux lords les plus recommandables que par l'entremise d'un évêque; d'a-

voir employé à son usage personnel les subsides accordés pour l'intérêt public.

Henri publie une réponse à ce manifeste, et, sans perdre de temps, réunit les troupes qu'il avait levées pour une nouvelle expédition dans le pays de Galles, et s'avance jusques à Burton sur la rivière de Trent.

Owen était déjà à Aswestry avec douze mille Gallois; il marchait vers Chester dont les habitants, toujours fidèles à Richard, s'étaient réunis aux troupes d'Hotspur. Il accourait d'autant plus de soldats sous les enseignes du jeune Piercy que les confédérés avaient répandu le bruit que Richard vivait encore : Hotspur investit Shrewsbury; le roi Henri arrive à la tête de son armée, Hotspur abandonne le siége, et porte son armée sous les murs de Harthefield, à une petite distance de Shrewsbury; c'est là qu'il veut combattre.

Il n'a que quatorze mille soldats en y comprenant même les Écossais que commande le comte de Douglas; les troupes du roi ne sont pas plus nombreuses. Ces deux petites armées vont décider du sort de Henri et de Mortimer.

Henri était depuis long-temps renommé pour sa valeur : mais sa couronne et sa vie vont dépendre du succès de la bataille, et il a contre lui Douglas et Hotspur, que l'on compte parmi les plus vaillants capitaines de toute la chrétienté. Il se trouble, sa constance l'abandonne; il envoie l'abbé de Shrewsbury aux confédérés : l'abbé leur propose un arrangement et leur promet les conditions les plus avantageuses. Hotspur est près de les accepter, mais son oncle Worcester ne peut se fier à des promesses qu'il regarde comme arrachées par la nécessité; les propositions de Henri sont rejetées; Hotspur l'envoie défier, harangue ses soldats, et va donner le signal du combat.

Henri rappelle tout son courage et dispose ses troupes; l'Écossais comte de Dunbar, que sa jalousie contre le comte de Douglas avait fait passer sous les étendards de Henri, ne doute pas que tous les efforts des confédérés ne soient dirigés contre la personne du monarque; il l'engage à faire donner à plusieurs guerriers des armes semblables aux siennes.

La bataille commence par une décharge de flèches; Hotspur, à la tête d'un corps d'élite, et Douglas, suivi des Écossais, chargent les premiers rangs de Henri avec tant de fureur qu'ils les renversent et pénètrent jusques à l'étendard royal. Le roi a son cheval tué sous lui; son fils, le prince de Galles, combat en vain avec une valeur admirable; ceux qui l'entourent sont repoussés; il est blessé grièvement au visage. La bataille paraît perdue pour Henri; mais Douglas et Hotspur, plutôt héroïques chevaliers que généraux habiles, ne peuvent retenir leur impétuosité; ils se précipitent avec tant d'ardeur au milieu de leurs ennemis que leurs soldats ne peuvent les suivre. Les rangs qu'ils ont rompus se referment derrière eux, et la retraite leur est coupée; ils n'ont avec eux qu'un petit nombre de chevaliers: ils se serrent les uns contre les autres et font des prodiges de valeur. Douglas immole successivement de sa main redoutable trois guerriers, dont les cottes d'armes et les marques d'honneur le trompent, et qu'il prend pour le roi d'Angleterre. Tous ceux qui ont suivi Hotspur et Douglas sont tombés autour d'eux; on les entoure, on les presse; ils voient le roi à la tête d'un corps de réserve faire un grand carnage de leurs troupes qui, privées de leurs chefs, ne combattent plus qu'en désordre. Ils font un nouvel effort; ils veulent aller rejoindre leurs soldats, les rallier, combattre de nouveau à leur tête, arracher la victoire aux guerriers de Henri; ils écrasent tout ce qui leur résiste; mais Hotspur est tué d'un coup de flèche; les confédérés le

voient tomber, et, saisis d'une terreur soudaine, ils s'échappent du champ de bataille où ils ont combattu avec tant de courage, et s'abandonnent à une fuite précipitée.

Cette victoire assure la couronne sur la tête de Henri. Worcester et Douglas ont été faits prisonniers; Worcester a la tête tranchée. Henri, admirateur de la valeur de Douglas, le renvoie sans rançon. Le cadavre de Hotspur est coupé en morceaux, et, suivant l'usage barbare de ce siècle, des portions du cadavre de ce chevalier si valeureux sont exposées dans différentes villes de la Grande-Bretagne. (1403) Le comte de Northumberland, son père, retourne à Newcastle, congédie ses troupes et se retire dans un de ses châteaux. Henri arrive à Yorck, croit devoir ménager le comte dont le crédit est immense et qui possède encore d'importantes places fortes; il lui promet son pardon, le mande, le reçoit avec froideur; mais se contente de l'obliger à donner caution qu'il paraîtra devant le premier parlement.

Il exige ensuite un nouveau serment de fidélité de tous ceux qui possédaient des fiefs dans les comtés septentrionaux de l'Angleterre, veut étouffer tous les germes du trouble, ordonne qu'on respecte les domaines de ceux qui ont pris part à la dernière insurrection, et va vers le pays de Galles pour entreprendre une nouvelle expédition contre Owen; mais il manque de fonds pour nourrir son armée; et voyez les mœurs et l'esprit du temps: des courtisans lui proposent de s'emparer de l'argent et des riches équipages des prélats qui ont pris les armes et qui marchent avec lui: « Vous ne les aurez » qu'à la pointe de l'épée, » dit au roi l'archevêque de Cantorbéry, et Henri est contraint d'abandonner sa quatrième tentative contre les braves Gallois, comme il avait renoncé aux trois premières.

Peu de temps après le retour du monarque dans sa capitale, le parlement s'assembla à Westminster; Nort-

humberland présenta une pétition à Henri : il lui demanda le pardon qu'il lui avait promis à Yorck. Le roi renvoya la pétition aux juges, mais les lords protestèrent contre cet envoi, et rappelèrent qu'eux seuls avaient le droit de prononcer sur les crimes de haute trahison; s'occupant ensuite de l'accusation portée contre le comte, ils déclarèrent que les faits allégués contre lui n'étaient des crimes ni de trahison ni de félonie, et qu'on ne pouvait lui reprocher que des défauts de conduite pour lesquels ils le condamnèrent à une amende que le roi lui remit. Le comte demanda de renouveler son serment de fidélité, le prêta sur la croix de Cantorbéry. Les communes, remerciant le roi et les lords du jugement qui venait d'être rendu, supplièrent le monarque d'éteindre les animosités qui n'avaient duré que trop long-temps entre un grand nombre de seigneurs, et Northumberland embrassa le comte de Westmoreland et celui de Dunbar.

Les communes demandèrent alors à Henri de congédier tous les étrangers de sa maison, d'ordonner de grandes économies, de révoquer tous les dons faits par lui ou par ses prédécesseurs, sur le duché de Cornouailles, et d'affecter les revenus de ce duché à l'entretien du prince de Galles. Le roi s'empressa de remplir leur vœu, réduisit la dépense de sa famille à 10,100 livres, et, cherchant tous les moyens de calmer les mécontentements, il promit aux communes de ne plus troubler, par des lettres du sceau privé, les procédures faites suivant le droit coutumier, publia une amnistie en faveur des adhérents du comte de Worcester et de Hotspur, accorda une grâce générale pour tous les soulèvements, trahisons et manques de conduite, et n'excepta du pardon que les coupables de rapt, de meurtre, de contrefaçon des sceaux, et de fabrication de fausse monnaie.

Glenderdwy, cet infatigable chef des Gallois, avait

cependant obtenu de nouveaux succès, réduit plusieurs châteaux forts, défait un corps d'Anglais près de Monmouth, et porté le ravage jusques au bord de la Saverne; l'évêque d'Asaph s'était joint à lui: Henri ne put entreprendre contre lui une cinquième expédition; il fut retenu par le besoin de calmer de nouveaux mouvemens.

On avait répandu plus que jamais le bruit que Richard était encore vivant, et retiré en Écosse. Un nommé Serle, qui avait été attaché à son service, était allé le chercher dans les montagnes écossaises; il avait écrit à plusieurs Anglais qu'il avait retrouvé son roi. La moitié de la nation était trompée par son imposture; une vieille comtesse d'Oxford, mère du duc d'Irlande, ne négligea rien pour accréditer cette fable; elle fit présent à un grand nombre de personnes de petits cerfs d'argent semblables à ceux que Richard aimait à distribuer à ses favoris; plusieurs moines secondèrent son projet avec beaucoup d'adresse. Henri la fit arrêter; elle fut condamnée à perdre ses biens, et plusieurs de ses complices furent exécutés comme coupables de sédition et de fourberie.

Henri soupçonnait le comte de Northumberland d'avoir favorisé l'imposture de Serle: Northumberland en fut informé; il vint trouver le roi à Pontefract avec toute sa famille: Henri ne douta plus de son innocence; mais il l'engagea à lui céder, pour un équivalent la ville de Berwick, le château de cette ville, une autre forteresse, et une de ces grandes et antiques forêts que la hache de la culture n'avait pas encore abattues. Serle, trahi et livré à la justice, avoua sa fourberie, déclara même qu'il avait été à Calais un des assassins du duc de Glocester, fut condamné à la mort des traîtres, et les Anglais ne crurent plus que Richard fût encore vivant.

Cette espèce de nouvelle pacification fut suivie d'un

parlement dont on a remarqué jusques à la convocation.

Henri, craignant de trouver trop d'opposition dans les personnes les plus éclairées, fit insérer dans les lettres par lesquelles il convoqua les chambres, que ceux qui seraient habiles dans la science des lois ne pourraient pas être élus députés; mais ce fut en vain que, par cette mesure aussi ridicule que despotique, il viola impolitiquement les droits de la nation. Le parlement qui se réunit à Coventry fut nommé le parlement *non lettré*; mais il ne montra pas moins de fermeté que la plupart de ceux qui l'avaient précédé.

Les communes présentèrent une adresse au roi; elles lui exposèrent qu'il pouvait, sans charger les peuples de la Grande-Bretagne, pourvoir à toutes les dépenses qu'exigeaient la sûreté intérieure et la défense de l'état. « Vous y parviendrez aisément, sire, lui dirent-elles, » si vous voulez vous emparer des biens du clergé, » qui possède le tiers des richesses du royaume. » L'archevêque de Cantorbéry était auprès du monarque lorsque l'adresse fut présentée. L'avis des communes parut plaire à Henri; l'archevêque se hâta de le réfuter. « En » dépouillant le clergé, sire, dit-il avec émotion, ne » vous priveriez-vous pas des prières qu'il ne cesse d'of- » frir au ciel pour la prospérité de l'état? Pouvez-vous » espérer que Dieu répande ses bénédictions sur votre » royaume, si vous témoignez si peu d'intérêt pour ses » ministres? Ne craignez-vous pas d'exposer l'Angle- » terre aux convulsions les plus dangereuses en enlevant » les biens de l'Église? Tant que ma main portera la » crosse primatiale, je m'opposerai à de si grands mal- » heurs. Ah! sire, je me prosterne à vos pieds; je vous » conjure de penser à votre salut éternel. Ne violez pas » le serment que vous avez prêté à votre sacre; n'obligez » pas le clergé de la Grande-Bretagne à déployer la puis-

» sancé qu'il tient de Dieu, à lancer ses foudres spirituelles. Dans quelle confusion vous jetteriez votre royaume ! »

Cette dernière raison frappa le monarque. « Dissipez » vos craintes, répondit-il à l'archevêque; je serai fidèle » à la résolution que j'ai prise en montant sur le trône. » Je conserverai avec soin les droits et les privilèges de » l'Église. — Quelle a donc été votre présomption ? dit » le primat aux députés des communes. Votre adresse » est l'ouvrage de l'avarice et de l'impiété. »

Les députés ne répondirent rien ; mais les communes n'en persistèrent pas moins dans leur résolution.

Elles présentèrent un bill qui ordonnait la saisie des biens du clergé : la chambre des lords le rejeta. Elles accordèrent alors un subside, sur les laines, les peaux de mouton, le vin et les autres marchandises, à condition que les produits de cet impôt ne fussent employés qu'à la défense du royaume et sous l'inspection de deux trésoriers nommés à cet effet.

(1404) Un statut régla que le roi jouirait pendant un an non seulement des annuités, rentes ou gages accordés depuis le règne d'Édouard III, excepté les traitements des barons de l'échiquier, des membres des cours royales de judicature, et de quelques autres officiers, mais encore du revenu des domaines de la couronne qui avaient été aliénés, dont la cession n'avait pas été confirmée par un acte parlementaire, et qui n'avaient été donnés ni à la reine ni à la famille royale. Il fut aussi résolu que ceux qui possédaient un revenu annuel, en vertu de lettres-patentes, devraient les présenter pour qu'elles fussent examinées, confirmées ou révoquées.

On donna, sur la demande du prince de Galles, mille marcs d'argent pour l'entretien d'un corps de troupes destiné à défendre les Marches galloises. Les chambres recommandèrent ensuite au roi ses fils Jean et Hum-

phroy; elles témoignèrent le désir de leur voir confier des postes honorables; et elles prièrent le monarque de faire payer au duc d'Yorck ce qui lui était dû pour les services qu'il avait rendus dans la Guyenne.

Les membres du clergé étaient cependant persuadés que Henri avait secrètement favorisé le projet présenté par les communes relativement à leurs biens; ils commençaient à exercer, contre un monarque dont ils soupçonnaient les intentions, l'influence si redoutable que leur donnaient leur instruction, leurs richesses, leur grand nombre et l'esprit du siècle. A leurs émissaires et à leurs adhérents se joignaient les partisans de Mortimer, ceux que blessait la sévérité de Henri et ceux qui craignaient sa politique. On était effrayé de son avidité, que n'avaient pu satisfaire ni les grandes sommes qu'il avait trouvées dans le trésor de Richard, ni les subsides accordés par le parlement. Les mécontents se multipliaient; les murmures s'accroissaient. Henri avait fait enfermer les enfants de Mortimer dans le château de Windsor; ils furent enlevés. Le roi crut devoir se presser d'envoyer des troupes contre Owen, son gendre Mortimer et les intrépides Gallois. Le prince de Galles, à la tête de ces troupes, remporta deux victoires, fit prisonnier le fils aîné d'Owen, et pénétra dans le Cardigan (1405).

Les Gallois se découragèrent d'autant moins que la France paraissait disposée à les soutenir. Le connétable d'Albret et le comte d'Armagnac entrèrent dans la Guyenne, et s'emparèrent de plus de cinquante places. Le duc d'Orléans mit le siége devant Bourg et Blaye, situés sur la rive droite de la Gironde, et dont la prise devait entraîner celle de Bordeaux. Le duc de Bourgogne se disposait à attaquer Calais; les pluies, les inondations, les maladies forcèrent le duc d'Orléans à renoncer à son entreprise. La trêve fut renouvelée, et le duc de Bourgogne abandonna ses projets sur Calais.

Mais Henri n'en conserva pas moins une grande inquiétude sur les desseins de la France et les secours qu'elle pourrait donner aux mécontents, aux Écossais et aux Gallois. N'osant pas réclamer de nouveaux subsides, il demanda, mais en vain, des secours d'argent à la noblesse et au clergé. Il vit alors un nouvel orage près d'éclater sur sa tête : l'archevêque d'Yorck, frère du comte de Witt, décapité à Bristol, Thomas Mowbray, comte maréchal, et plusieurs autres lords ou grands personnages, se liguent avec le comte de Northumberland, lèvent une armée, la rassemblent à Yorck, et publient un manifeste. « Henri de Lancastre, disent-» ils à la nation, a usurpé le trône, trahi son souverain, » privé Richard de sa liberté, contraint ce prince à » abdiquer la dignité royale, et ordonné qu'on lui ôtât » cruellement la vie. Il a refusé de rendre la couronne » à Edmond Mortimer, comte de La Marche, et héritier » légitime de Richard ; il a fait mourir plusieurs per-» sonnes dont tout le crime était d'avoir voulu la ré-» forme des abus ; plusieurs évêques ont été emprison-» nés contre les lois du royaume ; des taxes ont opprimé » le peuple, et les menaces de Henri ont étouffé les » plaintes ; il a violé son serment et les priviléges de la » nation en gênant la liberté des élections ; il a donné » son consentement volontaire à un statut contraire à » l'Église de Rome et à la puissance des successeurs de » saint Pierre ; il a introduit la simonie et le parjure » dans la noblesse et le clergé. Nous prenons les armes » pour délivrer l'Angleterre de ce tyran, et placer sur le » trône l'héritier légitime de notre dernier monarque. »

Ralph, comte de Westmoreland, rassemble des troupes et marche contre les confédérés. Effrayé de leur nombre, il a recours à la trahison ; il propose une entrevue aux chefs des insurgés ; il confère avec l'archevêque d'Yorck, le comte maréchal et quelques autres

lords, à la vue des deux armées; il approuve leur manifeste, leur déclare qu'il partage tous leurs sentiments, leur annonce qu'il n'est venu que pour joindre ses forces aux leurs, les embrasse, fait apporter du vin, boit avec eux en signe d'union, et renvoie son escorte pour leur marquer son entière confiance. Les confédérés, convaincus de sa sincérité, ordonnent aux guerriers de leur suite de s'éloigner; mais à peine ces guerriers sont-ils à une distance un peu considérable que l'escorte du comte revient à toute bride, et fait prisonniers l'archevêque, le grand maréchal et les autres chefs de leur armée. Les confédérés, saisis d'effroi, se dispersent; le comte de Northumberland, informé de ce désastre, se retire en Écosse; les prisonniers sont remis à Henri, au château de Pontefract. Le roi ordonne à sir Guillaume Gascoigne, grand-justicier d'Angleterre, de faire le procès de l'archevêque; le grand-justicier refuse; un autre juge prononce la sentence: le prélat est déclaré traître, et sa tête tombe sur l'échafaud.

On admire le courage avec lequel il a reçu la mort; on rappelle la sainteté de sa vie; on publie que son invocation a opéré des miracles. Jamais, avant cet événement, un prélat anglais n'avait perdu la vie d'après le jugement d'un tribunal séculier. Le pape irrité excommunie tous ceux qui ont pris part à la mort de l'archevêque.

Le grand maréchal avait été décapité sans jugement et sans avoir été entendu; on avait imposé de fortes amendes à tous ceux qui avaient pris part à l'insurrection; les domaines du comte de Northumberland avaient été confisqués; et le roi alla lui-même assiéger le château de Berwick, qui appartenait au comte.

La garnison se défendit avec courage; mais la décharge d'une forte pièce de canon ayant détruit une tour du château, les assiégés furent si intimidés que le gouverneur fut obligé de se rendre.

Henri s'empare des autres châteaux du comte; mais il apprend qu'Owen est plus redoutable que jamais. Les Français sont venus à son secours; Montmorency a débarqué dans le pays de Galles à la tête de douze mille hommes; il a pris Caermarthen; il s'est avancé jusques à Worcester; il s'est emparé de cette ville et de plusieurs autres places; les contrées qu'il a parcourues ont été ravagées par le fer et par le feu. Henri se met en marche pour aller s'opposer à ses progrès; mais des pluies abondantes ont rendu si mauvaises les routes à peine tracées au milieu des bois, des marais, des bruyères, des ruisseaux débordés, des plaines inondées et des rivières dont les rives, couvertes d'eaux rapides, rendent le passage difficile et souvent impossible pendant plusieurs jours, que, lorsqu'il arrive dans les pays que les Français ont traversés, il apprend qu'ils se sont rembarqués avec un butin immense. La saison est d'ailleurs si avancée qu'il ne peut rien entreprendre contre les Gallois; et, toujours malheureux lorsqu'il veut attaquer Owen, il ne peut empêcher ce chef, si habile à profiter de tous les avantages que peuvent lui donner les temps et les lieux, de lui enlever quarante chariots chargés d'argent et de provisions pour les troupes : il rentre dans sa capitale, triste, découragé, et ne sachant comment réparer la grande perte qu'il vient de faire.

Il se hâta de convoquer un parlement dont les délibérations devaient être mémorables.

(1406) Voulant se rendre les chambres favorables et ôter un grand motif à des insurrections nouvelles, il s'empressa de sanctionner un acte relatif à la liberté des élections. Il demanda ensuite un subside; mais on lui dit que les taxes accordées par les parlements précédents avaient été dissipées sans aucun avantage pour la nation, et le subside fut refusé.

Henri, dissimulant son ressentiment, prorogea l'as-

semblée à la fin du mois d'août. Cette mesure nuisit aux membres du parlement, dont les affaires particulières furent dérangées par l'ajournement de leurs séances, et aux commettants des membres des communes, qui payaient un traitement ou une indemnité à ceux qu'ils avaient élus.

Le parlement accorda néanmoins un subside; mais il en régla l'emploi d'une telle manière, qu'excepté six mille livres, les produits de l'impôt devaient uniquement servir à payer les dépenses publiques. Cet arrangement fut suivi d'un statut relatif à la succession au trône. On décida d'abord que la couronne de Henri passerait à ses *fils* ou à leurs descendants *mâles*; mais le statut fut bientôt modifié par une disposition remarquable, et on ne conserva que les mots *descendants*, sans exclure les femmes.

Le comte de Northumberland s'était retiré en Écosse chez le lord Fleming, avec le lord Bardolfe. Des Écossais promettent à Henri de lui livrer les deux fugitifs, à condition que quelques-uns de leurs parents, faits prisonniers à la bataille d'Holmedon, soient mis en liberté sans rançon. Fleming apprend cette lâche convention, s'en indigne, craint tout pour les hôtes qui se sont confiés à sa foi, et ne néglige rien pour qu'ils passent en sûreté dans le Gallois septentrional, où Owen Glenderdwy les accueille avec empressement.

Mais dans la situation critique où était Henri, comment eut-il assez peu de prévoyance et de politique pour violer le droit des gens, la trêve, et la noble confiance d'un souverain? Robert III occupait encore le trône de l'Écosse; mais sa faiblesse et l'ambition audacieuse de son frère le duc d'Albanie avaient fait passer le pouvoir royal dans les mains de ce duc. Ce prince entreprenant voulait à tout prix conserver le pouvoir qu'il avait su ravir. Il ne pensait qu'à écarter du trône les fils de Robert III,

et entretenait avec Henri IV la correspondance la plus suivie, dans l'espérance que le roi d'Angleterre soutiendrait l'usurpation qu'il méditait. Aussi adroit que cruel, il parvient à persuader au roi son frère que l'état a tout à craindre de David, le fils aîné du roi. Il arrache de la pusillanimité du monarque l'ordre de faire renfermer le jeune prince dans le château de Falkland, où il le fait mourir de faim. Le malheureux père, informé de ce barbare attentat, n'ose le punir; mais il veut soustraire Jacques, le seul fils qui lui reste, à la trahison du duc d'Albanie : il le confie à deux gouverneurs, et le fait monter sur un vaisseau qui doit le conduire en France; il lui a donné les lettres de recommandation les plus pressantes non seulement pour le roi et les princes de France, mais encore pour le roi d'Angleterre, dans les états duquel des tempêtes peuvent contraindre son fils à relâcher. David n'a que quinze ans; sa santé est faible; le vaisseau est fortement secoué par les vagues agitées; le jeune prince ne peut supporter le mouvement de la mer : il débarque dans le comté de Norfolk; on l'arrête; on le conduit à Henri; et, malgré la lettre la plus touchante de son père, malgré la trève, malgré les droits de l'hospitalité, malgré les égards dont les souverains sont si intéressés à donner l'exemple envers les héritiers des diadèmes, il est envoyé prisonnier dans la Tour de Londres. Robert meurt de douleur en apprenant la captivité de son fils chéri. Le duc d'Albanie conserve, comme régent, les rênes du royaume, et renouvelle froidement la trève si indignement violée avec celui qui retient dans les fers son neveu et son roi.

Peu de temps après, une peste affreuse ravagea la capitale. Henri, craignant une contagion aussi dangereuse, alla passer une partie de l'été au château de Lèdes, dans le comté de Kent. Voulant aller ensuite dans une autre résidence royale située dans le comté de Norfolk, il s'em-

barqua sur un petit vaisseau que suivaient quatre autres bâtiments chargés de son bagage. Des corsaires français l'attaquèrent, enlevèrent ses équipages, s'emparèrent des personnes de sa suite. Il ne put s'échapper qu'avec beaucoup de peine; il vit de près cette captivité dans laquelle il retenait si injustement le roi d'Écosse; mais aucun remords ne s'éleva assez fortement dans son âme pour qu'il brisât les fers de son royal prisonnier.

Au mécontentement que cette conduite de Henri inspirait aux généreux Anglais se mêlèrent les regrets que causa à toute l'Angleterre la mort du vieux sir Robert Knoles, qui, couvert des lauriers moissonnés sous le règne d'Édouard III, cessa de vivre dans une noble retraite du comté de Kent, où sa bienfaisance et son humanité avaient fait chérir sa touchante vieillesse.

La trève avec la France n'avait pas été formellement rompue; mais par combien d'hostilités elle était sans cesse violée! Les provinces françaises voisines de la Guyenne étaient ravagées par les Anglais. On ne voyait dans ces malheureuses contrées que des cendres et des ruines. Le comte de Clermont, fils aîné du duc de Bourbon, fut envoyé pour les délivrer des incendies et des massacres. On lui donna le titre de capitaine général du Languedoc, de la Guyenne et du Limosin. Et de quelle manière terrible de faire la guerre il se crut obligé de renouveler un exemple qui ne devait être que trop suivi! Voulant ôter aux ennemis tous les moyens de subsister, il défendit d'ensemencer les terres voisines des contrées anglaises. Ses premiers succès attirèrent sous ses bannières presque toute la noblesse du Languedoc et du Poitou. Il parut à la tête de seize cents hommes d'armes et de quatre mille fantassins; il battit et prit le sire de Caumont, conquit un grand nombre de châteaux, détruisit soixante villages fortifiés, pénétra jusques aux portes de Bordeaux, et affranchit la Guyenne française d'une con-

tribution annuelle de deux cent mille écus d'or, à laquelle elle avait été forcée de se soumettre pour pouvoir cultiver ses champs et recueillir ses moissons.

Pendant ces succès, Jacques de Bourbon, comte de La Marche, accompagné de son frère Louis de Bourbon, comte de Vendôme, enleva sept vaisseaux aux Anglais, prit et pilla Plymouth, fit un traité d'alliance avec Owen, le prince gallois, s'engagea à lui amener huit cents hommes-d'armes et trois cents arbalétiers, reçut du trésor de France, pour l'exécution de ce traité qui pouvait être si funeste au roi d'Angleterre, la somme de cent mille écus d'or, eut la coupable imprudence d'en dissiper la plus grande partie en jeux et en fêtes, s'embarqua néanmoins pour les côtes d'Angleterre, mais, vit ses vaisseaux dispersés par la tempête, et fut contraint de renoncer à une des expéditions les plus avantageuses que la France pût tenter (1407).

L'animosité des ducs d'Orléans et de Bourgogne augmentait cependant chaque jour. La haine de Jean-sans-Peur devint bientôt d'autant plus terrible que la jalousie et l'orgueil se joignirent à l'ambition et à l'envie pour en attiser les feux.

De quelles folles passions, de quels caprices de la vanité des princes pouvaient dépendre les destinées des nations à cette époque, où les principes de l'organisation des peuples, de leurs droits, de leurs devoirs, de leurs garanties étaient si peu connus, et où la force l'emportait si souvent sur la loi!

On a écrit que le duc d'Orléans, amant aussi indiscret que volage, avait, dans un appartement particulier, les portraits des dames de la cour dont il prétendait avoir obtenu les faveurs. Il y avait fait placer celui de la duchesse de Bourgogne. Jean en fut averti : il jura la mort de celui qui l'avait outragé. Il ne put cacher entièrement le redoutable ressentiment qui s'était emparé de

son âme. Le duc de Bourbon et le duc de Berri, oncles des deux rivaux, firent les plus grands efforts pour les réconcilier; le duc de Bourgogne parut apaisé. Mais quelle affreuse perfidie va commencer cette longue suite de crimes et de malheurs si funestes à la France!

Le duc de Berri veut lier ses deux neveux par les plus saintes promesses; il les conduit dans une église révérée; le sacrifice le plus auguste est offert devant eux; ils communient ensemble. Leur oncle les engage ensuite à s'asseoir à sa table; ils signent devant lui un de ces actes de confraternité si respecté par les guerriers; ils acceptent l'ordre de chevalerie l'un de l'autre; ils renouvellent le serment de vivre désormais en amis; ils prennent des épices et boivent ensemble le vin de la réconciliation. Le duc d'Orléans invite Jean-sans-Peur à dîner chez lui le dimanche suivant: le duc de Bourgogne accepte; ils s'embrassent et se séparent.

Dix-huit hommes armés et commandés par un scélérat dévoué depuis long-temps à la maison de Bourgogne étaient cachés dans une maison de la vieille rue du Temple. Le lendemain de la réconciliation des deux princes, le duc d'Orléans passe la soirée chez la reine, qui était en couches à l'hôtel *Barbette*. Le roi, qui habitait l'hôtel Saint-Paul, lui fait dire qu'il le demande. Il part sans attendre son escorte; deux écuyers, montés sur le même cheval, le précèdent: les assassins l'attendaient, serrés le long des murs de la vieille rue du Temple. Le cheval des écuyers les aperçoit, s'effraie, s'élance, et emporte les cavaliers jusque dans la rue Saint-Antoine. Le duc d'Orléans est resté seul; les assassins l'environnent et crient *à mort!* « Je suis le duc d'Orléans, » s'écrie-t-il. — « C'est celui que nous demandons, » lui répondent des voix sinistres. Un coup de hache coupe la main dont il tient la bride; on le renverse; un coup de massue, hérissée de pointes de fer, lui fracasse la tête. Un homme,

dont la figure est cachée sous un chaperon vermeil, sort de la maison où les meurtriers avaient été cachés, s'avance une petite lanterne à la main, examine le cadavre, lui donne un dernier coup, et dit tout bas : *Il est mort; éteignez tout; allez-vous-en.*

La nouvelle de l'assassinat se répand dans la ville; la consternation s'empare du peuple, et la cour est dans la terreur. Le cadavre du duc est transporté dans l'église des Blancs-Manteaux; les princes viennent le visiter. Le duc de Bourgogne est avec eux; il paraît profondément affligé. « On n'a jamais commis de plus grand crime, » dit-il avec une vive émotion. Le conseil s'assemble; le duc de Bourgogne y assiste. On dit à Guillaume Tignonville, prevôt de Paris, qu'un homme, soupçonné d'avoir pris part à l'assassinat, s'est réfugié dans l'hôtel d'Artois, où loge le duc de Bourgogne. Il vient demander au conseil la permission de faire des recherches dans les hôtels des princes. Le duc pâlit, s'approche du duc de Berri et du roi de Sicile, et leur avoue son crime. « J'ai perdu mes deux neveux, » s'écrie le duc de Berri saisi d'horreur. Jean, plein de trouble, tâche en vain de s'excuser.

On célèbre tristement les obsèques du prince tombé sous le fer des assassins. Le lendemain le conseil s'assemble de nouveau; le duc de Bourgogne ose s'y présenter. Berri le repousse; il sort la rage dans le cœur, et part avec précipitation pour la Flandre. Bourbon arrive au conseil, se plaint avec force de ce qu'on n'a pas arrêté le duc, demande qu'on le poursuive, qu'on le saisisse, qu'on le livre à la rigueur des lois : les princes et les ministres éperdus n'osent prendre aucune résolution.

La duchesse d'Orléans, la célèbre Valentine, était à Château-Thierry; elle apprend l'assassinat de son époux. Saisie de crainte pour ses enfants, elle les envoie à Blois, qui était alors très-fortifié. Elle vient à Paris; elle arrive éplorée aux portes de la capitale; tout ce qui l'environne

présente le deuil le plus profond. Le roi de Sicile, le duc de Berri, le duc de Bourbon, les autres princes, le connétable, un nombreux cortége sortent au-devant d'elle : le peuple est touché de ses larmes. Le roi, dont la maladie était alors suspendue, l'embrasse tendrement. « Prenez courage, lui dit-il ; vous serez vengée. »

Le duc de Bourgogne se résout à tout braver : il affronte les lois, l'opinion de la France, celle de l'Europe, et les redoutables jugements de la postérité. Non seulement il avoue son crime, mais il s'en glorifie. « J'ai sauvé » l'état, dit-il dans ses proclamations ; je l'ai délivré » d'un tyran coupable de péculat, de magie, et d'avoir » attenté à la vie de son frère pour régner à sa place. » Il rassemble ses troupes ; ses préparatifs sont formidables. La cour n'a ni argent ni soldats ; le conseil tremble et veut négocier ; on nomme le duc de Berri, le roi de Sicile et le duc de Bourbon pour conférer avec le duc de Bourgogne : le duc de Bourbon refuse. « On ne me » reprochera pas, dit-il, d'avoir traité avec un homme » dont les mains sont encore fumantes du sang de mon » neveu. » Et il part à l'instant pour le Bourbonnais.

Le roi de Sicile et le duc de Berri se rendent à Amiens, où ils trouvent le duc de Bourgogne : ils ne lui demandent que d'implorer la clémence du roi ; il s'y refuse avec hauteur. Ses oncles le quittent courroucés de sa résistance ; il marche vers Paris à la tête d'une nombreuse infanterie et d'un corps de cavalerie d'élite. Le roi lui fait défendre d'entrer dans la capitale ; il continue sa marche. Le peuple chérissait et plaignait le monarque ; mais il détestait la reine ; le duc d'Orléans lui avait été odieux. Il voit les guerriers de Jean-sans-Peur s'emparer des portes, des rues, des places ; l'appareil de la puissance lui en impose ; les partisans du duc le séduisent ; il reçoit le duc avec des acclamations ; il crie *noël* comme à l'entrée des rois.

Le monarque est obligé d'accorder au duc une audience publique dans la grande salle de l'hôtel Saint-Paul. C'est là que l'orateur du duc de Bourgogne, Jean Petit, cordelier suivant les uns, prêtre séculier suivant les autres, se déshonore par le discours le plus lâche. Cette harangue est, d'ailleurs, un triste monument de l'ignorance et de la corruption du siècle. Il défend, dit-il, Monseigneur de Bourgogne, parce qu'il en a reçu depuis trois ans une forte pension. Douze raisons, dont il se sert en l'honneur des douze apôtres, prouvent la légitimité du meurtre du duc d'Orléans. Ce duc avait été la cause de la maladie du roi; il s'était lié avec des sorciers; il avait employé les opérations magiques; il avait eu recours aux plus terribles évocations. Un poison, préparé par ses ordres, devait être donné au monarque dont il voulait usurper le trône. C'est lui qui a fait gémir le peuple sous tant d'impôts onéreux. Jean Petit cite alors un grand nombre d'exemples tirés de l'histoire des Juifs ou de celle de plusieurs autres peuples, qui justifient le duc. Il rapporte les maximes les plus dangereuses. « Ayez donc pour agréables, sire, dit-il au roi en » finissant, et le duc de Bourgogne et ce qu'il a fait, et » récompensez ce prince comme Dieu a récompensé » monseigneur saint Michel l'archange pour avoir tué » le diable. »

Le roi, rempli d'une indignation secrète, mais accablé par son mal, se lève et se retire sans rien répondre.

Jean Petit monte, le lendemain, sur un échafaud élevé au milieu du parvis de Notre-Dame; il répète sa harangue séditieuse, et la multitude qui l'entoure l'applaudit avec emportement.

(1408) La reine s'était retirée à Melun avec le dauphin, ses autres enfants, le roi de Sicile, le duc de Berri et le jeune duc de Bretagne, élevé à la cour de France. Le monarque, malade, faible, abandonné, laissé sans

assistance entre les mains du duc de Bourgogne, signe aveuglément et sans résistance la déclaration que le duc lui présente; il reconnaît que le duc de Bourgogne, informé que le duc d'Orléans avait machiné et machinait l'expulsion et la mort de son roi et de ses enfants, ne l'avait fait *mettre hors de ce monde* que pour la sûreté de la personne du roi, la conservation de sa famille, le bien du royaume, et pour garder envers son souverain la foi et la loyauté qu'il lui devait. En conséquence, ajoute Charles VI dans sa déclaration, *savoir faisons que, considérant le fervent et loyal amour et bonne affection que notredit cousin a eus et a à notre personne, nous avons ôté et ôtons de notre courage toute déplaisance que, par le rapport d'aucuns malveillants de notredit cousin ou autrement, pourrions avoir eue envers lui pour occasion des choses dessus dites: et voulons qu'icelui cousin de Bourgogne soit et demeure en notre singulier amour.*

Le roi remet lui-même au duc cette déclaration, témoignage si remarquable de la captivité de Charles, de la faiblesse de sa tête et du trouble de son esprit. Ses idées néanmoins sont, dans ce moment, assez lucides pour qu'il dise au duc de Bourgogne: « Je crains bien, mon » cousin, que ces lettres ne vous garantissent pas de la » vengeance. »

Jean-sans-Peur continua de jouir d'un pouvoir sans bornes dans la capitale. Lorsqu'il paraissait en public, la multitude chantait ses louanges. Mais il avait promis de diminuer les impôts que les suites des profusions scandaleuses du duc d'Orléans et des vices de son gouvernement l'obligeaient, avait-il dit, à maintenir encore; et rien n'annonçait qu'il se préparât à tenir sa promesse. Entouré d'enthousiastes, de flatteurs et d'ennemis secrets, n'ayant auprès de lui aucun conseiller fidèle et assez courageux pour lui dire la vérité, il ne vit pas que

sa popularité commençait à diminuer, que l'adhésion qu'on lui avait témoignée venait bien moins de l'affection qu'on avait eue pour lui que de la haine qu'on portait à la reine et à son beau-frère, et que rien ne ressemblait moins à ce grand assentiment national, qui fait la véritable force des princes, que les acclamations tumultueuses d'une populace facile à séduire et si amie des changements, du trouble et du désordre.

Il apprit que Jean de Bavière, frère de sa femme et évêque de Liége, était en guerre avec les Liégeois insurgés contre l'autorité temporelle de ce prélat. Il fit une grande faute : il ne s'aperçut pas que tout l'échafaudage de sa puissance éphémère dans la capitale ne se maintenait que par sa présence ; il partit pour aller à Liége secourir son beau-frère.

A peine fut-il éloigné de Paris que tout changea dans cette grande ville. La reine, les princes et Valentine de Milan, cette veuve si intéressante du prince assassiné, se hâtèrent de rentrer dans la capitale. On ne crut pas avoir le temps de convoquer les états-généraux ; mais une assemblée, composée des plus grands personnages, se réunit au Louvre. On y décida que *la puissance souveraine serait octroyée et commune à la reine et à Monseigneur de Guyenne, dauphin de France, le roi étant empêché et absent.*

Un lit de justice fut tenu à la cour des pairs ; on y autorisa la duchesse d'Orléans à mettre en cause le duc de Bourgogne : grand et mémorable exemple, dans une monarchie véritablement représentative, et où l'autorité royale elle-même devait être soumise aux lois qu'elle avait sanctionnées, de cette élévation tutélaire de la justice qui domine sur toutes les têtes, protège la faiblesse, peut soumettre la force, et cite devant le tribunal le plus auguste un cousin du roi, un prince du sang royal, un petit-fils de saint Louis et de Hugues Capet ;

l'égal, par la puissance, d'un grand nombre de souverains, comme elle aurait cité le dernier des sujets du monarque!

La duchesse d'Orléans présenta alors sa requête; elle supplia la cour d'ordonner que le duc demandât pardon à elle et à ses enfants, en présence du roi, des princes, des conseils de sa majesté et du peuple, la tête découverte, sans ceinture et à genoux; que cette réparation eût lieu au Louvre, dans la grande cour du palais, à l'hôtel Saint-Paul et à l'endroit où le crime avait été commis; qu'elle fût publiée à son de trompe dans tout le royaume; que les maisons du duc de Bourgogne fussent rasées; que, sur l'emplacement de ces maisons, on élevât des croix avec des inscriptions flétrissantes; que le duc fondât à Rome et à Jérusalem une chapelle et une collégiale; qu'il payât une amende d'un million d'or; qu'il fût exilé outre mer au moins pendant vingt ans; qu'il ne pût approcher de cent lieues des endroits où se trouveraient la reine ou les princes d'Orléans; et enfin que la cour statuât ce qu'elle jugerait convenable sur la punition corporelle de Jean de Bourgogne.

Le procureur général donna ses conclusions; Louis, dauphin de France, présidant la cour des pairs en l'*absence* du roi, quoiqu'il n'eût pas encore treize ans, promit à la duchesse qu'il lui serait rendu pleine et entière justice; et la cour déclara le duc de Bourgogne ennemi du roi et de l'état.

La reine et les princes ne doutaient pas que la guerre contre les Liégeois, braves, nombreux, aguerris et très-animés, n'occupât toutes les forces du duc de Bourgogne et ne le retînt loin de Paris pendant long-temps. Lorsque Jean était arrivé à peu de distance de Liége, son beau-frère était assiégé dans Maestricht; les Liégeois vinrent au-devant de lui; ils le rencontrèrent dans la plaine d'Othei, entre Liége et Tongres. On combattit des deux

côtés avec acharnement; mais le duc déploya les talents d'un grand capitaine : il remporta une victoire complète. On a écrit que plus de vingt-quatre mille insurgés étaient restés sur le champ de bataille. Jean voulut perpétuer le souvenir d'une bataille aussi décisive : il ordonna qu'on bâtît une église à l'endroit même où il avait triomphé des ennemis de son beau-frère, et voulut qu'une messe solennelle y fût célébrée, tous les ans, le jour anniversaire de la défaite des Liégeois. Il avait montré dans le combat l'intrépidité la plus héroïque; les guerriers lui confirmèrent le surnom de *Jean-sans-Peur;* mais la cruauté avec laquelle l'évêque traita ses prisonniers lui fit donner le surnom de *Jean-sans-Pitié*, conservé par la postérité vengeresse.

(1408) La reine et les princes apprennent la grande victoire à laquelle ils étaient si loin de s'attendre. On leur dit que le duc revient triomphant à Paris : ils n'ont ni argent ni troupes à lui opposer; la frayeur les saisit; ils s'échappent de la capitale, et vont sur les bords de la Loire avec l'infortuné Charles VI et ses enfants.

Un autre beau-frère de Jean-sans-Peur, un prince de Bavière, frère de l'évêque de Liége, et comte de Hainaut et de Hollande, était venu à la cour de France pour y arranger le mariage de sa fille avec Jean, second fils du roi de France. Il offre à la reine sa médiation pour négocier avec le duc de Bourgogne : la reine l'accepte. La ville de Tours est choisie pour les conférences; la reine y envoie son frère Louis de Bavière et Jean de Montaigu, surintendant des finances et grand-maître de la maison du roi. La duchesse d'Orléans voit que la reine ne peut opposer assez de forces au duc de Bourgogne. « Elle sera contrainte, dit-elle, d'accepter les propo- » sitions du duc : le meurtrier de mon époux restera » impuni. » Elle ne peut résister à cette pensée : le chagrin la consume; elle tombe malade; elle est près de

mourir. Le duc d'Orléans avait eu de madame de Cani un fils naturel nommé le comte Dunois, et qui devait un jour sauver la France et se couvrir d'une gloire immortelle. Valentine l'aimait beaucoup. « *Celui-ci*, avait-elle » dit souvent, *m'a été enlevé ; mais nul des miens n'est* » *si bien taillé à venger la mort de son père.* » Elle veut qu'il vienne avec ses enfants, le jeune duc d'Orléans et le comte de Vertus, auprès du lit où elle va cesser de vivre. Ils jurent entre ses mains défaillantes de poursuivre l'assassin de leur père sans se laisser jamais décourager.

Elle meurt ; et, peu de jours après, la négociation commencée avec le duc de Bourgogne se termine par la paix. La cour est à Chartres ; le trône du roi est élevé dans la cathédrale. Charles VI, dont la maladie est un moment suspendue, paraît sur ce trône si ébranlé, avec la reine et les princes (1409). Le duc de Bourgogne se présente et se met à genoux. *Sire*, dit l'avocat du duc, *il a été rapporté à Monseigneur de Bourgogne que vous étiez indigné sur lui pour le fait qu'il a commis et fait faire en la personne de Monseigneur le duc d'Orléans, votre frère, pour le bien de votre royaume et de votre personne, comme il est prêt de vous dire, et faire véritablement savoir quand il vous plaira, et pourtant vous prie tant et si humblement, comme il peut, qu'il vous plaise ôter votre ire et indignation de votre cœur, et le tenir en votre bonne grâce.* Le duc dit : *Sire, de ce je vous prie.* Le dauphin, le duc de Berri, Louis d'Anjou, roi de Sicile, et le roi de Navarre se prosternent alors aux pieds du roi et s'écrient : *Qu'il vous plaise, sire, de passer la requête de votre cousin le duc de Bourgogne.* — *Beau cousin*, dit le roi en se retournant vers Jean-sans-Peur, *nous vous accordons votre requête, et vous pardonnons tout.* — *Et vous, Messeigneurs*, dit l'avocat du duc aux jeunes princes d'Orléans, dont l'aîné n'a que seize ans, *voici le duc de Bourgogne qui*

vous prie qu'il vous plaise ôter de vos cœurs, si vous avez aucune haine ou vengeance contre lui, pour le fait qui fut perpétré en la personne de Monseigneur d'Orléans votre père, et que dorénavant vous soyez bons amis ensemble. Le duc ajoute: *De ce je vous prie.* Les jeunes princes fondent en larmes, et ne répondent rien. Le roi les presse; ils répètent dans le plus grand trouble les paroles suivantes qu'on leur dicte: *Sire, puisqu'il vous plaît commander, nous lui accordons sa requête et lui pardonnons toute la malveillance qu'avions contre lui, car en rien ne voulons désobéir à chose qui soit à votre plaisir.*

Les d'Orléans et le duc prêtent serment sur un *missel.* Le roi fait expédier des lettres d'abolition; il accorde grâce entière au duc; ses complices sont bannis à perpétuité du royaume.

La reine, vaincue par l'ascendant du duc de Bourgogne, se retire à Melun. Le duc s'empare du gouvernement; il gagne, par son adresse et ses flatteries, le faible duc de Berri, le roi de Sicile, les seigneurs les plus puissants; le duc de Bourbon reste seul implacable ennemi de l'assassin de son neveu.

Les Parisiens recouvrèrent le droit d'élire leurs magistrats et les autres priviléges dont on les avait dépouillés; et le duc de Bourgogne, pour se les attacher de plus en plus, annonça qu'on allait rechercher les financiers infidèles.

La première accusation fut dirigée contre le grand-maître Jean de Montaigu, surintendant des finances: le duc redoutait son caractère, ses lumières, son attachement à la reine; il avait résolu sa perte. Les richesses du surintendant étaient immenses. On l'accusa d'être concussionnaire et ennemi de l'état; on ne manqua pas de lui reprocher d'avoir été complice du duc d'Orléans pour *envoûter* le roi et ensorceler le dauphin; on lui

fit subir une horrible torture; il ne cessa, au milieu des plus cruels tourments, de s'indigner de cette complicité prétendue; on nomma une commission pour le juger. On a écrit qu'on avait trouvé dans son château de Marcoussis, auprès de Montlhéri, la vaisselle, les meubles et les bijoux sur lesquels le roi avait emprunté des sommes dont Montaigu faisait payer au monarque les intérêts comme si elles eussent été prêtées par des usuriers. La commission le condamna à mort; ses associés payèrent de fortes amendes; ses commis furent destitués; ses richesses furent distribuées aux courtisans les plus avides: on donna ses meubles au comte de Hainaut; on ne trouva pas étrange que le dauphin reçut les terres les plus considérables du surintendant; et Louis de Bavière, le frère de la reine, aux intérêts duquel Montaigu avait été si dévoué, eut pour sa part la terre de Marcoussis.

(1409) Le surintendant fut conduit au supplice sur une charrette, ayant des éperons dorés et une robe mi-partie de rouge et de blanc; son corps et sa tête furent portés à Montfaucon; ils y furent long-temps exposés. Son fils, et les célestins de Marcoussis, dont il avait fondé le couvent, poursuivirent la réhabilitation de sa mémoire. Les célestins, pleins de reconnaissance pour leur bienfaiteur, vendirent, pour subvenir aux frais de la procédure, deux petites statues d'or massif, ornées de perles et de pierres précieuses; ils obtinrent enfin la permission de transporter les restes du cadavre dans leur église, où ils lui élevèrent un mausolée. Quelle leçon devaient donner, un siècle plus tard, ce mausolée et la réponse d'un célestin qui le montrait! François Ier examinait cette tombe, plaignait Montaigu: « Peut-être, dit » le monarque, a-t-il été injustement condamné.—*Sire,* » répondit le religieux, *il n'a pas été jugé par juges,* » *ains par commissaires.* » François, profondément ému, tendit la main vers l'autel, et jura de ne jamais

permettre qu'une commission pût disposer de la vie d'un Français.

La reine cependant était toujours à Melun : le duc de Bourgogne, adroit politique, lui faisait part des affaires les plus importantes, et lui demandait sa décision. Cette déférence calma un peu le courroux de la reine; elle souffrit qu'il fût surintendant de l'éducation du dauphin.

(1410) Ce jeune prince eut bientôt quatorze ans. Le duc le fit déclarer majeur conformément à la règle établie sous Charles V, et lieutenant-général du royaume pendant les *occupations* du roi; mais le dauphin avait épousé sa fille; le duc gouverna sous le nom de son gendre.

Jean-sans-Peur fit la grande faute de blesser par son orgueil l'amour-propre des princes. Ils lui avaient pardonné ses crimes; ils ne purent lui pardonner sa hauteur : elle leur fit sentir trop fortement le poids de sa puissance. Le duc de Berri, irrité des mépris qu'il avait essuyés, le duc d'Orléans et ses frères, animés par le désir de venger le sang de leur père, Jean de Bourbon, comte de Clermont, le comte d'Alençon, le comte de Richmont, le connétable d'Albret, et ce comte d'Armagnac auquel personne ne disputait de descendre de Clovis par le frère de Dagobert, et qui jouissait d'une si grande puissance dans les provinces méridionales de France, formèrent une ligue formidable contre l'usurpateur de l'autorité royale. Le duc de Bourbon s'unit à eux, et signa la confédération secrète. Les domaines et les provinces dépendants des confédérés formaient plus du tiers du royaume; ils étaient sûrs de pouvoir réunir au moins cinq mille hommes d'armes, six mille hommes de trait et un grand nombre de fantassins.

Le duc de Bourbon était parti de Moulins avec son contingent composé de cinq cents hommes d'armes et

de cent hommes de trait. Une fièvre ardente le saisit à Montluçon; il avait soixante-treize ans; la mort allait enlever à la France ce grand prince si justement surnommé *le Bon*, si probe, si désintéressé, si sage dans les conseils, si valeureux les armes à la main, si habile à la tête d'un corps d'armée, défenseur si attentif de ses vassaux, père si généreux des pauvres, protecteur si zélé des malheureux, si dévoué à sa patrie, ami si tendre du roi son neveu.—*Mes yeux vont se fermer*, dit-il aux chevaliers qui l'entouraient et qui fondaient en larmes, *sans avoir revu ma mie la duchesse; ni Jean mon fils; conseillez-le, aimez et honorez loyaument comme vous avez fait moi; de ce je vous en supplie, et lui direz de par moi qu'il soit défenseur contre tous les oppresseurs de la couronne de France.*

La mort du duc de Bourbon ne changea rien aux projets des confédérés. Le comte d'Armagnac en était l'âme; il devait en quelque sorte en devenir le chef. Le duc d'Orléans avait épousé sa fille; on donna très-souvent le nom d'*Armagnacs* aux Orléanais; on les nomma aussi les *Bandés*, parce qu'ils portaient une *bande* ou écharpe blanche, avec un chaperon blanc, pendant que les Bourguignons n'étaient distingués que par un chaperon *pers*, c'est-à-dire bleu, avec une croix rouge de Saint-André.

Jean Ier, comte de Clermont et nouveau duc de Bourbon, partageait vivement le ressentiment des Orléanais contre le duc de Bourgogne; ils écrivirent au roi, se plaignirent de la tyrannie du duc, demandèrent justice de ce meurtrier du duc d'Orléans. « Nous n'avons pris » les armes, ajoutèrent-ils, que pour vous délivrer de » l'oppression sous laquelle vous tient l'indigne usurpa» teur de votre autorité! » La reine favorisait secrètement les efforts d'un parti qui voulait venger une mort qu'elle n'avait cessé de déplorer, et qui peut-être lui

rendrait au moins une partie de l'autorité qu'elle avait perdue, et qu'elle regrettait si vivement.

Vers la fin de l'automne les confédérés paraissent aux portes de Paris à la tête de cent mille combattants : le duc de Bourgogne les attend avec un aussi grand nombre de guerriers. Quelle désolation ces deux cent mille soldats ont dû porter dans les villes et dans les campagnes, à cette époque où il ne restait, en quelque sorte, de la chevalerie qu'un courage indomptable, et où la guerre se faisait avec tant de barbarie ! De quels affreux ravages la guerre civile menaçait la malheureuse France !

Les habitants de la capitale, destinés à être la proie d'un vainqueur avide, élèvent leurs plaintes vers le ciel et vers leur roi si chéri et si infortuné. Elles parviennent facilement jusques au cœur de Charles ; plus il s'émeut et plus il semble que le trouble de son esprit se dissipe. Profondément touché des malheurs qui vont fondre sur son peuple, il fait entendre sa voix royale : le duc de Bourgogne et les confédérés l'écoutent avec ce respect religieux que commandent une sorte d'inspiration solennelle et inattendue, de tristes pressentiments et un secret effroi : les Orléanais manquaient d'argent et de subsistances ; les Bourguignons se méfiaient du peuple de Paris ; tous les chefs redoutaient une bataille décisive : ils consentent à négocier.

Des conférences ont lieu auprès de la capitale, au château de *Winchester*, par corruption *Bicêtre*, qui appartenait au duc de Berri, et où il avait établi son quartier-général. La reine est invitée à y prendre part ; on y arrête l'arrangement suivant : Pierre de Navarre et d'Évreux, comte de Mortain et frère de Charles III, roi de Navarre, sera le seul prince du sang qui pourra rester à la cour. Le duc de Berri et le duc de Bourgogne ne pourront y être appelés que l'un avec l'autre ; ils auront la surintendance de l'éducation du dauphin,

mais ils ne l'exerceront que par des délégués. Le conseil d'état, composé de vingt membres choisis dans les ordres du clergé, de la noblesse et du tiers-état, sera présidé par le dauphin pendant la maladie du roi.

(1411) Lorsqu'on eut terminé cette convention que l'on devait nommer *la perfidie de Bicêtre*, le duc de Berri obtint la destitution de Desessarts, prevôt de Paris, surintendant des finances, et qu'il regardait comme trop attaché au duc de Bourgogne; il se retira ensuite à Bourges. Jean-sans-Peur partit pour ses états de Flandre; le duc d'Orléans alla sur les bords de la Loire; chacun des autres chefs se mit en route pour ses terres, et combien de provinces furent ravagées par des milliers de soldats licenciés sans aucune précaution et trop accoutumés au brigandage!

Berri et Bourgogne, mécontents du traité de Bicêtre, imaginèrent de négocier secrètement l'un avec l'autre. Jean-sans-Peur envoya le comte de Croy à Bourges; il passa à Orléans, fut soupçonné et arrêté; le duc d'Orléans lui fit subir une torture cruelle pour l'obliger à révéler le secret de sa mission: il voulait d'ailleurs le faire périr comme complice de la mort de son père; mais l'intercession du duc de Berri sauva la vie au comte.

Le duc de Bourgogne demanda une réparation pour l'arrestation de son envoyé; elle fut refusée: l'animosité des deux ennemis devint plus grande que jamais; le duc de Bourgogne leva des troupes dans ses états et dans plusieurs contrées de l'Allemagne; le duc d'Orléans en rassembla dans ses domaines et dans les terres de son beau-père le comte d'Armagnac; ils s'envoyèrent mutuellement des défis pleins d'outrages, et on a même écrit qu'ils avaient voulu se donner mutuellement la mort, soit par le fer, soit par le poison.

Le duc de Berri vint seul dans la capitale, contre la convention de Bicêtre; il voulut s'en déclarer gouver-

neur : les Parisiens répondirent qu'ils n'avaient besoin ni de garnison ni d'aucun autre chef que le roi et le dauphin. Le duc de Bourgogne, se saisissant avec habileté de cette circonstance, parvint à persuader aux Parisiens, par ses émissaires, que son oncle, blessé de leur refus, méditait une terrible vengeance. Il leur conseilla de se donner un chef capable de les défendre ; il leur fit proposer Walleran de Luxembourg, comte de Saint-Pol ; ils firent la faute funeste de l'accepter.

Saint-Pol vit bientôt que les personnes riches de la capitale, les magistrats, les amis de l'ordre étaient très-éloignés d'approuver les vues ambitieuses du duc de Bourgogne ; il résolut de les soumettre, par la terreur, à tous les projets du prince au service duquel il s'était abandonné. Il se donna une garde nombreuse, qu'il composa autant qu'il le put d'hommes sans aveu, ou vils, corrompus, féroces, sanguinaires ; il favorisa, provoqua et déchaîna les rivalités, les haines, les vengeances particulières ; il eut l'adresse scélérate d'en réunir les fureurs pour donner une force infernale au parti qui les secondait, les adoptait et les dirigeait vers le but politique et coupable du duc de Bourgogne. Bientôt on désigna sous le nom d'*Armagnacs* tous ceux dont on voulait se débarrasser : les proscriptions commencèrent et s'accrurent avec rapidité. Les gardes, ou plutôt les satellites effrénés du comte de Saint-Pol parcouraient les rues, pénétraient dans les maisons, arrêtaient leurs ennemis personnels, ou ceux que la faction leur avait désignés, les précipitaient dans les cachots, dictaient d'horribles sentences aux juges effrayés. Le roi, le dauphin, les membres du conseil, relégués dans leurs demeures par la violence, n'étaient plus que les prisonniers du comte. Saint-Pol porta l'audace jusques à faire signer par le monarque, de jour en jour plus malheureux, un édit par lequel tous les Français armés devaient se ranger sous les ban-

nières du duc de Bourgogne, et lui obéir comme au roi; et il eut l'impudence de forcer le dauphin à écrire à Jean-sans-Peur pour le presser de hâter sa marche vers Paris.

Pendant cette tyrannie anarchique les Orléanais prirent des villes, ravagèrent des campagnes, s'emparèrent des environs de Paris. On voyait sous leurs enseignes des Français de la Touraine, du Poitou, de la Guyenne, du Languedoc ; les troupes de Jean-sans-Peur étaient composées de Flamands, d'Artésiens, de Picards, de Champenois, de Lorrains. Les Français du nord allaient tourner leurs armes fratricides contre ceux du midi ; mais ce qui flétrit le plus la mémoire de Jean, c'est d'avoir appelé les Anglais à son secours; Henri IV lui promit six mille hommes de trait, et sa flotte attaqua les côtes de Normandie.

Les deux armées se rencontrèrent auprès de Montdidier; on attendait le signal du combat, lorsqu'une querelle violente s'éleva entre les Picards et les Gantois. Le duc de Bourgogne ne put les apaiser ; les Flamands déclarèrent qu'ils allaient se retirer. « Mes fidèles, mes » compagnons, mes frères, leur dit le duc, restez encore » pendant quelques jours avec moi ; ne m'abandonnez » pas, je vous en conjure, à mes mortels ennemis. — » Le temps de notre engagement est expiré ; nous voulons partir, » répondirent les Flamands. Le duc fait succéder des menaces aux prières. « Tremblez pour » votre fils, le comte de Charolois, s'écrièrent les Fla» mands ; il est à Gand ; sa tête répondra de votre vio» lence. »

Ils partirent pour leur patrie ; le duc de Bourgogne s'éloigna ; les Orléanais, au lieu de le poursuivre, s'approchèrent de la capitale, et, maîtres du cours des rivières et des grands chemins, ils interceptaient tout ce qu'on voulait faire entrer dans la ville. Ceux de leurs partisans qui étaient restés dans Paris conçurent de grandes espé-

rances, levèrent la tête avec fierté, et paraissaient menacer leurs adversaires; les gardes du comte de Saint-Pol furent à l'instant augmentés de nouveaux satellites nommés *Cabochins*, parce que leur chef était Simon *Caboche*, coutelier, se joignirent aux premiers, et devinrent encore redoutables.

Quelques personnes modérées conçurent néanmoins le projet de concilier les deux partis. La reine, adoptant leur espoir, quitta imprudemment Melun, vint à Paris, et, soumise à tous les caprices d'une populace insolente et sanguinaire, y subit la même captivité que le roi, le dauphin et les membres du conseil.

Le duc d'Orléans, le comte d'Armagnac, et les plus grands seigneurs de France qui avaient réuni leurs bannières aux leurs, écrivirent au roi et au dauphin. Ils n'avaient pris les armes que *pour ôter le roi de servage.* Charles fut obligé de signer une déclaration dans laquelle il les traita de rebelles, d'ennemis de l'état, et abandonna leurs biens, leur liberté et leur vie à tous ceux qui voudraient les attaquer.

De quelles nouvelles proscriptions cette déclaration est le signal dans Paris! On multiplie les prisons; on y entasse les Orléanais; on les assimile aux grandes compagnies contre lesquelles Urbain V avait, dans le temps, lancé les foudres de l'Église; les prédicateurs les couvrent d'anathèmes; les curés les excommunient pendant la messe et au son des cloches; on refuse de baptiser les enfants de ceux qu'on soupçonne d'Orléanisme; on ne peut se montrer qu'avec la croix rouge de Saint-André de Bourgogne; les prêtres s'en décorent à l'autel; on en pare les images des saints. Les Cabochins demandent qu'on les mène contre les ennemis; ils sont battus; mais en rentrant dans la ville ils pillent et brûlent le château de Bicêtre, qui appartenait au duc de Berri.

Les confidents du duc de Bourgogne craignent néanmoins que la populace, si nombreuse à cette époque où l'ignorance et l'erreur régnaient dans presque tous les rangs de la société, et pour laquelle on ne peut plus imaginer de nouveaux excès, ne cède à sa mobilité naturelle, et ne puisse plus être maintenue dans le parti du duc : il avait reçu les six mille archers anglais, part à leur tête, fait plusieurs détours, arrive sous les murs de la capitale du côté opposé à celui où les Orléanais l'attendaient, entre dans la ville, et voit les Parisiens accourir en foule autour de lui.

Les chefs des Orléanais, désespérant alors de s'emparer de Paris, congédient une partie de leurs soldats, déjà fatigués des pluies de l'automne et des premiers froids de l'hiver, et, avant de s'éloigner, partagent le trésor que la reine avait déposé dans l'abbaye de Saint-Denys, comme dans un asile inviolable ; ce partage si impolitique indigne la reine, et change en haine implacable l'affection qu'elle avait toujours eue pour les Orléanais.

Le duc de Bourgogne cependant, maître de la capitale, du roi, de la reine, du dauphin, et commandant sous le nom de son gendre, veut tâcher d'être moins odieux à un grand nombre de Français ; il veut arrêter l'effusion du sang : il ordonne que les tribunaux ne condamnent qu'à des amendes les Orléanais poursuivis criminellement ; il se fait livrer les dépôts judiciaires consignés chez différents particuliers, et il établit une taxe dont personne ne doit être exempt ; mais il décide que chaque contribuable se taxera lui-même ; il annonce qu'il ne fait qu'un emprunt, et il promet de rendre, aussitôt que les circonstances seront plus heureuses, non seulement les dépôts, mais encore les produits de la taxe générale (1412).

Il ne peut se dissimuler néanmoins que les Parisiens, même ceux qui lui sont le plus dévoués, ne voient avec

une irritation secrète les enseignes anglaises déployées dans les rues et dans les places de Paris; il imagine, pour ne laisser à cet égard aucun avantage à son rival, de publier que les Orléanais ont recherché l'alliance du roi d'Angleterre; qu'ils lui ont offert les conditions les plus honteuses; le duc de Berri se reconnaîtra vassal de Henri IV pour le comté de Poitiers, qui après la mort du duc passera au monarque anglais; le duc d'Orléans rendra hommage pour les comtés d'Angoulême et de Périgord; le roi Henri fournira aux princes français mille hommes d'armes et trois mille archers; un moine augustin nommé Jacques Le Grand, chargé de négocier cette convention au nom des princes, a oublié ses instructions à Boulogne, et on les a portées au duc de Bourgogne.

Vers le même temps, le royaume retentit du bruit que les Anglais préparent une descente sur les côtes françaises; on apprend en même temps que la trahison reprochée aux princes par le duc de Bourgogne n'est que trop véritable. Le duc d'Orléans, le duc de Berri, le duc de Bourbon, le comte d'Alençon et plusieurs autres grands du royaume, ne pouvant plus supporter l'insolente tyrannie de Jean-sans-Peur, et voulant briser à tout prix son sceptre usurpé et si pesant, oublient qu'ils sont Français, violent le plus saint des devoirs, sacrifient leur patrie à leur haine invincible, s'adressent à l'Angleterre, dont l'assistance vient d'être si utile à leur ennemi, réclament ses secours, ne rougissent pas, pour les obtenir, de devenir infidèles à leur pays et à leur roi, et, se couvrant de honte, promettent de mettre Henri IV en possession des contrées cédées par le traité de Bretigny, et de se reconnaître ses vassaux pour les fiefs qu'ils possèdent dans l'Aquitaine. Le comte d'Armagnac résiste seul au torrent qui entraîne les princes.

Tous les vrais Français frémissent; leur patriotisme devient brûlant; le duc de Bourgogne, au nom du roi,

les appelle à la défense de l'état menacé; il déploie l'oriflamme; un nombre immense de vassaux accourent avec leurs bannières; une armée formidable se forme avec rapidité; le roi est à la tête; le dauphin paraît la commander, mais les ordres n'émanent que du duc de Bourgogne.

« Avant de combattre les étrangers, nous devons soumettre les rebelles et les traîtres, » dit le duc tout puissant; et il mène devant Bourges cent mille hommes à cheval et une nombreuse infanterie, pendant que divers autres corps vont attaquer dans leurs domaines le duc d'Orléans, le comte d'Alençon et celui d'Armagnac.

Charles II, duc de Lorraine et filleul de Charles V, vient joindre le roi avec son parent Jean, sire de La Ville-sur-Illon, et plusieurs chevaliers.

Le duc de Berri était dans Bourges, et la garnison de cette place était décidée à se défendre jusques à la dernière extrémité. On comptait dans la place plus de deux mille hommes d'armes : le sire d'Albret, qui avait perdu sa charge de connétable, s'y était renfermé; mais il inspirait peu de confiance, et le duc de Berri avait plus de soixante-douze ans. Le duc de Bourbon accourut au secours de son vieux beau-père, lui mena quatre cents hommes d'armes, et fut chargé du commandement de la ville assiégée.

Il défendit Bourges avec autant de sagesse que de courage; il concentra dans cette place les forces des princes qu'on avait disséminées dans plusieurs villes voisines; il donna le gouvernement de Dun-le-Roi, dont la prise devait précéder celle de Bourges, à un de ses frères naturels, Hector de Bourbon, qui, à peine âgé de vingt-un ans, venait de se couvrir de gloire en Italie, sous les ordres du maréchal de Boucicault, et dont la brillante ardeur devait être modérée par un vieux chevalier nommé Henri d'Ast : Hector soutint les attaques des Bourguignons

avec un courage digne du sang qui coulait dans ses veines; mais une pièce d'artillerie nommée *la Griote*, et qui lançait des pierres si énormes qu'on les a comparées à des meules de moulin, renversa les remparts et obligea Hector à se rendre à discrétion : le duc de Bourgogne voulait que sa tête tombât sur un échafaud; mais le roi lui fit grâce de la vie.

La prise de Dun-le-Roi redoubla les efforts du duc de Bourbon; il ne cessait de fatiguer les assiégeants par des sorties. Le duc de Bourgogne, trop confiant sur le grand nombre de ses guerriers, avait négligé d'investir complétement la ville; deux portes étaient restées libres, et les assiégés recevaient avec facilité des vivres, des munitions et des secours de toute espèce : le duc s'aperçut des effets de sa négligence, et voulut la réparer; mais des maladies contagieuses s'étaient répandues d'autant plus dans sa nombreuse armée, que la manière dont on faisait la guerre à cette époque ressemblait bien plus aux incursions de hordes dévastatrices qu'aux mouvements prévus, préparés et concertés de troupes régulières et disciplinées. Pierre de Navarre, comte de Mortain, Gilles de Bretagne, plus de douze cents chevaliers et un nombre immense de soldats, avaient succombé à la contagion délétère; le dauphin d'ailleurs craignait et n'aimait pas son beau-père; il redoutait son ambition; il gémissait des maux dont cette ambition couvrait la France; il avait souvent donné des ordres secrets pour tempérer les fureurs de la guerre; il résolut de faire la paix.

Le duc de Bourgogne n'osa s'y opposer, et parut accepter un arrangement avec d'autant plus de plaisir qu'il conçut, suivant plusieurs historiens, l'idée affreuse de surprendre, à la faveur du traité, les chefs des Orléanais et de les immoler.

Une entrevue eut lieu entre le duc et le vieux duc de Berri; on avait pris les précautions qu'on prenait ordi-

nairement lorsque deux ennemis devaient conférer ensemble. « Beau neveu et beau filleul, dit le duc de Berri » à Jean-sans-Peur, quand votre père vivait il ne fallait » pas de barrière entre nous. » Ils s'embrassèrent néanmoins en se séparant l'un de l'autre; on convint de ne plus employer les surnoms de *Bourguignon*, *d'Orléanais* et d'*Armagnac*, qui pouvaient réveiller tant de haines, de se rassembler à Auxerre et d'y terminer tous les différents : le duc de Berri vint présenter au roi les clefs de la ville de Bourges; il s'attendrit en embrassant le dauphin son petit-neveu.

Huit mille Anglais étaient cependant descendus en Normandie sous les ordres du duc de Clarence; ils ravageaient les terres des vassaux des deux partis : avec quelle facilité les Français les auraient obligés à mettre bas les armes! mais les craintes et les espérances secrètes des Orléanais et des Bourguignons sauvèrent les Anglais : ni les uns ni les autres ne voulaient renoncer à l'idée coupable d'avoir recours de nouveau, contre leurs adversaires, à l'alliance de la Grande-Bretagne; ils résolurent de les ménager : on négocia avec eux; on leur accorda tout ce qu'ils demandèrent; le duc d'Orléans s'engagea à leur payer deux cent soixante mille écus; il leur donna son frère, le comte d'Angoulême, comme otage pour le paiement de cette somme, et les Anglais conduisirent comme en triomphe dans leur patrie un prince du sang de France et un riche butin.

Vers le même temps le roi, le dauphin, le duc de Bourgogne, des députés du parlement et des autres cours souveraines, des notables des principales villes du royaume, le prevôt des marchands de Paris, et Desessarts, prevôt de la capitale, se réunissent à Auxerre pour l'arrangement qu'on était convenu d'y terminer; on y attendait les ducs de Berri, d'Orléans, de Bourbon et le comte de Vertus. On ne lit qu'avec effroi dans

les historiens que le duc de Bourgogne choisit ce temps de trompeuses conférences pour immoler ces quatre victimes : on se refuse à croire à un si grand forfait; on a écrit néanmoins qu'il avait confié à Desessarts son horrible projet : Desessarts frémit, le duc s'en aperçoit, et feint de renoncer à l'attentat qu'il médite; Desessarts, peu rassuré, fait dire secrètement aux princes de ne venir à Auxerre qu'avec des forces considérables : ils arrivent avec deux mille hommes d'armes.

La paix définitive est arrêtée; la réconciliation paraît parfaite; le duc d'Orléans et celui de Bourgogne se montrent en public, montés sur le même cheval; mais le duc d'Orléans a conservé ses habits de deuil; il ne les quitte qu'à la prière du dauphin; le ressentiment vit toujours dans son âme, et la fureur dans celle du duc de Bourgogne.

Les grands et les notables avaient formé beaucoup de plaintes contre le gouvernement; on convoque les états généraux pour les examiner. Les princes d'Orléans, le duc de Berri, le duc de Bourbon allaient s'y rendre; Desessarts les fait prévenir d'un nouveau forfait que Jean-sans-Peur médite contre eux : ils se retirent dans leurs domaines.

On prononce dans les états les discours les plus forts contre les vexations que souffre la France, et particulièrement contre les malversations des financiers; on accuse surtout Desessarts, qui réunissait à la place de prevôt de la capitale celles de surintendant des finances, de trésorier de l'épargne, de grand fauconnier, de grand-maître des eaux et forêts, et qui, après avoir été l'idole du peuple, était devenu, à cause de ses immenses richesses, l'objet de l'envie et de la haine publiques; le duc de Bourgogne, qui lui avait confié ses désirs criminels, et n'avait pas trouvé en lui un ministre assez dévoué, ne pouvait supporter l'idée d'être dans sa dé-

pendance; non seulement il ne le soutenait plus, mais encore il dissimulait mal l'envie d'être débarrassé d'un confident qui pouvait le trahir; il laisse les reproches des états généraux et la fureur du peuple s'élever contre le surintendant : Desessarts s'échappe avec peine, et va se réfugier dans Cherbourg, qui lui appartient.

Le dauphin cependant ne voyait plus son beau-père qu'avec beaucoup de peine; chaque démarche de Jean-sans-Peur lui montrait dans ce prince un ambitieux capable de tous les crimes pour parvenir à l'autorité suprême : bientôt il ne peut plus souffrir sa présence; il le contrarie dans le conseil; il le mortifie dans ses amis; il éloigne ses créatures; il fait réhabiliter la mémoire de Montaigu, mort victime du duc de Bourgogne; il chasse de son palais Jean de Nesle, chancelier et favori de Jean; il rappelle Desessarts de Cherbourg, et lui confie le commandement de la Bastille.

Le désir de la vengeance fermente avec violence dans l'âme de Bourgogne : tout d'un coup on répand le bruit que les Orléanais veulent enlever le dauphin, que l'héritier du trône est d'intelligence avec eux, et que Desessarts est à la tête du complot; le trouble est dans tous les quartiers de la capitale; le peuple s'agite. Hélien de Jacqueville, que le duc de Bourgogne avait nommé prevôt de Paris, Jean de Troyes, chirurgien, trois bouchers dont l'influence sur la populace était devenue sans bornes, et Caboche, l'ancien écorcheur, rassemblent leurs satellites; ils se présentent devant la Bastille : Desessarts pouvait la défendre; mais Jean-sans-Peur lui promet qu'il ne lui sera fait aucun mal et l'engage à se rendre. Desessarts ouvre les portes de la forteresse : on l'arrête en lui disant qu'on ne le met en prison que pour sa sûreté.

Les factieux vont ensuite à l'hôtel Saint-Paul, ont l'audace de pénétrer dans l'appartement du dauphin, et demandent à grands cris qu'on leur livre les traîtres qui

l'environnent et le séduisent ; le duc de Bourgogne accourt, et paraît vouloir apaiser leur furie. « Beau-père, » lui dit le dauphin, c'est par votre conseil que ces » outrages me sont faits ; les gens de votre hôtel sont à » la tête des révoltés ; mais prenez garde de vous en re» pentir. — Monseigneur, lui répond le duc, vous vous » en informerez lorsque votre colère sera refroidie. » On enlève le chancelier et les officiers de la maison du dauphin ; on en massacre plusieurs à la porte de l'hôtel ; on conduit les autres à l'hôtel de Bourgogne.

Jean-sans-Peur avait amené avec lui des Gantois, anciens insurgés de Flandre ; ils avaient un chaperon particulier ; les factieux de Paris venaient de l'adopter : le roi allait à Notre-Dame remercier Dieu d'un nouveau relâche qu'il venait d'éprouver dans ses maux ; Jean de Troyes a la hardiesse d'arrêter le monarque, et de le coiffer du nouveau chaperon.

Mais quels nouveaux attentats se préparent ! les séditieux reparaissent à l'hôtel Saint-Paul ; ils forcent le dauphin à entendre lire une liste de proscription qui comprend plus de soixante personnes : vingt sont présentes ; on les arrête ; on cite les autres au son de la trompette.

Les factieux reviennent le lendemain ; un carme, nommé Eustache, prononce devant le dauphin une sorte de harangue insolente contre les abus du gouvernement de ce prince ; ils vont ensuite vers le roi ; la fureur seule les conduit : ils n'ont plus de respect ni pour le malheur ni pour la majesté royale ; ils osent lire devant le monarque une nouvelle liste de proscription bien plus étendue que la première ; ils portent leurs mains hardies et criminelles sur l'archevêque de Bordeaux, le chancelier, le confesseur de la reine, un grand nombre d'officiers du palais, vingt dames ou demoiselles attachées à la reine ou à la dauphine ; ces malheureux proscrits

sont liés deux à deux sur des chevaux, et conduits en prison au milieu des huées et des outrages. Le duc de Bourgogne feint de vouloir s'opposer aux violences que ses partisans n'ont que trop suscitées; on lui répond: *C'est pour le bien du roi et l'avantage du royaume.*

Qu'aurait pu opposer le dauphin à ce torrent dévastateur? la féodalité était ébranlée et détruite dans plusieurs de ses parties; mais ce qui en était resté debout et ses ruines même étaient encore imposants et terribles; son esprit vivait encore; il entretenait dans l'âme des grands et des petits vassaux ce désir de l'indépendance, ce mépris des lois et cette opposition au pouvoir légitime du roi qui peuvent conduire si rapidement à l'anarchie, à la domination de la force, à la tyrannie du crime; et quelle immense portion de la nation si digne d'une meilleure destinée courbait encore la tête sous le joug plus ou moins pesant du servage, ne connaissant aucun de ses droits voilés depuis si long-temps, n'ayant aucune notion un peu claire des lois fondamentales du royaume, ne prenant aucun intérêt à leur maintien, n'ayant pour ainsi dire aucune idée d'un meilleur sort, souffrant sans espoir, plongée dans l'ignorance, étrangère à presque tous les événements, n'ayant qu'un sentiment très-vague de sa puissance, et si éloignée de pouvoir donner au trône, par sa volonté légale, la force de son assentiment et la constance de son affection, ce rempart tutélaire contre lequel viennent se briser tous les flots des tempêtes politiques!

Mais quels forfaits vont se succéder encore! on force le monarque redevenu captif à nommer des commissaires pour juger les prisonniers; on l'oblige à aller au parlement faire enregistrer de prétendus édits dictés par les factieux et qu'on devait nommer *ordonnances cabochiennes.*

On avait besoin d'entretenir l'exaltation de la popu

lace, et de la réunir souvent dans des assemblées tumultueuses où les discours les plus séditieux entretenaient se funestes dispositions. Le conseil de la commune établit un impôt qu'il fit peser sur ceux qui lui étaient suspects, et dont le produit est distribué aux hommes et aux femmes dont on veut maintenir de fréquentes réunions.

Jacqueville tue, d'un coup de hache et dans une des prisons, le jeune Larivière, dont tout le crime est d'être le fils d'un ami de Montaigu.

La populace arrache Desessarts de la Conciergerie, le traîne sur une claie, voit tomber sa tête, et la porte au bout d'une pique au gibet de Montfaucon; Antoine son frère, et chambellan du roi, n'échappe qu'avec peine au supplice: une statue colossale de saint Christophe, placée auprès de la grande porte de la cathédrale de Notre-Dame, devait être, pendant trois siècles, un monument de sa reconnaissance envers le ciel.

Le dauphin ne peut sortir de l'hôtel Saint-Paul. Ne montrant déjà que trop ce goût pour la dissipation et les plaisirs qui pouvait devenir si funeste à la France, il avait un jour fait venir plusieurs musiciens dans l'appartement qui lui servait de prison; la danse avait succédé aux chants: Jacqueville passe auprès de l'hôtel, entend le bruit des instruments, entre, reproche avec insolence au prince ce qu'il appelle ses ébats indécents, et accable d'injures le sire de La Trémouille, comme le provocateur de ces coupables divertissements. Le dauphin indigné frappe Jacqueville de sa dague; la cotte de mailles du prevôt sauve sa vie. Les satellites de Jacqueville veulent massacrer La Trémouille: le duc de Bourgogne, qui survient, l'arrache de leurs mains.

La captivité du dauphin n'empêchait pas ce prince d'entretenir des intelligences secrètes avec les Orléanais. Le roi de Sicile et le duc de Bretagne se joignent à eux;

ce progrès de la confédération effraie le duc de Bourgogne ; il craint d'autant plus de succomber dans sa lutte que, chaque jour, les séditieux de Paris se dérobent de plus en plus à son autorité, et paraissent disposés à lui faire la loi. Sa vivacité naturelle, son audace, et sa perspicacité le portaient souvent à prendre les décisions les plus promptes ; il se détermine à négocier avec les princes (1413).

De nouvelles conférences ont lieu à Pontoise ; on y convient, comme à Bourges et à Auxerre, *qu'on vivra désormais en bon amour et en union comme de vrais amis et des parents*. Les princes donnent les sûretés qu'on exige pour qu'on ne les puisse soupçonner ni d'aucun désir de vengeance contre les factieux de la capitale, ni du projet d'enlever le roi, la reine et le dauphin. On porte la convention au parlement, qui s'empresse de la signer ; mais les chefs des factieux frémissent de voir leur règne fini ; ils deviennent furieux ; ils courent dans les assemblées populaires. « Les princes ne font la paix, » s'écrient-ils, que pour détruire la ville et massacrer » ses habitants : ceux même qui prêchent la soumission » verront bientôt les satellites de ces princes leur enle» ver leurs femmes et leurs filles, et les livrer à leurs » valets. » Les magistrats, les officiers municipaux, les citoyens paisibles s'efforcent en vain de dissiper les alarmes qu'inspirent les chefs des factieux : on demande à grands cris que le traité soit discuté dans une assemblée générale, réunie à l'hôtel-de-ville, et par laquelle les séditieux les plus influents ne doutent pas de le faire rejeter. Les amis de l'ordre parviennent néanmoins à obtenir que les suffrages relatifs à la convention soient pris dans les assemblées de quartier : les factieux, disséminés par cet arrangement, perdent leur force par leur division : les gens sages l'emportent. On adopte le traité. Le dauphin monte alors à cheval pour publier la

paix lui-même : son grand-oncle le duc de Berri l'accompagne ; la troupe qui le suit se grossit à chaque instant ; elle est bientôt composée de plus de trente mille citoyens armés : trois mille séditieux semblent près de céder à une sorte de désespoir, et décidés à attaquer la suite du dauphin. Le duc de Bourgogne les fait retirer, se réunit à son gendre, et va avec lui aux prisons, dont on ouvre les portes à tous ceux que les factieux y ont précipités.

Le duc de Bourgogne, malgré son audace, commence à concevoir des craintes : n'écoutant que sa funeste politique, et se jouant de la foi donnée, il essaie d'enlever le dauphin dans le bois de Vincennes : trompé dans sa perfide espérance, il abandonne ses complices, et se sauve dans ses états de Flandre. On trouve chez le frère de Jean de Troyes une liste de quatorze cents personnes dévouées à la mort avec leurs familles.

Mais quels tristes effets que ceux des discordes civiles, lorsque la clémence, la bonne foi, la loyauté et le retour ferme et sincère vers le règne de la loi ne terminent pas ces discordes sanglantes, et qu'elles ne sont qu'un moment suspendues par la victoire d'un parti sur un autre !

Les princes reviennent à Paris, et se rendent maîtres du roi, du dauphin et du conseil : des ministres orléanais remplacent les ministres bourguignons. Le roi ordonne aux prédicateurs d'annoncer dans leurs sermons qu'il a été *déçu*, *séduit* et *mal informé*. Les curés et les autres ecclésiastiques lancent contre les Bourguignons les anathèmes dont ils avaient voulu accabler les Orléanais. Les poètes et les autres écrivains, qui avaient célébré le duc de Bourgogne, consacrent leurs chants et leurs éloges au parti triomphant. Jean-sans-Peur est l'objet des railleries publiques : le roi lui fait demander la restitution des places que le duc avait promis de rendre ;

il lui défend de s'allier avec le roi d'Angleterre. Catherine, fille du duc, était chez le roi de Sicile dont le fils aîné devait épouser cette princesse; le roi de Sicile la renvoie en gardant ses bagues, ses bijoux, et ce qu'il avait déjà touché de sa dot.

Une grande maladresse cependant va porter la division dans le parti victorieux. La reine soupçonne quatre jeunes favoris du dauphin d'être des agents secrets chargés par le duc de Bourgogne de capter l'esprit de l'héritier du trône : elle compte trop sur la légèreté et la faiblesse du dauphin; elle va chez lui avec le roi de Sicile, et veut faire enlever les favoris : le dauphin s'irrite, il menace d'appeler le peuple à son secours. La reine et le roi de Sicile dédaignent ses menaces, et les jeunes favoris sont entraînés loin du dauphin.

Le prince, vivement offensé, se plaint de n'avoir échappé au despotisme du duc de Bourgogne que pour tomber sous celui des Orléanais. Son ressentiment s'aigrit de jour en jour, et, privé de conseils sages qui lui montrent quel abîme il va creuser sous ses pas, il écrit au duc de Bourgogne, suivant plusieurs historiens, et l'engage à venir le délivrer.

Le duc se hâte de marcher vers Paris à la tête d'un corps de troupes, il publie partout qu'il va au secours du dauphin qui l'appelle. Les Orléanais rassemblent dans la capitale onze mille hommes bien armés : une proclamation solennelle, faite en présence du dauphin, annonce au peuple de Paris que ce prince n'a pas mandé le duc de Bourgogne. Les chefs des troupes orléanaises ou royales se distribuent les quartiers : on ne laisse que deux portes ouvertes; on les garde avec soin; les autres sont terrassées.

Jean-sans-Peur se présente sous les remparts, offre la bataille, ravage les campagnes, brûle des villages, ne peut point attirer les Parisiens hors de leurs murs, et se

retire. Les Orléanais multiplient les manifestes contre le duc, lui donnent les noms de traître, de rebelle, d'assassin, d'ennemi de l'état; on rappelle sans cesse, et on peint des couleurs les plus odieuses, l'assassinat du duc d'Orléans; on poursuit juridiquement la fameuse harangue prononcée dans le temps par Jean Petit pour la justification du duc de Bourgogne; on fait demander au duc s'il soutient les principes de son défenseur: il répond qu'il ne prétend *avouer ni porter ledit maître Jean Petit, sinon en son bon droit.* L'évêque de Paris condamne la harangue; Benoît Gautier la réfute avec tant de force que le peuple qui l'écoute, vivement ému, paraît renoncer à toute affection pour le duc de Bourgogne; et un papier sur lequel on a écrit les assertions criminelles contenues dans la harangue est lacéré et brûlé en présence d'une assemblée de prélats et de docteurs.

Les Orléanais, redoutant l'inconstance des Parisiens, firent entrer un grand nombre de soldats dans la ville. On transporte à la Bastille les chaînes que les habitants tendaient dans les rues, lorsqu'ils voulaient arrêter les mouvements et paralyser les efforts des soldats qu'ils regardaient comme leurs ennemis, et on osa même ordonner que tous les citoyens déposassent leurs armes dans les dépôts qu'on leur indiqua.

Non seulement ce dernier ordre fut mal exécuté, mais il inspira une haine très-forte contre les Orléanais. Elle se dirigea surtout contre le comte d'Armagnac, que l'on regardait comme un des chefs les plus influents de leur parti. Ceux qui avaient favorisé les princes se plaignaient hautement de ce qu'on n'avait fait que mettre la tyrannie du comte d'Armagnac à la place de celle du duc de Bourgogne.

Les Orléanais néanmoins tinrent une grande assemblée à l'hôtel Saint-Paul: elle fut composée de la reine, du dauphin, des princes, des membres du conseil et

d'un grand nombre de seigneurs et de prélats. Le roi était, dans ce moment, accablé sous un nouvel accès de sa cruelle maladie; mais il y fut décidé, en son nom, que l'on devait faire la guerre au duc de Bourgogne jusques au moment où ce duc et ses partisans seraient *détruits, déshérités ou du moins humiliés.*

Le roi, revenu en santé, partit en effet à la tête de plus de deux cent mille combattants; le dauphin, cédant à cette inconstance qu'aucune application sérieuse aux affaires n'avait jamais modérée, ou obéissant à cette nécessité qui soumet si facilement les caractères faibles, accompagna le monarque. Le duc de Berri resta dans la capitale, dont le roi lui avait confié le commandement; mais le duc d'Orléans, le duc de Bourbon, le comte d'Alençon, le comte de Vendôme et le connétable d'Albret suivirent Charles VI.

Le comte d'Armagnac était le véritable chef de cette grande armée; il en dirigeait tous les mouvements, et l'ascendant de son génie lui avait donné une telle autorité que les soldats, les officiers, les généraux, les princes et le monarque lui-même, oubliant la dignité de la nation et celle du trône, et entraînés par un de ces délires contagieux que produit trop souvent l'exaltation des partis, ne paraissaient que revêtus de son écharpe.

La campagne s'ouvrit par le siége de Compiègne. Hector de Bourbon, frère du duc, et déjà renommé pour sa valeur, aimait à rechercher tout ce qui pouvait rappeler l'ancienne chevalerie. Le brave Lannoi commandait dans la place : Hector lui fait dire qu'il lui portera un *mai* le premier jour du mois de ce nom : Lannoi se hâta d'accepter le défi; il l'attendit, le jour indiqué, à la porte de Pierre-fond avec l'élite de sa garnison. Hector parut à la tête de deux cents hommes d'armes, la lance d'une main et une branche d'aubépine fleurie de l'autre. L'ar-

mée et la garnison avaient voulu être témoins du combat: Hector eut un cheval tué sous lui; il ne dut sa liberté qu'à son extrême vigueur. Les deux partis se séparèrent sans qu'aucun des deux fût couronné par la victoire: Lannoi rendit néanmoins la place après une belle défense, et obtint de Charles VI une honorable capitulation (1414).

Le roi, après avoir pris Compiègne, voulut s'emparer de Soissons: la garnison en était nombreuse, composée de Bourguignons, de Picards et d'Anglais, décidés à se défendre jusques à la dernière extrémité, et commandés par Enguerrand de Bournonville, l'un des plus braves capitaines des Bourguignons. Le siége coûta la vie à un grand nombre de chevaliers: Bournonville dans une sortie avait dispersé tout ce qui s'était présenté devant lui; Hector de Bourbon vole au secours des guerriers du roi: il n'avait pas eu le temps de prendre toutes ses armes; il fait des prodiges de valeur; il repousse les assiégés jusques à la porte de la ville: il allait attaquer une espèce de redoute qui la défendait, lorsque un trait lancé par un des archers du gouverneur l'atteint à la gorge: un cri d'effroi se fait entendre dans l'armée; on transporte le héros dans sa tente; il y meurt le lendemain à l'âge de vingt-trois ans. Combien la France regretta un jeune prince qui joignait à la beauté, à l'adresse, à la valeur, la modestie, les mœurs, l'amour de l'étude, et qu'on regardait comme le chevalier le plus accompli du royaume! L'armée demande avec transport que la mort de son Hector soit vengée: dès le lendemain les troupes montent à l'assaut en plein jour. Le duc de Bourbon, brûlant d'impatience d'immoler les assiégés, que son bras pourra atteindre, aux mânes d'un frère qu'il aimait plus que lui-même, fait porter une échelle, s'élance, parvient le premier au sommet de la brèche, mais, atteint par une flèche, est renversé dans le fossé d'où on

le retire mourant. La fureur des assiégeants redouble, la place est emportée, et à quelle exécration vont se dévouer les vainqueurs ! Ils se baignent dans le sang de la garnison et des citoyens, sans distinction d'âge ni de sexe. La valeur admirable de Bournonville, tombé, percé de coups, n'obtient aucune grâce aux yeux des plus braves des guerriers de ce temps. On lui fait subir un supplice infâme ainsi qu'aux officiers anglais.

La haine publique punit tant de barbarie.

Le duc de Bourbon, à la tête de l'avant-garde royale, poursuit le duc de Bourgogne jusque dans la Flandre, revient sur ses pas, atteint au passage de Pont-à-Merbe Leveau de Bar, général bourguignon, le fait prisonnier, prend cinq cents hommes d'armes, disperse le reste des ennemis dans des marais où ils trouvent la mort; et les Parisiens célèbrent sa victoire par des processions, des feux de joie et des concerts publics.

Peu de jours après ce brillant succès, l'armée du roi s'empara de Bapaume, et marcha vers Arras. Jean-sans-Peur avait jeté dans la place le plus grand nombre de ses guerriers : si Charles VI prenait la ville, rien ne pouvait l'empêcher d'entrer dans la Flandre, et le duc de Bourgogne savait que les Flamands étaient disposés à se soumettre au monarque; dès qu'il paraîtrait sur leurs frontières : du sort d'Arras dépendait celui de Jean-sans-Peur.

Un nouvel accès de frénésie avait cependant saisi le roi le jour où il avait quitté Bapaume; on le portait dans une litière à la suite de l'armée; le dauphin exerçait en son nom l'autorité suprême; mais les princes le tenaient dans une tutelle qui lui était insupportable, et, quelque irréfléchi qu'il fût, il voyait qu'il ne pourrait jamais secouer cette tutelle si importune, si le duc de Bourgogne était entièrement accablé; il résolut donc de ménager le duc pour l'opposer un jour aux Orléanais, et em-

ployer ce système de fluctuation, de contre-poids et de puissances alternatives si funeste à tous les gouvernements, et que tant de princes se sont crus forcés de préférer.

Arras néanmoins aurait été pris et le duc de Bourgogne chassé de ses états, si la division n'avait pas régné dans l'armée royale. La multitude des chefs, indépendants les uns des autres, nuisait à toutes les opérations; le connétable était peu écouté; le duc de Bourbon et le comte d'Armagnac s'étaient emparés des fonctions les plus brillantes de sa place: ils choisirent pour eux, pendant le siége d'Arras, les postes les plus importants; ils voulurent camper seuls au-delà de la Scarpe, et placèrent en-deçà de cette rivière les quartiers du roi, du dauphin, du duc d'Orléans, du comte de Vertus, du comte d'Alençon, du comte de Vendôme et même du connétable. S'étant chargés seuls de la conduite du siége, ils firent la même faute que le duc de Bourgogne en assiégeant la ville de Bourges; ils négligèrent d'investir entièrement la place, et la garnison put recevoir des secours de toute espèce par deux portes restées libres.

Jean de Luxembourg, gouverneur de la ville, se conduisit en général habile, prévoyant et intrépide. Les assiégés se servirent de canons *à la main* avec lesquels ils lançaient de grosses balles de plomb, et de canons plus grands, non portatifs, placés sur les remparts, et qui devaient avoir beaucoup de rapports avec une bombarde longue de cinquante pieds, employée par les Gantois sous Artevelle, et dont, pendant la nuit, on entendait le bruit à dix lieues, et avec des canons employés à Paris en 1312, et dont les boulets, d'un diamètre de douze à seize pouces, pesaient de cent quatre-vingt-deux à cent quatre-vingt-douze livres.

Le duc de Bourbon avait fait sortir d'un collége ou maison d'éducation, et avait appelé auprès de lui Jean de

Bourbon, un de ses frères naturels : Jean, à peine âgé de seize ans, envoya un cartel aux ennemis, et défia au combat de la lance quatre chevaliers bourguignons; le sire de Cottebrane accepta le défi : ce partisan du duc de Bourgogne était un des hommes les plus grands et les plus forts du royaume; dès qu'il vit combien était jeune le rival qu'il avait à combattre, il jeta les lourdes lances dont il aimait à se servir, et en choisit de plus légères et de plus courtoises. Jean montra autant d'intrépidité que de grâce et d'adresse; aucun des deux combattants ne fut blessé; ils se firent mutuellement des compliments et des présents. Et quel contraste que celui de cette joute, qui rappelait la courtoisie de l'ancienne chevalerie, avec les massacres, les incendies, les dévastations, les viols et toutes les cruautés par lesquelles, à cette époque désastreuse, la guerre épouvantait la terre!

Le défaut de discipline, de soins et de propreté produisit bientôt, dans le camp des assiégeants, des maladies qui enlevaient chaque jour un grand nombre d'officiers et de soldats; leur armée était néanmoins si nombreuse que les attaques ne se succédaient pas avec moins de rapidité. Le danger que courait le duc de Bourgogne devint si grand que, déposant toute sa fierté, il se crut obligé d'implorer la clémence du roi. Le dauphin était prêt à lui accorder la paix; mais les princes ne pouvaient supporter l'idée de voir leur ennemi échapper à l'abîme sur les bords duquel ils l'avaient conduit; le duc d'Orléans voulait voir tomber la tête de l'assassin de son père: le dauphin employa avec tant de constance les prières, les caresses, les reproches, les menaces, et fut si puissamment secondé par le vœu de l'armée, fatiguée d'une guerre funeste, que le traité, rédigé d'après les conditions qu'il avait dictées, n'éprouva plus d'opposition.

Et pourrait-on être étonné de l'instabilité que montre, dans ces temps de désordres, la puissance des princes,

lorsqu'on les voit méconnaître si vite le véritable fondement du pouvoir, et oublier tout ce que la capitale avait fait pour eux ou en faveur de leur ennemi ? Les habitants de Paris demandèrent au duc de Berri, leur gouverneur, de connaître les articles du nouveau traité. *Ce ne vous touche en rien*, leur répond-il, *ne entremettre ne vous devez de notre sire le roi ni de nous, qui sommes de son sang et lignage; car nous nous courrouçons l'un l'autre quand il nous plaît, et quand il nous plaît la paix est faite et accordée.*

(1419) Mais quel deuil va suivre le triomphe du dauphin et des princes! L'armée royale devait partir d'Arras le 10 septembre; pendant la nuit qui précède le jour du départ, le feu prend à un quartier du camp endeçà de la Scarpe; l'incendie se répand avec tant de rapidité que les flammes dévorent les tentes, les bagages, un grand nombre de malades, de prisonniers et de chevaux. Des milliers de soldats s'échappent en tumulte et en poussant des cris de détresse, au milieu d'immenses tourbillons de flammes, de cendres et de fumée. Le malheureux roi n'est sauvé qu'avec peine; le duc de Bourbon, le comte d'Armagnac, le comte d'Eu et le duc de Bar, dont les tentes étaient au-delà de la rivière, soupçonnent une nouvelle perfidie du duc de Bourgogne, rassemblent leurs guerriers, vont aux portes d'Arras pour contenir la garnison qu'ils redoutent, passent le reste de la nuit sous les armes, et, lorsque le jour vient éclairer d'affreux désastres, protègent la retraite désordonnée ou plutôt la fuite d'une armée qui, dans son trouble extrême, abandonne à ces Bourguignons, dont deux jours auparavant le sort était entre ses mains, les pièces des son artillerie, les autres machines de guerre, les équipages des princes et des généraux, et toutes les richesses d'un camp somptueux. Nouvel et grand exemple de cette inconstance de la fortune qui aurait dû inspirer

au duc de Berri une réponse bien différente de celle que nous venons de rapporter!

L'incendie du camp des princes avait rendu à Jean-sans-Peur toute son ambition et toute sa fermeté : il avait appelé au pape de la sentence prononcée par l'évêque de Paris contre la harangue de son défenseur Jean Petit. Le pontife de Rome avait cassé la sentence; l'évêque, au lieu de se soumettre à la décision du pontife, avait appelé du jugement de Rome au concile de Constance: les propositions de Jean Petit furent discutées avec beaucoup de chaleur par les membres du concile; elles allaient être flétries; mais le duc de Bourgogne, suivant les historiens, envoya aux cardinaux à Constance cinquante *queues* de vin de Beaune, de Nuits et de Pomard, leur fit remettre par ses ambassadeurs une belle vaisselle d'or et d'argent, ordonna qu'on répandît plus de deux cents écus d'or parmi les théologiens du concile, et les propositions de Jean Petit furent condamnées avec moins de sévérité.

Un nouvel événement rehaussa les espérances du duc: de nouvelles divisions eurent lieu parmi les Orléanais; une querelle violente eut lieu entre le duc de Bourbon et le comte d'Alençon; chacun d'eux prétendait à la préséance: le comte soutenait que, dans une monarchie héréditaire, les rangs parmi les princes du sang devaient être réglés d'après les degrés de parenté avec le monarque, et l'ordre des droits à la succession au trône; il descendait d'un frère de Philippe de Valois, et le duc de Bourbon, ne venant que d'un frère de Philippe-le-Hardi, était bien plus éloigné de la couronne; le duc prétendait que, d'après les lois féodales, la préséance avait toujours appartenu à l'ancienneté et à la dignité du fief ou de la pairie: les chefs des branches puînées de la maison royale avaient, disait-il, toujours précédé les cadets des branches aînées, dépourvus de pairies ou revêtus de

fiefs moins élevés. Le duc de Bretagne avait même, d'après la plus grande ancienneté de sa pairie, contesté la primauté du rang au duc d'Orléans, premier prince du sang; et le père du duc avait toujours eu la préséance sur la branche d'Alençon. On ne crut pouvoir apaiser une querelle, dont les suites pouvaient être funestes à la France, qu'en prononçant que la primauté du rang appartiendrait alternativement au comte d'Alençon et au duc de Bourbon. Cette décision ne fit qu'augmenter l'animosité des deux princes; l'on ne put la calmer qu'en comblant de faveurs le duc de Bourbon, et érigeant Alençon en duché pairie; et l'on vit dans la maison royale sept ducs et pairs, les ducs d'Orléans, d'Anjou, de Berri, de Bourgogne, d'Alençon, de Bourbon, et de Bretagne.

La reine cependant était toujours insatiable de plaisirs et de fêtes; d'Orléans et Bourbon ne cessaient d'inventer des plaisirs et des divertissements pour plaire à cette reine voluptueuse, qui partageait avec eux l'autorité suprême; et pendant que le peuple était réduit à la misère et au désespoir, le luxe, la prodigalité et la dissolution régnaient à la cour d'Isabelle. Le dauphin n'imitait que trop les penchants déréglés de sa mère: entouré de favoris corrompus, ne pouvant résister à l'attrait des plaisirs, et facilement entraîné par des exemples pervers, il s'abandonnait sans retenue à la passion que lui avait inspirée une fille de la dauphine, et ne rougissait pas de porter publiquement son chiffre et ses couleurs. Son goût immodéré pour les plaisirs ne l'empêchait pas néanmoins de nourrir dans son cœur une jalousie profonde contre les Orléanais; il ne pouvait souffrir leur puissance excessive; et dans un de ces moments où les caractères les plus faibles sont poussés avec violence par un mouvement subit vers une détermination hardie, il résolut d'anéantir le pouvoir qu'il détestait. Il eut, de nouveau, recours au mortel ennemi des Orléanais; il se

concerta secrètement avec le duc de Bourgogne, malgré son absence, et avec l'aide des émissaires du duc il parvint à ourdir une conjuration. Le moment fut choisi pour l'exécution du complot; les Orléanais devaient être arrêtés pendant la nuit et peut-être égorgés; le signal devait être donné par le son des cloches de Saint-Eustache : le dauphin est trahi par un conjuré; les ducs d'Orléans et de Bourbon sont avertis du danger qui les menace quelques heures avant celle où le signal devait être donné; ils gagnent un marguiller de Saint-Eustache; le clocher est fermé; le tocsin ne sonne pas; les deux princes vont au Louvre, s'emparent du dauphin, placent des corps-de-garde dans les différents quartiers, font arrêter les conjurés, qui presque tous sont des compagnons de débauche de l'héritier du trône. Le jeune prince s'échappe, sort de la capitale, et va dans le Berri, au château de Mehun-sur-Yèvre: la reine craint que son fils, réuni au duc de Bourgogne, ne rallume la guerre civile et ne la dépouille de son autorité; elle le fait conjurer de revenir auprès d'elle: le dauphin le promet; elle l'attend à Corbeil avec les princes; mais le dauphin va droit à Paris, s'en rend le maître, ordonne que les ducs d'Orléans, de Berri, d'Alençon et de Bourbon se retirent dans leurs domaines, se fait ouvrir les portes des trésors que la reine avait amassés, s'empare de ces immenses produits des déprédations de sa mère, renvoie la dauphine, fille du duc de Bourgogne, et, comme fatigué d'avoir frappé de si grands coups, se laisse retomber dans la débauche et de lâches plaisirs.

(1415) Mais quels ennemis redoutables vont troubler ses indignes ébats!

Le comte de Northumberland avait repris les armes en Angleterre contre l'autorité de Henri IV; il avait réuni, dans le nord de l'Angleterre, des troupes auxquelles s'étaient joints des volontaires écossais et un grand nom-

bre de paysans mal armés, indisciplinés et avides de pillage; sir Thomas Rokeby, shérif du comté d'Yorck, avait marché contre lui à la tête des possesseurs de francs-fiefs du comté, de leurs vassaux et de nobles du voisinage : le comte de Northumberland fut battu à Braham-Moor, malgré tous ses efforts, et périt en se signalant par les plus grands actes de courage; l'abbé de Hales fut pris, armé de toutes pièces, et pendu par les vainqueurs; on épargna la vie de l'évêque de Bangor parce que, lorsqu'on l'avait fait prisonnier sur le champ de bataille, il avait son habit ecclésiastique.

(1408) Un succès en amène presque toujours un nouveau, en augmentant la confiance des uns et le découragement des autres : le prince Henri, l'héritier de la couronne, réduisit tout le Gallois méridional, et prit Harleig dans le comté de Merionet; le fameux Owen, abandonné par la fortune, le fut bientôt par ses partisans : trop fier pour implorer un pardon qu'on se serait empressé de lui accorder, il mena une vie errante au milieu des montagnes et des bois; quelquefois à la tête de guerriers fidèles à celui qui les avait menés à la victoire pour la délivrance de leur noble patrie, d'autres fois seul, et allant inconnu de caverne en caverne, il termina enfin sa vie glorieuse et infortunée dans la maison de sa fille au comté d'Hereford, où le héros qui avait tant de fois rendu vains tous les efforts du roi d'Angleterre s'était retiré, déguisé en berger.

(1410) Henri, heureux dans le nord et dans l'ouest de la Grande-Bretagne, assembla le parlement à Westminster; il demanda un subside aux communes : mais, favorables aux opinions religieuses du célèbre Wiclef, elles présentèrent au roi deux adresses remarquables. « Le clergé, dirent-elles avec force au monarque dans » la première adresse, use mal de ses grandes richesses; » il s'en sert d'une manière trop opposée aux intentions

» de ses bienfaiteurs : ses revenus suffiraient pour en-
» tretenir cent cinquante comtes, quinze cents barons,
» six mille deux cents chevaliers et cent hôpitaux; c'est
» en les employant à ces objets qu'on rendrait la défense
» du royaume plus assurée, le sort des pauvres moins à
» plaindre, le clergé plus attentif à remplir ses devoirs. »

Les communes demandèrent, par la seconde adresse, que l'on annulât l'acte passé contre les *lollards* ou partisans de Wiclef.

Henri, débarrassé des guerres étrangères et des discordes intérieures, se croyant affermi sur son trône, ne cherchant plus à dissimuler son humeur despotique, et bien aise d'humilier les communes auxquelles il s'était montré si soumis pendant tout le temps où sa couronne lui avait paru mal assurée, défendit à ces communes, qu'il ne redoutait plus, de se mêler des affaires du clergé; il rejeta une nouvelle adresse par laquelle elles proposaient de ne plus faire juger les clercs accusés de félonie ou d'autres crimes par les cours ecclésiastiques, toujours disposées à les déclarer innocents; il déclara que, bien loin de consentir à l'annulation de l'acte passé contre les partisans de Wiclef, il demanderait contre eux un statut plus rigoureux encore et plus propre à extirper leur exécrable hérésie, et il signa une sentence de mort contre un tailleur lollard, nommé Badby, qui avait déclamé contre la présence réelle dans l'eucharistie : on fit monter Badby sur un bûcher; le feu lui arracha des cris si lamentables que le prince de Galles, présent à son supplice, suivant l'usage barbare de ce siècle, ordonna d'éteindre le bûcher, et lui promit sa grâce et même une pension s'il voulait se rétracter : la persécution ne fait que donner plus de force aux opinions, et surtout aux opinions religieuses; Badby refusa sa grâce, remonta avec courage sur le bûcher qu'on ralluma, et périt avec constance au milieu des flammes.

Les communes regardèrent son exécution comme un outrage ajouté aux refus qu'on leur avait faits; elles rejetèrent avec indignation une proposition du roi qui demandait la permission de lever un certain subside annuel dans les temps où le parlement ne serait pas assemblé.

Ce fut l'année suivante que Henri créa son frère comte de Dorset, Jean, son second fils, duc de Clarence, Thomas, son troisième fils, duc de Bedfort, et Humphroy, le quatrième de ses enfants mâles, duc de Glocester.

(1411) Il sentit bientôt quelle faute il avait faite en mécontentant les communes; il affecta de nouveau les sentiments les plus populaires et le plus grand désir de concourir au bonheur des Anglais.

(1412) Mais le prince de Galles, oubliant qu'il ne pourrait un jour conserver son sceptre qu'avec l'attachement de la nation qui l'avait donné à son père, semblait ne chercher qu'à mériter la mésestime publique; entraîné par des courtisans qui se livraient aux violences les plus criminelles, il s'était plongé dans la débauche: les Anglais commençaient à penser avec anxiété au moment où il monterait sur le trône. Un des fauteurs de ses désordres fut cité devant un tribunal pour sa mauvaise conduite; le prince fit de vains efforts en sa faveur; l'accusé fut condamné: le prince irrité osa frapper le juge qui était encore sur son tribunal. « Qu'on arrête le » prince de Galles, » dit d'une voix sévère le juge, qui se nommait sir Guillaume Gascoigne. Le prince, frappé de la majesté des lois qu'il venait d'outrager, et comme atterré par la voix de la justice éternelle que venait de faire entendre le ministre de la justice humaine, obéit en silence et se laisse conduire dans la prison. Cette soumission laisse espérer aux Anglais qu'ils retrouveront les qualités qui avaient fait chérir sa jeunesse. « Heureux le » monarque, s'écria le roi, qui possède un magistrat

» assez courageux pour faire exécuter les lois contre un
» tel coupable; et plus heureux le père dont le fils montre un tel respect pour la loi! »

Quelques-uns de ces lâches courtisans, qui ne craignent pas d'immoler à leur ambition le repos du prince qu'ils encensent, persuadèrent néanmoins à Henri que son fils avait formé des desseins criminels contre sa couronne; le trouble et l'inquiétude entrèrent dans l'âme du monarque : le prince en est informé; il part à l'instant, se rend à la cour, demande une audience particulière à son père, se jette à ses pieds : « On m'a accusé, sire, lui dit-il avec
» l'émotion la plus vive, d'avoir osé former d'horribles
» complots contre votre majesté; j'ai mérité votre indi-
» gnation par bien des excès, mais je prends le ciel à té-
» moin que jamais aucune de mes pensées n'a été con-
» traire à mes devoirs envers vous; je vous en conjure,
» sire, daignez faire examiner ma conduite, et si je suis
» trouvé coupable, que ma tête tombe sous le glaive de
» votre justice. » Le père enchanté le relève, l'embrasse, et lui déclare que ses soupçons sont pour jamais anéantis.

Peu de temps après cette entrevue, Henri IV tomba malade; son esprit s'affaiblit; il se souvint qu'on lui avait prédit qu'il devait mourir à Jérusalem; il se reprocha les moyens qu'il avait employés pour monter sur le trône; il se livra à tous les sentiments de la dévotion de ce siècle. Mais telle était alors la nature des idées religieuses qu'au lieu de penser à rendre à Mortimer le sceptre qu'il regardait comme usurpé, il résolut de consacrer le reste de ses jours à faire la guerre aux musulmans qui occupaient la Terre-Sainte; il annonça ce nouveau dessein à un grand conseil qu'il convoqua, reçut la croix avec solennité, et commença d'assez grands préparatifs pour son expédition lointaine.

Sa maladie empira cependant; il ne s'occupa plus que de la mort qui le menaçait : ne pouvant repousser des

craintes pusillanimes, et redoutant sans cesse qu'on ne vînt lui enlever cette couronne qu'il avait tant ambitionnée, il ne voulut plus dormir sans l'avoir sur son oreiller. Un jour il éprouva un évanouissement si long qu'on crut qu'il avait cessé de vivre; on commença à préparer ses funérailles, et le prince de Galles emporta le diadème : Henri revint à lui : « Qui a eu la hardiesse, » dit-il avec courroux, d'enlever ma couronne? » On cite le prince de Galles; il le mande; il veut l'accabler de reproches. « J'ai cru, sire, lui répondit le prince, que » la mort m'avait privé d'un père; la couronne était » mon héritage : avec quel plaisir je la rends à mon sou- » verain! qu'il en jouisse long-temps en paix. » Son père le bénit.

Le monarque voulut aller faire sa prière dans l'abbaye de Westminster, au pied du tombeau de saint Édouard, dit le Confesseur; il se trouva mal auprès de cette tombe vénérée; on l'emporta dans une chambre voisine, qu'on nommait *la chambre de Jérusalem* : il rouvre les yeux, demande où il est; on lui dit le nom de la chambre. « La prédiction va s'accomplir, répond » il d'une voix faible; qu'on fasse venir mon fils. » Le prince de Galles accourut; Henri lui donna les derniers conseils paternels, le recommanda à la protection céleste, et mourut dans la quarante-sixième année de son âge (1413).

Le prince de Galles, qu'on nommait Henri de Monmouth à cause du lieu de sa naissance, fut proclamé, sous le nom de Henri V, roi de la Grande-Bretagne; on avait commencé de lui pardonner ses désordres et ses folies, en faveur de sa jeunesse et des grandes qualités qu'il annonçait chaque jour de plus en plus; on rappelait d'ailleurs avec plaisir la valeur et le talent militaire qu'il avait montrés, non seulement dans la bataille de Shrewsbury, mais encore dans la guerre contre Owen, sur les

troupes duquel il avait remporté deux victoires dans un âge si peu avancé. A peine fut-il couronné qu'il publia une amnistie générale, exhorta les compagnons de ses plaisirs à changer de conduite, les éloigna de sa personne, composa son conseil des personnes les plus sages et les plus habiles, ne confia les places de juges qu'à des hommes courageux, savants et intègres, et ne donna les bénéfices vacants qu'à des ecclésiastiques éclairés et vertueux.

Il voulut que le corps de Richard II fût transporté dans l'église de Westminster : le cortége funèbre fut conduit par la reine Anne de Luxembourg, la veuve de Richard; Henri parut en grand deuil à la solennité funéraire; il fonda trois monastères où l'on devait prier pour l'âme de Richard.

Il témoigna un noble intérêt à la famille des Piercy; il invita le fils d'Hotspur à quitter l'Écosse, et à venir en Angleterre jouir des biens et des honneurs de ses ancêtres; et par un sentiment plus généreux encore, il mit en liberté Edmond, comte de La Marche, et traita avec tant d'affection ce prince qui pouvait lui disputer la couronne qu'Edmond se dévoua à lui, et ne cessa jamais de le servir avec autant d'affection que de fidélité.

Bientôt il eut encore le bonheur d'affermir son trône par une clémence que sa bonté lui aurait seule inspirée. Un nommé Wigtlock essaya d'exciter un soulèvement, en plaçant dans les rues de la capitale des affiches qui annonçaient que Richard était encore vivant; il fut arrêté et conduit à la Tour : le duc d'Yorck, grand-oncle de Henri et gouverneur de la Tour de Londres, fit évader le prisonnier; on le soupçonna d'avoir voulu fomenter une conspiration; on accusa plusieurs personnes de complicité : le duc perdit sa place de gouverneur; quelques accusés payèrent de légères amendes; mais Henri fit cesser toutes les poursuites.

Cependant quelle faute va succéder à des commence-

ments aussi heureux! Thomas Arundel, archevêque de Cantorbéry, avait convoqué le clergé d'Angleterre; il rendit compte à l'assemblée du résultat des informations que Henri IV avait permis de faire contre les lollards: les prélats décidèrent qu'il fallait faire poursuivre avec rigueur ces hérésiarques, et notamment Jean Oldcastle, baron de Cophan, l'un des plus ardents et des plus dangereux protecteurs des partisans de Wiclef. Henri V avait une grande estime pour la valeur et les talents militaires de Cophan; il voulut lui parler; il le trouva inébranlable dans les opinions que Henri regardait comme d'abominables hérésies. Les principes évangéliques de la tolérance religieuse étaient encore cachés par un voile impénétrable, et qui devait, pour le malheur de l'humanité, résister pendant plusieurs siècles à la politique, à la sagesse, au véritable esprit de la religion de Jésus. Henri ne vit dans Cophan qu'un ennemi de sa foi; il cessa de l'aimer; il ordonna aux cours ecclésiastiques de le poursuivre avec rigueur. Tous les lollards vénéraient Cophan; irrités de la persécution dirigée contre lui, ils déclamèrent contre le monarque, le traitèrent d'oppresseur, le menacèrent de la vengeance céleste. Le clergé s'empressa d'informer le roi de ces plaintes, de ces clameurs, de ces menaces; il les présenta comme des résultats bien coupables d'un fanatisme dangereux. Les lollards ne furent plus pour Henri que les ennemis de l'Église et du trône: Cophan, condamné par l'archevêque et livré à l'autorité séculière, parvint à s'échapper; on ne douta pas qu'il n'allât se mettre à la tête d'un corps armé d'hérétiques: une proclamation de Henri défendit aux lollards, sous les peines les plus sévères, de continuer leurs assemblées; des peines rigoureuses furent aussi prononcées contre ceux qui embrasseraient leur secte, favoriseraient leurs opinions, ou prêcheraient sans la permission de l'évêque du diocèse. Leur

enthousiasme devint une sorte de désespoir ; des affiches multipliées publièrent que, dévoués à la plus injuste des persécutions, ils avaient le pouvoir et la volonté d'opposer la force à la force : Oldcastle veut diriger leurs mouvements ; il envoie des émissaires dans tout le royaume : c'est dans les champs de Saint-Gilles, couverts de bruyères et de genets, que les lollards doivent se rassembler ; ils seront près de Londres ; les ouvriers de la capitale pourront facilement se réunir à eux.

Henri était dans le comté de Kent ; il fait avancer divers corps de troupes vers Westminster. La nuit indiquée aux insurgés arrive : le roi ordonne qu'on ferme les portes de la ville, marche vers les champs de Saint-Gilles à la tête de ses soldats, fait passer au fil de l'épée ou emmène prisonniers ceuxdeslollards qui sont déjà au rendez-vous : près de quarante insurgés sont condamnés à mort et exécutés comme hérétiques et comme traîtres ; Cophan est jugé par contumace et proscrit. La conjuration paraît dissipée ; mais quel terrible mécontentement reste dans l'âme d'un grand nombre d'Anglais ! Combien les fondements du trône de Henri ont été affaiblis !

L'affection de la nation anglaise pour le monarque s'altéra d'autant plus que le parlement convoqué à Léicester lui accorda un acte, d'après lequel tous les magistrats et les autres fonctionnaires publics du royaume devaient jurer de réunir tous leurs efforts pour exterminer les hérétiques ; une horrible persécution suivit cet acte parlementaire ; plusieurs lollards périrent dans les flammes, d'autres abandonnèrent le royaume, d'autres renoncèrent à leurs opinions.

(1414) Les divisions qui ensanglantaient la France, et lui ôtaient une si grande partie de sa force, avaient fait concevoir de vastes projets à Henri : il avait besoin de subsides pour réaliser ses grandes espérances contre une

nation dont la valeur était redoutable, mais dont le sein était déchiré par tant de mauvais citoyens; il les demanda au parlement de Leicester : il ne s'attendait pas à l'importante résolution qui devait précéder la concession du subside; il n'avait pas prévu que les droits du peuple anglais allaient être déterminés de la manière la plus solennelle, et reconnus dans une bien plus grande étendue que par la grande charte si chère à la nation, et par tous les statuts qui l'avaient corroborée. L'acte passé à Leicester en 1414 devait consacrer une des bases les plus importantes de la constitution de la Grande-Bretagne; on se plaignait depuis long-temps que les registres du parlement étaient souvent altérés. Les demandes de la chambre des communes y avaient été plus d'une fois transcrites avec si peu d'exactitude que les objets étaient présentés sous des points de vue très-différents de ceux que la chambre avait adoptés. Le monarque et les lords affectaient d'ailleurs de ne regarder les communes que comme une assemblée qui avait le droit de faire des pétitions; ils ne considéraient pas leur consentement comme nécessaire pour la légitimité des actes législatifs : elles ne voulurent pas supporter plus long-temps cette violation des droits nationaux; elles demandèrent formellement qu'aucune de leurs propositions ne fût inscrite sur les registres du parlement que dans les termes qu'elles auraient employés; qu'on les déclarât solennellement partie constituante et nécessaire de la puissance législative, et qu'aucun statut ni aucun acte parlementaire ne pussent être adoptés que d'après leur consentement et leur approbation.

Le roi ni les lords spirituels ou temporels n'osèrent faire aucune réclamation contre la déclaration que les communes exigeaient de manière à montrer leur résolution inébranlable de ne pas abandonner leurs prérogatives, ou plutôt celles du peuple; elles obtinrent la loi fondamentale qu'elles désiraient.

Lorsque le parlement eut, par cet acte mémorable, complété après deux siècles la grande charte de Jean-sans-Terre, et assuré les libertés de la nation anglaise, les communes satisfaites se montrèrent disposées à concourir avec les lords pour l'exécution du grand plan que le roi avait conçu. Mais, au lieu d'accorder un subside pour soutenir avec succès la guerre que Henri désirait de déclarer à la France, elles supplièrent le roi de ne pourvoir aux dépenses de la grande expédition qu'il méditait, qu'en s'emparant des immenses revenus du clergé. Ce coup inattendu répandit une alarme d'autant plus vive parmi les membres du clergé, que la proposition des communes n'avait pas paru déplaire au monarque, et qu'après l'acte si sévère rendu contre les lollards, et auquel les membres de ces mêmes communes n'avaient pas refusé leur consentement, on ne pouvait pas accuser les représentants de la nation de favoriser les opinions de Wiclef. Les prélats s'assemblèrent plusieurs fois; ils virent qu'ils ne pouvaient plus se soustraire à de grands sacrifices; ils offrirent un *don gratuit;* ils donnèrent au roi les revenus et les biens de cent dix monastères. Ce don fut agréé par un acte du parlement, et l'archevêque Chicheley, qui était monté sur le siége de Cantorbéry après la mort d'Arundel, voulant flatter le roi et le rendre favorable au clergé, prononça une harangue pour presser le monarque de commencer la guerre contre la France. « Recouvrez, sire, » dit-il en plein parlement, la couronne de ce royau-» me : vous en êtes le seul héritier légitime; vous des-» cendez de Philippe-le-Bel, de saint Louis et de Phi-» lippe-Auguste. Leur sceptre appartient au sang qui » coule dans vos veines : quel prince est né plus près » que vous de ce trône que votre valeur va réclamer ? » Que peut contre vos droits cette loi des Saliens tant » de fois invoquée ? Elle est opposée aux lois de la na-

» ture; elle est contraire aux institutions divines; elle » est nulle et sans valeur, et quelle occasion plus favo- » rable pourriez-vous rencontrer, sire, pour l'exécu- » tion de vos nobles desseins? de sanglantes divisions » déchirent la France, et l'Angleterre jouit de la plus » grande tranquillité. Levez votre bannière royale con- » tre les usurpateurs d'une de vos couronnes. Les pré- » lats de votre royaume, sire, vous prouveront leur » fidélité et leur zèle, non seulement en ne cessant » d'invoquer le ciel pour le succès de vos armes, mais » encore en mettant à votre disposition les plus forts » subsides qu'aucun de vos prédécesseurs ait jamais ob- » tenus. » L'assemblée applaudit avec enthousiasme à la harangue de l'archevêque. Le roi déclara que son intention était de faire la guerre à Charles VI : le clergé accorda un subside extraordinaire, et les laïques décidèrent qu'on lèverait deux dixièmes et un vingt-cinquième des revenus.

Les négociations continuaient néanmoins entre la France et l'Angleterre : il s'agissait toujours de cimenter la paix entre les deux royaumes par le mariage de Henri V avec Catherine de France, fille de Charles VI; mais le roi d'Angleterre n'en ordonnait pas moins de grands préparatifs pour l'expédition qu'il désirait si vivement, et n'en conservait pas moins des liaisons secrètes avec le duc de Bourgogne. La cour de France, inquiète et de ce qu'elle savait et de ce qu'elle croyait deviner, envoya douze ambassadeurs en Angleterre. A la tête de l'ambassade étaient Louis de Bourbon, comte de Vendôme, et l'archevêque de Bourges : plus de quatre cents cavaliers composaient la suite du prince. Il offrit en vain à Henri V les contrées de la Guyenne, qui appartenaient à la France, le Limosin, la main de la princesse Catherine et une dot de neuf cent mille florins; ces propositions ne purent satisfaire l'ambition de Henri :

il leva un plus grand nombre de troupes, prépara une flotte nombreuse, obtint que les Anglais lui prêtassent des sommes considérables, vit le jeune comte de Northumberland, le comte de Westmoreland, le comte de Suffolk, plusieurs pairs et un grand nombre de nobles accourir sous ses bannières avec des hommes d'armes et des archers, ou demander de faire la guerre à leurs frais, et se rendit à Southampton, où ses vaisseaux étaient rassemblés.

Ce fut dans cette ville qu'il apprit qu'une conspiration était ourdie contre lui : Richard, comte de Cambridge et frère du duc d'Yorck, avait épousé Anne de Mortimer, sœur d'Edmond et fille du comte de La Marche et de Philippe de Clarence. Edmond n'avait pas d'enfants; Anne était héritière de tous ses droits à la couronne d'Angleterre : le comte de Cambridge avait imaginé de placer son beau-frère sur le trône, avait associé quelques grands personnages à son projet, et l'avait communiqué à Edmond. La crainte l'emporta sur l'ambition dans l'âme de Mortimer, et, malgré le serment qu'il avait fait de ne pas confier le secret des conjurés, il vint révéler à Henri l'existence et le plan de la conspiration. Les conjurés, arrêtés à l'instant et conduits dans le château de Southampton, avouèrent tout le complot au gouverneur, et implorèrent la clémence du roi; Henri fut inflexible, et le comte de Cambridge eut la tête tranchée.

Le roi partit ensuite pour le continent sur une flotte de plus de quinze cents voiles avec six mille hommes d'armes, vingt-deux mille archers et plusieurs milliers de fantassins, débarqués à l'embouchure de la Seine; il entreprit le siége d'Harfleur. Le connétable d'Albret commandait un corps d'armée auprès de Rouen. Harfleur était très-fortifié; sa garnison nombreuse, très-brave, et commandée par un officier renommé, le seigneur

d'Estouteville. Mais Henri poussa ses attaques avec tant d'impétuosité, employa son artillerie avec tant de succès, fit une brèche si considérable aux murs de la ville, et repoussa avec tant d'avantage les troupes qui, sous les ordres du maréchal de l'Ile-Adam, voulaient pénétrer dans la place, que la garnison se rendit prisonnière de guerre (1415).

Un fléau plus redoutable que le fer de l'ennemi avait cependant attaqué son armée; une dyssenterie des plus dangereuses l'avait tellement affaiblie qu'une grande partie de cette armée, qu'on avait vue si florissante, n'était plus en état de porter les armes. Henri se vit dans une position d'autant plus alarmante que l'hiver approchait, et que les Français se rassemblaient de tous les côtés pour l'attaquer dans la ville dont il venait de s'emparer. Il aurait voulu ramener dans la Grande-Bretagne les guerriers qu'il comptait encore sous ses enseignes; mais il avait, en débarquant, renvoyé un grand nombre de ses vaisseaux, et la tempête venait de disperser les autres. Comment cependant pourrait-il passer la mauvaise saison à Harfleur, sans provisions ni fourrage? Il résolut donc d'aller vers la Somme, de la traverser et de se retirer vers Calais. Quels obstacles il avait à surmonter pour y parvenir! Des pluies continuelles avaient rendu impraticables les chemins de Normandie, si différents, à cette époque, des routes construites plus de dix siècles auparavant par les Romains, et de celles que les arts modernes devaient, trois siècles après, consacrer au commerce, à l'industrie et à toutes les communications. Les Français avaient d'ailleurs détruit tous les ponts, enlevé toutes les subsistances, et le connétable d'Albret, à la tête d'un corps d'élite, s'était placé de manière à harceler les Anglais dans leur marche périlleuse et à surprendre tous leurs corps détachés. Henri crut néanmoins devoir persister dans son projet: il laissa dans Harfleur,

son oncle le comte de Dorset avec une garnison de trois mille hommes, et se mit en marche pour les bords de la Somme, à la tête de vingt mille soldats encore abattus par la cruelle maladie qui avait régné dans son armée.

Il parvient à ce gué de Blanquetade rendu fameux par le passage d'Édouard III, son bisaïeul; il le voit impraticable; non seulement le lit de la rivière est hérissé de pieux enfoncés avec effort, mais un gros corps de troupes françaises est sur la rive opposée. Il hésite, il ne sait s'il reviendra vers Harfleur; il se détermine à remonter le long de la Somme jusques à l'endroit où la disposition des rivages et d'autres circonstances lui permettront de la traverser. Combien d'obstacles il éprouve! à combien de périls il est sans cesse exposé! aucun pont n'existe plus sur la rivière; tous les passages sont gardés avec soin; aucun détachement ne peut s'éloigner de l'armée qu'il ne soit pris ou taillé en pièces; ses soldats accablés de fatigue manquent des objets les plus nécessaires à leur subsistance : il tâche en vain de les encourager par ses exhortations, par les exemples de sa constance; il ne prévoit plus qu'une catastrophe funeste.

Le connétable de France avait reçu les renforts les plus considérables : des milliers d'hommes d'armes avaient rejoint son armée; tous les princes du sang, excepté le duc de Berri et le duc de Bourgogne, étaient accourus avec leurs bannières. Un grand conseil de guerre est convoqué : on veut accélérer la perte de l'armée anglaise, l'attirer entre la Somme et Calais, l'engager dans une position où elle soit obligée de mettre bas les armes. Les Français retirent en conséquence tous les corps qui gardaient les passages de la rivière, et marchent vers le comté de Saint-Paul, où toute retraite doit être coupée aux Anglais. Henri, étonné et néanmoins ne voyant de sûreté dans aucun autre parti, passe la Somme à gué

entre Saint-Quentin et Péronne, et s'avance vers Blagney : l'armée française est très-près de lui, entre Rousseauville et Azincourt, sur la route de Calais. Henri ne peut se dissimuler le grand danger qui le menace : il se voit au milieu d'un pays ennemi dans la saison la plus rude de l'année, à la tête de soldats épuisés par les maladies, les fatigues et le défaut de subsistances, et ayant devant lui une armée de plus de soixante mille combattants qui lui ferment la route de la seule place où il peut espérer un asile. Son courage cède à la nécessité : il envoie un député au connétable de France; il lui offre de rendre Harfleur, de réparer tout le dommage qu'il a causé, de ne jamais rien entreprendre contre le roi des Français ; il ne demande que de conduire en sûreté son armée à Calais. Le prince Noir, qu'il avait pris pour modèle, avait fait des propositions presque semblables avant la célèbre bataille de Poitiers. Le connétable et le fameux maréchal de Boucicaut rappellent et cette bataille et celle de Crécy : ils sont d'avis d'accepter la paix ; mais les princes, jeunes et présomptueux, rejettent les propositions du roi d'Angleterre ; ils exigent qu'il se rende à discrétion avec toute son armée. Henri préfère la mort à la honte : trois hérauts viennent lui offrir de choisir le temps et le lieu de la bataille. « Je ne recherche pas le » combat, répond Henri ; mais mon intention est de » poursuivre ma route pour Calais, et les Français » pourront m'attaquer quand ils le voudront, et où ils » le voudront. » Un nouveau héraut lui déclare que les Français combattront dans trois jours. Henri accepte le défi, et fait présent d'une robe très-riche et de deux cents écus au héraut du connétable.

Il ne néglige cependant aucune des précautions que les circonstances lui permettent de prendre : il parcourt toutes les lignes pour animer ses soldats ; il leur parle de Crécy et de Poitiers. « Vos ennemis sont nombreux,

» leur dit-il; mais ils n'ont ni prudence, ni expérience, » ni discipline : vous devez vaincre ou mourir, ou porter » des fers; votre valeur triomphera. » Il les remplit de confiance et d'ardeur : ils oublient tous les maux qu'ils ont soufferts; ils en voient le terme dans la victoire; ils demandent la bataille à grands cris.

David Gam, capitaine gallois, avait été envoyé pour observer les ennemis. « Sire, s'écrie-t-il en retournant » vers le roi à bride abattue, il y en a assez pour être » tués, assez pour être faits prisonniers, assez pour » prendre la fuite. »

Le jour du combat commence à paraître; le connétable range son armée. On ne conçoit pas comment, cette armée étant trois ou quatre fois plus nombreuse que celle des Anglais, il peut ordonner des dispositions aussi absurdes. Il place ses troupes entre un bois et une petite rivière, dans une gorge marécageuse et presque inondée, où mille hommes de front se trouvent resserrés; il les divise en trois corps très-séparés l'un de l'autre, et, en les distribuant à de grandes distances le long de cette vallée étroite, il fait tout ce qu'il aurait pu imaginer de plus propre à donner aux Anglais l'avantage du nombre.

Il compose son avant-garde de huit mille hommes d'armes et de quatre mille archers; il en garde le commandement, et autour de lui sont le duc d'Orléans, le duc de Bourbon, le comte d'Eu et le comte de Richmont, princes du sang; le maréchal de Boucicaut, le grand-maître des arbalétriers, le seigneur de Dampierre, amiral de France, et le dauphin d'Auvergne.

Le comte de Vendôme et Louis de Bourbon-Préaux, petit-fils du comte de La Marche, commandait chacun mille hommes d'armes sur les ailes de cette avant-garde si resserrée.

On voyait dans le second corps, qui était sous les or-

dres du duc d'Alençon, le duc de Bar, le comte de Vaudemont, le comte de Nevers, le comte de Roussi, le comte de Salines, le comte de Grandpré, et l'arrière-garde était commandée par le comte de Marle et le comte de Dammartin.

Mais un grand nombre de seigneurs, placés dans ces deux derniers corps, sont si convaincus que le centre et l'arrière-garde n'auront besoin de prendre aucune part à l'action, que, voulant jouir de l'honneur de la victoire, ils abandonnent leurs rangs, et viennent en tumulte porter leurs bannières auprès du connétable, du duc d'Orléans et du duc de Bourbon.

Henri, aidé des conseils du célèbre sir Thomas Erpingham, qui faisait les fonctions de maréchal-de-camp dispose deux embuscades, l'une composée de quatre mille lances, dans un bois sur la droite, et l'autre formée de deux cent cinquante archers d'élite, dans une prairie couverte de buissons sur la gauche; voulant égaler et même déborder le front de l'ennemi, il ne range son armée que sur une seule ligne; l'aile droite, un peu plus avancée que le centre, est sous les ordres du duc d'Yorck: il commande le centre avec son frère le duc de Glocester, le comte Maréchal et le jeune comte de Suffolk. Le duc d'Exéter est à la tête de l'aile gauche, placée un peu plus en arrière que le centre, de telle sorte que l'armée anglaise est un peu disposée en échelons.

Henri, revêtu d'armes éclatantes, portant une couronne d'or sur son casque, et précédé de quatre bannières royales, parcourt à cheval toute la ligne, exhorte ses soldats à se conduire en braves Anglais, met pied à terre, se place à la tête du corps de bataille, et ordonne à sir Thomas Erpingham de donner le signal en levant son bâton de commandement: toute la ligne anglaise jette alors un grand cri, et marche à l'ennemi. Henri l'arrête

à une certaine distance, et ordonne à ses archers de planter les grands piquets qu'ils portent avec eux, et d'en former une palissade derrière laquelle ils seront à couvert de la cavalerie française. Ces archers, aussi honorés en Angleterre que ceux de France étaient peu considérés dans leur patrie, lancent une énorme quantité de flèches: chaque trait porte au milieu des Français si serrés et plutôt entassés dans un espace aussi étroit: l'avant-garde si maltraitée s'ébranle, et sans être arrêtée par les difficultés du terrain, couvert d'eau et de boue, se précipite sur les Anglais. Les hommes d'armes de la première ligne, à la tête de laquelle combattent le connétable, le duc d'Orléans et le duc de Bourbon, sont les seuls qui aient assez de liberté dans leurs mouvements pour lever le bras et frapper l'ennemi. Ils montrent tout ce que peut la valeur française; ils écartent les archers, renversent la palissade qui les défend, écrasent les hommes d'armes qui veulent les soutenir, et peut-être auraient remporté la victoire si les Français avaient pu se soumettre aux lois de l'obéissance et de la discipline: mais au milieu de ses funestes dispositions le connétable avait eu une de ces idées qui ont plus d'une fois décidé du sort des batailles; il avait détaché Brebant et Saveuse; chacun avec cinq cents hommes d'armes; il leur avait ordonné de prendre l'ennemi en flanc par Azincourt et par un autre village: le plus grand nombre des guerriers de ces deux corps abandonnent leurs capitaines, et vont combattre à l'avant-garde, où ils augmentent l'embarras et la confusion. Trois cents seulement, fidèles à leur devoir, suivent le brave Saveuse; ils voient tomber leur chef, s'effraient et se sauvent au travers de l'avant-garde. Le désordre est au comble; l'épouvante suit ce désordre extrême; un grand nombre de Français perdent la tête, et se dispersent. La première ligne, le corps du comte de Vendôme et celui de Louis de Bourbon-Préaux continuent seuls

de combattre. Henri montre aux Anglais ces deux corps et cette première ligne si lâchement abandonnés : ils s'élancent sur cette ligne si peu profonde, la percent, la culbutent, la renversent, tuent ou font prisonniers et les princes et les chefs et les soldats.

Le centre n'avait pas encore combattu ; il charge avec feu les Anglais, vainqueurs de l'avant-garde. Henri, suivi de quelques chevaliers, se jette au milieu des combattants : les Français et les Anglais admirent sa valeur. Il couvre de son bouclier Glocester, renversé par un coup de massue : deux fois il est près de succomber sous une hache d'armes ; mais le désespoir des Anglais, à la vue des dangers qui menacent leur roi, redouble leur ardeur. Un grand nombre de Français meurent les armes à la main, d'autres prennent la fuite, plusieurs sont étouffés au milieu des combattants et des fuyards qui se serrent et s'entassent. Le duc d'Alençon indigné veut sauver la France, ou périr : il s'ouvre un chemin jusques au roi d'Angleterre, tue à ses côtés le duc d'Yorck, porte un coup de sabre sur la tête du monarque, fracasse sa couronne, lève le bras pour porter un second coup plus terrible que le premier ; mais, prévenu par Henri, tombe aux pieds de celui qu'il allait immoler, et meurt en laissant après lui une longue et glorieuse renommée.

L'arrière-garde pouvait encore disputer et peut-être arracher la victoire aux Anglais, accablés de fatigue ; mais cette terreur panique, à laquelle les plus braves sont souvent ceux qui résistent le moins, avait saisi ce corps d'armée, qui se disperse sans combattre. Henri est maître du champ de bataille : on vient lui apprendre que des Français, commandés, lui dit-on, par Robert de Bournonville, se sont jetés dans son camp et le pillent. Combien il va ternir sa gloire ! il devient cruel : il ordonne qu'on passe au fil de l'épée presque tous les prisonniers.

La bataille n'avait pas duré une heure, et plus de dix mille hommes avaient reçu la mort. On compte parmi les victimes des hasards des combats le duc d'Alençon, le duc de Brabant et le comte de Nevers, frère du duc de Bourgogne; le prince de Bourbon-Préaux, le connétable, plusieurs autres chefs de maisons illustres et un grand nombre de ces nobles sans frein qui, depuis tant d'années, remplissaient la France de carnage et de désolation. Cinq princes du sang, le duc d'Orléans, le duc de Bourbon, le comte de Vendôme, le comte d'Eu et le comte de Richmont, sont prisonniers de Henri.

Cette grande victoire ne fascine pas néanmoins les yeux de ce monarque; il ne se dissimule ni la nature de sa position, ni le petit nombre de ses guerriers, leurs fatigues, leurs maladies, leurs blessures, ni le grand nombre de Français qui, bientôt rougissant de leur terreur, reprenant toute leur bravoure, brûlant de laver leur honte dans le sang du vainqueur, peuvent revenir terribles, et lui faire sentir tout le poids de leurs lances redoutables; il remercie le ciel du succès si mémorable qu'il vient de remporter, et dès le lendemain de la bataille d'Azincourt il reprend le chemin de Calais.

(1415) La division qui règne entre le dauphin et le duc de Bourgogne sauve Henri et son armée; le duc offre de marcher contre les Anglais; le dauphin le refuse, lui défend de s'approcher de Paris, et donne l'épée de connétable au comte d'Armagnac. Le génie du comte, son audace, sa dignité, la confiance que le dauphin lui accorde, le pouvoir de premier ministre, le placent à la tête des Orléanais, ou pour mieux dire du royaume; il ne désespère pas de rétablir les forces de la France, de triompher des Anglais et de soumettre Jean-sans-Peur.

Mais bientôt le dauphin cessa de vivre: il n'avait pas d'enfants; son titre passe à son frère Jean, duc de Tou-

ratne, qui résidait auprès de son beau-père Guillaume de Bavière, comte de Hainaut et de Hollande. Jean, devenu l'héritier du royaume, voulut que la France fût pacifiée et ne reconnût que son autorité; il ordonna aux Orléanais et aux Bourguignons de mettre bas les armes: le duc de Bourgogne se retira dans ses états; mais le comte d'Armagnac non seulement n'obéit pas au nouveau dauphin, mais encore résolut de lui disputer la régence s'il ne se déclarait pas contre les Bourguignons.

Sigismond de Luxembourg et de Bohême, roi de Germanie et empereur des Romains, vint à Paris dans l'intention de travailler à la paix entre la France et l'Angleterre. Le dauphin Jean était absent, Charles VI en proie à sa maladie; Sigismond ne put rien obtenir du connétable d'Armagnac; l'empereur néanmoins, bien loin de renoncer à ses vues, imagina de passer en Angleterre; descendu de son vaisseau dans la chaloupe, il allait aborder au rivage anglais, lorsque le duc de Glocester et quelques lords s'avancèrent dans la mer l'épée à la main, et arrêtèrent la chaloupe; Sigismond s'effraie. « Sire, lui » dit Glocester, si vous venez en Angleterre dans l'in» tention d'y exercer quelque acte de souveraineté, j'ai » ordre de mon roi de m'opposer à votre débarquement. » —Je ne viens que comme médiateur, » répondit Sigismond. A l'instant il fut reçu avec les marques du plus grand respect. Henri alla au-devant de lui, le conduisit à Londres, le mena ensuite à Windsor, et l'y reçut chevalier de la Jarretière. Des conférences commencèrent ensuite, et Guillaume de Bavière, comte de Hainaut et de Hollande et beau-père du dauphin, y prit part avec l'empereur. Henri exigeait que la France cédât à l'Angleterre Harfleur et, de plus, toutes les villes abandonnées à Édouard III par le traité de Bretigny. Le connétable, aussi actif qu'habile capitaine, était parvenu, par le moyen des arrangements qu'il avait pris avec les Génois

et les Castillans, à réunir une flotte nombreuse, qui, sous les ordres du bâtard d'Orléans, du vicomte de Narbonne et de Robinet de Braquemont, tenait les côtes d'Angleterre dans de vives alarmes. Le connétable, arrivé à Rouen, rassembla les troupes de différents quartiers, et investit par terre la ville de Harfleur, pendant que le bâtard d'Orléans la bloquait par mer. Henri se hâta de faire partir son frère le duc de Bedford, à la tête de vingt mille hommes et d'une flotte de quatre cents bâtiments. Les Français, malgré la plus valeureuse résistance, furent battus par le frère de Henri; le bâtard d'Orléans, opposant son courage à la fortune, rallia ses vaisseaux dans les ports de la Bretagne, et revint bloquer Harfleur, que le comte de Dorset, oncle de Henri, défendit avec constance. Le comte d'Huntingdon parut avec une nouvelle flotte anglaise; le bâtard d'Orléans l'attaqua avec furie; des capitaines étrangers l'abandonnèrent au milieu du combat: enveloppé de toutes parts, il tomba au pouvoir de l'ennemi, et le connétable leva le siége de Harfleur.

(1416) Quelle épouvantable conspiration avait été cependant machinée à Paris, pendant l'absence du connétable, par les partisans de Jean-sans-Peur! et quels horribles forfaits peuvent inspirer les préventions, les haines et le fanatisme, fruits empoisonnés des discordes civiles! Tous les Orléanistes devaient être égorgés; le roi, la reine et le chancelier renfermés; le duc de Berri et le roi de Sicile chargés de chaînes, montés sur des bœufs, promenés dans Paris, et ensuite massacrés. Le duc de Bourgogne avait envoyé aux chefs de ce complot des lettres signées de sa main; mais on ne peut croire qu'il eût approuvé leurs infernales résolutions. Tout était prêt; le massacre devait commencer dans une heure: la femme d'un changeur surprend le secret de son mari, frémit, et va le révéler à Bureau de Dammartin, mem-

bre du conseil; la reine, les princes, le chancelier se réfugient dans le Louvre; Tanneguy du Châtel, prevôt de Paris, rassemble des guerriers dont il est sûr, s'empare des halles, arrête les chefs du complot qui attendaient armés dans leurs maisons le signal du massacre: ils sont punis de mort, excepté Guillaume d'Orgemont, chanoine de Paris, que l'évêque réclame, et qui est renfermé dans un cachot pour le reste de ses jours; on ne nomme pas le duc de Bourgogne, mais un arrêt du parlement défend, sous peine de mort, d'enseigner les propositions criminelles de Jean Petit.

Peu de temps après le supplice des conjurés, le comte de Hainaut conduisit à Compiègne son gendre le dauphin; la reine s'était avancée jusques à Senlis avec Charles son second fils, comte de Ponthieu, et gendre du roi de Sicile. Le comte de Hainaut vint trouver la reine; d'assez longues conférences n'eurent aucun résultat; le comte de Hainaut revint à Compiègne, et y trouva le dauphin expirant. Dès que ce jeune prince eut cessé de vivre, son frère Charles prit le titre de dauphin; il n'avait que quinze ans, et perdit bientôt après son grand-oncle le duc de Berri.

Jean-sans-Peur aurait perdu tout espoir de reprendre les rênes du gouvernement, s'il n'avait pas vu des germes de divisions entre la reine et les Orléanais. Isabelle et d'Armagnac ne cessaient de lutter secrètement l'un contre l'autre pour la puissance suprême; bientôt un événement inattendu suspendit pour quelque temps le pouvoir de la reine: les galanteries d'Isabelle l'avaient rendue, depuis plusieurs années, l'objet du mépris du peuple; on lui donnait les noms les plus outrageants; retirée au château de Vincennes, elle était accusée de s'y livrer sans réserve à ses coupables penchants.

Un chevalier nommé Bois-Bourdon, et maître d'hôtel de la reine, paraissait très-favorisé par cette princesse.

La maladie du roi venait d'être suspendue de nouveau; le comte d'Armagnac, empressé de saisir une occasion de seconder ses projets ambitieux, le prévient des bruits qui courent sur la reine. Charles VI, transporté de colère, se rend à Vincennes; il rencontre Bois-Bourdon, qui venait de quitter Isabelle; Tanneguy du Châtel reçoit de Charles l'ordre d'arrêter Bois-Bourdon: on conduit le chevalier au Châtelet; on l'applique à la question; il avoue son crime; on le renferme dans un sac de cuir; on le jette dans la rivière lorsque la nuit est venue: on écrit sur le sac, *laissez passer la justice du roi.* Quelque coupable qu'ait pu être Bois-Bourdon, quel siècle que celui où l'on appelle *justice* une condamnation clandestine à une mort horrible, sans l'intervention des juges naturels de l'accusé!

La reine est enlevée, conduite à Blois, et de là à Tours, où on la garde à vue. Le jeune dauphin se saisit des sommes d'argent et des bijoux déposés dans différents endroits par sa mère, qui lui voue une haine éternelle.

L'autorité du connétable n'a plus de rivale; mais combien elle va paraître faible! Il n'avait que peu de troupes autour de lui; le duc de Bourgogne avait fait dans ses états des levées considérables; il s'approchait insensiblement de Paris, malgré les ordres que le jeune dauphin lui envoyait de la part du roi. Le connétable, obligé de pourvoir à des dépenses sans cesse renaissantes, doublait, triplait les impôts sans aucun consentement des états généraux qu'il n'osait convoquer, et faisait exiger avec rigueur le paiement de ces contributions illégales; le duc faisait publier que les villes qui lui ouvriraient leurs portes seraient exemptes d'impôts pendant un temps plus ou moins long. Le connétable n'avait ni le nom de régent ni aucun autre titre légal pour exercer l'autorité souveraine au nom du roi malade, ou,

comme on disait alors, *occupé*; le duc de Bourgogne était prince du sang et le premier pair de France; mais, indépendamment d'un ennemi aussi redoutable que Jean-sans-Peur, le comte d'Armagnac avait à combattre les puissantes armées du roi d'Angleterre.

Henri V avait obtenu de son parlement, pour faire la guerre à la France, ou plutôt pour conquérir ce royaume, non seulement deux dixièmes et deux cinquantièmes des revenus, mais encore des indemnités pour ceux qui lui avanceraient l'argent dont il aurait besoin; il avait d'ailleurs engagé des effets précieux, ses joyaux et même sa couronne; il avait fait renfermer dans le château de Pontefract le duc d'Orléans, le comte d'Eu, le comte de Vendôme, et le duc de Bourbon, qui était revenu en Angleterre d'après la parole qu'il avait donnée, après avoir fait un séjour inutile à la cour de France, où il devait travailler à la paix; il avait nommé son frère, le duc de Bedford, régent du royaume. Embarqué avec vingt mille hommes vers la fin de juillet, il était descendu en Normandie et s'était emparé du château de Toucques et de celui de Dampierre.

La ville de Caen lui opposa une vigoureuse résistance; mais la mine ayant renversé les murs en deux endroits, la place fut prise d'assaut, et, par un ordre cruel et barbare du vainqueur, plusieurs habitants furent passés au fil de l'épée.

La citadelle fut battue si vivement par l'artillerie de Henri que la garnison fut obligée de capituler. Le monarque anglais prit ensuite Bayeux, Lisieux, Argentan, Séez, et Alençon, où il fit trève avec le duc de Bretagne, et avec la veuve du roi de Sicile, tutrice de son fils Louis, duc d'Anjou et du Maine.

(1417) Isabelle cependant crut devoir faire céder à la nécessité le ressentiment qu'elle avait conservé contre le duc de Bourgogne, depuis l'assassinat du duc d'Or-

léans, qu'elle avait tant aimé : elle lui envoya des agents ; elle lui proposa de se réunir à elle contre leurs ennemis communs. Le duc, acceptant avec joie l'association désirée par la reine, partit de Corbeil à la tête d'un corps de cavalerie d'élite, arriva auprès de Tours, à l'abbaye de Marmoûtier, avant que son arrangement avec Isabelle ne fût connu du dauphin ni du connétable, y trouva la reine, qui s'y était rendue sous le prétexte d'un acte de dévotion, et l'emmena à Chartres, et de là à Troyes, où elle déclara le roi prisonnier du dauphin et du comte d'Armagnac, prit le titre de régente, et établit un parlement.

Le connétable apprenait chaque jour que le nombre des partisans du duc de Bourgogne ne cessait de s'accroître dans la capitale; la haine et l'esprit du siècle trompèrent son génie; il eut recours, pour maintenir sa puissance, à ces horribles moyens que les tyrans n'ont jamais employés sans creuser leur tombeau; il voulut commander par la terreur; il exila, emprisonna ou fit mettre à mort ceux qui étaient convaincus ou seulement soupçonnés d'attachement au duc de Bourgogne. Une commission prononçait sur leur sort; le silence effrayant de la consternation régnait dans la capitale; mais quelle rage secrète inspiraient les noms seuls du connétable et de son tribunal de sang!

Le roi d'Angleterre poursuivait ses conquêtes dans la Normandie; la France divisée paraissait près de sa ruine. Les légats du nouveau pape, Martin V, obtinrent que des négociations fussent ouvertes entre les députés du conseil du roi, agissant au nom du dauphin, et la reine aidée du duc de Bourgogne : le comte d'Armagnac ne voulut jamais consentir à voir la reine et le duc entrer dans le conseil.

Cette résistance à la paix courrouça le peuple de Paris; les alarmes du connétable augmentèrent, et sa tyrannie

s'accrut avec ses alarmes : les défenses de s'assembler, les vexations, l'espionnage, les exils, les emprisonnements, les emprunts-forcés, les enlèvements des sommes consignées, les promesses fallacieuses de restitutions et de remplacements furent renouvelés plus que jamais : et le connétable devint si détesté qu'on lui supposa l'intention épouvantable de se défaire de tous ses ennemis par un massacre général, et de faire frapper des médailles de plomb propres à servir de sauvegarde à ceux qui ne seraient pas proscrits.

(1418) Le terme de tant d'horreurs était arrivé; mais quels forfaits nouveaux vont ensanglanter cette malheureuse France livrée aux lances de l'étranger et à la hache parricide de deux factions rivales, dont le premier crime a été d'usurper le pouvoir des états et d'enchaîner le patriotisme des vrais amis de leur pays!

Périnet Leclerc, fils d'un marchand de fer *quartinier*, c'est-à-dire magistrat d'un quartier de Paris, avait été insulté par un domestique d'un Armagnac; il avait en vain porté sa plainte : irrité de cette injustice, il réunit plusieurs Bourguignons de ses amis, concerte avec eux un plan de révolte et en fait part à L'Ile-Adam, partisan de Jean-sans-Peur, et commandant à Pontoise; toutes les mesures sont arrêtées pour le succès de l'insurrection : Périnet prend sous le chevet du lit de son père, plongé dans un profond sommeil, les clefs d'une des portes de la capitale, et introduit dans la ville L'Ile-Adam, Gui de Bar, le sire de Chatelux et un corps de troupes bourguignonnes; ils vont en silence jusques au petit Châtelet, où ils trouvent les amis de Périnet : ils s'avancent alors en criant : *La paix! la paix! vive Bourgogne!* Les habitants de Paris se réveillent, se répandent dans les rues; de tous les côtés on crie : *La paix! vive Bourgogne!* On enfonce les portes de l'hôtel Saint-Paul. Le roi était retombé dans sa maladie; on l'oblige néan-

moins à monter à cheval, et à paraître approuver, par sa présence, le grand changement qui s'opère. On arrête le connétable, le chancelier, les membres du conseil, ceux des cours souveraines, et un si grand nombre de seigneurs, de prélats et d'autres citoyens, que les prisons ordinaires ne sont pas assez grandes pour les contenir tous.

Dès les premiers cris, Tanneguy du Châtel avait enlevé le dauphin de son lit, l'avait enveloppé dans un de ses draps et l'avait emporté à la Bastille; dès que le jour paraît il le conduit à Melun, revient vers Paris, accompagné de plusieurs guerriers, croît surprendre les Bourguignons au milieu du désordre de la révolution, attaque un faubourg, y pénètre, y soutient un rude combat, mais est obligé de se retirer.

Cette attaque irrite une populace d'autant plus dangereuse que son ignorance la livre en proie à toutes les passions; mais la fureur du peuple est au comble lorsqu'il entend lire une lettre de la reine qui déclare que ni elle ni le duc de Bourgogne ne reviendront point à Paris tant qu'il ne sera pas purgé des Armagnacs. Le 12 juin, jour à jamais exécrable, les Bourguignons assomment les Orléanais, leurs pères, leurs femmes, leurs enfants; on se porte aux prisons; on égorge les gardes qui veulent résister; on massacre les détenus; les prisonniers du grand Châtelet paraissent vouloir se défendre; on les oblige à se précipiter sur les piques de leurs bourreaux; la cour du palais est inondée du sang du connétable, du chancelier, d'un grand nombre d'évêques, de seigneurs, de magistrats, de notables bourgeois; on traîne dans les places publiques leurs membres palpitants; et, dans cet affreux désordre, combien la haine marque du sceau de la mort des ennemis personnels aussi dévoués au parti bourguignon que leurs atroces assassins!

La reine et le duc de Bourgogne entrent en pompe

dans cette ville infortunée que leurs satellites ont couverte de cadavres: des cris de joie féroce sont les dignes acclamations de ce triomphe barbare.

Des lettres patentes données au nom du roi, et de l'avis de la reine et du duc, déclarent toutes les places de magistrature vacantes dans le royaume, et renouvellent le parlement, la chambre des comptes et la maison du monarque; mais quelle affreuse perfidie va succéder à cet acte arbitraire, et mettre le comble aux crimes du duc de Bourgogne!

Des troupes de Jean-sans-Peur, distribuées autour de Paris, empêchent d'y porter les vivres nécessaires aux habitants; la famine se fait sentir dans la capitale: le duc persuade au peuple que les Orléanais sont la cause du fléau qu'il a ordonné; la fureur de la populace redouble, comme il l'avait prévu, contre ceux qu'il veut perdre; les massacres de ces Orléanais qu'il déteste recommencent dans tous les quartiers de la capitale.

Plusieurs de ceux dont le duc avait juré la perte étaient dans les prisons de Vincennes; on demande qu'on les mène à Paris: des Cabochiens placés sur la route les immolent à leur rage; des Bourguignons du plus haut rang les encouragent; le bourreau est à la tête des assassins, et l'indigne Jean s'entretient avec lui et lui frappe dans la main.

Quelques-uns de ces scélérats demandèrent d'aller combattre des partis orléanais qui s'étaient approchés de la capitale; ils furent battus: ils accusèrent leurs chefs de trahison; ils leur donnèrent la mort. On a écrit que le duc de Bourgogne avait suscité ce tumulte pour se débarrasser de chefs qu'il commençait à redouter; mais bientôt ses alarmes augmentèrent, et il résolut de briser les infâmes instruments qu'il avait employés; il fit sortir de Paris six mille de ces dangereux satellites; ils furent mis en déroute; il leur fit fermer

les portes de la ville; les troupes bourguignonnes elles-mêmes avaient reçu du duc l'ordre de les poursuivre: elles leur donnèrent la chasse comme à des bêtes fauves. Jean ordonna en même temps que ce bourreau, dont il n'avait pas craint de toucher la main, fût exécuté au milieu des halles; la populace, passant de la frénésie à la terreur, ne fit entendre aucun murmure.

Le dauphin s'était retiré à Poitiers; les magistrats échappés à la hache ou à la massue des Bourguignons de la capitale s'étaient réfugiés autour de lui; ils s'y réunirent en parlement, et le dauphin nomma un chancelier.

La reine et le duc, effrayés des progrès du roi d'Angleterre, désirèrent d'attirer à eux le dauphin et de le voir revenir dans la capitale; ils lui adressèrent des députés. Tous ceux qui entouraient le jeune monarque avaient à reprocher au duc et à la reine la mort d'un proche ou d'un ami; ils ne prévirent qu'avec horreur leur retour et celui du dauphin sur le théâtre de tant de crimes; ils montrèrent à Charles, dans la capitale asservie, la mort ou la captivité; le dauphin hésita. La reine et le duc lui envoyèrent sa femme Marie d'Anjou, fille du roi de Sicile; mais les instances de la dauphine furent inutiles: le conseil du prince l'emporta, et Charles déclara qu'il n'irait pas dans la capitale tant qu'elle obéirait à l'assassin de son oncle.

Le nouveau comte d'Armagnac, le sire d'Albret et les autres seigneurs de la Guyenne avaient cru, après le massacre du connétable, devoir conclure une trève avec le roi d'Angleterre: ce résultat d'un grand forfait fut bien funeste à la France; la trève permit à Henri de retirer ses troupes de la Guyenne et de rendre son armée de Normandie encore plus redoutable.

Cherbourg avait capitulé; le Pont de l'Arche s'était rendu; le monarque anglais résolut d'attaquer la capi-

tale de cette Normandie qu'il venait de conquérir presque tout entière : cette place bien fortifiée était défendue par quatre mille hommes de troupes régulières et sept mille citoyens bien armés : elle fut investie de tous les côtés ; plusieurs sorties des assiégés furent repoussées ; les lignes de circonvallation furent resserrées ; les braves Rouennais, n'ayant plus de communication avec la Seine, commencèrent à éprouver les maux de la disette ; des députés de la ville assiégée parvinrent néanmoins jusques au duc de Bourgogne, et réclamèrent le secours de ses armes. Les Français réunis auraient pu aisément faire lever le siége, et repousser Henri jusque dans ses vaisseaux ; mais que peut le royaume le plus puissant lorsqu'il est divisé ? Le duc de Bourgogne s'avança jusques à Beauvais avec le malheureux roi : se croyant assez fort contre les Orléanais, depuis les massacres de Paris, il commençait à voir avec peine un monarque tel que Henri, près d'arriver en vainqueur jusques au milieu de sa patrie, et du royaume dont il était le premier pair ; mais il n'osa pas aller plus loin que les bords de la rivière de Thérain.

Les Rouennais implorèrent le dauphin : ce prince n'avait que seize ans ; ses troupes étaient peu nombreuses ; il n'espéra pas de pouvoir contraindre le roi d'Angleterre à renoncer au siége de la capitale de la Normandie : il eut recours à une négociation. Des plénipotentiaires de France et d'Angleterre se réunirent à Alençon et ensuite au Pont de l'Arche ; des propositions furent faites ou discutées par des agents du dauphin et des agents du duc de Bourgogne : aucun arrangement ne fut arrêté ; on convint de se réunir de nouveau à Louviers.

Pendant ces conférences d'autant plus inutiles que les envoyés du duc et ceux du dauphin étaient bien loin d'agir comme des ministres de la même puissance, et que Henri V, ne connaissant que trop l'état déplorable

où la France était réduite, avait la plus grande espérance d'en réunir la couronne à celle d'Angleterre, les habitants de Rouen avaient fait la plus belle défense; ils avaient supporté avec courage une disette terrible; il ne leur restait plus aucune ressource, et le mois de janvier était arrivé (1419): ils avaient mis hors de la ville près de vingt mille hommes, femmes ou enfants; une nécessité terrible les avait fait renvoyer; une extension barbare des règles rigoureuses de la guerre les fait repousser par Henri jusque sous les murs de leur patrie, où ils périssent de faim et de froid. Les assiégés, poussés par le désespoir, se décident à faire une sortie générale: ils se feront un passage au travers des lignes des Anglais; dix mille hommes doivent ouvrir la marche. Le pont se baisse: deux mille hommes sont déjà passés; le pont se brise; les deux mille ne peuvent ni être secourus, ni rentrer dans la ville; ils se jettent en fureur sur les assiégeants; le nombre les accable; ils sont taillés en pièces: les huit mille hommes qui n'ont pu les joindre sortent par une autre porte et se précipitent sur les Anglais; le plus grand nombre est immolé; les autres parviennent à s'échapper. Cinquante mille habitants avaient péri par le fer, la famine ou les maladies; ceux qui n'ont pu suivre les dix mille demandent une capitulation; Henri la leur refuse. « Que vos citoyens se ren-» dent à discrétion, dit-il, aux députés. — Ne prouvez » plus votre cruauté en les affamant, répondent-ils; » montrez votre valeur en les prenant d'assaut. » L'inflexibilité du monarque anglais exalte le courage des malheureux Rouennais; ils vont miner une grande partie de leurs remparts; ils sortiront tous par cette énorme brèche; ils périront sous les lances anglaises, ou ils conquerront leur liberté.

Henri apprend leur admirable résolution; il leur propose des conditions qu'ils acceptent; il entre dans la

ville en triomphe, laisse dépouiller la valeureuse garnison, et, par une cruauté inconcevable, fait mettre à mort le maire de Rouen, Alain Blanchard, qui venait de s'immortaliser en défendant ses concitoyens.

C'est couvert du sang de ce brave qu'il se déclare souverain de la Normandie, qu'il établit une cour de l'échiquier, une chambre des finances, une cour des monnaies, et qu'il paraît chercher à gagner l'affection des Normands indignés, en abolissant la gabelle et en rendant aux citoyens la jouissance de leurs anciens priviléges. Quel contraste! il peint le quatorzième siècle.

La prise de Rouen répandit la consternation parmi les Français. La reine et le duc de Bourgogne proposèrent une entrevue au vainqueur; elle eut lieu dans le parc de Meulan: on y avait invité le dauphin; il y envoya Tanneguy du Châtel. Isabelle y conduisit sa fille la jeune princesse Catherine: Henri parut très-épris de la beauté de la princesse; Isabelle crut pouvoir profiter de la passion du monarque anglais; Henri s'en irrita. « Beau » cousin, dit-il au duc de Bourgogne, j'obtiendrai ce » que j'ai demandé, ou je vous chasserai du royaume » de France vous et votre roi. — Nous trouverons le » moyen, lui répondit le duc, de lasser auparavant » votre majesté. » Henri demanda alors de posséder la Normandie et tout ce qui avait été cédé à Édouard III par le traité de Bretigny, en toute souveraineté, et sans être tenu à aucun hommage: il consentait à renoncer à la couronne de France. Le duc parut n'être pas éloigné d'accepter ces conditions; mais, effrayé des malheurs qui menaçaient la France et qui ne pouvaient être écartés que par la réunion de tous les partis, il résolut de faire sa paix avec le dauphin. Le jeune Charles était trop alarmé des progrès de la négociation pour se refuser plus long-temps à se réconcilier avec le duc; ils se rencontrèrent à Poilly-le-Fort, entre Melun et Corbeil,

s'embrassèrent, signèrent un traité, convinrent d'une amnistie, promirent de s'aimer comme frères et de résister ensemble aux entreprises des Anglais, si dangereux ennemis du royaume. Le parlement de Paris enregistra le traité; les Parisiens firent des feux de joie : les propositions du roi d'Angleterre furent rejetées, et l'on rompit les conférences de Meulan.

Combien la situation de Henri aurait été critique, si toutes les troupes françaises s'étaient réunies contre lui! Les Anglais étaient fatigués d'une guerre qui épuisait la Grande-Bretagne d'hommes et d'argent; leur parlement paraissait ne vouloir plus envoyer ni des soldats ni des subsides. Les rois de Castille et d'Arragon, alliés du dauphin, étaient entrés dans le Béarn, l'avaient ravagé, et menaçaient d'assiéger Bayonne; une flotte castillane devait amener sur les rives de la France un corps d'Écossais levé pour le dauphin; les Flamands étaient prêts à marcher sous les enseignes du duc de Bourgogne, réconcilié avec l'héritier présomptif de la couronne de France.

Henri montra la force de son caractère; il ne modéra ni ses prétentions ni son activité : il avait pris Pontoise; il soumit Château-Gaillard, La Roche-Guyon, Aumerle, Mont-Joie, Saint-Germain, Meulan, et un corps d'armée commandé par son frère le duc de Clarence s'avança vers Paris (1410).

Le dauphin et le duc de Bourgogne s'étaient promis à Poilly-le-Fort d'avoir une nouvelle conférence à Montereau-Faut-Yonne; la ville était occupée par des troupes du dauphin, et des guerriers du duc occupaient le château : l'entrevue devait avoir lieu le 18 du mois d'août; le duc désira de la renvoyer au 26 du même mois, et ensuite au 12 septembre. Les historiens ont beaucoup parlé de ses hésitations et de ses inquiétudes; il demandait souvent l'avis des gens de son conseil; on a même

écrit qu'il avait consulté des devins au sujet de cette entrevue qu'il redoutait. Les pressentiments d'un crime sont les remords de ceux qui ont commis de grands forfaits.

Le 12 septembre arrive! l'inquiétude du duc de Bourgogne augmente; il ne sait s'il ne renverra pas encore la conférence; la dame de Giac, qu'il aime et qui a le plus grand empire sur son esprit, le détermine à ne pas reculer. « Allons, dit-il, où il plaira à Dieu de nous » conduire; je ne veux pas qu'on me reproche d'avoir » rompu la paix par ma lâcheté. » On avait construit un salon précédé de deux barrières sur le pont qui conduisait du château à la ville; le duc descend du château accompagné de dix seigneurs qu'il avait choisis, et parmi lesquels étaient le comte de Saint-Pol, Jean de Luxembourg, Archambaud de Foix, seigneur de Noailles, Jean de La Trémouille, Pierre de Beaufremont, grand-prieur de France, Pierre de Giac, Jean et Antoine de Toulongeon, parvient au pont, passe les barrières, voit qu'on les referme derrière lui, s'appuie, suivant plusieurs historiens, sur l'épaule de Tanneguy du Châtel, qui était allé au-devant de lui, dit tout haut: *Voici en qui je me fie*, arrive au dauphin et met un genou en terre: il parle avec arrogance selon Juvenal des Ursins. Archambaud de Foix fait un geste qui paraît menacer le dauphin; Tanneguy du Châtel enlève le jeune prince; ceux qui environnaient Charles se jettent sur le duc. A peine, suivant d'autres historiens, le duc de Bourgogne a-t-il salué respectueusement le dauphin, qui le prend par la main, qu'on décharge sur sa tête un grand coup d'épée; Tanneguy du Châtel ou un autre seigneur de la suite de Charles le frappe avec sa hache d'armes; un troisième lui enfonce son épée dans le corps: le duc expire; le dauphin s'évanouit; on l'emporte; Archambaud de Foix tue un des seigneurs de Charles, s'élance par-dessus les barrières et se sauve; les autres

seigneurs bourguignons sont frappés de terreur et pris sans résistance.

Quel qu'ait été l'auteur du meurtre, que cet attentat ait été lâchement prémédité ou produit par une affreuse erreur et une violence imprévue ; que Tanneguy du Châtel ou tout autre ait porté le coup mortel, quels nouveaux malheurs ont été dus à cet assassinat ! Le duc de Bourgogne était coupable de bien grands forfaits ; mais sa tête ne devait tomber que sous le glaive de la justice et par un jugement de la cour des pairs : quand les crimes ne sont punis que par des crimes, l'état est violemment ébranlé.

Le dauphin, frappé de l'événement terrible dont il vient d'être témoin, ne prend aucune de ces grandes mesures sans lesquelles les malheurs publics deviennent de plus en plus funestes. La civilisation était si peu avancée, et les communications étaient si difficiles, que les habitants de Troyes n'apprennent qu'au bout de quatre jours l'assassinat commis à Montereau. Le dauphin n'a pas pensé à y surprendre le conseil du duc, et à délivrer des mains des Bourguignons la personne du roi ; les conseillers du monarque et presque tous les magistrats de la capitale et d'une grande partie du royaume, créatures de Jean-sans-Peur, croient de leur intérêt de soutenir le parti auquel ils doivent leurs places ; la reine, qui haïssait son fils, se livre avec eux au désir de la vengeance ; ils publient contre le dauphin, et au nom de l'infortuné Charles VI, les proclamations les plus outrageantes ; ils l'accusent d'autant plus d'avoir été le complice du crime, qu'il garde auprès de lui Tanneguy du Châtel, Loiri et Jean Louvet, regardés par les Bourguignons comme les meurtriers de Jean-sans-Peur, et qu'il protégeait publiquement la dame de Giac et son mari, soupçonnés de trahison envers le duc : une grande partie de la France partage les sentiments de la reine.

Et dans combien de temples on voit les Français accourir assister en larmes à des services solennels, écouter avec avidité des oraisons funèbres, comme si l'on avait perdu le sauveur de la patrie!

Philippe de Bourgogne, dit *le Bon*, comte de Charolais, était à Gand lorsqu'il apprit l'assassinat du duc. Un grand nombre de seigneurs l'environnaient. « Mes amis, » leur dit-il, il faut m'aider à punir le meurtrier de mon » père; » et passant dans l'appartement de sa femme, fille de Charles VI, « Madame Michelle, s'écria-t-il, » mon père vient d'être tué par votre frère. » Il voulut qu'on célébrât les obsèques du duc dans l'église de Saint-Vaast d'Arras; cinq évêques et vingt-quatre abbés y assistèrent. Le P. Fleur, dominicain, prêcha l'oraison funèbre: quels nobles et pieux sentiments il exprima dans ce discours si remarquable au milieu des horreurs de la guerre civile, des haines inflexibles et du délire des partis! Philippe était présent; le P. Fleur, du haut de la chaire évangélique, rappelle ces paroles des livres saints: *Laisse-moi la vengeance; et je te rendrai justice.* Usant de toute l'influence de son ministère auguste, il ose conseiller à Philippe de sacrifier son ressentiment. Philippe est ému: le prédicateur, aussi patriote que pieux, va l'emporter, et combien de calamités la généreuse résolution que Philippe-le-Bon est sur le point de prendre aurait peut-être écartées de la France! Mais les courtisans, trop peu dignes de partager les saintes maximes de l'orateur, trop ambitieux pour ne pas désirer de nouveaux troubles, trop peu éclairés pour en prévoir toutes les suites, maintinrent le nouveau duc de Bourgogne dans sa première résolution. Il embrassa le parti d'Isabelle, et lui envoya un corps de troupes pour défendre la ville de Troyes (1419).

Le dauphin avait laissé s'échapper l'occasion d'attaquer cette ville; il se retira au-delà de la Loire.

Bientôt des députés de Paris et des principales villes du royaume se réunirent à Arras auprès du duc de Bourgogne, auquel la reine, en son nom et au nom de Charles VI, envoya les pouvoirs les plus étendus. Des plénipotentiaires anglais s'y rendirent : on y posa les bases d'un infâme traité; il y fut convenu que Henri V épouserait la princesse Catherine, que Charles VI règnerait jusques à sa mort sous la régence de Henri, et qu'ensuite la couronne de France appartiendrait au roi d'Angleterre et à ses héritiers.

Toutes les idées étaient si confondues, les esprits si troublés, les âmes si abattues par le malheur, les lois fondamentales si oubliées, les droits de la nation si méconnus, les intérêts particuliers si préférés à ceux de la patrie, que les députés des villes ne rougirent pas de traiter avec le nouveau monarque pour la conservation de leurs priviléges. Le duc de Bourgogne, séduit par de lâches conseils, égaré par la douleur, et voulant venger son père, abandonna pour de faibles avantages l'éminente dignité de prince du sang de France, le droit de commander peut-être un jour à une nation si fameuse et si digne de sa renommée, l'honneur de sa famille, les lois de son pays, la gloire et la prospérité de sa patrie; et les parties contractantes s'engagèrent à réunir toutes leurs forces pour soumettre au joug si humiliant de l'étranger les contrées françaises qu'elles avaient l'audace de traiter de rebelles, parce qu'elles étaient restées fidèles à leur pays, à leurs devoirs, à l'héritier légitime du trône.

Peu de temps après, le duc de Bourgogne et Henri V arrivèrent à Troyes, où étaient cette Isabelle si digne de l'exécration publique, et l'infortuné Charles, que sa raison avait abandonné de nouveau. On ajouta à la convention d'Arras que la couronne de France serait *indivisément* unie à celle d'Angleterre. La reine et le duc

de Bourgogne signèrent le traité, et Henri épousa Catherine.

Combien la conduite des princes de la maison de Bourbon aurait dû faire rougir le duc de Bourgogne! Ils se dévouèrent en héros à la cause du dauphin, ou plutôt à celle de la France. Le comte de Vendôme paya une rançon de cent mille écus, somme énorme relativement à sa fortune, pour pouvoir se consacrer de nouveau à la défense de la patrie si indignement trahie. Le comte de Clermont, le plus riche et le plus puissant des grands vassaux, après le duc de Bourgogne et le duc de Bretagne, vint offrir au dauphin sa vie et tout ce qu'il possédait.

Ce fut avec ce prince que le dauphin alla vers le midi de la France, à la tête de dix ou douze mille hommes. Le comte de Foix avait chassé du Languedoc le prince d'Orange, un des généraux du duc de Bourgogne. Mais les villes de Sommières, de Nîmes, de Pont-Saint-Esprit et d'Aigues-Mortes étaient entre les mains des Bourguignons. L'arrivée du dauphin remplit de joie les Languedociens; ils s'attachèrent à lui; leurs têtes s'exaltèrent; ils jurèrent de défendre le prince, la France et ses lois.

Ils offrirent au dauphin deux cent mille francs: il réduisit Nîmes et le Pont-Saint-Esprit, et ce fut lorsqu'il était sur le point d'attaquer Sommières qu'ayant appris le funeste traité de Troyes, et voulant revenir vers les rives de la Seine, combattre pour sa patrie, son père et sa couronne, il donna au comte de Clermont le gouvernement du Languedoc.

Henri V avait pris Sens et Montereau-Faut-Yonne: il forma le siége de Melun. La place était défendue par le fameux Barbazan et le prince de Bourbon-Préaux: sept cents hommes d'armes en formaient la garnison; tous les habitants avaient voulu combattre avec eux.

Henri avait sous ses ordres sa propre armée, celle de Charles VI et celle du duc de Bourgogne. Les attaques se succédaient sans relâche; mais avec quel courage et quelle constance les assiégés se défendaient! A peine une brèche était-elle faite qu'ils l'avaient réparée : ils ne cessaient d'attaquer les Anglais dans les lignes. Henri employait des mines : ils y opposaient des contre-mines faites avec art. Bientôt on ne combattit qu'à la lueur des torches dans des souterrains, et pour ainsi dire sur des volcans. Le roi d'Angleterre et Barbazan créèrent des *chevaliers des mines* : on fit des prodiges de valeur dans ces terribles cavités. Les instruments militaires y retentirent, et le monarque anglais et le duc de Bourgogne, oubliant leurs devoirs de général, s'y battirent souvent corps à corps et en preux chevaliers contre Barbazan et le prince de Bourbon.

Le siége néanmoins durait toujours : Henri voulut qu'on traînât le roi malade sous les remparts de la ville. On somma les assiégés d'ouvrir leurs portes à leur souverain. « Nous recevrons avec joie notre roi, répondirent-» ils, mais jamais l'ennemi de l'état. » Malheureusement les magasins de la ville n'avaient renfermé de vivres que pour trois mois. La famine survint dans la place, et des maladies contagieuses firent périr plus de monde que le fer et le feu des Anglais. Les assiégés bravaient la faim et les maux, comme ils avaient bravé les explosions des mines; ils espéraient dans le dauphin.

Charles arriva en effet avec quinze mille combattants : les lignes des Anglais parurent inattaquables; il se retira en gémissant sur le sort des braves assiégés. Les maladies si dangereuses qui ravageaient la ville pénétrèrent dans le camp des Anglais : la mort y frappa un grand nombre de victimes; le duc de Bourgogne fit venir un corps d'armée qu'il avait en Picardie. Les assiégés, en voyant arriver ces guerriers, crurent que le dauphin re-

venait à leur secours; ils préparèrent une sortie générale. Quelle douleur navra leurs âmes lorsqu'ils reconnurent leur erreur!

La moitié de la garnison et des habitants aurait péri. Barbazan et Préaux demandèrent à capituler. « Qu'ils se » rendent à discrétion, répondit Henri.—Nous nous en» sevelirons plutôt sous les débris de nos maisons, » s'écrièrent les habitants si dignes d'une gloire immortelle. Henri craignit les effets de leur héroïque désespoir: il promit de laisser la vie, la liberté et les biens aux habitants et à la garnison qui serait désarmée, et s'engagerait à ne servir ni contre lui ni contre Charles VI. Il n'excepta que les assassins de Jean-sans-Peur: on lui livra douze otages, à la tête desquels étaient Barbazan et Bourbon-Préaux. On avait accusé injustement Barbazan d'avoir été complice de l'assassinat du duc de Bourgogne. Henri, saisissant avec avidité ce bruit calomnieux, voulait faire tomber sa tête. « J'ai combattu contre lui en » combat singulier, dit Barbazan; je suis son frère d'ar» mes. » Henri n'osa pas attenter à ses jours: les lois de la chevalerie firent plus que la justice, et l'emportèrent sur sa dureté. Mais, bien loin de témoigner aux deux illustres chefs, qui avaient si bien secondé le courage et la fidélité des habitants de Melun, tout ce que leur gloire aurait dû inspirer, il ordonna qu'on enfermât Préaux à la Bastille, et Barbazan dans un château de la Normandie.

Le vainqueur de Melun conduisit à Paris Charles VI son prisonnier, et toute la cour de ce monarque si digne de pitié; les Parisiens eurent la lâcheté de lui donner des fêtes; ils lui présentèrent des présents d'honneur: il les reçut avec une sorte de dédain; ce n'était pas à lui de les punir de leur bassesse et de leur infidélité. Naturellement impérieux, et ne tempérant par aucun sentiment généreux la fierté que les succès ne donnent que trop souvent aux âmes peu élevées, il traita les plus grands seigneurs

de France, les pairs même et le duc de Bourgogne avec une indifférence hautaine qui ressemblait au mépris; le prince d'Orange, blessé de ses manières qu'il avait regardées comme des outrages, n'avait voulu ni reconnaître le traité de Troyes ni laisser ses troupes particulières dans les lignes de Melun. Henri, aussi avide de pouvoir que dédaigneux, ne laissa au duc de Bourgogne ni à la reine Isabelle aucune part dans l'administration des affaires; il surprit Vincennes, s'empara de plusieurs autres forteresses, se rendit maître de la Bastille, ôta le gouvernement de Paris au comte de Saint-Pol, le donna au duc de Clarence, établit ses quartiers jusque dans le centre de la capitale, et voulut tenir dans le Louvre une cour nombreuse et magnifique, où Catherine, reine d'Angleterre, était entourée de tout l'éclat du trône, pendant que Charles VI était délaissé et qu'Isabelle elle-même, ne recevant des Anglais, devenus ses maîtres, que des hommages souvent insolemment ironiques, commençait à expier ses crimes.

On tint à l'hôtel Saint-Paul une assemblée à laquelle on osa donner le nom d'états généraux; on eut la honte d'y voir les princes du sang d'Angleterre y siéger avant le duc de Bourgogne, prince du sang de France. Charles VI, dans un moment d'oubli de ses maux, parut dans l'assemblée; il témoigna le désir de voir confirmer, par la sanction et l'autorité des états, la paix qu'il avait, dit-il, conclue de sa propre volonté et pour l'avantage du royaume avec le roi d'Angleterre, son gendre. Les prétendus états généraux, profanant le nom qu'on avait voulu leur donner, ordonnèrent que le traité de Troyes fût observé comme une loi fondamentale, établirent un impôt sous le nom d'emprunt forcé, et arrêtèrent une refonte des monnaies qui devait faire passer dans le trésor royal le huitième de l'argent du royaume.

Une grande scène dramatique, concertée par Henri

avec Philippe, succéda aux séances de l'assemblée; le conseil du monarque et le parlement d'Isabelle ou plutôt une prétendue cour des pairs se réunirent dans le même hôtel de Saint-Paul; le duc de Bourgogne se présenta en grand deuil; il demanda justice contre les meurtriers de son père; le dauphin fut cité; on le jugea par contumace, et un arrêt déclara *Charles de Valois, jadis dauphin, et ses complices, criminels de lèse-majesté au premier chef, comme tels privés de toutes successions, honneurs et dignités, et leurs sujets et vassaux déliés de tout serment de fidélité.*

Peu de temps après, Henri laissa le comandement de son armée au duc de Clarence, alla montrer à ses compatriotes leur nouvelle reine, la belle Catherine, et la fit couronner avec beaucoup de pompe à Westminster (1421).

Le dauphin parcourait les provinces que les Bourguignons n'avaient pas séduites; il avait avec lui l'aimable et belle Marie d'Anjou, son épouse; le comte de Vertus, frère du duc d'Orléans, et un grand nombre de chevaliers fidèles d'une valeur héroïque, parmi lesquels on voyait briller de tout l'éclat de la gloire militaire Étienne de La Hire et Jean Potron de Saintrailles; il n'avait pas vingt ans, mais il se montrait digne d'être leur roi par sa bonté, sa constance dans le malheur, son intrépidité dans les combats; il avait reçu six ou sept mille hommes d'Écosse; il avait repris plusieurs villes. L'Anjou, gouverné par sa belle-mère, la veuve du roi de Sicile, tutrice de ses enfants, lui était resté fidèle; le duc de Clarence était entré dans cette province à la tête de dix mille hommes; ayant appris que les Écossais étaient campés à Baugé ou dans les environs, d'une telle manière que leur avant-garde pouvait être battue avant que leur arrière-garde pût la secourir, il partit avec sa cavalerie, ordonna au comte de Salisbury de le suivre

avec le reste de ses troupes, trouva un corps d'Écossais retranché dans un cimetière, les attaqua en vain, donna à leur général, le comte de Buchan, le temps de rassembler ses troupes, se précipita sur lui avec impétuosité, fit des prodiges de valeur; mais blessé au visage, fut assommé par le comte d'un coup de masse d'armes; la cavalerie anglaise fut mise en déroute; un grand nombre de soldats et d'officiers furent tués ou faits prisonniers; le comte de Salisbury ne put que favoriser la retraite des fuyards et recouvrer le corps du duc de Clarence.

Le dauphin, rempli de reconnaissance, voulut qu'une compagnie d'Écossais fût attachée à la garde de sa personne.

Le succès de Baugé fut suivi de nouveaux avantages: les Bourguignons furent battus plusieurs fois dans le Ponthieu, et La Hire dispersa les troupes commandées par le comte de Vaudemont, et le fit prisonnier.

Le roi d'Angleterre vit que son retour en France devenait de jour en jour plus nécessaire; le parlement anglais, en confirmant le traité de Troyes et en lui accordant un subside pour continuer la guerre contre le dauphin, lui avait présenté une adresse remarquable: il lui avait dit avec force que la conquête de la France deviendrait la ruine de l'Angleterre; mais Henri était bien loin de vouloir renoncer à sa nouvelle couronne; il parvint à conclure un traité qui enlevait à la France et donnait à l'Angleterre l'alliance importante de la république de Gênes, si puissante par son commerce, ses flottes et ses richesses; il engagea Jacques, roi d'Écosse, qu'il tenait toujours prisonnier, à commander aux Écossais de quitter le service du dauphin; et le comte de Buchan ayant répondu qu'il ne pouvait obéir aux ordres d'un roi captif, il permit au roi Jacques de faire un voyage en Écosse pour y rompre l'alliance maintenue plus que jamais avec le dauphin par Murdoc, comte de Fife, qui avait

succédé dans la régence d'Écosse, pendant la captivité du monarque, à son père le duc d'Albanie.

Il nomma alors son frère, le duc de Bedford, régent de la Grande-Bretagne, laissa en Angleterre la reine Catherine, qui était très-avancée dans sa grossesse, et s'embarqua pour le continent avec trente mille hommes, parmi lesquels on comptait un très-grand nombre d'archers. Le dauphin assiégeait dans Paris le duc d'Exeter, l'oncle de Henri; il leva le siége à l'approche de l'armée du roi d'Angleterre, et alla vers Chartres, qu'il investit. Henri suivit le dauphin, l'obligea à s'éloigner; mais, ne pouvant pas l'engager à livrer une bataille, il tourna vers Dreux, dont il s'empara; une dyssenterie cruelle répandue parmi ses troupes l'ayant forcé à séparer son armée et à la faire entrer dans des quartiers de rafraîchissement, il revint à Paris, et vers le commencement d'octobre il commença le siége de Meaux, l'une des plus importantes places de celles qui n'avaient pas abandonné le dauphin, forte par l'art et par la nature, défendue par une nombreuse garnison, et commandée par le bâtard de Vaurus, l'un des ennemis les plus acharnés des Anglais et des Bourguignons.

Le siége dura pendant tout l'hiver; la rigueur de la saison, les fatigues et la valeur des assiégés firent perdre beaucoup de soldats à Henri; la partie de la ville appelée *la Cité* fut emportée d'assaut; l'autre partie se défendit avec un courage admirable : deux assauts furent donnés en vain; mais enfin, après six mois de siége, la garnison fut contrainte de se rendre à discrétion. Henri fit trancher la tête à trois officiers; le bâtard de Vaurus fut pendu à un arbre qui avait servi de gibet aux Bourguignons tombés entre ses mains.

(1422) La reine d'Angleterre était accouchée, à Windsor, d'un fils que l'on avait nommé Henri comme son père et son grand-père; elle arriva à Paris avec le duc de

Bedford, qui avait été remplacé dans la régence de la Grande-Bretagne par son frère le duc de Glocester.

Le jour de la Pentecôte, le roi et la reine d'Angleterre dînèrent en public, la couronne sur la tête. Cet acte de souveraineté remplit les Parisiens d'une secrète indignation.

Le dauphin cependant se rendait maître de La Charité, s'ouvrait le passage de la Loire, et investissait la ville de Cosne. Henri se mit en route pour le repousser; mais une dyssenterie très-forte l'obligea à s'arrêter à Vincennes; les médecins désespérèrent de sa vie; il appelle auprès de lui son frère le duc de Bedford, son oncle, le duc d'Exeter, et plusieurs pairs ou seigneurs d'Anglèterre. « Mon fils est encore dans l'enfance, leur dit-il; il » ne peut achever le grand ouvrage que j'ai commencé: » réunissez-vous en faveur de ce jeune prince né pour » être votre souverain; veillez sur son éducation; tâchez » de consoler sa mère; cultivez l'amitié du duc de Bour- » gogne; retenez les prisonniers français jusques au » moment où mon fils pourra gouverner par lui-même: » quelque paix que vous fassiez, que l'Angleterre con- » serve la Normandie. Le duc de Bedford gouvernera la » France, et le duc de Glocester l'Angleterre pendant » la minorité de mon fils » (1422). Il expira peu d'heures après, n'ayant encore que trente-trois ans; son corps fut transporté en Angleterre, enterré avec pompe à Westminster; et sa veuve fit élever sur sa tombe une statue d'argent de grandeur naturelle. Guerrier audacieux, grand capitaine, supportant avec constance toutes les fatigues de la guerre, habile à diviser ses ennemis, à fomenter leurs jalousies, à profiter de leurs ressentiments, gouvernant avec prudence, administrant aussi bien que le permettait à cette époque l'état des connaissances humaines, mais ambitieux, sévère, dur, cruel, élevé comme presque tous les princes de son temps dans

les maximes du despotisme, imbu de la croyance que l'injustice, l'usurpation et les plus grands crimes étaient expiés par les exercices du culte et des libéralités envers les églises; il versa le sang de plus de deux cent mille hommes, ravagea les plus belles contrées de l'Europe, entraîna dans la perfidie et dans la trahison un nombre immense de Français, pour conquérir une couronne à laquelle il n'avait aucun droit.

La reine Isabelle fit de vains efforts pour avoir le gouvernement du royaume de France. Le duc de Bedford en prit les rênes; peu de temps après, Charles VI cessa de vivre, ou plutôt de souffrir. Cette ombre couronnée disparut de dessus le trône qu'Isabelle et le duc de Bourgogne avaient tant avili; aucun prince du sang n'assista aux funérailles du monarque qui avait éprouvé de si grands malheurs. Le parlement fut obligé d'ordonner qu'on vendît ses meubles pour payer les frais de son convoi: le peuple se ressouvint de sa bonté, et lui donna des larmes; lorsque la tombe fut refermée sur ce prince, un héraut cria: *Vive Henri de Lancastre, roi de France et d'Angleterre!* Les Français gardèrent le silence.

Charles VII était en Auvergne dans le petit château d'Espalli lorsqu'il apprit la mort de son père. Quelques seigneurs et quelques nobles étaient auprès de lui: ils le menèrent à la chapelle, élevèrent une bannière aux armes de France, et crièrent: Vive le roi! Peu de jours après, il se fit couronner et sacrer à Poitiers; mais quelles parties de la France étaient encore fidèles à ce monarque de vingt ans? Quelques villes au nord de la Loire, le Berri, la Touraine, le Bourbonnais, le Lyonnais, le Forez, l'Auvergne, le Dauphiné, le Languedoc, une partie de la Saintonge, La Rochelle, le Poitou, des contrées voisines des Pyrénées.

Quelques mouvements eurent lieu à Paris en faveur

du jeune Charles; mais leurs auteurs furent punis par l'exil, la prison ou la mort.

Henri VI, âgé de neuf mois, avait été proclamé à Londres. Le parlement, au lieu de se conformer à la déclaration que Henri V avait faite au lit de la mort, avait donné au duc de Bedford la régence de la Grande-Bretagne, que le duc de Glocester ne devait exercer qu'en l'absence de son frère. Il avait nommé Bedford protecteur du royaume, défenseur de l'Église anglicane, chef du conseil du roi, et il lui avait attribué un traitement de 8,000 marcs d'argent: mais il avait nommé un conseil de régence revêtu d'une telle autorité que le protecteur ne pouvait décider que lorsque les voix étaient partagées.

L'éducation de Henri VI avait été confié à ses deux grands-oncles le duc d'Exeter, et Henri, évêque de Winchester, prélat très-riche, arrogant, ambitieux et jaloux de l'autorité de son neveu le duc de Glocester. Ce duc de Glocester, protecteur de la Grande-Bretagne pendant l'absence de Bedford, avait épousé la veuve de Jean, dauphin de France et frère de Charles VII, Jacqueline de Bavière, héritière du Hainaut, de la Hollande, de la Zélande et de la Frise. Cette princesse, après la mort du dauphin Jean, avait été forcée par sa mère d'épouser le duc de Brabant, qu'elle détestait: haïe par son mari autant qu'elle le haïssait, elle s'était retirée en Angleterre, avait demandé en vain son divorce au pape, mais l'avait obtenu de l'anti-pape Benoît.

Le duc de Bedford, l'un des princes les plus accomplis de l'Europe, était aidé en France du duc de Sommerset, du comte de Salisbury, du comte de Warwick, du comte d'Arundel, de sir Jean Falstof, de Talbot, de Jean de Luxembourg, comte de Ligny et fils de Valéran de Luxembourg, connétable de France, du maréchal de l'Ile-Adam, de Toulongeon, maréchal de Bourgogne.

Autour de Charles VII et parmi les capitaines et les

chevaliers que nous avons déjà nommés, on remarquait le maréchal de Lafayette, le maréchal de Séverac, André de Laval, seigneur de Lohéac, Jean d'Harcourt, comte d'Aumale, Aymar, vicomte de Narbonne, et Dunois, bâtard d'Orléans, qui devait acquérir tant de gloire; Louis III, duc d'Anjou, roi de Sicile et beau-frère de Charles VII, Jean, duc d'Alençon, son frère Pierre le bâtard, l'un des plus grands guerriers du royaume, le comte de Clermont, la maison d'Armagnac et la maison d'Albret s'étaient déclarés pour le nouveau roi de France. Charles VII était aimé; mais sa jeunesse, son caractère et ses habitudes rassuraient peu les Français, qui voulaient arracher leur patrie au joug de l'étranger. On redoutait ce goût pour les plaisirs que le malheur n'avait pas modéré, cette facilité avec laquelle son âme se laissait séduire, ces passions que tous les charmes et les admirables qualités de Marie d'Anjou ne pouvaient pas toujours captiver, et surtout cette faiblesse si funeste pour d'indignes ministres et des favoris corrompus.

Le duc de Bedford avait repris Meulan; il avait eu une entrevue à Amiens avec le duc de Bourgogne; il y avait signé un traité avec le duc de Bretagne et son frère le comte de Richmont. Cette alliance avait été cimentée par le mariage de deux sœurs du duc de Bourgogne, dont l'aînée, veuve du dauphin Louis, épousa le comte de Richmont, et la cadette le duc de Bedford. Il s'était emparé de Pont-sur-Seine, de Vertus, de Sézanne, d'Épernai; et le comte de Salisbury avait investi le château de Montaigu, qui était alors très-fort.

Charles VII ordonna à Tanneguy du Châtel de secourir Montaigu; mais les Anglais obligèrent Tanneguy à se retirer en Bourgogne, et prirent Crévant, place forte située sur l'Yonne au-dessus d'Auxerre. Le maréchal de Séverac voulut le reprendre; le comte de Salisbury et le maréchal de Toulongeon marchèrent à

sa rencontre. Les Français disputèrent aux Anglais le passage de l'Yonne : ils se battirent avec acharnement ; mais ils furent repoussés. Stuart, qui commandait les braves Écossais, et Saintrailles furent faits prisonniers : la prise de Montaigu fut le fruit de la victoire ; le comte de Salisbury acheva la conquête de la Champagne.

Charles se hâta de payer la rançon de Saintrailles. Mille hommes d'armes et cinq cents lanciers envoyés par Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, prirent Toulongeon et sept cents hommes de troupes du duc de Bourgogne. Toulongeon fut échangé pour Stuart.

D'autres succès divers étaient obtenus dans différentes contrées du royaume par les Anglais et les Français ; Jean de La Pôle avait brûlé les faubourgs d'Angers ; il se retirait avec un riche butin ; le duc d'Alençon, son frère le bâtard, le comte d'Aumale et d'autres chefs ou chevaliers français l'attaquèrent à Graville, lui tuèrent quatorze cents hommes et le firent prisonnier. Si Charles VII avait eu le caractère et l'habileté de son grand-père Charles V, la France aurait été bientôt délivrée.

Cinq mille Écossais commandés par le fameux Archibald comte de Douglas débarquent à La Rochelle, et viennent se réunir, sous les bannières de Charles, aux braves de leur patrie, dont le comte de Buchan est le chef. Charles enchanté crée le comte de Douglas duc de Touraine ; il nomme Stuart baron d'Aubigny et comte d'Évreux.

Le duc de Bedford refuse au comte de Richmont le commandement d'un corps d'armée ; le fier Breton regarde ce refus comme un outrage ; il forme la résolution de quitter le parti de l'Angleterre, et d'engager son frère le duc de Bretagne à se réunir au roi des Français.

Le duc de Glocester, cependant, et le conseil de régence de la Grande-Bretagne ne peuvent plus douter que le

zèle avec lequel tant de valeureux Écossais combattent sous les bannières de Charles ne soit produit en grande partie par le ressentiment que leur a inspiré la captivité de leur roi; ils se décident à briser ses fers; ils signent un traité que le parlement ratifie; le roi d'Écosse s'engage à payer à l'Angleterre une somme de trente mille marcs, adopte une trève de sept ans, promet de rappeler tous les Écossais qui sont en France, accepte la main de Jeanne de Sommerset, nièce du duc d'Exeter, grand-oncle du roi d'Angleterre, et recouvre la liberté dont il a été privé pendant dix-sept ans.

Le duc de Bedford veut reprendre Ivry, place importante sur les frontières de Normandie; il en forme le siége: Charles assemble dans le Maine une armée de vingt mille hommes, Français, Écossais ou Italiens; le comte de Buchan, connétable de France, en cède le commandement à son beau-père le comte de Douglas, duc de Touraine; Charles nomme le duc lieutenant-général du royaume (1424). Les Français trouvent les Anglais si fortement retranchés sous les murs d'Ivry qu'ils marchent vers la ville de Verneuil, dont ils s'emparent; le duc de Bedford les suit, s'arrête à une lieue de leur camp et leur envoie un défi; il place sur une hauteur deux mille archers; il donne à ses soldats des pieux aigus destinés à former, comme à la bataille d'Azincourt, une sorte de palissade ou de retranchement contre la cavalerie. Les chefs des Français tiennent un grand conseil de guerre: les capitaines les plus expérimentés sont d'avis de ne pas attaquer le duc de Bedford dans la position avantageuse qu'il avait prise; le connétable et Douglas partagent cet avis, suivant plusieurs historiens; le vicomte de Narbonne le combat avec force: les jeunes chevaliers ne peuvent supporter l'idée d'éviter le combat; l'impétuosité française l'emporte sur la prudence. Emportés par cette audace téméraire qui

avait déjà fait perdre tant de grandes batailles aux Français, le vicomte de Narbonne et un grand nombre de jeunes nobles, aussi indisciplinés que braves, méconnaissent la voix de capitaines plus sages et plus habiles, rejettent leur autorité, marchent à l'ennemi; et l'armée, séduite par leur exemple, entraînée par leur valeureux mais funeste délire, les suit à pas précipités; ils arrivent hors d'haleine à la vue du camp des Anglais; les généraux veulent en vain modérer leur fougue, essayer de les former, les engager à reprendre leurs esprits avant de commencer le combat; ils sont sourds à leurs exhortations; ils s'élancent sur l'ennemi. Les Anglais, retranchés sur la hauteur, déchargent sur les assaillants une immense quantité de flèches; les Italiens, peu accoutumés à ce genre de défense, ne peuvent supporter la grêle de dards qui les accable; ils prennent la fuite: les Français et les Écossais ne chargent les ennemis qu'avec plus de fureur; une aile de l'armée anglaise est mise en déroute; les Écossais et les Français pénètrent jusques à l'arrière-garde; ils y rencontrent une barricade formée par des chariots derrière lesquels sont un grand nombre de ces archers si habiles de la Grande-Bretagne: enveloppés dans une nuée de flèches lancées par des mains aussi adroites que fortes, ils imaginent d'attaquer d'autres archers placés sur les flancs; mais une nouvelle barrière les arrête; les Anglais ont planté devant eux leurs pieux aigus; ils donnent la mort sans pouvoir la recevoir: tous les corps cependant combattent avec une admirable valeur: la bataille dure depuis plus de trois heures, et le succès est incertain; à la fin la science militaire l'emporte; un corps de réserve des Anglais leur donne la victoire. Douglas et le connétable ne veulent pas survivre à leur défaite: modèles à jamais illustres de la fidélité à ses engagements, ils s'élancent au milieu des rangs ennemis, et meurent en héros. Dou-

glas, Buchan, nobles alliés, braves Écossais, vos noms seront à jamais chers aux Français!

Le trop imprudent vicomte de Narbonne expie, par une mort digne d'envie, la faute si fatale de son trop bouillant courage. Cinq mille Écossais ou Français ont péri les armes à la main; le maréchal de Lafayette, Gaucour et le jeune duc d'Alençon sont faits prisonniers: la prise de Verneuil est, peu de temps après, le prix de la victoire; le duc de Bedford y trouve une forte somme d'argent, et les équipages des généraux français, écossais et milanais. On y avait porté les restes du vicomte de Narbonne; on faisait les funérailles de ce guerrier dont la fougue chevaleresque venait d'être si fatale à la France; les Anglais se souviennent qu'on l'a accusé d'avoir pris part à l'assassinat de Jean-sans-Peur; ils souillent leurs lauriers; ils arrachent le cadavre des mains de ceux qui veulent lui rendre les derniers honneurs; ils le suspendent à un gibet.

La défaite de Verneuil est suivie de la conquête du Maine, que soumet le comte de Salisbury; la consternation se répand parmi les Français fidèles à Charles; les discordes civiles allaient achever de perdre la France; d'autres discordes élevées parmi ses ennemis vont l'arrêter sur le penchant de sa ruine.

Le duc de Bourgogne était cousin germain du duc de Brabant, que sa femme Jacqueline, héritière du Hainaut, avait abandonné; un anti-pape avait seul prononcé la dissolution du mariage; le duc de Brabant et le duc de Glocester, qui avait épousé Jacqueline, faisaient entendre l'un contre l'autre de violentes menaces; le duc de Bourgogne et le duc de Bedford, qu'alarment les suites de la haine des deux rivaux, conviennent de remettre leur différent à la décision du pape. Le duc de Brabant consentit à l'intervention du pontife; le duc de Glocester, au lieu de l'accepter, arrive dans le Hainaut

avec un corps d'armée et sa femme Jacqueline; toutes les villes de la province leur prêtèrent serment de fidélité. Le duc de Bourgogne, irrité contre Jacqueline et Glocester, ordonne à Ligny et à L'Ile-Adam de rassembler des troupes et de se réunir au comte de Saint-Pol en faveur du duc de Brabant : les ducs de Bourgogne et de Glocester se donnèrent des défis outrageants.

Charles avait donné l'épée de connétable, après la mort du comte de Buchan, au comte de Richmont; ce frère du duc de Bretagne, qui n'avait point pardonné au duc de Bedford le refus que ce prince lui avait fait d'un commandement en chef, avait accepté cette grande dignité militaire; le duc de Bourgogne approuva, pour ainsi dire, cette nomination, dont les résultats pouvaient devenir si importants pour la France; il ne parut même pas éloigné de quitter le parti des Anglais, dont chaque jour il était plus mécontent, et de se réconcilier avec le chef de sa dynastie; il ne demanda à Charles que le renvoi de Tanneguy du Châtel et de Louvet, qu'il regardait comme les principaux auteurs du meurtre de son père: du Châtel, glorieux de se sacrifier à une paix de laquelle pouvait dépendre le salut de sa patrie, réunit tant d'instances auprès de Charles VII qu'il obtint sa retraite, où le suivirent les bienfaits de son roi; Louvet fut bien moins généreux : le connétable de Richmont insista pour son renvoi; mais Louvet était soutenu par cette belle et fameuse Agnès Sorel que le roi aimait passionnément. Il avait marié une fille au sir de Joyeuse, et une seconde à ce comte de Dunois destiné à rendre tant de services à la France et à laisser un si beau nom; il conserva sa faveur auprès du jeune monarque, si occupé de ses plaisirs et si peu attentif à ses plus grands intérêts. Le connétable quitta la cour; un grand nombre de chevaliers et de nobles le suivirent. Charles, abandonné de tant de guerriers dont il avait un si grand besoin, fut obligé de

renvoyer le ministre qui avait cru pouvoir lutter contre le connétable. Louvet fut remplacé par Giac, l'époux de celle qui avait déterminé Jean-sans-Peur à se rendre à la conférence de Montereau. Giac était soupçonné d'avoir pris part à l'assassinat de Jean; Richmont néanmoins, satisfait d'avoir fait éloigner le ministre qu'il ne pouvait souffrir, revint auprès de Charles, et lui rendit bientôt un service important en ramenant sous son obéissance son frère le duc de Bretagne; un traité fut signé à Saumur. Charles fit au duc une concession bien remarquable; il lui accorda l'administration des finances d'un grand nombre de contrées situées entre la Loire et la Guyenne; il le dispensa d'en rendre compte; il promit de rappeler auprès de lui plusieurs seigneurs auxquels le duc s'intéressait; il renonça à protéger les Penthièvre, toujours redoutés du duc de Bretagne, et il donna au comte de Richmont Montargis, Gien, Dun-le-Roi, et Fontenai-le-Comte, comme dot de la veuve de Louis, dauphin, fille de Jean-sans-Peur, appelée la duchesse de Guyenne, et que le connétable avait épousée.

Le duc fit hommage au roi de son duché, et s'obligea à le secourir contre les Anglais.

Le duc de Bedford avait laissé le commandement de son armée au comte de Warwick, et avait cru devoir passer en Angleterre pour y réconcilier son oncle, l'évêque de Winchester, avec son frère le duc de Glocester; rempli de courroux contre le duc de Bretagne et le comte de Richmont, il leur déclara la guerre par une proclamation solennelle. Le parlement réuni à Leicester déchargea l'évêque des chefs d'accusation portés contre lui par Glocester. On détermina ces deux princes à s'embrasser; mais le régent, craignant le peu de durée de cette réconciliation, engagea l'évêque à remettre le grand sceau, qu'il donna à l'évêque de Londres, et à le suivre en France, sous le prétexte de l'accomplissement d'un vœu,

et en lui promettant d'obtenir pour lui la dignité de cardinal alors si recherchée.

On avait défendu aux personnes de la suite des membres du parlement de porter des armes : ils étaient venus à Leicester avec des masses et des bâtons. La tranquillité publique néanmoins ne fut pas troublée; le parlement accorda les subsides nécessaires pour soutenir la guerre de France, fit des réglements pour le maintien de la liberté des Anglais et l'encouragement de l'agriculture, défendit d'exporter des moutons sans la permission du monarque; et le duc de Bedford, régent et protecteur, rendit à Jean Mowbray, comte maréchal, le titre de duc de Norfolk, dont il avait été privé sous Richard II, et créa quarante chevaliers, à la tête desquels parut le duc d'Yorck, héritier de Mortimer, comte de La Marche, qui venait de mourir sans enfants en Irlande (1426).

Pendant ce temps, le comte de Richmont avait rassemblé en Bretagne une armée de vingt mille hommes : il reprit Pontorson, dont le comte de Warwick s'etait emparé, et forma le siége de Saint-James de Beuvron. Son armée mal payée s'affaiblissait par les désertions; il demanda de l'argent au chevalier de Bretagne que le duc son frère avait chargé de percevoir les revenus des provinces dont Charles VII avait cédé l'administration au duc par le traité de Saumur. La caisse du chancelier était vide : Richmont s'adressa alors à Giac, successeur et créature de Lonvet. Giac, craignant que, si le connétable réussissait dans son entreprise, il ne devînt trop puissant auprès du jeune monarque, et voulant humilier l'ennemi de son bienfaiteur, ne lui envoya pas l'argent qui lui était nécessaire. Le connétable, trompé par de faux rapports, et voyant que la désertion devenait chaque jour plus considérable, voulut donner l'assaut avant que la brèche fût praticable, et fut repoussé avec une grande perte. La jalousie des courtisans leur fit trouver

une sorte de triomphe dans un malheur qui pouvait entraîner la perte de la France. Le connétable n'ignora aucun de leurs propos injurieux : il revint auprès du roi, furieux contre Giac et ses partisans; il avait juré sa perte; il résolut de le faire remplacer par son ami le comte de La Trémouille. Mais ce n'était pas seulement le ministère que La Trémouille voulait enlever à Giac; il était devenu amoureux de sa femme, cette intrigante si belle, si adroite et si dangereuse. Richmont proposa La Trémouille à Charles : il lui en fit un grand éloge; il ne put rien obtenir contre Giac, devenu favori du léger monarque : une altercation très-vive eut lieu devant le roi entre le successeur de Louvet et celui qui voulait le supplanter. Charles soutint le ministre : La Trémouille oublia le respect qu'il devait au monarque; Charles le chassa de sa présence.

Un violent désir de vengeance entra dans le cœur de La Trémouille et dans celui de Richmont. Quelles mœurs, quels crimes, quelle anarchie, quel oubli des devoirs les plus sacrés ont produits à cette époque l'ambition des princes, l'indépendance des grands vassaux, la perfidie des courtisans, l'incapacité des monarques, la violation des lois!

La cour était à Issoudun : Giac était logé auprès du roi. Le connétable et La Trémouille vont à la pointe du jour à son appartement, à la tête d'une escorte nombreuse font enfoncer les portes à coups de hache, surprennent Giac dans son lit, le font jeter dans la rivière, selon plusieurs historiens, et, suivant d'autres auteurs, l'envoient à Bourges et de là à Dun-le-Roi, où, après avoir, dit-on, confessé de grands crimes devant un tribunal, il fut lié dans un sac, et précipité dans l'Avon (1427).

Giac était haï; sa mort n'excita aucun regret, et le connétable, trop fier et trop impérieux pour redouter les suites de son attentat, alla se mettre à la tête des troupes,

prit dans l'Anjou quelques châteaux fortifiés, revint à la cour, trouva à la place de Giac Le Camus de Beaulieu, redoubla d'audace, se crut au-dessus des lois, fit assassiner Le Camus, et, se jouant avec insolence de la faiblesse du monarque, obligea Charles à nommer La Trémouille chef du conseil du roi et surintendant des finances.

La veuve de Giac ne rougit pas de recevoir la main de La Trémouille; et à peine ce nouveau premier ministre eut-il commencé d'exercer le pouvoir suprême que, voulant le garder à tout prix, connaissant bien le connétable, instruit de ses projets, mécontent de sa hauteur et redoutant son ascendant, il résolut d'éloigner de la cour, de renvoyer à la tête des troupes, et de perdre celui qui l'avait élevé. Charles détestait le connétable : La Trémouille, en se montrant au roi peu favorable à Richmont, lui parut propre à servir sa haine et sa vengeance. Charles pardonna tout à celui qui devait seconder ses passions; et par une suite de l'inconstance du monarque, La Trémouille fut bientôt non seulement le ministre, mais encore le favori le plus puissant : plein de confiance dans son habileté, il crut son autorité inébranlable; il en abusa : son pouvoir devint odieux; il offensa surtout le comte de Clermont et le comte de La Marche, son cousin. Ces deux princes du sang, emportés par leurs ressentiments, oublièrent facilement, dans ces temps de désordre, d'anarchie, de crimes et de délire, ce qu'ils devaient à leur patrie, à leur roi, au chef de leur dynastie: ils crurent devoir employer la violence pour écarter du trône le favori qu'ils ne pouvaient souffrir. Ils prennent les armes, entraînent sous leurs bannières presque tous les courtisans jaloux de La Trémouille, marchent à Bourges, surprennent la ville, assiègent la grosse tour. La Trémouille, aussi brave qu'ambitieux, les suit avec tous les guerriers qu'il peut réunir. La valeur du roi se réveille : Charles abandonne ses plaisirs pour aller combattre les princes re-

belles ; les deux petites armées sont en présence ; elles vont tourner l'une contre l'autre, dans un combat impie, ces armes dont les ennemis de la France devaient seuls ressentir les coups. Un heureux arrangement prévient les plus grands malheurs ; les princes obtinrent des conditions qui leur convinrent ; La Trémouille conserva sa faveur, et rien ne fut accordé au connétable, auparavant l'ami si chaud du ministre, maintenant l'ennemi implacable de celui qui a si mal reconnu ses bienfaits.

Le comte de Warwick, encouragé par ces coupables divisions, avait rassemblé un corps de cinq mille hommes, et repris dans le Maine quelques-uns des châteaux dont le connétable et ses Bretons s'étaient emparés. Il entreprit le siége de Montargis, place alors très-importante ; il partagea son armée en trois corps, garda le commandement de l'un, mit à la tête du second et du troisième le comte de Suffolk et Jean de La Pole, frère de ce comte, et établit des ponts de communication sur les bras de la rivière du Loing, qui séparaient les trois camps.

Le siége durait depuis trois mois ; les assiégés, n'ayant plus de vivres, allaient se rendre lorsque le bâtard d'Orléans, le comte de Dunois, le cousin germain de Charles VII, ce guerrier à peine âgé de vingt-deux ans, et qui néanmoins avait déjà donné tant de preuves éclatantes de courage et de talents militaires, osa avec seize cents hommes marcher au secours de Montargis. La Hire était avec lui ; mais il allait attaquer un des généraux les plus célèbres de cette époque : les assiégés avaient ouvert des écluses qui retenaient les eaux de la rivière ; les ponts de communication avaient été emportés. Dunois attaqua le comte de Suffolk, La Hire Jean de La Pole : Warwick ne put les secourir ; les Anglais furent battus et obligés de lever le siége (1427).

Ils avaient repris Laval et commencé d'assiéger Pontorson, lorsque le duc de Bedford arriva d'Angleterre avec

un corps de troupes considérable : son oncle l'évêque de Winchester reçut à Calais le chapeau de cardinal, prit le nom de cardinal d'Angleterre, fut nommé par le pape légat du siége apostolique dans la grande-Bretagne ; et peu de temps après, Bedford, apprenant que Pontorson s'était rendu, résolut d'exécuter un projet qu'il regardait comme des plus importants pour la conquête de la France.

Il s'avança avec vingt mille hommes vers les frontières de la Bretagne : le duc de cette province, effrayé par les menaces de Bedford, regardant d'ailleurs la cause de Charles VII comme désespérée, et ne l'ayant en quelque sorte embrassée que par complaisance pour son frère le comte de Richmont, qui ne respiroit plus que vengeance contre Charles et son ministre La Trémouille, envoya des ambassadeurs au régent d'Angleterre, et lui demanda la paix. Bedford, qui ne voulait que détacher de Charles VII le seul allié qui pût, à ses yeux, empêcher ou du moins retarder la chute du jeune monarque, n'exigea du duc de Bretagne que la promesse de se conformer au traité de Troyes, et de rendre hommage à Henri VI de Lancastre lorsqu'on le lui demanderait.

Le duc de Brabant cependant avait été favorisé dans sa guerre contre le duc de Glocester, non seulement par son cousin le duc de Bourgogne, mais encore par la mère de la fameuse Jacqueline. Les émissaires de la comtesse douairière et ceux de Jean-le-Bon étaient parvenus à faire déclarer les villes du Hainaut en faveur du duc de Brabant. Le comte de Saint-Pol, frère de ce duc, s'était présenté devant Mons, où Glocester avait laissé Jacqueline : les magistrats, déclarant qu'ils étaient hors d'état de se défendre, avaient fait un traité d'après lequel Jacqueline devait être remise au duc de Bourgogne jusques après la décision du pape. Le prince d'Orange avait conduit la princesse dans la ville de Gand : le duc de Bra-

bant avait été reconnu dans tout le Hainaut, et Jacqueline, parvenue à s'échapper de Gand, s'était retirée en Hollande (1427).

Elle demanda du secours au duc de Glocester, son second mari : le duc, avec l'aide du parlement d'Angleterre, lui envoya quelques troupes, qui furent battues par les Bourguignons. Il consentit alors à se soumettre à la décision que le pape donnerait; le pontife suprême prononça en faveur du duc de Brabant. Ce prince étant mort peu de temps après, Jacqueline fit de vains efforts pour rentrer en possession des états de son père. Elle fut obligée d'en remettre le gouvernement au duc de Bourgogne, de le nommer son héritier et de s'engager à passer le reste de ses jours dans la viduité.

Le duc de Glocester ne pensa plus à cette princesse, et épousa Éléonore Cobham, qui pendant long-temps avait été sa concubine.

La fin de la guerre du Hainaut permettant aux Anglais de réunir leurs forces contre Charles VII, qu'ils appelaient par dérision *le roi de Bourges*, le duc de Bedford résolut de s'emparer des provinces situées au midi de la Loire et qui reconnaissaient encore l'autorité de Charles VII; il donna, pour l'exécution de ce plan, le commandement de son armée au comte de Salisbury. Le siége d'Orléans fut résolu (1428); ce siége mémorable commença le 12 octobre : Salisbury, voulant empêcher les assiégés de recevoir aucun secours, fait construire seize redoutes autour de la ville; les plus grandes commandent aux principales avenues; elles sont garnies d'une nombreuse artillerie qui foudroie les remparts; Salisbury avait établi son camp du côté de la Sologne pour attaquer plus directement le pont; le canon des Anglais ébranle les murs des tourelles qui le défendent; les Français y mettent le feu : les Anglais éteignent l'incendie, se logent dans ces tourelles qu'ils réparent et s'emparent d'une tour plus éle-

vée du haut de laquelle ils peuvent voir jusque dans l'intérieur de la ville. Salisbury veut, d'une fenêtre de cette tour, examiner les dispositions de l'ennemi : il est tué d'un boulet de canon; le comte de Suffolk, soutenu de Talbot, ce guerrier si renommé, remplace Salisbury.

L'artillerie des Anglais ouvre de nombreuses brèches; ils creusent des mines; ils ne cessent de tenter des escalades et de livrer des assauts : les Orléanais réunis à la garnison s'immortalisent par leur valeur et leur constance; ils renversent les échelles, font rouler des pierres énormes, couvrent d'eau bouillante et de feu les plus hardis des assaillants, s'enfoncent dans les mines, combattent avec fureur dans ces souterrains que la mort environne, et en bouleversent tous les travaux : les femmes, aussi dévouées, aussi intrépides que les hommes, apportent les pierres, les feux et l'eau bouillante, encouragent les combattants, pansent les blessés sur la brèche, les soustraient au danger qu'ils ne peuvent plus braver, et souvent, la pique à la main, courent les venger sur les Anglais les plus audacieux.

L'héroïsme des assiégeants et des assiégés semble s'accroître chaque jour; les Anglais perdaient beaucoup de monde; mais ils faisaient des progrès, et la victoire leur paraissait assurée lorsque le roi envoie aux assiégés Dunois, La Hire, Saintrailles, Chabannes, Thouars, Lafayette, d'Orval, Graville, Boussac, plusieurs autres chevaliers et un grand nombre d'hommes d'armes : ces braves renversent tous les obstacles qui les empêchent de pénétrer dans la ville; les assiégés, dont les forces et le courage redoublent, hasardent de fréquentes sorties pour se procurer les vivres qui leur sont nécessaires.

Charles VII était venu à Blois pour veiller de plus près à tout ce qui pouvait favoriser ses chers et si valeureux Orléanais; il fait arriver jusques à eux un convoi considérable; il apprend que le duc de Bedford envoie de

Paris aux assiégeants une grande quantité de harengs et d'autres poissons salés dont ils doivent faire usage pendant le carême ; il en donne avis aux Orléanais : le comte de Clermont se met en marche par son ordre, à la tête de trois mille hommes, pour aller surprendre le convoi ennemi, et le comte de Dunois, avec un autre corps de troupes, part pour aller les joindre, et passe d'autant plus facilement au travers des lignes des Anglais du côté de Paris que le corps principal des assiégeants est sur la rive gauche de la Loire.

Sir Jean Fastolfe commandait le convoi envoyé par Bedford ; les Français le rencontrent dans la Beauce auprès de Rouvrai-Saint-Denis ; Fastolfe range l'escorte qu'il commande derrière une barricade de chariots ; le canon du comte de Clermont fait voler en éclats une grande partie de cette barricade ; Jacques Stuart, connétable d'Écosse, et son frère Guillaume, amiral de Culant, se jettent, sans attendre l'ordre du comte de Clermont, dans les brèches faites par l'artillerie ; Clermont est obligé de suspendre le feu de ses canons, qui écraseraient les soldats de Stuart. Les Anglais reprennent courage; les Français se précipitent pour secourir les Écossais : leur impétuosité, leur désordre, leur confusion, leur entassement dans un espace resserré, leur impossibilité d'attaquer ou de se défendre et d'échapper aux traits des archers ennemis, donnent la victoire aux Anglais comme dans toutes les grandes batailles où les Français ont combattu contre eux : six cents hommes d'armes sont tués; le connétable d'Écosse, son frère, les sires d'Orval, de Rochechouart, de Château-brun et de Montpipeau périssent victimes d'une valeur inconsidérée ; le bâtard d'Orléans, supérieur aux événements, et le comte de Clermont, font leur retraite en bon ordre à la vue des Anglais, rentrent dans la ville assiégée ; et le comte de Clermont va rendre compte à Charles du combat mal-

heureux que les historiens ont nommé *la journée des harengs*.

(1429) Le conseil du roi s'assemble à la hâte; on propose au monarque d'abandonner non seulement l'Orléanais, mais encore la Touraine et le Berri, de se retirer dans le Dauphiné, d'y rassembler de nouvelles troupes et de défendre le Languedoc et l'Auvergne : Charles découragé est près d'adopter cet avis pusillanime; la reine Marie d'Anjou, digne de Louis IX dont elle est issue, s'oppose à cette honteuse fuite; la belle Agnès Sorel use de tout l'ascendant que l'amour lui donne sur le monarque pour lui inspirer de plus nobles projets : Charles retrouve tout son courage; il ne reculera pas devant les bannières étrangères; la France ne sera pas conquise, et la postérité reconnaissante, pardonnant à Sorel une passion trop tendre, associera son nom à ceux des sauveurs de la patrie.

Les Orléanais commençaient à éprouver les horreurs de la famine; ils font proposer au duc de Bourgogne de remettre leur ville en séquestre entre ses mains : le duc l'agrée, le demande à Bedford : le régent d'Angleterre, qui se croit sûr de la conquête entière du royaume, le refuse avec hauteur; la fierté de Philippe s'indigne : le prince français ne peut supporter l'insulte de Bedford : il retire ses troupes de l'armée du régent d'Angleterre; et les Orléanais jurent de s'ensevelir sous les ruines de leur ville plutôt que d'obéir à l'étranger.

Un secours extraordinaire va bientôt cependant paraître sous leurs remparts.

Une jeune fille, nommée Jeanne d'Arc, habitait dans le village de Domremi, sur le bord de la Meuse, entre Neufchâteau et Vaucouleurs; elle avait dix-huit ans; elle était bien faite, forte, robuste et accoutumée dès son enfance aux travaux des champs; son âme était ardente, son imagination très-vive; les idées religieuses avaient sur elle le plus grand empire : tout retentissait

des maux de son pays; son cœur tendre et innocent s'échauffe; son amour pour la France malheureuse devient une passion extrême; son esprit s'exalte; elle passe une partie des nuits à conjurer le ciel de sauver sa patrie: tout ce qu'elle a entendu raconter de l'intervention des saints, des prodiges opérés par les élus de Dieu, des femmes les plus faibles choisies par le ciel pour l'exécution de ses décrets, se réveille et se peint avec force dans sa mémoire; dans ces espèces d'extases auxquelles elle se livre au milieu de l'obscurité, de la solitude et du silence, elle croit être assurée du secours surnaturel de l'archange Michel, le chef des milices célestes, et de sainte Catherine, pour laquelle elle a une dévotion particulière. Cette épée, avec laquelle l'image de cette Catherine s'est toujours présentée à ses yeux, la frappe vivement: il lui semble que sa sainte protectrice la remet dans ses mains; le plus grand enthousiasme s'empare de son âme : elle ne doute plus qu'elle ne soit inspirée pour l'accomplissement d'un grand dessein. Dieu l'appelle pour délivrer son pays: il emploiera son faible bras; il saura bien le rendre invincible : docile à sa voix souveraine, elle ira trouver Charles; elle l'aidera à chasser les Anglais du royaume.

Ses frères, entraînés par l'espèce de ton prophétique avec lequel elle s'exprime, la conduisent à Robert de Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs. « Capitaine, » lui dit-elle, menez-moi vers le roi de France. Avant » un an je chasserai tous les Anglais : Dieu m'en à » donné le pouvoir. » Baudricourt la traite comme une folle, et la renvoie. Sa constance n'est pas ébranlée : elle revient auprès du gouverneur. « Ne tardez pas à » m'envoyer vers Charles, lui dit-elle; il vient encore » d'éprouver un malheur. N'attendez pas que de nou» velles calamités l'accablent. » Baudricourt apprend bientôt la défaite du comte de Clermont à Rouvrai. Il ne

voit plus la jeune bergère qu'avec étonnement; tous ses discours le frappent; il commence à croire que la main de Dieu même la dirige; il la conduit à Charles, duc de Lorraine. Ce prince lui fait donner des armes; elle s'élance tout armée sur le cheval de bataille qu'on lui présente : Charles et tous ceux qui l'entourent admirent la grâce, la force et l'air martial de la jeune vierge que le ciel paraît tant protéger.

Jean de Metz et Bertrand de Pulengy sont chargés de l'accompagner au camp du roi de France : elle part avec ses frères et ces deux chevaliers. La renommée de sa mission divine la précède et s'étend avec rapidité; on annonce qu'une jeune fille, et, pour employer un nom consacré par la gloire et la reconnaissance, une jeune pucelle est envoyée de Dieu pour délivrer la France. La confiance renaît parmi les Français; les Anglais commencent à concevoir des craintes superstitieuses.

Jeanne d'Arc arrive à Chinon auprès du monarque. Elle le reconnaît malgré la simplicité de ses habits au milieu des courtisans parmi lesquels il cherche à se cacher; elle lui parle avec modestie, mais avec assurance; elle lui révèle toutes les inspirations qu'elle a reçues. Le roi l'envoie à Poitiers, où il veut qu'elle soit interrogée par de graves matrones et de sages docteurs. On la traite d'abord comme une visionnaire; on veut l'embarrasser; on lui demande des miracles. « Je ne suis pas venue pour faire des prodiges, répond-elle; mais conduisez-moi à Orléans, et je donnerai des signes certains de ma mission. » On est convaincu de sa sagesse, édifié de sa piété, enchanté de son noble enthousiasme.

Elle revient à Chinon; Charles lui donne une armure. « Qu'on m'apporte, dit-elle, une épée que l'on trouvera dans le tombeau d'un vieux chevalier et dans l'église de Sainte-Catherine de Fierre-Bois. » Les seigneurs de Rays et de Loire la conduisent à Blois, où les

troupes du roi se rassemblent : elle veut qu'on porte devant elle un étendard blanc, parsemé de fleurs de lis, et sur lequel on voit l'image de l'Éternel, deux anges, le nom de Jésus et celui de Marie.

Un convoi considérable part pour Orléans ; un corps de troupes l'escorte ; Jeanne d'Arc est à la tête. Il approche de la ville assiégée ; le comte de Dunois fait une sortie pour faciliter son entrée ; le combat est long et opiniâtre : mais les Anglais sont défaits et Jeanne entre triomphante dans la ville. Les habitants font retentir les airs de leurs acclamations ; ils ne doutent plus de sa mission divine, et leur courage redouble.

Bientôt elle attaque la redoute ou le fort de Saint-Loup, un de ceux que l'ennemi avait élévés pour le blocus de la place. Pleine de confiance dans le secours céleste, elle s'écrie : « Anglais, qui n'avez aucun droit au » royaume de France, Dieu vous ordonne par moi » Jeanne la Pucelle d'abandonner nos forts, et de vous » retirer. » Le combat dure quatre heures : elle emporte le fort l'épée à la main, malgré la résistance d'une garnison de douze cents hommes, dont quatre cents tombent sous les coups des Français. Deux jours après elle marche contre le fort Saint-Jean ; les Anglais épouvantés l'abandonnent à son approche : elle attaque le fort de Londres, l'un des plus considérables. On lui oppose en vain la résistance la plus opiniâtre ; elle l'emporte d'assaut. Pleine de l'ardeur que lui inspire la persuasion descendue dans son âme, elle veut conduire les Français contre le fort des Tourelles : la nuit l'oblige à suspendre l'attaque ; la prise de ce fort est des plus importantes. Dès que le jour commence à paraître, elle entend la messe, communie, et marche fièrement vers les remparts dont elle veut s'emparer. L'assaut dure quatorze heures : les Français sont repoussés quatre fois ; Jeanne les ramène quatre fois à la charge. Une flèche l'atteint entre le cou et l'épaule ;

elle arrache elle-même le trait qui l'a blessée; et, au nom du Dieu qui l'inspire et de la patrie qu'elle veut délivrer, elle fait briller sa redoutable épée, enflamme les Français d'un nouveau feu, et entre victorieuse dans le fort sur les corps sanglants des soldats qui l'ont défendu.

Une nouvelle consternation s'empare des Anglais : cédant aux idées superstitieuses du siècle, ils imaginent que Jeanne a fait avec le diable un pacte terrible, et que les puissances infernales la secondent et se déchaînent contre eux. Leur terreur et la prise des forts ne permettent pas au comte de Suffolk de continuer le siége. Il abandonne son entreprise; ses troupes se retirent en désordre : les assiégés les poursuivent, en massacrent un grand nombre; et telles sont les alarmes que leur vue seule inspire aux Anglais, qui viennent de lever le siége, que leurs chefs se croient obligés de les éloigner à la hâte des troupes françaises, jusques au moment où ils pourront échapper à cette sorte d'effet magique qui enchaîne leur courage.

Le comte de Suffolk se renferme dans Jergeau; le duc d'Alençon et le comte de Vendôme l'assiègent: la Pucelle est à la tête des assiégeants; ils se croient invincibles. On la voit s'élancer au haut d'une échelle faisant flotter son étendard; une flèche la perce; une pierre tombe sur son casque: elle roule au pied de la muraille. Un cri d'effroi se fait entendre; elle s'écrie : « Amis, amis, Dieu a con- » damné les Anglais; ils sont à nous; bon courage! » La place est emportée; Suffolk est fait prisonnier; son frère et plus de mille Anglais perdent la vie.

Un grand nombre de villes voisines de la Loire rentrent sous l'obéissance de Charles; il investit Beaugency.

Le comte de Richmont ne peut supporter cependant de voir triompher les Français, qu'il a si souvent conduits à la victoire, et de ne pas partager avec eux la

gloire de délivrer la France. Il lève en Bretagne douze cents cavaliers et douze cents fantassins, et vient près des murs de Beaugency supplier Charles de les recevoir sous sa bannière royale.

Beaugency se rend au monarque. Charles, la Pucelle, Dunois et Richmont marchent dans la Beauce contre les Anglais campés vers Patai sous les ordres de Talbot. Ils tombent sur eux avec tant d'impétuosité qu'ils ne leur donnent pas le temps de se mettre en bataille : les Anglais, encore abattus par leurs idées superstitieuses, suivant leurs historiens, effrayés de leur désordre, et voyant devant eux la fameuse Pucelle, prennent presque tous la fuite dès la première charge, et entraînent même avec eux sir Jean Fastolfe. Talbot, Serles et Hungerford soutiennent néanmoins le combat avec un grand courage ; mais, entourés de cadavres de leurs soldats et accablés par le nombre, ils cèdent au destin, et sont faits prisonniers ainsi que plusieurs capitaines.

Un grand nombre de châteaux fortifiés sont abandonnés par les Anglais, qui se retirent vers Paris ; et Charles s'en empare. Le beau-frère du roi, Louis III, duc d'Anjou et roi de Sicile, joint le monarque à la tête d'un gros corps de troupes. Charles arrive à Gien ; il passe son armée en revue ; il la trouve composée de quinze mille combattants. La Pucelle le conjure de s'avancer vers Reims, où il doit être sacré. Quelques-uns de ces hommes timides, qui ne savent qu'appliquer les calculs d'une prudence ordinaire à ces circonstances extraordinaires où l'exaltation, l'enthousiasme, des inspirations sublimes centuplent les forces et décident du sort des empires, veulent donner des alarmes à Charles. Dunois, La Hire, Richmont et tous les hommes à grand caractère qui entourent le monarque appuient avec force l'avis de la Pucelle : Charles l'adopte et va partir pour Reims. Il veut que Richmont, à la tête de deux ou trois mille

hommes, aille faire une diversion en Normandie; il ordonne au comte de Pardiac de porter la guerre au sein de la Guyenne; et il se met en route pour la Champagne avec dix mille hommes, la Pucelle, les princes, La Hire et le comte de Dunois. Aucune troupe anglaise ne défend le passage des rivières; les villes, les châteaux forts se rendent sans résistance. On arrive sous les murs de cette ville de Troyes où, huit ans auparavant, une étrangère, mère dénaturée, reine parjure, avait signé la honte de la France et la ruine de Charles VII. Jeanne d'Arc s'avance vers les remparts. *Très-chers et bons amis*, dit-elle à haute voix, *seigneurs bourgeois et habitants, Jeanne la Pucelle vous mande de par le roi du ciel, son droiturier seigneur et souverain, que vous fassiez vraie obéissance au gentil roi de France, qui sera bien en bref à Reims et à Paris. A l'aide du roi Jésus, loyaux Français, venez au-devant du roi Charles, et qu'il n'y ait pas de faute.* Les portes de Troyes s'ouvrent; Charles VII entre dans la ville en triomphe.

Les habitants de Châlons suivent l'exemple de ceux de Troyes; les Anglais évacuent Reims; les Rémois reçoivent leur monarque avec enthousiasme; Charles, duc de Lorraine, le duc de Bar, le damoiseau de Commerci, André sire La Ville-sur-Illon, parent du duc Charles, et d'autres seigneurs de Bar ou de Lorraine amènent au roi de France un grand nombre de chevaliers et d'hommes d'armes, et Charles VII est sacré, couronné et proclamé roi de France avec solennité : l'armée déploie autour du trône les nobles signes de la victoire; la Pucelle fait flotter à côté de Charles son étendard glorieux; le duc d'Alençon, le comte de Clermont et le comte de Vendôme représentent les ducs de Bourgogne, de Normandie et d'Aquitaine; le sire de La Trémouille, le sire de Laval et le sire de Maillé remplissent les fonctions des comtes de Flandre, de Toulouse et de Champagne.

Vers la fin de l'auguste cérémonie Jeanne se prosterne au pied du trône. *Enfin, gentil roi,* dit-elle d'une voix fortement émue, *est exécuté le plaisir de Dieu, qui voulait que vous vinssiez à Reims recevoir votre digne sacre, en montrant que vous êtes vrai roi, et celui auquel le royaume doit appartenir.*

Bientôt on apprend que Laon, Soissons, Château-Thierry et d'autres villes ont reconnu le monarque qui vient d'être couronné.

Au milieu de tant de succès, de perfides conseillers, de lâches courtisans, qui craignent de voir leur crédit s'évanouir au milieu des combats, veulent inspirer de nouvelles craintes à Charles; ils veulent lui persuader de retourner au-delà de la Loire. « C'est à Paris que » vous devez aller, » dit avec feu la Pucelle. Les princes, les généraux, les preux chevaliers la secondent; Charles n'hésite plus; il marche vers le duc de Bedford.

Le régent d'Angleterre avait réuni les débris de ses troupes; il y avait joint de nouveaux guerriers; il était à la tête d'une armée supérieure à celle des Français. Charles et Bedford se rencontrèrent auprès de Dammartin. Le duc se retrancha, dans l'espérance que les Français impétueux l'attaqueraient dans le poste qu'il venait de choisir. Charles, brûlant du désir de montrer avec éclat que l'amour des plaisirs et sa longue indolence n'avaient pas éteint dans son âme le courage héréditaire des princes français, voulait se précipiter sur l'ennemi; mais le duc d'Alençon, le comte de Clermont, le comte de Vendôme et les plus braves de ses chevaliers lui rappelèrent les batailles de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt et de Verneuil, perdues par la témérité irréfléchie des Français; il demeura immobile dans son camp : les Anglais, trompés dans leur espoir, se retirèrent; et il se dirigea vers Compiègne, qui venait, ainsi que Beauvais, de se soumettre à son autorité.

Il n'était qu'à Montpiloy, auprès de Senlis, lorsqu'il reçut un cartel insultant du duc de Bedford, qui le défiait au combat. Il crut devoir arrêter sa marche, attendre l'ennemi, et ranger son armée en bataille : le comte de Clermont et le sire de La Trémouille l'aidèrent de leurs conseils; le duc d'Alençon et le comte de Vendôme reçurent le commandement du corps de bataille; le duc de Bar, celui de l'aile droite; les maréchaux de Rais et de Boussac, celui de l'aile gauche; le roi, accompagné des comtes de Clermont et de La Trémouille, devait se porter avec ses gardes partout où le péril serait le plus grand, et la Pucelle, Dunois, La Hire, Saintrailles et le sire d'Albret étaient prêts à commencer l'attaque, à la tête d'un corps d'élite.

L'ennemi s'était approché à la distance de cent pas; le roi parcourait le front de son armée, exhortait ses guerriers, attendait avec impatience le moment de donner le signal, lorsqu'on vit tout d'un coup l'ennemi s'envelopper de pieux, s'entourer de retranchements, se couvrir de palissades; en vain les Français le provoquèrent par les appels les plus injurieux, il ne sortit pas de son enceinte. Charles, ne pouvant plus contenir son ardeur, allait attaquer les retranchements; ses généraux, éclairés par de trop funestes expériences, parvinrent à le retenir : le combat se borna à des escarmouches; les deux armées décampèrent. Bedford se rendit en Normandie, où il voulait arrêter les progrès du comte de Richmont, et Charles continua sa marche vers Compiègne.

Bientôt après, Charles, adoptant avec chaleur l'avis des princes, des généraux et de la Pucelle, s'avança vers Paris. Les habitants de cette grande ville désiraient ardemment de secouer l'insupportable domination de l'étranger; mais Bedford avait pris les plus grandes précautions pour les empêcher de se soustraire à son autorité:

il avait laissé dans la capitale un grand nombre d'Anglais, et il avait éloigné ou renfermé les Parisiens dont il soupçonnait le plus l'attachement pour Charles.

Le comte de Clermont donna l'assaut au boulevart qui défendait la porte Saint-Honoré. La Pucelle montra le plus grand courage; elle fut blessée à la cuisse d'une flèche qui la mit hors de combat. Les barrières furent forcées; mais, les Parisiens ne pouvant pas seconder les efforts des assaillants, l'armée royale ne poursuivit pas ses avantages : Charles ordonna la retraite; et Vincennes, Saint-Denis et Corbeil se rendirent au comte de Clermont que le roi venait de nommer gouverneur général de la Champagne, de la Brie, de la Picardie, de l'Ile-de-France, et qui avait sous ses ordres le comte de Vendôme, l'amiral écossais de Culent, Jacques de Chabannes, baron de Courton, grand-maître de France, La Hire et Saintrailles.

Le duc de Bedford ne pouvait plus se dissimuler qu'il ne pouvait conserver aucune domination en France sans le secours du duc de Bourgogne : il avait épousé sa sœur; mais les troupes du duc ne combattaient pas avec celles de l'Angleterre : il employa auprès de son beau-frère les plus grandes instances. Le comte de Clermont, d'un autre côté, écrivit à Philippe les lettres les plus pressantes; il lui peignit avec force son intérêt, sa gloire et ses devoirs : Philippe parut incertain ; Bedford lui offrit la Champagne et la Brie. On ne sait par quel prestige d'ambition le duc de Bourgogne se laissa séduire, accepta la cession aussi ridicule que vaine de deux provinces qui avaient reconnu Charles VII, et se dévoua à la honte en consentant à prolonger les malheurs de sa patrie.

Les habitants des campagnes que le roi parcourait ne cessaient néanmoins d'accourir sur son passage, de crier *Noël*, et de chanter le *Te Deum*. La Pucelle, ne doutant

plus que toute la France ne reconnût bientôt le roi, demanda au monarque la permission de se retirer. « Ma » mission est finie, disait-elle; le roi est sacré; je n'aurai » pas de regret à mourir.—Est-ce que vous avez eu quelquo révélation au sujet de votre mort? se hâte de lui » dire le comte de Dunois alarmé.—Non, répondit-elle; » je sais seulement que Dieu ne m'a commandé que de » faire lever le siége d'Orléans, et de conduire le roi à » Reims; dans le doute si Dieu veut de moi davantage, » le roi me fera plaisir de me permettre de retourner » chez mes parents pour y reprendre mon premier » état. » On la conjure de continuer à servir le monarque et la France : « Le ciel veut, lui dit-on, que vous » acheviez votre ouvrage en chassant les Anglais de tout » le royaume. » Elle se laissa persuader, et consentit à ne pas quitter encore son épée. Charles VII, enchanté de sa promesse, l'anoblit elle et toute sa famille, lui donna des armoiries, voulut qu'elle portât le nom de *du Lys*, exempta à jamais de toute contribution le village de Domremi, où elle était née. Elle fut touchée des dons du monarque; mais de tristes pressentiments étaient entrés dans son âme, et des signes de mélancolie s'étaient joints à son air inspiré et martial.

(1429) Une nouvelle querelle, née entre le duc de Glocester et le cardinal d'Angleterre, avait renouvelé les troubles de la Grande-Bretagne. Le prélat était devenu plus impérieux, et le duc, prétendant qu'on ne pouvait remplir les fonctions d'évêque et celles de cardinal sans une permission du roi, ne voulut pas que son rival officiât le jour de saint Georges, patron de l'ordre de la Jarretière, quoiqu'il en fût le prélat en qualité d'évêque de Winchester. Une décision du conseil confirma la défense du duc de Glocester; mais une bulle du pape consola bientôt le cardinal.

Le pontife de Rome le nomma son légat en Allemagne,

et général de la croisade qui venait d'être publiée contre les hussites de Bohême. Le cardinal venait d'obtenir du conseil la permission de lever cinq cents lances et cinq mille archers, lorsqu'on apprit en Angleterre la perte de la bataille de Patay. Il s'engagea alors à conduire en France ces archers et ces lances, pourvu qu'ils ne fussent employés à aucun siége.

Peu de jours après, Gaster, roi d'armes, arriva avec des lettres du régent : le duc de Bedford sollicitait les secours les plus prompts; il demandait en même temps que Henri VI, qui avait déjà huit ans, passât en France pour être couronné à Paris. Le conseil approuva cette demande, mais voulut que le jeune prince fût couronné auparavant roi d'Angleterre. Henri VI fut sacré en effet, et le parlement statua que la place de protecteur serait supprimée, et que le duc de Glocester aurait le titre de premier conseiller du roi.

Dans le commencement de la même année, Philippe, à l'imitation d'Édouard III et de Jean, roi de France, avait créé un ordre de chevalerie; il avait institué à Bruges, le jour de son mariage avec Élisabeth de Portugal sa troisième femme, l'ordre de la toison d'Or; il ne devait l'accorder qu'à trente chevaliers; il l'avait placé sous la protection de saint André, le patron de la Bourgogne. Les Flamands virent établir cet ordre avec d'autant plus de plaisir qu'ils crurent trouver, dans le nom et dans le signe de cette institution, une sorte d'encouragement pour la multiplication de ces toisons si nécessaires à leur industrie, et auxquelles ils doivent une grande partie de leurs richesses.

Et, en effet, que n'auraient pas dû faire les princes, à cette époque, pour favoriser les différentes branches de l'agriculture, si négligée, si découragée, si asservie! que pouvaient produire des champs perpétuellement ravagés par la guerre, et cultivés par des serfs si malheureux?

Des disettes fréquentes, de grandes famines étaient la suite nécessaire de cet état déplorable des campagnes et de leurs habitants. Et combien de maladies contagieuses étaient le résultat de ces disettes sous lesquelles gémissaient si souvent des royaumes entiers! Elles étaient d'autant plus funestes ces maladies, qui pénétraient au milieu des châteaux forts et des palais des rois, comme sous les misérables chaumières, qu'aucune police ne veillait à la salubrité des villes, que les rues et les places présentaient des cloaques infects, que la malpropreté était générale, qu'on négligeait l'usage des bains, et que néanmoins le linge était encore très-rare. Les calamités publiques, les malheurs privés, la misère, l'ignorance, la superstition avaient produit une sorte d'abattement, d'apathie et de fatalisme. On s'abandonnait sans résistance à sa triste destinée, et si l'on concevait quelque espoir d'un avenir moins infortuné, on n'embrassait en quelque sorte cette espérance que pour aller trouver ces aventuriers connus sous le nom de Bohémiens ou d'Égyptiens, qui parcouraient l'Europe en mendiant, qui prétendaient deviner le sort de ceux qui les consultaient, en examinant les linéaments de l'intérieur de leurs mains, et auprès desquels les malheureux allaient chercher la vaine assurance de la fin de leurs maux.

Les moyens d'instruction étaient si rares que l'on ne pouvait pas se procurer les livres, c'est-à-dire les manuscrits dont on avait le plus de besoin pour l'accomplissement de ses devoirs. Les pauvres clercs ne pouvaient pas acheter des livres de prières : on a cité le testament de Henri Léda, prêtre de Saint-Jacques-de-la-Boucherie de Paris, en 1406, qui légua à son église, et en faveur des clercs peu fortunés, son bréviaire écrit sur vélin ; il ordonna que ce bréviaire fût renfermé dans une cage de fer scellée contre le pilier le mieux éclairé. Les intervalles du treillis de la cage étaient trop petits

pour qu'on pût voler le manuscrit, mais assez grands pour qu'on pût passer le bras, avancer la main et tourner le feuillet ; d'autres bréviaires furent ainsi placés dans des cages treillissées à l'usage des pauvres ecclésiastiques, à Saint-Severin de Paris, à Bordeaux, à Senlis, à Laon et dans plusieurs autres églises.

Des hommes privilégiés s'élevaient cependant par leurs pénibles études, leurs recherches constantes, leurs talents et leur génie, au-dessus des préjugés et des erreurs, et préparaient de meilleures destinées.

Les médecins obtinrent de Charles VI un des plus grands moyens de faire faire à leur art les progrès les plus rapides et les plus importants. Ce prince ordonna en 1396 aux magistrats de Montpellier de délivrer, tous les ans, à l'école de médecine le cadavre d'un criminel.

On commença, en 1391, d'élever l'admirable chœur de la cathédrale de Beauvais.

Le corps de Jean-sans-Peur ayant été transporté à Dijon dans l'église des Chartreux, en 1420, Jean de La Huerta, Arragonais, et Antoine Le Monturier, Dauphinois, y érigèrent un mausolée qui a eu une longue célébrité.

Les Allemands avaient découvert les procédés de la peinture à l'huile ; on a vu dans la galerie impériale du Belvédère, à Vienne, plusieurs tableaux *peints à l'huile* sur bois, et qu'on avait trouvés dans un monastère de la Bohême. Une inscription placée sur un de ces tableaux apprenait qu'il avait été *peint à l'huile* en 1297, par Thomas de Mutina ou de Muthersdorff en Bohême.

Mais, vers le commencement du quinzième siècle, Jean Van Eyk, connu sous le nom de Jean de Bruges, découvrit de nouveau l'art de peindre à l'huile, présenta un tableau peint de cette manière à Alphonse, roi de Naples, et communiqua sa découverte à Antonello de Messine, auquel les peintres d'Italie durent un procédé si important pour la durée et la beauté des tableaux.

C'est aussi pendant l'époque dont nous nous occupons, que l'on vit fleurir deux anciens poètes de l'Angleterre, Geoffroy Chaucer et le chevalier Jean Gower; Henri de Langenstein, chancelier de l'université de Paris et de celle de Vienne; Gérard, dit le Grand, célèbre par ses prédications, ses écrits théologiques et l'institution d'une congrégation de clercs destinés à l'éducation et à l'instruction de la jeunesse; saint Jean de Népomucène, recommandable par ses vertus, son érudition, ses discours évangéliques et le courage avec lequel il affronta la mort pour ne pas trahir ses devoirs, et violer des secrets confiés sous le sceau de la religion; Marsille de Inghen, chanoine de Cologne et fondateur du collége de Heidelberg; le cardinal Matthieu de Cracovie; Froissard, chanoine de Chimay, auteur d'une chronique relative aux événements de France, d'Angleterre et d'Espagne, de plusieurs poésies, et particulièrement d'élégies ou *pastourelles*; Thiéry de Niem, évêque de Cambrai, à qui l'on a dû des histoires estimées des affaires de son temps, et deux historiens de l'empereur Sigismond, Éberhard Windeck, son secrétaire, et Frédéric de Landskron, son ministre d'état.

De grands événements s'étaient cependant succédé dans le nord de l'Europe: Waldemar III, roi de Danemarck, avait cessé de vivre; il n'avait laissé que deux filles; Ingeburge l'aînée avait épousé Henri, prince de Mecklenbourg; Marguerite la cadette, mariée avec Haquin, roi de Norwége, persuada aux états réunis à Slagelse, dans la Zélande, de reconnaître pour leur monarque son fils Olaus, âgé de cinq ans (1376). Le duc de Mecklenbourg avait fait prendre à son petit-fils Albert, fils d'Ingeburge, le titre de roi de Danemarck; mais sa flotte fut battue par la tempête, et la couronne resta à Olaus.

Marguerite, devenue veuve, gouverna avec fermeté les deux royaumes de son fils. Olaus mourut à l'âge de dix-sept ans; Marguerite lui succéda sur les deux trônes,

avec le consentement des états des deux royaumes (1387). Les états de Norwége décidèrent néanmoins qu'après sa mort le sceptre de leur pays appartiendrait à Éric, fils de Wratislas, prince de Poméranie, et de Marie, fille d'Ingeburge.

Marguerite, veuve de Haquin, fils de Magnus II, que les Suédois avaient chassé du trône pour y faire monter Albert de Mecklenbourg, son neveu, prit le titre de reine de Suède, de Danemarck et de Norwége.

Albert voulut usurper le pouvoir absolu : il irrita la noblesse et le clergé; le peuple, auquel il chercha à plaire pour résister aux prélats et aux nobles, ne vit pas les chaînes qu'on lui préparait, et se déclara pour lui. Mais la noblesse et le clergé l'emportèrent, déposèrent Albert, et donnèrent à Marguerite la couronne de Suède et de Gothie, par un traité que le sénat ratifia (1388). Albert appela à son secours les princes de Mecklenbourg et de Holstein, perdit la bataille de Falcoping, fut fait prisonnier et renfermé avc son fils dans le château de Lindholm.

Les partisans d'Albert occupaient encore Stockholm : les Danois les assiégèrent; Jean de Mecklenbourg les délivra. La guerre dura six ans; un traité fut signé : le roi Albert et son fils furent mis en liberté; il fut convenu que, si dans l'espace de trois ans ils n'avaient pas fait un arrangement définitif avec Marguerite, ils rentreraient dans leur prison, ou paieraient soixante mille marcs à la reine, ou renonceraient à la couronne de Suède, et livreraient Stockholm.

Quatre ans s'écoulèrent : Albert et son fils parurent avoir perdu tout espoir de remonter sur le trône, et Marguerite obtint des états de Suède, assemblés dans une plaine voisine d'Upsal, qu'ils proclamassent pour leur roi, sous son administration, Éric, fils Wratis-

las VII, duc de Poméranie, et petit-fils de sa sœur Ingeburge.

Marguerite avait l'esprit élevé : elle s'occupait de l'avenir; elle avait conçu un grand dessein; elle réunit à Calmar, dans le Smaland, les états des trois royaumes de Danemarck, de Suède et de Norwége; elle les harangue, leur parle avec chaleur, les entraîne par son éloquence naturelle, les détermine à reconnaître son petit-neveu Éric pour souverain ou plutôt pour héritier des trois royaumes dont elle se réserve le gouvernement, le fait couronner en leur présence par l'archevêque de Lunden et par un évêque suédois, veut rendre perpétuelle l'union des trois couronnes, et fait adopter par les trois états un acte solennel qui déclare les trois royaumes inséparables (1397). Le même acte porte que le roi continuera d'être élu; qu'il sera choisi dans la maison régnante tant qu'elle subsistera; qu'il sera obligé de séjourner tour à tour dans les trois royaumes, et de consommer dans chacun des ses trois états les revenus qu'il en tirera; et que chaque royaume conservera son sceau, ses lois et ses priviléges.

Marguerite avait un grand caractère; mais elle n'avait pas assez de génie pour devancer son siècle : personne ne vit que le traité de Calmar, au lieu de réunir trois peuples dans une seule nation qui bientôt aurait pu devenir aussi puissante que prospère, consacrait au contraire de la manière la plus formelle la division des trois états: ils auraient le même prince; mais, étrangers l'un à l'autre, ils devaient conserver leurs lois particulières, leurs intérêts, et par conséquent leurs habitudes, leur esprit et leur rivalité. Les peuples ne sont véritablement réunis, c'est-à-dire fondus l'un dans l'autre, que lorsque, ayant la même constitution, les mêmes lois civiles et criminelles, et par conséquent un grand intérêt commun, ils présentent bientôt les mêmes mœurs, les mê-

mes usages et la même affection pour une patrie commune.

Le roi Albert avait engagé à l'ordre teutonique Wisby, capitale de l'île de Gothland; Marguerite, que la guerre n'effraie pas, fait assiéger cette place importante; le siége traîne en longueur; on s'en rapporte à la décision de l'empereur Wenceslas; la reine s'engage à payer neuf mille *nobles à la rose* pour le rachat de Wisby et de l'île de Gothland.

Des ennemis de Marguerite conspirent contre elle; ils font paraître un imposteur qui prétend être le roi Olaus, fils de Maguerite, et mort douze ans auparavant; il est battu, arrêté, convaincu d'imposture; et tel était l'esprit de ce siècle, où l'on ne savait pas que la cruauté des supplices pervertit la morale publique, rend les mœurs féroces et multiplie les crimes au lieu d'en diminuer le nombre, le faux Olaus périt au milieu des flammes.

Marguerite, toujours attentive, toujours prévoyante, et craignant qu'Albert ne puisse être un jour dangereux pour le petit-fils de sa sœur, négocie avec lui, lui laisse le titre de roi, et obtient qu'il renonce solennellement au trône de Suède (1405).

Catherine, comtesse de Holstein, est en guerre avec son beau-frère l'évêque d'Osnabruck, qui lui dispute la régence du comté : l'habile Marguerite ne laisse pas échapper cette occasion d'agrandir ses états; elle lui prête de grandes sommes d'argent, et se fait livrer des villes du Sleswig pour sûreté de ces sommes, que la comtesse ne paraît pas pouvoir jamais lui rendre. Les suites de cet arrangement entraînent cependant la guerre entre les deux princesses; la comtesse s'empare de Flensbourg, dans le Sleswig; Éric prend l'île d'Alsan; ses troupes sont battues par le comte de Schaumbourg, allié de la comtesse; il reprend Flensbourg, se déshonore en faisant mettre à mort le magistrat et les principaux

bourgeois qui avaient prêté serment de fidélité à la comtesse, et une trève de cinq ans termine cette guerre (1411).

(1412) Marguerite, toujours occupée d'augmenter ou de maintenir sa puissance, va à Flensbourg; elle y meurt subitement à bord du vaisseau qui allait la ramener dans le Danemarck : elle avait soixante ans. On ne sait pourquoi on s'est obstiné à l'appeler la Sémiramis du Nord; elle n'avait ni fait d'aussi grandes choses que la reine de Babylone, ni donné la mort à son époux.

Éric tient d'une main malhabile les rênes des trois états; il rompt la trève avec les princes de Holstein, se fait donner par le sénat de Danemarck le duché de Sleswig, dont ces princes avaient recouvré la plus grande partie, et continue contre eux une guerre qui, pour le malheur des trois royaumes et de tous les habitants de l'ancienne Chersonèse, devait durer plus de vingt ans (1414).

Une guerre presque aussi longue avait ravagé la Russie avant 1380. Dmitri IV, fils d'Ivan, était resté à la fin de cette guerre possesseur du trône de Moscou, qu'on commençait à regarder comme la capitale de la Russie; il avait enlevé la ville de Kolomna à Oleg, prince de Rezan; Oleg, réuni à Jagellon, prince de Lithuanie, alla trouver Mamai, chef puissant des Tartares occidentaux; ils marchèrent ensemble contre Dmitri : le grand prince de Moscou alla au-devant d'eux, et passa le Don à la tête de guerriers dont les historiens ont porté le nombre à quatre cent mille; les alliés furent défaits et perdirent, suivant les mêmes historiens, plus de trois cent cinquante mille hommes. Lorsque, à cette époque, les Russes et les Tartares faisaient la guerre, presque tous ceux qui étaient en état de combattre prenaient les armes, et partaient pour l'expédition. Mais comment Dmitri aurait-il pu nourrir quatre cent mille hommes dans les contrées au travers

desquelles il conduisit son armée? Comment supposer que trois cent cinquante mille hommes ont succombé sous le fer ennemi? Il est donc impossible de ne pas admettre une grande exagération dans les récits des historiens de Russie. Mais quelque forte qu'elle ait été, les Tartares, irrités de leur défaite, abandonnèrent Mamai, et se mirent sous la protection de Taktamych, kan de la horde bleue; ce kan marcha contre Mamai, qui se sauva à Kaffa, où il fut assassiné. Taktamych, proclamé kan des Tartares de Sarai et du Wolga, vit en paix avec les Russes; mais, changeant bientôt de volonté, il fait massacrer les habitants de la Russie que le commerce avait attirés parmi les Tartares de Kasan, s'empare des bâtiments russes qui sont sur le Wolga, et remonte ce fleuve pour saccager Moscou. L'anarchie régnait dans cette capitale; Dmitri n'ose la défendre et s'éloigne; Taktamych y entre en vainqueur, et ne se retire dans ses états qu'après l'avoir pillée, brûlée et inondée de sang, ainsi que plusieurs villes voisines.

Dmitri relève les ruines de Moscou : les habitations de cette capitale n'avaient été que des maisons de bois; il fait reconstruire en pierre le quartier du palais des souverains, le fortifie, et on le nomme *Kremlin*, c'est-à-dire *forteresse*.

(1389) Il meurt, et a pour successeur Vassili ou Basile II, son fils aîné; ce prince, étant allé pendant la vie de son père à la grande horde des Tartares, y avait été fait prisonnier; il s'était échappé; mais il avait été pris par Vitolde, petit-fils de Guidimin, grand duc de Lithuanie, et avait été obligé, pour recouvrer sa liberté, d'épouser Sophie, sa fille. Dès qu'il est sur le trône, il veut obtenir le titre de *donski* ou de *victorieux*, qu'on avait donné à son père après la défaite de Mamai, et réunir sous son sceptre toutes les principautés de la Russie. Boris, frère de Dmitri et prince de Suzdal, avait la ville de Nisni-

Novogorod; Vassili obtient de Taktamych non seulement un ordre qui oblige Boris à céder sa ville au grand prince de Russie, mais encore un corps de troupes considérable pour le forcer à obéir à la volonté du kan. Les sujets de Boris le livrent à Vassili, qui le charge de chaînes, et le sépare de sa femme et de ses enfants.

A peine a-t-il commis cet acte de barbarie qu'un bruit sinistre se répand dans toute la Russie; un fameux conquérant, un chef de Tartares à la lance duquel rien ne peut résister, Tamerlan ou Timur-Beg, devant lequel la terre tremble et garde un silence d'effroi, s'avance vers Moscou. Le grand prince tremble dans sa capitale; les Russes consternés attendent en frémissant les ordres du vainqueur. Cet épouvantable orage se détourne cependant, s'éloigne de Moscou, et va fondre sur les Tartares, qui n'obéissaient pas encore à Timur; la sécurité revient dans la Russie.

Mais Vitolde, prince de Lithuanie, désirait vivement la principauté de Smolensko; il attire dans son camp Sviatoslaf, qui en est le prince, et presque tous les grands de cette souveraineté; il les fait arrêter, s'empare de la ville, et y établit un *namestrick* ou lieutenant.

George, fils de Sviatoslaf, veut venger son père; secondé par son beau-père Oleg, prince de Rezan, il entre dans la Lithuanie, la ravage, reprend Smolensko, la perd, se souille d'un crime horrible, et, devenu odieux, il s'enfuit dans un désert où il termine ses jours.

Bientôt un général de Boulat-Sultan, chef de Tartares, se présente avec son armée sous les murs de Moscou; Vassili effrayé se réfugie avec sa famille à Kostroma (1409). Les habitants de Moscou, abandonnés par leur prince, se défendent néanmoins avec courage et contre les Tartares et contre des ennemis intérieurs, fauteurs de troubles et de discordes, pour parvenir à piller la ville; le général de Boulat-Sultan est obligé de repartir à la

hâte pour aller secourir son kan et sa horde contre Tamerlan, qui les attaque; mais, irrité de la résistance des habitants de Moscou, il décharge sa colère sur les malheureux habitants des campagnes russes, et les massacre sans pitié.

Quelques années après cette expédition, des discordes religieuses succèdent aux fureurs de la guerre. Vassili avait nommé le prélat Photius *métropolite* ou patriarche de Russie. Photius, dans ses sermons, tendait à séparer l'Église russe de l'Église romaine; les habitants de Novogorod rejettent la juridiction de ce patriarche, et ne veulent reconnaître que celle de leur archevêque. Vassili assemble un synode; les prélats réunis déposent Photius, et mettent à sa place Grégoire; mais Photius n'en est pas moins reconnu comme le patriarche de presque toute la Russie, et, par son influence, son Église se sépare de celle de Rome.

Vassili III succède à son père qui avait régné trente-six ans (1425). Il n'a que dix ans; mais Sophie de Lithuanie, sa mère, fait valoir l'intention de l'époux qu'elle a perdu, et obtient des Russes que, malgré leurs anciens usages, ils élèvent son jeune fils sur le trône de Moscou.

La Pologne n'avait pas été moins agitée que la Russie. Louis, roi de Hongrie, avait été proclamé roi de Pologne après la mort de son oncle Casimir III, dit le Grand, qui l'avait fait reconnaître pour son successeur quinze ans auparavant (1370). Les Polonais, avant son couronnement, lui firent jurer d'observer les conventions qu'ils crurent les plus importantes pour le maintien de leurs droits et la conservation de leur liberté : on ne comprend pas comment, dès son avénement au trône, il se conduisit d'une manière aussi injuste qu'impolitique, et montra tant d'ingratitude pour son bienfaiteur; il cassa le testament de Casimir, fit déclarer ses filles illégitimes, les relégua en Hongrie, ôta à leurs propriétaires les palatinats et les

domaines qu'ils devaient à son oncle, et les donna à ses créatures. Les Polonais éprouvèrent combien il est malheureux pour un pays, d'avoir pour roi le souverain d'un autre royaume indépendant; bientôt ils détestèrent leur nouveau monarque; Louis ne vit que trop combien il était haï; il confia la régence de la Pologne à la reine Élisabeth, sa mère, et partit pour la Hongrie (1376). L'administration d'Élisabeth augmenta la haine des Polonais; ils se soulevèrent, l'obligèrent à partir pour la Hongrie, et sachant qu'Uladislas, fils du duc Casimir-le-Blanc, cousin du grand roi Casimir, et dernier rejeton de cette ancienne dynastie des *Piastes* qui avait gouverné la Pologne pendant plus de cinq cents ans, était à Dijon dans l'abbaye de Saint-Bénigne, ils lui écrivirent pour l'engager à monter sur le trône que ses pères avaient occupé. Uladislas s'échappa de son cloître, vint en Pologne; mais trouvant, dans la fidélité que les gouverneurs des villes avaient jurée à Louis, un obstacle insurmontable, il retourna dans son abbaye de Dijon (1382).

Louis mourut six ans après la tentative de ce prince. Il était parvenu, malgré l'aversion qu'il avait inspirée aux Polonais, à faire reconnaître pour son successeur en Pologne Sigismond, margrave de Brandebourg, qu'il avait désigné pour son gendre : la hauteur de Sigismond indigna la brave et fière nation polonaise; il fut déposé dans la diète de Williska. Les Polonais tournèrent de nouveau les yeux vers Uladislas; le descendant des Piastes leur était toujours cher; ils renouvelèrent auprès de lui leurs offres et leurs instances. Uladislas ayant obtenu du pape deux brefs qui le sécularisaient, et lui ordonnaient d'accepter le sceptre que ses pères avaient porté, reparut en Pologne, et y fut reçu avec acclamation.

La princesse Ledwige, la fille du roi Louis, celle qui avait dû épouser Sigismond, n'avait qu'un petit nombre de partisans à opposer à Uladislas ; elle avait déplu au

plus grand nombre des Polonais en voulant donner sa main à un prince de la maison d'Autriche; mais tout d'un coup mieux conseillée, et changeant de résolution, elle fait déclarer à la nation polonaise qu'elle acceptera toutes les conditions qu'elle voudra lui proposer, et n'aura d'autre époux que celui que les Polonais choisiront : cette déclaration change tous les esprits; la diète la reçoit avec enthousiasme; elle se hâte de proclamer Ledwige reine de Pologne. La princesse arrive à Cracovie, y est reçue aveo transport, poursuit Uladislas (1385). Le moine de Dijon prend la fuite, erre pendant trois ans en Allemagne, et vient mourir à Strasbourg, d'où son corps, d'après ses dernières volontés, fut transporté dans son abbaye de Saint-Benigne.

Ledwige n'avait pas encore quinze ans : son retour à Cracovie est un triomphe; on la couronne avec pompe; elle donne sa main à Jagellon, grand duc de Lithuanie, qui embrasse la religion chrétienne, et reçoit au baptême le prénom d'Uladislas. Les Lithuaniens, à son exemple, renoncent au culte de leurs pères; ils veulent être chrétiens; ils demandent d'être baptisés; leur nombre est très-grand; on veut abréger la cérémonie; on les divise par bandes; on baptise par aspersion, et on donne le même prénom à tous les individus de chaque troupe particulière (1386).

Jagellon ou Uladislas V, devenu chrétien, roi de Pologne, époux de la jeune et belle Ledwige, et chef d'un peuple libre, change de mœurs et en quelque sorte de caractère : il avait effrayé la Pologne en faisant mourir son oncle, il la charme par sa douceur et son affabilité (1388).

Un noble polonais accuse la vertu de la reine : la calomnie est bientôt découverte; le Polonais subit la peine imposée aux calomniateurs par les lois de sa patrie : on l'amène dans la salle du sénat; il s'étend sur la terre; il

déclare à haute voix qu'il se repent amèrement des bruits injurieux qu'il a malignement répandus; il avoue qu'il *en a menti comme un chien*, et contrefait trois fois l'aboiement de l'animal auquel il vient de se comparer.

Onze ans après cette calomnie, Jagellon perd Ledwige, qu'il n'avait cessé d'aimer tendrement : sa douleur est affreuse ; il veut s'enfoncer dans la solitude (1399). Il avait cédé la Lithuanie à son cousin Vitolde, et ne s'était réservé qu'un hommage ; il veut quitter la couronne de Pologne, qu'il ne devait qu'à son mariage avec Ledwige : les Polonais, consternés de sa résolution, le conjurent de conserver cette couronne dont il est si digne; leurs instances sont si vives qu'il est forcé de céder à leur vœu, et se résout à tâcher de surmonter sa douleur.

Les chevaliers teutoniques étaient parvenus à un très-haut degré de puissance; ils avaient, sous leur grand-maître Conrad de Jungingen, acheté de Sigismond, margrave de Brandebourg, et roi de Hongrie, la Nouvelle-Marche brandebourgeoise, et obtenu, par cette nouvelle acquisition, une communication avec l'empire, indépendante de la Pologne (1404). Jagellon leur avait cédé la Samogitie en échange de la province de Novogrodeck. La souveraineté de l'ordre s'étendait depuis l'Oder jusques au golfe de Finlande, et le commerce de ses états était si florissant que les richesses de plusieurs villes de la Prusse égalaient celles des principales villes des côtes de la Baltique (1407).

Ulric de Jungingen succède à son frère, le grand-maître Conrad; le roi de Pologne réclame deux villes de la Nouvelle-Marche, Santock et Driesen; Vitolde, grand duc de Lithuanie, s'empare de la Samogitie; le grand-maître Ulric entre en Pologne, et prend quelques places : le roi de Bohême offre sa médiation; on l'accepte; il prononce en faveur des chevaliers. Jagellon refuse de se

soumettre à la décision du roi de Bohême; il entre en Prusse à la tête d'une armée formidable; des guerriers étrangers paraissent, pour la première fois, dans les rangs polonais: l'armée de Jagellon est composée de Polonais, de Lithuaniens, de Samogites, de Russes et de Tartares. Le grand-maître Ulric vient au-devant du roi avec quatre-vingt mille hommes; il le rencontre dans les plaines de Tannenberg; il taille en pièces la droite des Polonais, mais il perd la vie, et son triomphe se change en défaite (1410). Les teutoniques, malgré la valeur avec laquelle ils combattent, sont repoussés par leurs ennemis; plus de quarante mille des leurs restent sur le champ de bataille; mais, suivant les historiens, leur glaive avait immolé soixante mille guerriers de Jagellon: cette victoire si sanglante et si chèrement acquise fait ouvrir au roi de Pologne les portes de plusieurs villes de la Prusse; c'est en vain néanmoins qu'il entreprend le siége de Marienbourg; Henri, comte de Plauen, défend la place avec un courage admirable; Jagellon voit d'ailleurs ses guerriers l'abandonner, son armée se dissoudre, ses forces s'évanouir. Henri est nommé grand-maître de l'ordre teutonique; les chevaliers recouvrent presque tout ce qu'ils ont perdu, et, par le traité de Thorn, le roi de Pologne non seulement renonce, en faveur de l'ordre, à la Poméranie, mais encore promet que la Samogitie sera rendue aux chevaliers après sa mort et celle de Vitolde (1411).

Jagellon refuse, peu de temps après, d'accomplir les conditions du traité. L'empereur Sigismond est pris pour arbitre: il prononce en faveur des chevaliers; mais Jagellon ne veut pas se soumettre à sa décision.

Le grand-maître Henri favorise les opinions des partisans de Wiclef; il devient odieux à ses chevaliers: ils oublient les éminents services qu'il a rendus à l'ordre; ils le déposent dans un chapitre général.

(1413) Michel Kuchmeister de Sternberg est élu à sa place. L'archevêque de Strigonie, commissaire de l'empereur, prononce une nouvelle sentence arbitrale en faveur des teutoniques; les Polonais n'en réclament pas moins la Poméranie et le pays de Culm. Jagellon entre dans ce pays de Culm à la tête de l'armée la plus nombreuse que les Polonais aient vue se former dans leur patrie; le grand-maître a l'adresse d'attirer les forces du roi de Pologne sous les remparts de la forteresse de Brodnitz. Jagellon assiège la forteresse; le grand-maître manœuvre avec tant d'habileté autour du camp de Jagellon que les Polonais ne peuvent recevoir aucun convoi. Ils sont près de succomber à la famine et à la dyssenterie (1414), lorsque l'évêque de Lausanne, légat du pape, arrive auprès d'eux : il persuade facilement aux Polonais et aux teutoniques de consentir à une trève, et de remettre la décision de leurs différents au concile de Constance. Les députés des chevaliers et ceux des Polonais paraissent devant le concile; les teutoniques commencent de lire les actes sur lesquels leurs prétentions sont fondées; les intrigues des Polonais empêchent les chevaliers d'achever la lecture de leurs titres : le concile ne peut rien décider.

Des nonces, envoyés par le pape Martin V, tâchent d'arranger les Polonais et les chevaliers (1419). Ils attestent par un acte solennel la justice de la cause des teutoniques. Le pontife de Rome, sollicité vivement par Jagellon, infirme néanmoins la déclaration de ses nonces. On a recours de nouveau à Sigismond; Jagellon se soumet solennellement à cet arbitrage; l'empereur juge en faveur des chevaliers (1420). Jagellon et les Polonais veulent se soustraire à ce jugement, et s'adresser de nouveau au pape; les teutoniques protestent contre les démarches des Polonais.

La division cependant commençait à faire de grands

progrès parmi les chevaliers; le grand-maître ne peut supporter l'image de tous les maux qu'il prévoit: il désespère de les prévenir ou d'y remédier; il abdique (1422).

A peine Paul Belliser de Rosdorf est-il élu pour le remplacer que le roi de Pologne, à la tête de cent mille hommes, ravage la Prusse, et porte le fer et le feu dans toutes les contrées de ce royaume; l'ordre est forcé de renoncer au duché de Samogitie, au Suderland, à la forteresse de Nessau, aux terres de la Cujavie, cédées dans le temps aux chevaliers par les ducs de Mazovie; la Pologne assure aux teutoniques la Poméranie et les pays de Culm et de Michalou; et le pape, à la prière de Jagellon, lève l'excommunication que les soldats de la Pologne avaient encourue par leurs sacriléges et leurs autres crimes.

Quelle que fût la force des idées religieuses, combien peu, dans ces siècles de brigandage et de férocité, ces excommunications arrêtaient les soldats avides et sanguinaires armés de torches et de glaives! et quelles nouvelles scènes de barbarie et de dévastation ne vont pas nous offrir la Germanie et l'Italie!

L'empereur Charles IV de Luxembourg avait forcé Othon de Bavière à lui céder l'électorat de Brandebourg (1375), et avait réuni cet électorat à son royaume de Bohême avec le consentement des états de cette province.

Il demanda au pape Grégoire XI la permission de faire élire roi des Romains, et par conséquent empereur héréditaire, son fils aîné Wenceslas. Que les temps étaient changés depuis Charlemagne! Grégoire XI, fils de Guillaume Roger, seigneur de Beaufort en Anjou, et neveu de Clément VI, avait été élu pape à Avignon (1370). Il s'était empressé de se liguer avec le comte de Savoie, le marquis de Montferrat et le marquis d'Est pour

défendre l'Italie contre l'ambition de Bernabo Visconti, seigneur de Milan; et, réunissant les foudres spirituelles de l'Église romaine aux armes temporelles, il avait excommunié Bernabo et son frère Galéas. La demande de Charles IV lui fit craindre de nouveaux dangers pour l'Italie et pour l'autorité du siége apostolique; il n'accorda à l'empereur la permission désirée par ce prince qu'après beaucoup de délais; il déclara que cette condescendance ne devait pas servir d'exemple : à l'avenir il ne voulut reconnaître en aucune manière, dans les électeurs d'Allemagne, le droit d'élire l'empereur, et détruisit ainsi avec solennité les bases de la pragmatique sanction de 1338.

Charles IV supporta sans se plaindre cet acte du pontife suprême. Il avait l'autorisation du pape; mais il devait encore obtenir les suffrages des électeurs. Prêt à faire les plus grands sacrifices pour le succès de ses vues, il consentit à donner à chaque électeur 100,000 florins d'or, et paya la plus grande partie de cette somme en cédant des villes impériales et des autres domaines impériaux. Comme il altérait ce diadème qu'il désirait si vivement de placer sur la tête de son fils! et à quel degré de corruption la Germanie était parvenue!

Les neveux de Wenceslas, électeur de Saxe, lui disputaient l'électorat comme représentant leur père, frère aîné de Wenceslas, et conformément à l'ordre de succession linéal et agnatique établi suivant les lois de la primogéniture par la bulle d'or. Mais Charles IV, pour s'assurer encore plus le suffrage de Wenceslas, prononça en sa faveur.

Les électeurs se rassemblèrent d'abord à Rens, ville située dans les environs d'Andernach, et près de laquelle on voyait, au bord du Rhin et sous de vieux noyers, un trône antique construit en pierres, élevé sur des colon-

nes, et présentant un grand siége impérial et des siéges électoraux. Réunis ensuite en diète électorale à Francfort, ils élurent roi des Romains Wenceslas de Luxembourg et de Bohême. L'empereur, le jeune roi et les électeurs ayant demandé au pape la confirmation de l'élection, Wenceslas fut sacré et couronné à Aix-la-Chapelle. Le duc de Brabant, frère de Charles IV et grand-avoué d'Aix-la-Chapelle, ainsi que *premier guerrier d'Austrasie*, disputa à l'électeur de Saxe le droit de porter, pendant le couronnement, l'épée impériale. L'empereur reconnut que la bulle d'or était en faveur de l'électeur de Saxe, grand-maréchal de l'empire, et que d'ailleurs, dans les cérémonies du sacre, les droits des archi-officiers impériaux étaient privilégiés; mais, pour ne pas blesser son frère, il ordonna que son fils Sigismond, quoique à peine âgé de huit ans, portât cette épée impériale disputée par le duc et par l'électeur.

Au reste, l'abus que Charles IV venait de faire de son autorité, pour corrompre les électeurs et obtenir leurs voix, ne fut pas peu utile à la liberté et à l'indépendance de plusieurs villes germaniques. Les nombreuses villes impériales de Souabe, redoutant un sort semblable à celui des autres villes vendues ou engagées par l'empereur, se liguèrent pour défendre leur existence politique. L'empereur fit de vains efforts pour détruire une confédération dont il aurait dû se servir pour défendre son trône contre les grands vassaux; et, bien éloigné de voir ce qu'exigeait sa véritable position, il chercha plus que jamais à favoriser les grands vassaux séculiers et ecclésiastiques. Il confirma les prérogatives ducales des comtes de Mecklenbourg, et réunit leurs domaines en un seul duché; il publia une constitution nommée Caroline à cause de son nom de Charles, devenue très-célèbre en Allemagne, et par laquelle il renouvela les dispositions de la constitution de 1359, si favorables à

l'indépendance du clergé, en y ajoutant de nouveaux articles plus favorables encore à cette indépendance.

Ce grand succès des églises germaniques fût suivi d'une victoire du clergé de Rome et de celui d'Italie.

La ligue formée par Grégoire XI n'avait pu empêcher l'accroissement de la puissance des Visconti. Les officiers du pape employés en Italie ne cessaient de fouler les peuples, de les accabler d'exactions, de les laisser sans défense en proie aux injustices et aux violences. Le cardinal légat de Bologne avait voulu enlever aux Florentins le territoire de Prato (1375). Cette entreprise inconsidérée avait produit une ligue entre ces Florentins, les Pisans, les Siennois et la reine de Naples. Les Bolonais s'étaient soulevés : les habitants de plusieurs autres villes de l'état ecclésiastique avaient suivi leur exemple. Les Romains menaçaient de nommer un nouveau pape si Grégoire XI ne voulait pas quitter Avignon, et venir diriger lui-même son église : ils avaient jeté les yeux sur l'abbé du Mont Cassin. Ces mouvements effrayaient Grégoire : plusieurs grands personnages le conjurèrent de rendre à la capitale du monde chrétien la chaire apostolique du pontife suprême. Catherine de Sienne, religieuse du tiers ordre de Saint-Dominique, célèbre par ses vertus, son esprit, son zèle, ses lettres, ses poésies, ses ouvrages pieux, et qui, un siècle plus tard, devait être inscrite dans le catalogue des saintes par le pape Pie II, imagina de réconcilier les Romains, les Florentins, les Siennois et d'autres peuples de l'Italie avec Grégoire. Elle alla à Avignon; elle vit le pontife; et, quoiqu'elle eût à peine trente ans, elle lui parla avec beaucoup de force pour le déterminer à replacer à Rome le siége pontifical que Clément V avait transporté à Avignon soixante-dix ans auparavant. Le père du pape et le roi de France tâchèrent en vain de retenir Grégoire sur les bords du Rhône. Catherine

l'emporta; et Grégoire, s'étant embarqué à Marseille, arriva à Rome vers le milieu de septembre; il y fut reçu comme un triomphateur (1377). Le palais de Latran était tombé en ruine pendant le séjour des papes à Avignon; il alla résider dans ce palais du Vatican, qui devait renfermer des collections si précieuses, et que la peinture et la sculpture devaient orner de chefs-d'œuvre immortels.

(1378) L'année suivante, Grégoire cessa de vivre. Il avait été le dernier pontife de Rome choisi parmi les Français; habile dans le droit civil et canonique, il avait presque toujours auprès de lui Pierre Balde de Ubaldis, un des plus célèbres jurisconsultes du quatorzième siècle.

Barthélemi Brignano, Napolitain et archevêque de Bari, fut élu pape par les seize cardinaux qui se trouvèrent à Rome après la mort de Grégoire XI. La plupart de ces cardinaux étaient Français; ils voulaient nommer un pape de leur nation; mais le peuple de Rome entourait le conclave, menaçant les cardinaux, et demandant avec fureur pour pontife un Romain, ou du moins un Italien. L'archevêque de Bari fut couronné sous le nom d'Urbain VI. Il se conduisit bientôt de manière à faire repentir les cardinaux qui l'avaient élu du choix qu'ils avaient fait; ils prirent un parti qui devait produire bien des divisions; ils se retirèrent à Fondi, déclarèrent qu'en nommant Barthélemi Brignano ils avaient cédé à la violence, annulèrent son élection, et nommèrent à sa place Robert, issu des comtes de Genève, et évêque de Cambrai.

Robert prit le titre de Clément VII. Mais quel long schisme allait faire naître cette double nomination! Chacune de ces deux élections fut adoptée par une grande partie de la chrétienté. On vit des adhésions les plus solennelles en faveur de l'un et de l'autre pon-

tise parmi les personnes les plus éclairées et les plus vertueuses. Catherine de Sienne resta fidèle à Urbain VI; Pierre de Luxembourg, qui avait une grande réputation de sainteté, se déclara pour Clément; Urbain fut reconnu par une partie de l'Italie, l'Allemagne, la Hongrie, la Pologne, la Scandinavie et l'Angleterre; l'Écosse, la France, l'Espagne, la Sicile, l'île de Chypre et la reine de Naples reconnurent Clément VII, qui fixa sa résidence à Avignon; Urbain avait son siége pontifical à Rome.

Charles IV aurait profité avec bien du soin de cette grande division des esprits; il aurait fait payer cher à Urbain VI sa soumission religieuse; mais la mort arrêta ses projets. Il avait donné à son fils aîné, le roi des Romains, la Bohême et la Silésie; à Sigismond, son fils puîné, le margraviat électoral de Brandebourg, et à son troisième fils la Lusace et le duché de Schweidnitz, que lui avait apporté Anne de Schweidnitz, sa troisième femme.

Constant dans ses projets, sachant prévoir, préparer, attendre et saisir les événements, incapable de faire la guerre avec succès, préférant l'intrigue secrète à la force ouverte, la corruption au pouvoir des armes; avide d'or, dont il croyait la puissance irrésistible, se jouant de sa foi, il avait ruiné l'empire, ébranlé le trône, avili le diadème pour enrichir et rehausser sa famille.

On a écrit qu'il avait, le premier, donné des lettres de noblesse dans l'empire; on dirait qu'il avait vu la limite qui séparait cette noblesse de la féodalité.

Wenceslas succède à son père Charles IV; à peine avait-il dix-huit ans. Empoisonné dans sa jeunesse, il était presque sans cesse tourmenté par une soif brûlante qu'il cherchait trop souvent à calmer par des boissons funestes: cette disposition habituelle avait pu donner à son caractère une tendance à la violence, que des écrivains

partiaux ont beaucoup trop exagérée. De quelle prudence et de quelle habileté n'aurait-il pas eu besoin en montant sur le trône de la Germanie ! l'avidité, la mauvaise foi, les haines implacables et perfides de son père, avaient rempli l'Allemagne de ressentiments et d'indignation; un vaste soulèvement était près d'éclater. Wenceslas commence son règne par des actes de fermeté et de justice; il transfère à Francfort la diète convoquée à Nuremberg d'après la bulle d'or promulguée quatorze ans auparavant par son père, donne une ordonnance concernant la paix publique, abolit les péages illégitimes, et en interdit la perception sous des peines sévères; il ordonne à son cousin Josse, margrave de Moravie et vicaire-général de l'empire en Italie, de prendre des informations relativement à la personne, aux mœurs et à l'élection des deux prélats qui prétendaient à la papauté, et ce n'est que d'après le rapport du margrave, très-favorable à Urbain VI, que Wenceslas et les membres de la diète décident qu'ils continueront de le regarder comme pontife légitime.

Mais bientôt le roi des Romains, de Germanie et de Bohême, montre une politique bien faible et bien dangereuse : la jalousie et la discorde régnaient chaque jour de plus en plus entre les villes impériales et les princes, les comtes et les seigneurs de petits fiefs composant le corps qui devait porter le nom de noblesse immédiate; les villes de la province rhénane se réunissent à la confédération de celles de Souabe; ces républiques, au nombre de plus de soixante, associent leurs forces pour défendre leur liberté, garantir leurs franchises, protéger leur industrie, favoriser leur commerce, réprimer les brigandages des seigneurs, et s'opposer à toutes les violations de la paix publique. Les princes et les comtes de la Souabe et du Rhin se confédèrent de leur côté pour le maintien de leurs droits ou de leurs usurpations; et les membres de

la noblesse immédiate, regardant en quelque sorte le ravage des campagnes comme une suite d'un de leurs priviléges légitimes, sont près de se réunir aux princes et aux comtes contre les villes qu'ils détestent, et forment la fameuse confrérie du *bouclier de saint George*.

Wenceslas, plus porté à défendre les prétentions de son royaume de Bohême et de ses autres états héréditaires que les droits de la couronne impériale élective, est bien loin de voir combien l'intérêt du trône impérial serait de favoriser les villes; il imagine de fomenter secrètement les haines des trois ligues, de les porter à commencer les hostilités, d'attiser au milieu d'elles tous les feux des discordes civiles, de les contraindre, pour ainsi dire, à épuiser leurs forces par la guerre; et, dans cette politique artificieuse et si indigne du rang suprême, il voit un moyen assuré de les soumettre un jour à sa puissance (1380).

L'Italie cependant attire son attention.

(1376) La reine Jeanne de Naples, veuve de Pierre d'Arragon, son troisième mari, avait épousé à l'âge de cinquante ans Otton de Brunswick, fils aîné de Henri dit de Grèce, à cause de ses fréquents voyages en Orient, et duc de Brunswick-Gruben-Hagen; elle avait, quatre ans plus tard, révoqué l'adoption qu'elle avait faite du prince Charles de Duras, et déclaré son héritier Louis, duc d'Anjou et frère de Charles V, roi de France. Charles de Duras était au service de Louis, roi de Hongrie, l'ennemi irréconciliable de Jeanne: Urbain VI brûlait du désir de se venger de cette reine, qui ne reconnaissait pour pontife de Rome que Clément VII, son rival; il imagina de donner la couronne de Naples à Charles de Duras, et de l'engager à venir la conquérir. Charles leva une armée, vint à Rome, fut sacré par Urbain, marcha vers Naples, et, n'éprouvant pas de résistance, y fit une entrée solennelle (1381).

La reine s'était renfermée avec toute sa cour dans le château neuf; Charles l'y assiégea : Otton accourut pour la délivrer avec les troupes qu'il avait pu rassembler aux environs de Tarente; la reine vit, du haut du château où elle s'était réfugiée, la défaite de son époux, qui fut fait prisonnier : elle écrivit à Charles; elle se remit en son pouvoir; elle ne lui demanda que d'épargner ceux qui lui avaient été attachés. Charles la traita d'abord avec respect, la pressa de confirmer ou plutôt de renouveler son adoption; mais, ne pouvant rien obtenir, il la relégua dans la basilicate, la fit renfermer dans le château de Muro (1382); et apprenant que le duc d'Anjou, couronné à Avignon par Clément VII roi de Sicile et de Jérusalem, et ayant obtenu des troupes d'Amédée VI, comte de Savoie, à qui il venait de céder le Piémont, ainsi que de Bernabo Visconti, avec la fille duquel un de ses fils était fiancé, était entré en Italie à la tête de quinze mille cavaliers et de plus de trois mille arbalétriers, il ordonna que Jeanne fût étouffée entre deux matelas.

La Sicile était toujours le théâtre des factions, des révoltes, des crimes et des nombreuses tyrannies que le gouvernement ne pouvait réprimer (1372.) Frédéric d'Arragon avait consenti à tenir la Sicile en fief royal de cette reine Jeanne dont un crime venait de terminer les jours, à lui payer un cens annuel de quinze mille florins d'or, à se contenter du titre de roi de Trinacrie, et à rendre hommage au pontife de Rome, suzerain de Naples et de Sicile. La paix qui suivit cet arrangement aurait dû donner de la force à son autorité; mais son caractère lui avait mérité le surnom de Simple : les lois étaient muettes; et voyez quelle était l'audace des seigneurs qui opprimaient le royaume.

Frédéric ramenait à Messine Antoinette de Tarente, qu'il venait d'épouser; un comte de Rubi, qui avait à se plaindre du monarque, ose attaquer le vaisseau qui por-

tait Frédéric et Antoinette, et la jeune reine est si effrayée de cet attentat que, voulant échapper à la mort, elle se précipite dans la mer, d'où elle n'est retirée avec beaucoup de peine que pour périr peu de temps après des suites de sa frayeur.

François de Vintimille chasse le gouverneur de Trapani, et le remplace par son frère Guy sans demander le consentement du monarque. Frédéric témoigne son mécontentement; Guy lève une main sacrilége, et donne un coup de poignard au roi : la blessure n'est pas mortelle ; mais le parricide n'est pas poursuivi.

Frédéric avait eu une fille nommée Marie de son premier mariage avec Constance d'Arragon; la jeune princesse lui avait succédé sous la tutelle d'Ortale d'Alagon; elle allait épouser Jean Galéas, neveu de Bernabo Visconti, et co-seigneur de Milan : ce mariage déplaît aux barons de la Trinacrie; Guillaume Raymond de Moncade enlève la reine, la renferme dans un château, la fait conduire ensuite à l'aïeul de la princesse, Pierre IV, roi d'Arragon, et la Sicile reste livrée sans défense à l'anarchie à l'oppression, aux querelles sanglantes des seigneurs (1379).

Wenceslas n'est pas moins occupé d'événements encore plus rapprochés de lui.

Le sénat de Venise avait déclaré la guerre à François Carrara, seigneur de Padoue; une armée vénitienne avait répandu la désolation dans le Padouan; les Hongrois venus au secours de François avaient d'abord battu les Vénitiens; mais, défaits à leur tour, ils avaient abandonné le Padouan, et Carrara avait été obligé d'accepter une paix désavantageuse; le duc d'Autriche, excité par Carrara, était venu avec une armée dans la Marche trévisane; les Vénitiens, vainqueurs de cette armée autrichienne, avaient attaqué avec du canon la ville de Guéra dans le Feltrin, l'avaient prise et avaient fait la paix avec le duc;

mais une ligue redoutable se forme contre la république victorieuse de l'Autriche : on compte parmi les confédérés le roi de Hongrie, le seigneur de Padoue, le patriarche d'Aquilée et la république de Gênes, cette puissante rivale de Venise. Les Vénitiens avaient acquis l'île de Ténédos; les Génois s'étaient emparés de l'île de Chypre, avaient fait prisonnier le roi Pierre II, et n'avaient rendu à ce prince la liberté et sa couronne qu'en gardant la ville de Famagouste; les fréquentes insurrections du peuple de Gênes faisaient le malheur des citoyens, mais semblaient donner plus de force à ses armées. Dominique Frégose, qu'un mouvement populaire avait élevé au dogat, à la place de Gabriel Adorno, venait d'être renversé par un autre mouvement, jeté dans les fers, et remplacé par Nicolas Guarco; l'amiral vénitien Victor Pisani bat néanmoins la flotte génoise commandée par Louis de Fiesque, et lui enlève cinq galères.

(1378) Une nouvelle bataille navale a lieu auprès de Pola; l'amiral génois Lucien Doria est tué au commencement du combat; Pierre Doria le remplace, remporte la victoire, et s'empare de Chiozza la Grande et de Malamocco; les Vénitiens demandent la paix : ils refusent les conditions très-dures qu'on leur propose, vont assiéger les Génois, qui occupent l'île de Chiozza, les affament et les obligent de se rendre à discrétion.

(1380) Mais la flotte génoise prend Capo-d'Istria, qu'elle cède au patriarche d'Aquilée, et Pola, auquel elle met le feu, et qu'elle abandonne.

Amédée VI, comte de Savoie, parvient cependant à réconcilier les deux républiques; choisi pour arbitre, il prononce à Turin un *laud* ou jugement; le château de Ténédos est remis au comte de Savoie, qui doit le garder deux ans et le faire ensuite démolir; et le duc d'Autriche a la Marche trévisane. Le sénat de Venise inscrit au livre d'or des nobles trente familles qui, pendant la guerre, ont

rendu de grands services à leur patrie; et le doge Contareno, qui avait commandé en personne au siége de Chiozza, étant venu à mourir, un noble est chargé de prononcer son oraison funèbre.

(1381) Son successeur Michel Morosini ne vit que peu de mois; Antoine Vernieri, élu à sa place, arrive de Candie, fait son entrée sur le vaisseau nommé *le Bucentaure*, et le lendemain est couronné avec le bonnet appelé *la corne ducale*.

(1382) Wenceslas voit avec chagrin cette république de Venise, celle de Gênes, les seigneurs de Milan, les Florentins, les Napolitains et le pontife de Rome ne lui laisser en Italie que l'ombre de l'autorité d'empereur; mais comment aurait-il pu aller, par la force des armes, rétablir cette autorité presque évanouie? sa présence n'était que trop nécessaire en Allemagne; la ligue des princes et celle des villes devenaient de jour en jour plus formidables.

Wenceslas convoqua une diète à Nuremberg, pour rendre la paix à la Germanie; il y forma une confédération de tous les états qui paraissaient ne désirer que la tranquillité publique; il les divisa en quatre cercles : celui de la Haute et de la Basse Saxe, celui de la province rhénane, depuis Bâle jusques en Hollande; celui de l'Autriche, de la Bavière et de la Souabe, et celui de la Thuringe et de la Franconie; mais les villes n'accédèrent à cette union qu'en conservant expressément toutes leurs alliances antérieures; elles tinrent même une assemblée générale à Constance pour resserrer davantage les liens qui faisaient leur puissance, et faire entrer dans leur confédération plusieurs villes helvétiques.

On aime à voir au milieu de ces agitations Robert de Bavière, électeur palatin, sentir que les progrès des lumières pouvaient seuls calmer les tempêtes politiques, vouloir concourir à hâter ces progrès, et établir à

Heidelberg une université sur le modèle de celles de Paris, de Vienne et de Prague.

(1387) Combien les prétentions de Charles de Duras et de Louis, duc d'Anjou, avaient, pendant ce temps, ensanglanté ces belles contrées de Naples sur lesquelles ils voulaient régner! Louis, arrivé dans l'Abruzze, avait vu les portes d'Aquila, de Nole, de Matalone et de plusieurs autres villes s'ouvrir devant lui; les barons du parti de Jeanne étaient venus se ranger sous ses bannières; il désirait ardemment, ainsi que toute son armée, de livrer à son rival une bataille décisive. Charles retenait prisonnier à Molfeta Otton de Brunswick, le quatrième époux de Jeanne; Otton, en défendant en Lombardie les intérêts des princes de Montferrat, s'était acquis la réputation d'un capitaine aussi prudent que brave; Charles imagine de le consulter, il le fait venir devant lui: Otton ne croit pas pouvoir, par un conseil perfide, punir l'assassin de celle qui lui avait donné sa main; il répond à Charles avec loyauté: « Gardez-vous, lui dit-il, » de commettre votre couronne aux hasards d'un com- » bat; continuez de harceler votre ennemi; bientôt il sera » réduit à quitter le royaume ou à périr de faim. » Charles adopte son avis, lui rend la liberté, et continue d'ordonner qu'on ruine tous les pays que l'armée française doit traverser.

La disette et bientôt la famine et les maladies accablent cette brave mais malheureuse armée: le trésor de Louis est épuisé, aucune ressource ne lui reste: en vain ordonne-t-il qu'on vende sa vaisselle, ses équipages, ses joyaux et jusques à cette couronne que Clément VII a mise sur sa tête, et qui doit lui coûter si cher; ses guerriers meurent de fatigue, de faim ou d'une contagion funeste; la maladie l'attaque lui-même; il succombe à ses maux et à ses chagrins. Celui à qui on avait reproché d'aspirer à tant de pouvoirs et d'accumuler tant de

richesses par l'injustice et la violence, meurt au milieu des restes déplorables d'une des plus florissantes armées, réduit au plus grand dénuement et ne possédant, à sa dernière heure, qu'un gobelet d'argent et une cotte d'armes de toile peinte; à peine a-t-il ainsi expié sa vie, que les Français qui étaient encore auprès de lui se dispersent et tâchent de regagner les pays si éloignés où ils ont reçu le jour : on ne les poursuit pas; ils ne sont plus à craindre; on voit se traîner, sur les chemins qui conduisent en France, des soldats, des chevaliers, des barons sans armes, presque nus et tendant leurs casques brisés pour demander un faible secours.

(1384) Urbain VI était à Nocera lorsqu'il apprit la mort de Louis; il y agissait en souverain; il laissait croire que son dessein était de donner la couronne de Naples à son neveu Butilo. Charles conçut un vif ressentiment: le monarque altier et ambitieux, et le pontife orgueilleux et entreprenant en vinrent bientôt à une rupture ouverte; Urbain excommunia Charles et sa femme Marguerite, fille de Charles Ier de Duras, le déclara déchu de la royauté et lui ordonna de venir rendre compte de sa conduite : Charles se présenta devant Nocera, à la tête de ses troupes, assiégea le pontife, promit dix mille florins d'or à celui qui lui apporterait sa tête; et Urbain, du haut d'une fenêtre du château, tenant un flambeau d'une main et une clochette de l'autre, ne cessait d'excommunier Charles de Duras et tous ses adhérents.

Raymond des Ursins vint au secours d'Urbain, livra une bataille à Charles, la gagna et délivra le pontife.

Marie, fille de Louis dit le Grand, roi de Hongrie, avait succédé à son père; elle avait été couronnée dans Albe-Royale, sous le nom de *roi Marie*. La régence avait été décernée à sa mère Élisabeth, seconde femme du roi Louis, et fille d'Étienne, ban ou prince de Bosnie. Nicolas de Gara s'était emparé de l'esprit de la régente,

et gouvernait tyranniquement. Les Hongrois murmuraient ; un grand nombre de mécontents s'adressent à Charles, roi de Naples et prince du sang de Hongrie, le conjurent de les délivrer d'une odieuse tyrannie, et lui offrent la couronne de leur patrie (1385). Charles ne peut résister à l'attrait d'un second diadème, arrive à Bude, s'empare du gouvernement, se fait couronner dans Albe-Royale. Mais à peine un mois s'est-il écoulé que le caractère d'Élisabeth fait changer la fortune (1386). Charles est assassiné à Bude, en présence et d'après les ordres de la mère de Marie. Élisabeth ne voit plus de danger pour elle ni pour sa fille; elle vit sans méfiance; elle voyage sans précaution avec le *roi Marie* et Nicolas de Gara. Jean Horwath, ban de Croatie, l'un de ceux qui avaient été le plus dévoués à Charles, les surprend, massacre le ministre qu'il déteste, fait noyer Élisabeth, et emmène Marie prisonnière en Croatie.

Sigismond, margrave de Brandebourg, et qui avait été fiancé avec Marie, accourt pour la délivrer. Horwath fait promettre à la princesse que ses attentats ne seront pas punis, la ramène à Albe-Royale, lui rend la liberté. Sigismond arrive, épouse la princesse, est couronné roi, ordonne qu'on arrête le ban de Croatie. Marie oublie sa promesse, détermine elle-même le genre de supplice que le ban doit subir : Horwath périt dans des tourments affreux, et ses complices sont condamnés à une mort infâme.

Ladislas était monté sur le trône de Naples, après l'assassinat de son père Charles III. Sa mère Marguerite était régente : Louis II, fils de Louis Ier, duc d'Anjou, et de Marie de Blois, avait été reconnu roi de Naples par la France et par le pape Clément VII; il n'avait que huit ans lorsque sa mère le conduisit à Avignon. Mais on voyait alors à la cour du pape Clément un capitaine renommé, Otton de Brunswick, le quatrième époux de la

reine Jeanne, étouffée par l'ordre de Charles III. Ce prince partit des bords du Rhône pour aller dans le royaume de Naples, se mettre à la tête des partisans du jeune Louis d'Anjou, et chassa de la capitale, après un combat sanglant, la reine Marguerite et son fils Ladislas.

Pendant que le sang des Napolitains coulait pour le choix d'un monarque, les Suisses continuaient de combattre avec gloire pour leur indépendance et pour leur liberté. Le duc Léopold d'Autriche établit à Rothembourg un nouveau péage très-onéreux pour les citoyens du canton de Lucerne (1385). Le peuple furieux s'attroupa, marcha contre Rothembourg, respecta la vie et les propriétés des habitants, mais abattit les murs de la ville, et démolit le château. Les Autrichiens recommencèrent la guerre; les Lucernois reçurent à composition la ville de Sempach, située sur le lac de Sursée, et celle de Richensée, qu'arrosent les eaux du lac de Baldeck. Les habitants du pays d'Entlebuch, impatients de la tyrannie de leur seigneur, se mirent sous leur protection, et marchèrent sous leurs bannières. Les Autrichiens prirent d'assaut Richensée, dont la garnison était très-faible, égorgèrent une partie des habitants, précipitèrent les autres dans le lac de Baldeck, et détruisirent tous les édifices jusques aux fondements (1386). Les Suisses s'indignent de cette horrible cruauté : les Autrichiens arrivent devant Sempach; le duc Léopold est à leur tête; des guerriers envoyés par tous les confédérés de l'Helvétie, excepté par les Bernois, arrivent au secours de la ville. Les Autrichiens sont au nombre de quatre mille : on ne compte que treize cents Suisses; mais ils vont combattre pour venger le sang de leurs concitoyens et pour leur liberté. La bataille commence : le duc Léopold est tué, six cents chevaliers et deux mille soldats autrichiens restent sur le champ de bataille; les vaincus se dispersent; les Suisses vainqueurs n'ont perdu que deux cents hommes. Une

chapelle s'élève à l'endroit où ils ont triomphé; et, chaque année, sur des bords enchanteurs, la prière de la reconnaissance se fait entendre autour de ce temple rustique, touchant et glorieux monument des temps héroïques de l'Helvétie.

Les fils du duc Léopold et Albert, leur oncle, continuèrent la guerre : les Bernois se réunirent aux sept autres cantons; les Autrichiens s'emparèrent du bourg de Naefels, situé dans le canton de Glaris, et qui n'était défendu que par quatre cents hommes : ils le brûlèrent; mais sept cents Glaronais étaient rassemblés dans la vallée de Linthal. Les Autrichiens les attaquèrent : le combat dura trois heures. Les Glaronais se couvrirent de gloire; les Autrichiens furent mis en fuite. Plusieurs de leurs soldats se jetèrent dans la rivière de Limmat; ils perdirent près de deux mille cinq cents hommes (1388).

Les cantons de Berne et de Soleure prirent la ville de Nidau et celle de Buren-sur-l'Aar, dont les garnisons désolaient leurs campagnes par leurs brigandages. Berne conquit non seulement Unterseen, placé entre deux lacs que forment les eaux de l'Aar, mais encore la longue et pittoresque vallée du haut Simmenthal. Les comtes de Toggenbourg, se détachant de l'alliance avec l'Autriche, firent la paix avec les Suisses. Plusieurs villes impériales se réunirent pour obtenir la fin des hostilités : une très-longue trève suspendit la guerre, et ce fut pendant ce temps de repos que les Suisses, dignes de la liberté et de l'indépendance qu'ils venaient de conquérir avec tant de gloire, se soumirent à cette discipline militaire si nécessaire pour maintenir et défendre l'indépendance et la liberté, montrèrent combien les peuples les plus braves la respectent, et méritèrent qu'un jour Machiavel les comparât, à cet égard, aux légions de la république romaine.

Les villes impériales d'Allemagne rivalisaient avec les Helvétiens par leur courage et leur amour de l'indépendance. L'archevêque de Saltzbourg s'était réuni à leur confédération : Frédéric de Landshut, duc de Bavière, traita l'archevêque avec violence. Wenceslas lui déclara la guerre, et exhorta les villes impériales à venger leur confédéré : elles ravagèrent la Bavière ; mais les princes resserrèrent les liens de leur association. Ils fondirent sur les guerriers des villes, défirent près de Weil les troupes de celles de Souabe, et battirent à Worms et à Kronenberg l'armée des villes rhénanes. Un malheur plus grand accabla les villes impériales ; elles manquèrent de constance, s'aigrirent les unes contre les autres, se reprochèrent mutuellement leurs désastres. La mauvaise fortune les divisa : la discorde les livra à leurs ennemis ; elles demandèrent la paix à ceux qu'elles avaient vaincus ; elles ne l'obtinrent qu'en consentant aux plus grands sacrifices.

Wenceslas, qui les avait appelées aux armes, et qui n'avait pas su ou voulu les défendre, persista dans ses erreurs politiques, ne vit pas qu'il allait renverser le seul rempart qu'il pût opposer aux princes, et profita des revers des villes pour détruire leur puissance ; il assembla une diète à Égra, abolit la ligue des villes impériales comme contraire aux lois et au bon ordre, renouvela le règlement de Nuremberg au sujet de la paix publique, établit un tribunal composé de quatre députés des princes, de quatre députés des villes, d'un *surarbitre* dont il se réserva la nomination, et le chargea de prononcer sur toutes les affaires relatives à la tranquillité de l'empire.

Un événement important pour l'Europe entière renouvela bientôt le désir qu'il avait eu d'aller en Italie rétablir la puissance impériale. Pendant qu'Urbain était à Nocera, en 1385, le cardinal Manupello, de la famille

des Ursins, l'avait averti secrètement d'une conjuration formée par cinq cardinaux pour se saisir de sa personne, et le faire condamner comme hérétique; le pape, violent et vindicatif, les fait arrêter la veille du jour où on lui avait dit que leur complot devait être exécuté : on les charge de chaînes ; on les jette dans un cachot ; on leur fait subir la torture la plus cruelle. Cet horrible supplice ne leur arrache aucun aveu : l'évêque d'Aquila, moins fort et moins capable de résister à des douleurs atroces, déclare seul qu'il est complice ; on rejette les cardinaux dans leur prison obscure. Urbain, obligé de quitter Nocera, les fait traîner à sa suite jusques à Gênes, où un nouveau cachot les attend. Quelques mois s'écoulent : Urbain fait venir les cardinaux devant lui ; il leur fait subir un nouvel interrogatoire ; ils persistent avec fermeté dans leur désaveu, prennent le ciel à témoin de leur innocence, et citent leur persécuteur au tribunal du juge souverain. Urbain furieux les renvoie en prison, où ils sont étranglés.

Après cet acte d'une tyrannie d'autant plus exécrable que c'est le chef de la religion de Jésus qui s'en rend coupable, Urbain va à Pérouse, où il veut fixer son séjour. Les instances des Romains et la crainte de voir ses troupes se soulever contre lui le déterminent à revenir à Rome. Il tombe de sa mule avant d'arriver dans cette capitale, et meurt au bout de quelques mois, des suites de sa chute, après onze ans d'un pontificat odieux.

On presse vivement les cardinaux de son obédience de se réunir à ceux de Clément VII ; mais, si l'on avait détesté le pontificat d'Urbain, on méprisait celui de Clément. La cour d'Avignon vendait un nombre immense de bénéfices : jamais l'abus des *grâces expectatives* n'avait été porté aussi loin. L'université de Paris, indignée de ce brigandage, défendait avec courage ses

droits et les libertés de l'Église gallicane, mais proposait en vain des moyens de faire cesser le schisme, de rétablir l'union, de réprimer la corruption et la rapacité de la cour pontificale.

Les cardinaux qui étaient à Rome ne voulurent pas reconnaître Clément VII; ils élurent pape, Pierre Tomacelli, dit le cardinal de Naples, et qui prit le nom de Boniface IX (1389). Le nouveau pontife s'empressa d'écrire à Wenceslas pour l'engager à venir à Rome recevoir la couronne impériale, et chercher les moyens de terminer le schisme, et lui accorda, pour les frais de ce voyage, le dixième de tous les revenus du clergé d'Allemagne et de Bohême. Wenceslas, malgré le vif désir qu'il avait d'aller en Italie, ne crut pas pouvoir quitter la Germanie, où les orages politiques grondaient encore. Il reconnut Boniface IX, toucha le dixième, mais différa l'expédition qu'il souhaitait si ardemment.

(1383) François Carrara, seigneur de Padoue, avait cependant acquis du duc d'Autriche la Marche trévisane: les Vénitiens avaient vu cette acquisition avec inquiétude. Les habitants d'Udine refusèrent de reconnaître le cardinal d'Alençon que le pape avait nommé administrateur du patriarcat d'Aquilée. Les Vénitiens se déclarèrent pour eux: Carrara soutint le cardinal; les Vénitiens déterminèrent Antoine de L'Escale, seigneur de Vérone, à faire la guerre à Carrara; ils s'engagèrent à lui donner quinze mille florins par mois; mais Jean Galéas Visconti, seigneur de Milan, se joignit à François. Antoine fut dépouillé de ses états par le seigneur de Padoue.

Carrara prétendit que Vicence faisait partie de la seigneurie qu'il avait conquise. Visconti la lui refusa; ils se brouillèrent. Visconti se ligua contre Carrara avec les Vénitiens, le marquis de Ferrare et le seigneur de Mantoue (1388). Carrara perdit Padoue, fut pris dans Tré-

vise, et envoyé prisonnier à Côme : Jean Galéas réunit au Milanais la seigneurie de Padoue; les Vénitiens eurent la Marche trévisane, et, néanmoins jaloux de la puissance de Visconti, ils favorisèrent secrètement François Carrara le jeune, qui rentra dans Padoue (1390).

Leurs constants émules, les Génois, entreprenaient sans crainte les expéditions les plus audacieuses pour étendre leurs relations, protéger leur commerce, accroître leur puissance. Et ce qui est remarquable, ces entreprises extraordinaires étaient formées par un peuple sans cesse agité par les factions. La paix ne pouvait s'établir dans Gênes que lorsqu'elle aurait trouvé, dans une constitution bien combinée, des garanties sûres contre les ennemis de la liberté et de l'indépendance qu'elle adorait; et cette inquiétude perpétuelle, qui ne pouvait pas se calmer avant cette heureuse époque que l'état de la civilisation permettait à peine d'entrevoir, faisait naître de trop malheureux troubles, mais produisait en même temps l'ardeur des citoyens, la hardiesse des conseils, la grandeur des projets et la force de la république.

Un soulèvement excité par un impôt mis sur la viande avait obligé le doge Guarco à prendre la fuite (1383). Son successeur Léonard Montaldo était mort un an après son élection (1384). Antoine Adorne, fatigué de lutter contre des conspirations sans cesse renaissantes, avait abdiqué le dogat, abandonné le gouvernement et quitté sa patrie (1390); Jacques Frégose, fils de Dominique, l'avait remplacé. Antoine Adorne, ne pouvant supporter sa retraite, était rentré dans Gênes à la tête de huit cents hommes, et avait contraint Frégose à lui rendre le dogat. Les Génois, opprimés depuis longtemps dans leur commerce par les musulmans d'Afrique, et particulièrement par le roi de Tunis, conçoivent le projet de porter leurs armes dans les états du prince dont ils veulent réprimer la puissance : ils voient toute

l'étendue de leur entreprise, et, pour en assurer le succès, ils s'adressent à la France, leur alliée naturelle, et lui demandent des secours (1391). Charles VI s'empresse de leur envoyer un corps de troupes considérable, et c'est son oncle le duc de Bourbon qui obtient l'honneur de commander ces braves auxiliaires. La réputation du duc de Bourbon, l'ardeur des Français pour les entreprises lointaines et périlleuses, l'influence de ce qui restait encore d'esprit chevaleresque, le souvenir des hauts faits des croisés, le désir de combattre sur ces rivages témoins de la valeur héroïque, et de la mort plus héroïque encore de saint Louis, attirent sous les bannières de l'oncle du roi de France un grand nombre des plus illustres chevaliers. On voit partir avec lui Philippe d'Artois, comte d'Eu, prince du sang, le sire d'Albret, le comte d'Ostrevant, fils aîné du comte de Hainaut, le prince de Bar, Charles II, duc de Lorraine, filleul de Charles V, et qui avait été élevé à la cour de France, Euguerrand, comte de Coucy, beau-frère de Charles II, dont il avait épousé la sœur, Jean, sire de La Ville-sur-Illon, filleul et cousin de Jean, duc de Lorraine, père de Charles II, le comte d'Harcourt, le dauphin d'Auvergne, les sires de Sully, de La Trémouille, de Sancerre, de Roie, d'Amboise, de Boucicault, de Château-Morand, de Damas, de L'Espinasse, de Chatelux et plusieurs autres célèbres capitaines.

Une trève existait entre la France et l'Angleterre : un grand nombre de chevaliers anglais veulent aller renouveler, sous les enseignes de Bourbon, les combats livrés aux musulmans par tant de fameux guerriers chrétiens. Deux princes du sang d'Angleterre, cousins germains de Richard II, le comte de Derby, qui devait un jour monter sur le trône sous le nom de Henri IV, et son frère Thomas, comte de Beaufort, sont à la tête de ces preux.

Le duc de Bourbon part de Gênes avec vingt mille Français, Anglais, Italiens, ou Allemands, sur une flotte composée de quatre-vingts vaisseaux ou galères, et d'un nombre immense de petits bâtiments. La tempête l'oblige à relâcher deux fois en Sardaigne; il ne peut arriver sur les côtes d'Afrique qu'au commencement de l'été; il veut descendre à la vue de l'ancienne Carthage. Un nombre immense de Maures l'attendent sur le rivage: les alliés débarquent au milieu d'un nuage de traits; les musulmans sont mis en fuite, et Carthage est investie. Les habitants et la garnison que le roi de Tunis y a jetée se défendent avec un courage digne des anciens Carthaginois. Bientôt les rois de Tunis, de Bugie et de Trémecen viennent camper avec une armée de soixante mille hommes auprès des lignes des chrétiens. Les plus braves chevaliers comptent leur petit nombre, ne voient plus que des obstacles insurmontables, et proposent de se rembarquer. « Je ne suis pas venu, dit Bourbon, » pour me déshonorer par une fuite honteuse; Carthage sera prise et l'ennemi battu. » Sa fermeté encourage l'armée; il la divise en deux corps: l'un est chargé du siége, l'autre repoussera les attaques des rois maures. Les musulmans attendent avec patience que les chrétiens soient épuisés par la chaleur excessive du climat et de la saison. Si les alliés les attaquent, ils s'éloignent avec vitesse sur leurs chevaux forts et agiles, reprennent leurs rangs, reviennent à la charge, s'éloignent de nouveau, reparaissent avec la rapidité de la flèche, et ne se précipitent avec violence sur les chrétiens que pour disparaître encore, et les tenir sans cesse ou dans les alarmes, ou sous leurs lances redoutables. Ces attaques imprévues, soudaines, terribles, se renouvellent si souvent que les chrétiens ne peuvent plus quitter leurs armes.

Bourbon a pris les dehors de la place; mais quelle n'est

pas la fatigue de son armée! Les maladies enlèvent chaque jour un grand nombre de chevaliers et de soldats; les Français et surtout les Anglais succombent sous le poids d'une chaleur ardente. Bourbon voit peser sur son armée tous les fléaux qui, sur les mêmes rivages, ont accablé, cent ans auparavant, son illustre aïeul saint Louis et ses guerriers : il n'a plus l'espérance de conquérir Carthage. Un climat dévorant va le contraindre à partir; mais il veut qu'avant de revoir l'Europe ses guerriers s'immortalisent. Personne n'est prévenu de son hardi projet; à midi, lorsque les Maures eux-mêmes sont forcés par la chaleur de se livrer au repos, il ordonne aux chrétiens de prendre les armes. Ils sortent de leurs lignes, bravent tous les feux du soleil, se jettent sur les Sarrasins, bien éloignés de s'attendre à une attaque aussi extraordinaire, massacrent tous ceux qu'ils rencontrent, pénètrent jusques au milieu de leur camp, arborent sur une éminence la bannière victorieuse de Bourbon, et mettent le feu aux tentes et au bagage des musulmans. Les trois rois désespérés rallient cependant leurs troupes, et tombent sur les chrétiens épuisés par leurs succès; les alliés ne sont qu'au nombre de dix mille; plus de cinquante mille Sarrasins les entourent et les pressent; le courage des chrétiens s'accroît avec le danger; leurs têtes s'exaltent, leurs forces se renouvellent et s'augmentent; la mêlée est terrible : mais enfin Bourbon l'emporte; et, deux fois victorieux dans cette mémorable journée, il oblige le roi de Tunis à demander la paix.

Tous les esclaves chrétiens sont rendus; le roi maure donne 10,000 ducats d'or pour les frais de l'expédition; les Génois et tous les Européens jouiront dans ses états de la liberté de conscience et de celle du commerce.

Les alliés se rembarquent. A peine la moitié de l'armée chrétienne est-elle montée sur ses vaisseaux que les Sarrasins violent leur promesse, fondent sur l'autre moitié,

Bourbon avait prévu cette perfidie; il se précipite sur eux avec un corps d'élite, les met en déroute, et ne s'embarque que le dernier.

Il va en Sardaigne, détruit une flotte musulmane dans le port de Cagliari, prend sur les Maures cette place et le fort de Guillastre, les remet aux Génois, appareille pour Gênes, est repoussé par une tempête violente jusque dans le port de Messine, fait radouber ses vaisseaux, reprend la route de la Ligurie, refuse de faire la guerre au prince de Piombino, ennemi des Génois, déclare qu'il n'a quitté la France que pour combattre les musulmans, réconcilie le prince avec la république, n'accepte aucun des riches présents que Gênes reconnaissante s'empresse de lui offrir, et va jouir dans sa patrie de la gloire d'avoir brisé les fers de plusieurs milliers de chrétiens.

Wenceslas avait été, malgré lui, étranger à des événements aussi importants pour l'Italie, sur laquelle les rois de Germanie et des Romains n'avaient pas cessé de vouloir étendre leur sceptre suzerain : il devait être bien moins heureux encore dans ses états héréditaires; la peste avait ravagé la Bohême. Bien loin d'envoyer des secours à un peuple malheureux, il avait exercé plus que jamais dans ce royaume un pouvoir tyrannique. Les nobles Bohémiens se révoltèrent contre un prince qui leur était devenu d'autant plus odieux qu'il voulait réprimer leurs brigandages et leur indépendance. Wenceslas envoya contre eux un grand nombre de ces aventuriers qui portaient encore le fer et le feu dans plusieurs contrées de l'Europe, et dont les bandes avaient le nom de *grandes compagnies :* le ravage de la Bohême fut la solde de ces brigands.

Wenceslas alla bientôt lui-même achever de soumettre les mécontents. Il commit d'extravagantes atrocités; les nobles, irrités plus que jamais, réunis au clergé, dont

suivant plusieurs historiens, Wenceslas voulait réformer la conduite trop scandaleuse, et peut-être incités secrètement par Sigismond, roi de Hongrie et frère de Wenceslas, se portèrent à un parti extrême. Ils surprirent leur monarque dans l'abbaye de Beraun, le conduisirent à Prague, le renfermèrent dans une prison, et, dans leur haine ulcérée, lui firent subir toutes les horreurs de la captivité (1394). Il obtint néanmoins, après plusieurs mois, la permission de se laver dans un bain public, et parvint à se sauver; mais, repris bientôt par ses ennemis, il fut renfermé plus étroitement que jamais dans le château de Witsperg.

Les électeurs cependant, instruits de l'outrage fait à leur empereur, convoquèrent une diète à Francfort, donnèrent le vicariat de l'empire à l'électeur palatin, et sommèrent les Bohémiens de rendre la liberté au monarque prisonnier, sous peine d'y être contraints par la force des armes. Les nobles et le clergé de Bohême, effrayés des menaces de la diète, ouvrirent à Wenceslas les portes de sa prison. Il remonta sur le trône de la Germanie et sur celui de Bohême; mais, suivant plusieurs auteurs, ses fureurs redoublèrent; son état d'ivresse presque perpétuel avait éteint sa raison, et perverti son cœur au point de le rendre capable des plus grandes cruautés. On a écrit que le surnom de Néron ne lui déplaisait pas; qu'il aimait à être accompagné par le bourreau; qu'il l'appelait son compère. Quelque exagérés que puissent être les reproches qu'on lui a adressés, il était devenu en Bohême l'objet de l'exécration générale. Comment aurait-il pu, dans cette horrible situation, travailler avec succès à maintenir le calme dans la Germanie, pacifier l'Italie, y rétablir l'autorité impériale, éteindre le schisme qui, par les divisions qu'il ne cessait de faire naître, contribuait si fortement à entretenir les discordes politiques?

De nouvelles démarches furent faites par la France pour abolir ce schisme funeste : on les dut à Charles VI, ce prince si malheureux, si plaint et si aimé. Les Français reconnaissaient Clément VII; et néanmoins les chartreux de France imaginèrent, on ne sait pourquoi, de s'adresser, pour l'obtention de quelques priviléges, au pontife suprême dont la chaire apostolique était à Rome. Boniface IX leur accorda ce qu'ils désiraient, et chargea leurs députés d'une lettre pour le roi de France. Le pontife offrait de se prêter à tous les arrangements qui pourraient faire finir le schisme : Charles VI en fut touché. Il envoya la lettre de Boniface à l'université, et lui demanda son avis. L'université pensa que ce schisme ne pouvait se terminer que par la cession volontaire des deux papes, ou par la décision d'arbitres dont on conviendrait, ou par le décret d'un concile général. Nicolas de Clémengis, docteur en théologie, rédigea cet avis, et y inséra une déclamation violente contre les désordres du clergé et la corruption de la cour d'Avignon. Cet écrit inspira à Clément VII tant de colère et de crainte qu'il éprouva une attaque d'apoplexie dont il mourut.

Dès que le roi de France en fut instruit, il envoya à Avignon deux seigneurs de sa cour chargés de faire suspendre l'élection d'un nouveau pape. Ils arrivèrent trop tard; les cardinaux de l'obédience de Clément avaient signé un acte d'après lequel celui qui serait élu pape renoncerait à sa dignité, si cette abdication paraissait nécessaire à l'extinction du schisme; et ils avaient nommé pape Pierre de Lune, d'une illustre famille d'Arragon, qui avait été légat en France, et avait toujours témoigné la résolution de tout sacrifier au repos de l'Église.

Pierre de Lune prit le nom de Benoît XIII; Charles VI lui envoya un docteur célèbre nommé Pierre d'Ailli. Ce docteur voulut l'engager à tenir la promesse qu'il avait faite en signant l'acte dressé par les cardinaux

avant l'élection. Le nouveau pape éluda la réponse, et s'efforça de séduire le docteur. Pierre d'Ailli revint à Paris, rendit compte de sa mission, et, d'après son rapport, un concile national fut convoqué. On y vit sept archevêques, quarante évêques, un grand nombre d'abbés, des députés des universités de Paris, d'Orléans, d'Angers, de Montpellier, de Toulouse, six conseillers du parlement et trois avocats. Les patriarches de Jérusalem et d'Alexandrie y assistèrent; le roi de Navarre, le duc de Bourbon, le comte de Nevers, fils du duc de Bourgogne, le chancelier et plusieurs seigneurs du conseil y prirent séance; et l'assemblée fut présidée au nom du roi par les ducs d'Orléans, de Berri et de Bourgogne. Le concile fut d'avis que les deux papes devaient abdiquer; les légats de Benoît XIII obtinrent néanmoins que le concile ne prononcerait pas une décision définitive avant que le pape, qui les avait envoyés, connût l'avis de cette assemblée solennelle. Les ducs d'Orléans, de Berri et de Bourgogne voulurent porter eux-mêmes à Avignon l'opinion du concile. Ne pouvant obtenir du pape une réponse précise, ils s'adressèrent aux cardinaux, qui déclarèrent que le cas prévu par l'acte qu'ils avaient signé était arrivé. « Les cardinaux se trompent, » répondit Benoît; il y a un autre moyen de pacifier » l'Église : c'est celui que le concile de Paris a indiqué. » Il faut que Boniface et moi nous déposions la tiare; et » je dois, avant cette grande détermination, avoir une » entrevue avec lui. » Rien ne fut terminé; les princes français retournèrent à Paris, où les appelaient les plus grands intérêts, et le schisme continua.

Peu de temps après cette inutile tentative, Jean Galéas Visconti, toujours habile à profiter des circonstances et connaissant l'avarice de Wenceslas, obtint de ce monarque, pour la somme de 100,000 florins d'or, de nouveaux titres propres à favoriser ses vues ambitieuses, et

à consolider la possession des états qu'il avait acquis par sa criminelle perfidie envers son frère Bernabo et envers ses neveux. Il était déjà vicaire perpétuel de l'empire dans la Lombardie; Wenceslas le créa duc de Milan, comte de Parme, de Plaisance, de Pavie et d'Anghiera. L'amour de l'or porta facilement l'empereur à cette concession; mais combien il devait se sentir lui-même abruti par ses ignobles habitudes, et incapable de gouverner la Germanie et la Bohême irritée, lorsque, conférant à son frère Sigismond, roi de Hongrie, dont il devait connaître et redouter le caractère et les projets, le titre de vicaire-général de l'empire et de son lieutenant-général en Bohême, il déposa en quelque sorte et la couronne royale et le diadème impérial!

Avant que Sigismond eût été couronné roi des Hongrois, et pendant que sa femme Marie portait seule la couronne, Étienne, vaivode de Valachie, avait regardé comme indigne de la nation qui avait succédé aux Daves et aux Gètes d'être gouvernée par une femme. Il s'était déclaré indépendant; Sigismond, monté sur le trône, était entré dans la Valachie, avait surmonté tous les obstacles que lui avaient opposés la nature du pays et la courageuse vigilance d'Étienne, et réduit ce vaivode à reconnaître son sceptre (1387). Mais un ennemi bien plus puissant devait bientôt se lever contre lui.

Amurath Ier, le petit-fils du fondateur de l'empire asiatique des Othmans ou Ottomans, avait été tué sur le champ de bataille, où il venait de mettre en fuite une armée chrétienne composée de Serviens, de Bulgares et de Hongrois, et de faire prisonnier Lazare, roi des Serviens (1389). C'est Amurath qui avait établi la charge de cadilesker ou juge d'armée pour connaître de toutes les affaires militaires, et maintenir une exacte discipline, et c'est ce même sultan qui avait distribué des terres conquises aux plus braves de ses guerriers, obligé

les possesseurs de ces terres à fournir un certain nombre de chevaux et de soldats, suivant la valeur du fonds concédé, et créé, par l'institution de ces *timars* ou bénéfices militaires, les premiers éléments d'un système féodal, semblable à celui qu'avaient établi, plusieurs siècles auparavant, les hordes du Nord conquérantes de l'Europe.

Bagezid ou Bajazet Ier, fils d'Amurath, succéda à son père. La rapidité de ses conquêtes devait le faire surnommer *Ilderim* ou l'éclair. A peine eut-il reçu le pouvoir suprême qu'il donna l'affreux exemple, si souvent imité par ses barbares successeurs, de sacrifier la justice, l'humanité et la nature, au maintien d'une autorité que les Turcs ne savaient soutenir que par le sabre. Il fit étrangler, d'après le conseil des principaux chefs de son armée, son frère Jacoub, duquel on ne manqua pas de dire qu'il avait voulu soulever les guerriers contre le sultan.

Rien n'étant sacré pour Bajazet, il attaqua indifféremment les princes chrétiens et les princes musulmans dont les états convenaient à son ambition. Il conquit dans deux mois la principauté d'Ogly, prince de Phrygie, dont il avait épousé la fille; il passa en Europe. Les Valaques, excités et secondés par le sultan, reprennent les armes contre le roi de Hongrie (1392). Sigismond fait un grand carnage de ces Valaques et des Turcs mêlés avec eux, s'empare de Nicopolis, dite la petite, et retourne triomphant en Hongrie. Sa victoire le rend plus sévère : il devient sombre, inquiet, soupçonneux, dur et cruel; il veut qu'on recherche ceux qui ont pris part aux insurrections du règne d'Élisabeth et de Marie; ils se retirent dans les montagnes; ils errent dans les forêts. A leur tête est un noble hongrois, renommé pour ses richesses et pour l'influence que lui donnait l'estime dont il jouissait; il se nommait Étienne Conthus : leurs précautions sont inutiles. Conthus est pris avec trente-deux

autres nobles; ils sont condamnés à la mort. Sigismond veut assister à leur supplice; ils le subissent en faisant des vœux pour leur patrie; des larmes d'admiration et d'attendrissement coulent des yeux de tous ceux qui voient tomber leurs têtes. L'écuyer de Conthus exprime la douleur la plus vive : Sigismond en est ému. Sa fidélité le frappe; il veut l'engager à passer à son service : l'écuyer repousse son offre comme un outrage. Sigismond redevient barbare; il ordonne que l'écuyer périsse avec Conthus.

(1393) Bajazet avait dépouillé de leurs états presque tous les princes de l'Asie-Mineure; il s'était emparé de la Thessalie, de la Macédoine, et de la Bulgarie; il tenait pour ainsi dire Constantinople bloquée. Les Valaques se soulèvent de nouveau contre Sigismond. Le roi de Hongrie rentre sur leur territoire, dévaste leurs villes et leurs campagnes; mais les Turcs l'attaquent en grand nombre, et taillent son armée en pièces.

Sigismond tremble devant la puissance de Bajazet; il demande des secours à tous les princes chrétiens. La France envoie de valeureux guerriers. Les Français partent pour l'Europe orientale au nombre de dix mille hommes d'armes, et de deux mille chevaliers ou écuyers. A leur tête est le comte de Nevers, fils aîné du duc de Bourgogne. On voit sous ses ordres le comte d'Eu, connétable de France, Jacques de Bourbon, comte de La Marche, Enguerrand sire de Coucy, possesseur de plusieurs comtés en France, en Angleterre et en Allemagne, fils de Catherine d'Autriche, gendre d'Édouard III, et marié en secondes noces à Isabelle de Lorraine; le maréchal de Boucicault, comte de Beaufort et vicomte de Turenne, l'amiral Jean de Vienne, les deux princes de Bar, Guy de La Trémouille, le sire de Roie et le sire de Saimpy. Le courage de ces chevaliers était intrépide, ou plutôt leur audace était héroïque. Mais leur présomption, leur légè-

reté et leur imprudence égalaient leur audace; leur orgueil humiliait, et leur âme était livrée à la férocité de leur siècle.

Ils arrivent en Hongrie. Sigismond réunit son armée à celle des Français : rien ne résiste à leurs premiers efforts. Le comte de La Marche fait des prodiges de valeur qui lui font décerner les honneurs de la chevalerie. Les alliés reprennent, et presque toujours d'assaut, les villes dont les Turcs se sont emparés. C'est un torrent impétueux qui renverse et entraîne tous les obstacles; ils forment le siége de Nicopolis la Grande. Bajazet arrive avec sa grande armée pour délivrer Nicopolis : c'est le Turc ou le Scythe Bajazet qui montre le plus d'art et de prudence. Les Français, exaltés par leurs victoires, l'attaquent sans plan, sans précaution, sans prévoyance; ils se précipitent avec une impétuosité aveugle sur les musulmans. Le funeste génie de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt les entraîne. Bravant les lances, les flèches et les sabres d'innombrables ennemis, ils ne regardent pas si d'autres guerriers les suivent, et vont seconder leur choc terrible. Bajazet avait habilement rangé sa grande armée en croissant : il voit les escadrons français engagés avec autant de témérité que de bravoure dans les rangs du centre de ses troupes; il ordonne que les extrémités du croissant se rapprochent : elles se touchent et les Français sont renfermés dans un cercle hérissé de fer. Les Hongrois veulent délivrer les Français; ils sont battus et mis en fuite. Les Français enveloppés redoublent de courage; ils immolent des milliers de musulmans; mais enfin, accablés de fatigue, ils ne peuvent résister plus long-temps au nombre immense qui les presse : ils succombent, et presque tous reçoivent la mort ou des chaînes.

Les Français, et on rougit en le rappelant, avaient massacré tous les Turcs qui s'étaient rendus à eux. Bajazet victorieux ordonne de terribles représailles ; il fait

tomber sur le champ de bataille les têtes des Français auxquels on a donné des fers ; il ne réserve que sept prisonniers, les trois princes du sang, le comte de Nevers, le comte de La Marche et le comte d'Eu, les deux princes de Bar, le maréchal de Boucicault et Guy de La Trémouille (1396). Il exige pour leur rançon une somme de 600,000 francs, et des tapisseries ou d'autres grands ouvrages d'Arras ou de Reims, fabriqués en laine, et que les habitants de l'Asie-Mineure préféraient, à cette époque, aux étoffes de soie enrichies d'or et d'argent, et tissues au Caire, à Alexandrie ou à *Damas*, dont elles portaient le nom.

Sigismond, échappé avec peine du combat, n'ose pas se montrer humilié, vaincu, et sans puissance, aux Hongrois ulcérés par la mort de Conthus et de tant d'autres nobles. Pendant dix-huit mois, il erre en fugitif, et presque comme un proscrit, hors de son royaume de Bohême et de son électorat de Brandebourg ; il va à Constantinople, et, fatigué de sa vie errante, il se détermine à retourner dans son royaume : les Hongrois le font prisonnier. Son frère Wenceslas est obligé d'employer les menaces les plus fortes pour obtenir la liberté de Sigismond.

Cet empereur avait publié à Francfort, dans une diète, une sorte de trève générale ou de paix publique pour dix ans. Il se rendit à Reims pour y conférer avec le roi de France sur les moyens de terminer le schisme de l'Église. Il fut convenu entre les deux monarques, et avec les rois d'Angleterre, de Castille et d'Arragon, qu'on forcerait les deux papes à renoncer au pontificat suprême, et qu'un nouveau pontife serait élu par les cardinaux des deux obédiences. Non seulement les deux papes refusèrent de se conformer à cette convention, mais encore Boniface IX, craignant le courroux de Wenceslas, imagina de détourner de dessus sa tête

l'orage qui se formait, en le faisant tomber sur celle de Wenceslas. Il s'adressa aux électeurs : « Souffrirez-» vous, leur écrivit-il, que vos prérogatives et celles de » l'empire soient ainsi attaquées? Depuis quand d'autres » souverains que les empereurs ont-ils prétendu juger » de la validité des élections pontificales, et exercer » une sorte de patronat sur la chaire apostolique? Lais-» serez-vous Wenceslas abandonner les plus beaux droits » de la couronne que vous lui avez donnée? » Les insinuations de Boniface donnèrent une force nouvelle au mécontentement des électeurs contre Wenceslas; ils rappelèrent tous les griefs qu'ils avaient contre lui; ils lui reprochèrent son séjour presque perpétuel dans son royaume de Bohême, les aliénations des domaines impériaux, l'érection du duché de Milan; et, resserrant leur alliance mutuelle, ils promirent de nouveau de s'aider mutuellement de toutes leurs forces pour le maintien des droits de l'empire, de ceux de l'Église romaine et des leurs, et de s'opposer avec énergie à toute nouvelle aliénation illégitime, à l'investiture de Jean Galéas Visconti, à l'établissement de tout vicariat général de l'empire sans leur adhésion formelle.

Wenceslas espéra trouver dans la diète un secours contre le collége électoral; il convoqua les états à Nuremberg, ensuite à Francfort; il chargea des ambassadeurs d'aller traiter en son nom de la pacification de l'empire et de celle de l'Église; mais les électeurs, blessés plus que jamais de son absence, déclarèrent qu'ils ne se rendraient jamais à aucune diète qui ne serait pas présidée par le roi des Romains : Boniface enchanté redoubla ses intrigues; la cour de Rome employa tous les artifices de la politique; l'animosité des électeurs devint extrême; un grand nombre de leurs co-états la partagèrent; les électeurs palatins et ecclésiastiques conçoivent le projet de déposer Wenceslas.

(1390) Ils ne négligent rien pour obtenir les suffrages des princes, et convoquent à Nuremberg une assemblée nationale.

Ils exposent aux états les griefs qu'ils ont contre le roi des Romains, et la résolution qu'ils ont cru devoir prendre, pour le salut de l'empire, de lui donner un successeur. Les ambassadeurs de Wenceslas et les députés des villes impériales, oubliant la conduite que le roi des Romains avait tenue avec leurs concitoyens, réunissent en vain leurs efforts pour écarter la déposition dont il est menacé; les électeurs renoncent à la fidélité qu'ils ont promise à Wenceslas, et le somment de se présenter devant eux à Oberlahnstein sur les bords du Rhin, et d'y rendre compte de ses actions et de son gouvernement. Des idées nettes sur l'inviolabilité des souverains et sur la responsabilité de leurs agents auraient évité ce grand acte qui pouvait ébranler pour toujours la monarchie; mais qu'on était encore loin de ces idées conservatrices des trônes et de la liberté!

Wenceslas proteste contre la citation prononcée contre lui; il offre de justifier son gouvernement devant l'électeur palatin, juge né des contestations relatives à la personne des empereurs, et annonce qu'il va convoquer, pour ramener la paix dans l'empire et dans l'Église, une assemblée générale composée de tous les états de la Germanie et de l'Italie, et à laquelle il invitera les rois de Danemarck, de Suède, de Pologne et de Hongrie. Les électeurs rejettent avec dédain ses propositions, se rendent le jour fixé à Oberlahnstein, attendent pendant huit jours l'arrivée de Wenceslas, et le jugent par contumace : on l'accuse d'avoir dissipé indignement le domaine impérial en élevant un simple officier du royaume de Lombardie au rang de duc de Milan, et en conférant à de nouveaux vassaux un grand nombre de villes et de pays qui devaient revenir au domaine de sa

couronne, de n'avoir pas terminé, comme il le pouvait et le devait, les troubles de l'état et ceux de l'Église, d'avoir négligé les affaires de son gouvernement, disposé de ses blancs-seings avec la plus grande légèreté, administré comme un tyran ses états héréditaires, et avili par sa conduite la majesté de l'empire. Les électeurs le reconnaissent convaincu de tous ces délits, le déclarent indigne du trône, le dégradent et dégagent tous les princes, comtes, seigneurs, chevaliers, villes, pays et sujets de l'empire de la fidélité qu'ils lui ont jurée.

(1400) Dès le lendemain ils se réunissent à Rens, auprès du grand et antique trône impérial de pierre, et élisent roi des Romains Rupert ou Robert, comte palatin du Rhin : Robert signe une capitulation par laquelle il promet de faire finir le schisme de l'Église, de rétablir le domaine impérial d'Italie, de réunir le Brabant à celui d'Allemagne, d'abolir tous les péages nouvellement établis, excepté ceux qui appartiennent aux électeurs, et de maintenir tous les droits, honneurs, prééminences et priviléges électoraux.

La plus grande partie de l'Allemagne reconnaît le nouveau roi de Germanie et des Romains: Robert, se conformant aux lois et aux anciens usages de l'empire, campe pendant six semaines sous les murs de Francfort; chaque jour il défie solennellement Wenceslas. Le délai expire; Francfort lui ouvre ses portes, il se rend à Aix-la-Chapelle pour y être couronné; la ville veut exiger qu'il remplisse sous ses remparts la même formalité que sous ceux de Francfort; mais, de l'avis des électeurs qui le reconnaissent pour leur monarque, il publie des lettres patentes interprétatives de la bulle d'or : il déclare que, lorsque l'électeur archevêque de Cologne ne pourra pas sacrer l'empereur roi d'Allemagne dans la basilique d'Aix-la-Chapelle, il le sacrera dans la ville de sa province métropolitaine qu'il préfèrera pour cette solennité;

l'archevêque de Cologne donne en conséquence l'onction royale à Robert dans sa métropole, et le roi des Romains force la ville d'Aix-la-Chapelle à reconnaître son autorité.

Robert avait annoncé son élection au pape; il s'était soumis à l'humiliante formalité de lui demander sa confirmation; il avait réclamé son assistance pour le voyage qu'il allait faire en Italie: Boniface IX avait envoyé des nonces en Allemagne, en apparence pour examiner les formes de la déposition de Wenceslas, mais en réalité pour juger les forces du parti de Robert. La conduite du pape déplaît au nouveau roi; Robert attire dans son parti les républiques, les villes indépendantes, les princes de l'Italie et tous les Guelfes jaloux ou effrayés de la puissance du duc de Milan; il s'allie avec le roi d'Arragon; il parvient par ses négociateurs à s'ouvrir les gorges du Tyrol, et ses ambassadeurs proposent à la France de réunir un concile qu'il convoquerait comme roi des Romains, et qui prononcerait sur les prétentions du pontife d'Avignon et de celui de Rome.

Le duc d'Orléans qui gouvernait la France pendant la maladie du roi son frère, et qui soutenait les intérêts de son beau-père le duc de Milan, fait refuser la proposition du roi des Romains; mais Robert n'en prépare qu'avec plus de soin son expédition en Italie.

Il crée, avec le consentement des électeurs, des princes, des comtes et de la noblesse immédiate, son fils aîné Louis III son vicaire-général dans les royaumes d'Allemagne, d'Arles et de Lorraine; il veut qu'il jouisse de toute l'autorité impériale, ou plutôt il se conforme aux règles et aux lois d'après lesquelles le vicariat général de l'empire appartient à l'électeur, comte palatin du Rhin, toutes les fois que l'empereur ou le roi des Romains quitte la Germanie et traverse les Alpes.

Il assemble une grande armée, reçoit des sommes con-

sidérables des Florentins, ennemis de Jean Galéas, s'approche des frontières de la Lombardie, et somme Visconti, sous peine d'être mis au ban de l'empire, de restituer à la couronne lombarde tous les territoires qu'il a usurpés. « Je possède mon duché, répond Jean Galéas, en vertu » d'une concession solennelle du roi légitime des Ro» mains. J'en ai été investi conformément aux lois et » aux usages consacrés : ce n'est pas à Robert, lâche » usurpateur du trône et ennemi de son souverain et » du mien, de me troubler dans la possession d'états si » justement acquis; je saurai repousser la force par la » force. »

Robert part de Trente pour aller former le siége de Brescia. Les troupes milanaises l'attaquent auprès du lac de Garda : son armée est battue, et ses soldats n'échappent qu'avec peine à la mort ou à la captivité.

Sa défaite change les dispositions des Italiens : les Florentins l'abandonnent; Boniface le trahit; les Allemands ne le secourent que faiblement : il se croit d'autant plus obligé de renoncer à ses projets sur l'Italie que les amis de Wenceslas redoublent d'efforts pour le faire remonter sur le trône.

Le duc de Milan et tous les Gibelins d'Italie pressent Wenceslas d'aller à Rome recevoir la couronne impériale. Le roi Sigismond, frère de ce prince détrôné, lui amène une armée assez forte pour le conduire au-delà des Alpes. Un grand nombre de princes d'Allemagne et presque toutes les villes impériales se déclarent en sa faveur; mais bientôt n'écoutant que son ambition, et sous le prétexte que Wenceslas répond mal à l'empressement qu'on lui témoigne, et n'est pas digne de seconder ses partisans, il le fait arrêter dans Prague même, le fait conduire à Vienne, et s'empare du gouvernement de la Bohême (1402).

Wenceslas parvient à s'échapper de sa prison, et re-

paraît dans son royaume. Les Bohêmes, fatigués du gouvernement de Sigismond, rentrent sous l'obéissance de Wenceslas; Sigismond se retire en Hongrie, et la division des deux frères affaiblit si fort le parti de Wenceslas que Boniface IX approuve sa déposition, et reconnaît solennellement Robert pour roi des Romains.

Peu de temps après, ce pape reçoit des ambassadeurs de son compétiteur : ils sont admis dans le consistoire; ils disputent contre le pontife avec tant de force, et excitent son courroux à un si haut degré que, suivant plusieurs historiens, il meurt comme son prédécesseur d'une apoplexie causée par son agitation extrême (1404).

Peu de temps après la mort de ce pontife, Robert perdit le dévouement et l'appui de l'archevêque de Mayence, qui avait contribué si fortement à le placer sur le trône. Cet électeur fit succéder la plus grande haine à l'intérêt si vif qu'il avait pris aux succès de Robert; il se ligua contre ce prince avec Ladislas Jagellon, roi de Pologne, plusieurs princes de l'empire et le roi de France ou plutôt le duc d'Orléans, ennemi de Robert; il forma avec les principaux états et les villes de la Souabe la ligue célèbre connue sous le nom de Morback, pour défendre leurs libertés, leurs droits et leurs franchises contre les usurpations du chef de l'empire. Robert s'efforça en vain dans la diète de Mayence de rompre cette ligue; il fut obligé de reconnaître solennellement que les états de l'Allemagne n'avaient pas besoin du consentement de l'empereur ou du roi des Romains pour former entre eux des alliances plus ou moins étroites. Cette déclaration est remarquable dans l'histoire du droit public de l'Allemagne : elle donna aux états les véritables droits de la souveraineté indépendante, affaiblit plus que jamais le pouvoir impérial, et relâcha les véritables liens de l'association

germanique, en paraissant multiplier les moyens de les resserrer.

Jeanne, dernière duchesse de Brabant et de Limbourg, de la race des comtes de Louvain, vint à mourir. Les landgraves de Hesse, issus de ces anciens comtes de Louvain, avaient réclamé, dans le temps, ces duchés de Brabant et de Limbourg comme des fiefs masculins. La duchesse Jeanne les avait néanmoins possédés à leur exclusion, en vertu d'une décision de l'empereur Charles IV, dont elle avait épousé le frère : elle avait, par un testament, disposé de ces mêmes duchés en faveur de son petit-neveu Antoine de Bourgogne, fils puiné de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, et de Marguerite de Male, comtesse de Flandre, petite-fille de Louis de Male, comte de Flandre, et de Marguerite de Brabant, sœur cadette de la duchesse Jeanne. Le roi Wenceslas, qu'un pacte de 1355 appelait à la succession du Brabant, avait consenti à l'exécution de la volonté de la duchesse : le roi Robert voulut, conformément à la capitulation qu'il avait signée avant son élection, ramener le Brabant et le Limbourg sous la souveraineté de l'empire, empêcher le duc Antoine d'en prendre possession, et obliger les états de ces provinces à se soumettre à sa domination immédiate. Sa puissance était presque évanouie : le duc Antoine conserva les duchés de Jeanne, et épousa une nièce du roi Wenceslas, Élisabeth de Goerlitz, qui lui porta le duché de Luxembourg.

L'existence de deux rois des Romains presque aussi faibles l'un que l'autre, cette division politique, ce schisme temporel, image et conséquence de celui que présentait l'Église romaine, laissaient toute l'Italie indépendante du pouvoir impérial; il était surtout méconnu dans l'Italie méridionale.

Urbain VI, toujours prêt à soutenir et à étendre les prétentions des papes, avait entrepris de s'emparer du

royaume de Naples, comme dévolu au siége apostolique par l'excommunication de Charles III de Duras; mais l'armée à la tête de laquelle il s'était mis n'avait pas pu pénétrer dans les contrées dont il voulait devenir maître (1388). Le parti de Ladislas, jeune fils de Charles III, et qui régnait sous la régence de sa mère, la reine Marguerite, s'était cependant très-affaibli; il ne lui restait plus que Gaète, Capoue et les châteaux de Naples. Les autres places ou reconnaissaient Louis II d'Anjou, plus jeune de deux ans que Ladislas, ou gardaient une exacte neutralité. Malheureusement pour Louis, sa mère, la reine régente Marie de Blois, avait ôté l'emploi de capitaine-général à Otton de Brunswick, qui lui avait rendu de si grands services. Otton, ne pouvant supporter cette ingratitude, abandonna le parti de Louis, et se jeta dans celui de Ladislas (1389). Ce prince, parvenu à sa quinzième année, fut sacré dans Gaète par le cardinal de Florence, légat de Boniface IX, qui avait remplacé Urbain VI sans hériter de tous ses sentiments, et presque dans le même temps Louis II fut couronné à Avignon par Clément VII, le rival de Boniface: arrivé à Naples quelques mois après son sacre, Louis y fit une entrée solennelle (1390—1391), et s'empara bientôt des châteaux de cette capitale. Les Sanseverini, puissants par leurs domaines et partisans de la maison d'Anjou, battirent les troupes de Ladislas et firent prisonnier Otton de Brunswick, qui ne recouvra sa liberté qu'en payant une rançon très-forte, et se retira dans sa principauté de Tarente.

(1392) Ladislas, voulant réparer cet échec, se mit à la tête de son armée, prit Aquila, soumit le duc de Sessa, battit les Angevins à Montecorvino, assiégea Naples, fut obligé de lever le siége (1395), mais fit de nouvelles conquêtes, se présenta avec ses galères devant le port de la capitale, s'arrangea avec ses habitants, s'empara de la

ville, et investit le château neuf, où Charles d'Anjou, frère cadet de Louis II, s'était retiré.

Les Sanseverini, qu'il était parvenu à gagner, avaient trahi Louis d'Anjou : ils l'avaient attiré à Tarente. Raymond des Ursins l'avait assiégé par terre : il monta sur ses galères, arriva à Naples, qu'il croyait encore fidèle à sa cause, la vit au pouvoir de son rival, perdit courage, traita avec Ladislas, ordonna à son frère de rendre le château neuf, et fit voile pour la Provence, abandonnant le royaume à son heureux compétiteur.

Mais comme Ladislas abusa de son triomphe et ébranla par sa cruauté le trône qu'il venait de conquérir! Il exerça une vengeance barbare contre les barons qui lui avaient été opposés, et même contre ceux qui, revenus sous ses enseignes, lui avaient été le plus utiles (1402).

Un homme bien supérieur à Ladislas, Jean Galéas de Visconti, avait cessé de vivre; il avait paru destiné à changer la face de l'Italie; il avait posé les fondements d'une grande puissance, et élevé les premières marches d'un trône : la ville de Pérouse et celle de Bologne l'avaient reconnu pour leur protecteur, c'est-à-dire pour leur souverain. Possesseur de ces deux villes et de leurs territoires, de Sienne et de Pise, il entourait de tous les côtés les Florentins, et semblait les menacer d'un envahissement inévitable; protecteur zélé des lettres et des arts, il avait attiré, dans l'université de Pavie, des professeurs célèbres à cette époque, et particulièrement le jurisconsulte Fulgose, le savant Emmanuel Chrysolore, Grec de Constantinople, un des principaux restaurateurs des belles-lettres en Europe, et Pierre Philarge, qui devait monter sur le trône pontifical. On admirait l'ordre qu'il avait établi dans l'administration, l'exactitude avec laquelle la justice était rendue dans ses états, les grands exemples qu'il avait donnés dans l'art militaire, les secours que lui avait dus l'agriculture, les canaux qu'il

avait fait creuser, la citadelle de Pavie, la chartreuse de la même ville, le pont du Tésin, qu'il avait élevés, la cathédrale de Milan, qu'il avait embellie, l'ardeur avec laquelle il avait favorisé les progrès des lumières et de la civilisation : placé sur un plus grand théâtre, il aurait été inscrit parmi les hommes fameux qui ont réglé les destinées du monde.

Il avait fait, en mourant, une de ces fautes qui, plusieurs siècles auparavant, avaient perdu tant de monarchies; il avait partagé ses états : non seulement, en laissant le duché de Milan à son fils aîné Jean Marie de Visconti, il avait donné à son second fils Philippe Marie le comté de Pavie, Verceil, Alexandrie, Tortone, Vérone, Vicence et d'autres villes, mais encore il avait voulu que Pise et Crême appartinssent à Gabriel, un de ses fils naturels qu'il avait fait légitimer.

A peine fut-il mort qu'on ressentit les effets de cette dispersion aussi bizarre que funeste. Jean Marie, n'ayant que quatorze ans, était sous la tutelle de Catherine de Visconti sa mère, et sous la régence de Pierre de Candie, archevêque de Milan, de Charles Malatesta, seigneur de Rimini, et de Jacques de Verme. Les peuples sentirent bientôt la faiblesse du gouvernement de Catherine; ils le méprisèrent; les factions des Guelfes et des Gibelins, que Jean Galéas avait eu l'habileté d'assoupir, se réveillèrent et s'agitèrent avec d'autant plus de force qu'elles furent excitées par le cardinal Balthazar Cossa, légat de Boniface IX : ce légat était entré dans le Bolonais avec des troupes, et y avait fait des conquêtes; Catherine et les régents crurent ne pouvoir éviter la ruine du jeune duc qu'en cédant au pape Bologne, Assise et Pérouse (1403).

Les Siennois, dans le même temps, recouvrèrent leur indépendance.

Jean Marie, indigne frère de Valentine, duchesse d'Orléans, et fils dénaturé, s'empara avec violence du

gouvernement, quoiqu'il n'eût que seize ans, et fit enfermer sa mère dans le château de Milan, où elle mourut après quelques mois (1404). Son frère Philippe Marie, arrêté par Zacheria, citoyen puissant de son comté de Pavie, et jeté dans une prison, vit, pendant sa captivité, Verceil, Novare et d'autres villes échapper à sa domination; et deux ans étaient à peine écoulés depuis la mort de Jean Galéas, que cette grande puissance que son génie avait élevée, et que son génie seul aurait pu soutenir, ne présentait plus que de tristes débris.

Tout avait concouru pour la détruire, cette puissance qui avait paru devoir s'étendre sur l'Italie entière. François Carrara II, seigneur de Padoue, avait assiégé Vicence peu de temps avant la captivité de la veuve de Jean Galéas; la timide Catherine, désespérant de la conserver, l'avait vendue aux Vénitiens : le pavillon de Saint-Marc, arboré sur les murs de Vicence, fit retirer François Carrara; mais ce seigneur de Padoue s'étant fait proclamer seigneur de Vérone, les Vénitiens lui déclarèrent la guerre. François Ier, seigneur de Mantoue, se réunit aux Vénitiens, et Nicolas, marquis de Ferrare, à Carrara, dont il avait épousé la fille. On croit remonter contre le cours des siècles, et revoir de petites nations se disputer avec acharnement de petits territoires sur le bord des fleuves de l'antique Ausonie; mais ces petits peuples augmentaient leurs forces en les exerçant, s'avançaient vers la puissance, et l'un d'eux devait être le maître de l'Europe, du nord de l'Afrique et de l'occident de l'Asie, au lieu que les Italiens au commencement du quinzième siècle, sans cesse agités par de petits intérêts, poussés par la violence d'une domination dans une autre, changeant à chaque instant de despote ou de tyran, ne connaissant plus de patrie, n'étant plus que les sujets de petits souverains, perdant en quelque sorte l'idée de la vaste, de la belle, de l'héroïque Italie, ne faisant plus partie d'une

grande nation, s'éloignaient chaque jour davantage de ce grand caractère qui aurait montré en eux les descendants des Romains.

Les républiques italiennes qui jouissaient de l'indépendance, qui croyaient avoir la liberté, et qui s'étaient rendues aussi riches que fameuses par un commerce immense, déployaient seules de grandes forces sur terre et sur mer, tentaient des entreprises audacieuses, aimaient la gloire et savaient se soustraire à l'influence funeste que nous venons de déplorer.

Les Vénitiens obligent le marquis de Ferrare à rendre Rovigo, dont il s'était emparé; le seigneur de Mantoue leur allié s'empare de Vérone; leur général Paul Savelli assiége Padoue; la famine et la peste enlèvent vingt-huit mille habitants de cette ville infortunée; elle ouvre ses portes (1405). François Carrara II est conduit à Venise; il implore la clémence du sénat pour ses deux fils et pour lui : le sénat oublie la gloire de Venise, la puissance de la république, la justice, le droit des gens; il n'écoute que la vengeance; il se laisse entraîner par la férocité du siècle; le conseil des dix condamne à mort Carrara et ses deux fils (1406).

Un an après, la ville de Lépante se donne aux Vénitiens (1407); le prince de Morée y consent, et reçoit de la république quinze mille ducats. De nouvelles acquisitions cimentent bientôt la puissance de Venise; elle acquiert Patras, voisine de Lépante, et Ladislas, roi de Naples, lui cède pour cent mille ducats la ville de Zara, dont il avait fait la conquête (1408).

(1392) Gênes, sa rivale, ne pouvait pas trouver le repos intérieur. Antoine Adorne avait éprouvé le même sort qu'il avait fait subir à Jacques Frégose; Antoine Montaldo, à la tête d'un soulèvement populaire, l'avait contraint à quitter le dogat et à prendre la fuite. Montaldo, nommé doge, n'avait que vingt-trois ans; son

courage surpassait son expérience, et inspirait peu de confiance. François Giustiniano l'attaque dans son palais; Montaldo soutient d'abord l'assaut avec intrépidité, mais bientôt est obligé de s'enfuir comme son prédécesseur.

Adorne cependant avait de nouveau rassemblé des troupes; il arrive avec ses guerriers pour reprendre une seconde fois le dogat. Giustiniano abdique et disparaît (1393). Montaldo revient, combat Adorne, le repousse, remonte par une nouvelle élection sur le siége dogal, mais avant un an craint de devenir victime de ses ennemis, et se retire (1394).

Nicolas Zoaglio et, après lui, Antoine Guarco ne peuvent garder que pendant quelques jours le dogat qu'on leur a conféré; Antoine Adorne se fait élire doge pour la quatrième fois.

Le calme ne revient pas dans Gênes; Antoine Guarco regrette le pouvoir suprême qu'il n'a pas pu conserver; ses amis le secondent, ils ne cessent d'agiter la république. Adorne, fatigué de tant de mouvements, et n'espérant pas pouvoir sauver le vaisseau de l'état au milieu des tempêtes qui l'assaillent et se succèdent sans relâche, imagine d'employer le dernier des moyens auquel un peuple indépendant doive avoir recours. Dans un siècle plus éclairé, un grand homme d'état aurait profité de la lassitude du peuple pour lui donner une constitution sage qui mît la liberté sous la garde des lois: Adorne et ses contemporains étaient loin de concevoir cette combinaison de pouvoirs si simple, si difficile par conséquent à découvrir à cette époque, et qui garantit l'obéissance à ces lois tutélaires; il ne pense qu'à recourir à une puissance étrangère assez forte non seulement pour calmer les flots d'une multitude agitée, mais encore pour les empêcher de se soulever de nouveau. Les Génois, les uns pour éviter des troubles qui les effraient, les

autres pour obtenir une tranquillité qu'ils croient nécessaire à la prospérité de leur commerce, et à l'accroissement de leurs richesses, ceux-ci pour ne pas voir dans les mains de leurs rivaux une autorité qu'ils n'espèrent plus, ceux-là pour parvenir à des places, à des honneurs et à des dignités qu'ils ne peuvent tenir d'une république commerçante, adoptent avec empressement les idées de leur doge (1396). Il est résolu qu'on offrira à Charles VI, roi de France, de se soumettre à son sceptre; une députation arrive à Paris; le roi accepte l'offre des Génois; des commissaires français signent à Gênes les conditions auxquelles la république se soumet à la France; Adorne leur présente les insignes du dogat; ils le nomment gouverneur provisoire de Gênes.

Bientôt arrive Valéran de Luxembourg, comte de Saint-Pol, nommé gouverneur définitif par Charles VI; Adorne lui remet le commandement, et lui cède le palais (1397). La peste se déclare dans cette ville de Gênes qui reçoit chaque jour dans son port tant de vaisseaux étrangers, tant de bâtiments nationaux venant du Levant, et qui prend si peu de précautions contre le plus redoutable des fléaux : le comte de Saint-Pol, si brave dans les combats, tremble devant la peste; il quitte Gênes, et se retire en France; son adjoint, l'évêque de Meaux, doué d'un courage plus ferme, prend le commandement (1398).

Mais bientôt sa présence ne peut plus contenir les passions impétueuses des factions; on ne voit que trop combien Adorne s'est trompé. Les Guelfes et les Gibelins replongent Gênes dans les horreurs de la guerre civile; elle n'a pas trouvé le calme, et elle a perdu l'indépendance.

L'évêque de Meaux, désespérant d'arrêter la fureur des partis, revient dans sa patrie : Calville, que la cour de France nomme son successeur, n'est pas plus heu-

reux; il ne peut résister à la tempête, et se retire à Savone (1400).

Les Génois nomment alors pour leur chef Baptiste Boccanegra, lui donnent le titre de *capitaine de la garde du roi de France*, et envoient des députés à Charles VI pour le prier d'approuver leur conduite et de confirmer leur choix; les députés sont mal reçus; Boccanegra se démet de sa place, et le désordre règne dans Gênes.

Enfin arrive dans cette ville, au nom de Charles VI, le maréchal de Boucicault; ce maréchal était un capitaine habile et valeureux, mais mauvais politique et peu propre à gouverner un pays qu'il ne connaissait pas et des citoyens dont l'histoire, les mœurs, le caractère et les vœux lui étaient encore plus inconnus (1401).

Boucicault a mené avec lui deux mille Français, mille cavaliers et mille fantassins; il croit devoir immoler plusieurs victimes à ce qu'il appelle l'ordre public; il fait tomber la tête de Boccanegra: la terreur donne la tranquillité à la ville, mais cette tranquillité est le calme sinistre qui précède les plus terribles explosions des volcans.

Quel était cependant le bizarre état de l'Europe, livrée à tous les maux, parce que, de bonnes constitutions n'y garantissant pas les droits des peuples, les lois ne pouvaient imposer aucun frein aux passions déchaînées? on voyait deux papes, deux rois des Romains et deux monarques dans presque tous les royaumes de cette Europe. Quelle anarchie spirituelle et temporelle! Quelle époque! quels orages au milieu des ténèbres! et malgré ces bouleversements et cette obscurité profonde, le temps approchait où les résultats des siècles allaient se développer, et où une brillante aurore allait présager le règne des lumières.

Pendant le calme trompeur de Gênes, Boucicault va porter dans l'Orient les enseignes de cette ville si long-

temps respectées sur les rivages de l'Asie et de l'Afrique; il délivre Famagouste dans l'île de Chypre, fait voile vers la Syrie, s'empare de Bérythe, la saccage, revient vers l'Italie avec un riche butin, rencontre Carlo Zeno, qui commandait la flotte des Vénitiens irrités de ce que vient d'éprouver leur riche comptoir de Bérythe, soutient un rude combat contre cet amiral célèbre, perd trois galères, et voit presque tous ses autres bâtiments dispersés (1403).

Cet échec ne diminue pas la haine secrète des Génois contre Boucicault et les autres Français; cependant leur conseil, toujours attentif aux besoins de leur commerce, donne à la banque génoise, dite de Saint-Georges, une organisation qui doit, pendant plusieurs siècles, la faire citer comme un modèle, et procurer tant d'avantages à leurs riches et nombreux négociants (1407). Gênes acquiert aussi vers le même temps la ville de Sarzane; mais, deux ans plus tard, l'orage qui menaçait depuis l'arrivée de Boucicault est près d'éclater.

Le duc de Milan Jean Marie de Visconti, inquiet des dispositions des Milanais, que son avarice et ses cruautés irritent, a recours à la protection de la France; il s'adresse à Boucicault (1409): le maréchal, trompé par le calme apparent de Gênes, part sans méfiance pour Milan, à la tête de cinq mille cavaliers, et d'un grand nombre de fantassins : un mois après son départ, Facino Cane, qui, à la faveur des troubles et des guerres civiles, s'était emparé de Verceil, de Novare, d'Alexandrie, de Tortone et de plusieurs autres villes, et Théodore, marquis de Montferrat, excitent ceux qu'on avait bannis de Gênes, les rassemblent, réunissent leurs troupes à ces proscrits, les conduisent sous les murs de leur patrie; leur présence électrise tous les citoyens; ils ne veulent plus d'une dépendance que Boucicault leur a rendue odieuse. Les Guelfes et les Gibelins, animés des mêmes

sentiments, lèvent ensemble l'étendard de l'insurrection; ils préfèrent à leur servitude l'indépendance la plus orageuse; profondément indignés du sang que Boucicault a versé, ils ne contiennent plus leur terrible ressentiment; ils s'écrient : *Vengeance!* et, transportés de fureur, ils massacrent le chevalier de Chazeron, lieutenant de Boucicault, et un grand nombre de Français.

Dès le lendemain, les Génois nomment, pour les gouverner, un conseil composé de six Guelfes et de six Gibelins, mettent le marquis de Montferrat à la tête du conseil, assiègent les Français dans les forts où ils s'étaient retirés, s'emparent de ces forts, et proclament l'indépendance de la république : Boucicault quitte à la hâte Milan, dont il était gouverneur, et s'avance vers Gênes; tous ses efforts sont inutiles; il épuise en vain toutes ses ressources, et son retour en France est un exemple mémorable des suites inévitables de la tyrannie.

Facino Cane fait une trêve avec le duc Jean Marie : le traité de paix qui suit cette trêve cause une grande joie dans Milan. Facino Cane y entre comme en triomphe à la tête de ses troupes : quelques mois plus tard, les suites d'une querelle élevée entre ses gens et ceux de Jean Marie l'obligèrent à se retirer; mais il revient bientôt à Milan, dont le duc le nomme gourverneur.

(1410) Jean Marie cependant, mécontent de la conduite de son frère Philippe Marie, comte de Pavie, va avec Facino Cane l'attaquer dans le château de cette ville, et l'oblige à rendre cette forteresse. Chaque année, son avarice augmente et son caractère devient plus féroce : il fait dévorer par des chiens affamés ceux dont il veut se défaire; il porte la barbarie jusques à repaître ses yeux de cet horrible spectacle; les Milanais ne peuvent plus supporter sa tyrannie : une conjuration se forme; sa mort est résolue; le secret est d'autant mieux observé que tout le monde le déteste. Il va à l'église de

Saint-Gothard; deux frères attachés à sa maison et un autre Milanais se jettent sur lui, le poignardent; personne ne le défend ni ne veut le venger.

(1412) Facino Cane était mourant dans son lit, lorsqu'il apprend l'assassinat du duc; il expire quelques heures après: les conjurés proclament duc de Milan Astor, un des fils naturels de Bernabo Visconti.

Des événements bien plus importants venaient d'occuper le monde chrétien. Robert, roi des Romains, n'avait pu parvenir à faire cesser le schisme qui divisait l'Église; le roi de France fut plus heureux : il obtint des cardinaux des deux obédiences la convocation d'un concile général qui rétablirait l'union en déposant les deux pontifes. Ce concile, réuni à Pise, cita devant lui Benoît XIII et Grégoire XII, Ange Corrario, Vénitien et cardinal de Saint-Marc, qui avait succédé, à Rome, à Innocent VII. Grégoire, au lieu d'obéir à la citation, opposa au concile de Pise un autre concile qu'il convoqua à Udine et ensuite à Ciudad d'Austria; il eut l'adresse, pour augmenter le nombre et le zèle de ses partisans, d'inviter Robert, roi des Romains, à présider son concile en qualité d'avoué de l'Église: le roi des Romains, après avoir consulté à ce sujet les électeurs à Bacharach et les princes à Nuremberg, réunit à Francfort une diète générale qui entendit les députés du concile de Pise et ceux de Grégoire XII : la plus grande partie des états se prononça en faveur du concile de Pise; mais Robert, séduit par un légat de Grégoire, se déclara protecteur du pontife vénitien. Les députés du concile se rendirent alors à Prague, s'adressèrent au roi Wenceslas, et obtinrent facilement son adhésion aux mesures que les prélats croiraient devoir prendre.

Le concile commença alors ses procédures sous la protection de Wenceslas, qu'il qualifia de roi des Romains, du roi de France, du roi d'Angleterre, du roi de Portu-

gal et de celui de Sicile : Grégoire XII et Benoît XIII furent condamnés par contumace, déclarés déchus du pontificat, et le concile élut à leur place le cardinal Pierre Philarge, archevêque de Milan.

Robert protesta en vain contre les décisions du concile; les Vénitiens dissipèrent les prélats que Grégoire avait voulu réunir dans le Frioul : ce pontife effrayé réclama le secours de Ladislas; les Romains repoussèrent les troupes napolitaines; les partisans de Grégoire furent chassés, et Alexandre V étant mort à Bologne, seize cardinaux réunis dans cette ville élurent pape le cardinal Balthazar Cossa, Napolitain, qui prit le nom de Jean XXIII.

On continua de voir trois pontifes prétendre à la tiare du chef suprême de l'Église romaine; le roi Robert, Ladislas, une partie de l'Allemagne et de l'Italie reconnaissaient Grégoire XII; le roi de Castille était resté dans l'obédience de Benoît XIII; le reste de l'Europe s'était déclaré pour Jean XXIII : le schisme avait augmenté au lieu de diminuer. Les puissances de l'Europe demandèrent un nouveau concile : Jean XXIII fut forcé de promettre qu'il le convoquerait; les papes avaient acquis trop de pouvoir pour ne pas voir avec la plus grande peine les assemblées générales des évêques et des docteurs de la chrétienté, dont l'autorité spirituelle ne connaissait ni supérieure ni rivale; ces assemblées étaient devenues d'autant plus redoutables pour eux que les docteurs, aux lumières desquels on y avait recours, appartenaient à des universités dont l'influence sur les esprits s'accroissait rapidement et s'étendait sur l'Europe entière par un nombre immense d'élèves et d'écoliers. C'est vers l'année qui s'écoule sous nos yeux que quatre mille élèves étrangers à la Bohême quittèrent l'université de Prague, où on les avait mécontentés relativement au maintien de leurs privilèges, et vinrent presque tous s'éta-

blir à Leipsick, où le margrave de Misnie, Frédéric-le-Belliqueux, et le pape Alexandre V, fondèrent en leur faveur une université destinée à devenir une des plus célèbres.

Pendant qu'on attendait en Europe l'exécution de la promesse que la nécessité avait arrachée à Jean XXIII, la mort du roi Robert ajouta aux divisions de la Germanie; on s'agita pour cette couronne que Robert avait portée avec une autorité d'autant plus affaiblie que le revenu dont il jouissait comme roi des Romains égalait à peine, suivant Thierry de Niem, la moitié de celui de plusieurs évêques d'Allemagne, et qu'il avait accordé à un très-grand nombre de villes germaniques le droit de rachcter les offices de préfets et d'avoués impériaux qui formaient leur plus grande dépendance des chefs de l'empire. Le trône impérial paraissait néanmoins le même que celui que Charlemagne avait fondé; les noms, les formules, les honneurs, les cérémonies étaient restés les mêmes, et on désirait d'autant plus ces apparences vaines qu'on saisissait un espoir vague de faire un jour renaître les réalités.

Wenceslas demanda à remonter sur le trône du haut duquel les intrigues de Boniface IX l'avaient fait tomber; l'archevêque de Mayence et l'électeur de Saxe appuyèrent ses prétentions, mais il vit bientôt qu'il devait y renoncer.

Le burgrave de Nuremberg vint à Francfort; au nom de Sigismond, frère de Wenceslas, il gagna l'archevêque de Trèves, et Louis III, fils du roi Robert et électeur palatin; il leur promit de favoriser Grégoire XII, auquel ils étaient aveuglément dévoués: déployant alors le caractère d'ambassadeur de l'électeur de Brandebourg, quoique ce margraviat fût encore engagé à Josse de Luxembourg, margrave de Moravie; précipitant l'élec-

tion du roi des Romains que l'archevêque de Mayence voulait retarder; peu effrayé de l'interdit que cet archevêque avait jeté sur toutes les églises de Francfort, il se rendit, avec l'électeur de Trèves et l'électeur palatin, au cimetière de l'église collégiale, et, auprès d'une statue du Christ, élut avec eux roi des Romains Sigismond, roi de Hongrie (1410). Huit jours après, on vit arriver les ambassadeurs de Wenceslas, roi de Bohême, de l'électeur de Saxe, de Josse, possesseur hypothécaire de l'électorat de Brandebourg; réunis avec les électeurs de Mayence et de Cologne, ils nommèrent roi des Romains Josse de Luxembourg, fils d'un frère de Charles IV.

La guerre civile était près d'éclater; mais Josse mourut, l'électorat de Brandebourg revint à Sigismond : une assemblée électorale complète accorda tous ses suffrages au roi de Hongrie; il fut reconnu roi des Romains par toute la Germanie; son frère Wenceslas renonça en sa faveur à toutes ses prétentions, et Sigismond, pour plaire à l'électeur de Mayence, dont les intrigues auraient pu bouleverser la Germanie, accorda à son siége électoral de grandes prérogatives, et reconnut le concile de Pise; il promit aussi de réunir au domaine de l'empire tous les fiefs dont la succession reviendrait à la directe impériale en Allemagne et en Italie.

L'exemple de Sigismond influa sur les Romains : ils reçurent Jean XXIII dans leurs murs; mais combien peu ce pontife pouvait être tranquille dans sa capitale, si voisine d'un royaume où l'autorité de Grégoire XII était reconnue, et où régnait un homme aussi ambitieux que Ladislas, et aussi prompt à tout sacrifier au succès de ses projets! On avait vu (1403) ce prince suivre avec empressement une députation de seigneurs hongrois qui étaient venus à Naples l'engager à disputer à Sigismond de Luxembourg le trône de Hongrie, et aller se faire couronner à Javarin par le cardinal de Florence. Obligé

de renoncer à cette entreprise, mais toujours entraîné par le désir d'accroître sa domination, il avait couru à Rome avec un corps de troupes (1404), sous le prétexte de défendre le pape Innocent VII contre les Romains insurgés. Il s'était emparé du château Saint-Ange, et l'année suivante, apprenant qu'une nouvelle insurrection des Romains avait obligé Innocent VII à se retirer à Viterbe, il avait envoyé de nouvelles troupes à Rome, et se serait emparé de cette capitale si ses soldats n'avaient été battus par Paul des Ursins (1405). Contraint de faire la paix avec Innocent, qui l'avait déclaré déchu du trône comme ennemi de l'Église romaine, et ayant obtenu, par le traité, le titre de gonfalonier du saint-siége, il avait voulu se servir de ce titre pour essayer de nouveau de s'emparer de l'ancienne capitale du monde. Il avait corrompu Paul des Ursins à force d'argent, fait une entrée solennelle dans la ville, nommé de nouveaux conservateurs pour la gouverner en son nom; et s'il ne s'était pas éloigné de sa nouvelle conquête, peut-être Paul des Ursins, qui abandonna son parti et se voua aux intérêts d'Alexandre V, n'aurait pas pu entrer dans la ville, et chasser les Napolitains des forteresses qu'ils occupaient (1409).

Les projets de Ladislas et la hardiesse avec laquelle il les exécutait avaient répandu l'alarme dans presque toute l'Italie. Louis II d'Anjou était dans son comté de Provence. Plusieurs états italiens l'invitent à repasser les monts, et lui promettent de grands secours : il part de Marseille sur cinq galères et avec cinq cents lances; il débarque à Livourne, y voit le pape Alexandre V, qui lui promet toute son assistance; va joindre à Sienne l'armée du pontife et de ses alliés, commandée par Malatesta et ce légat Balthazar Cossa qui bientôt devait ceindre la tiare; reprend les villes que Ladislas avait conquises sur les Florentins et sur le siége apostolique,

se présente devant Rome, charge Tanneguy Duchâtel d'en continuer le siége, et court en Provence chercher de l'argent et des soldats. Parvenu à réunir huit mille hommes, il les embarque sur sept galères, en perd six dans un combat naval que lui livrent quinze bâtiments napolitans ou génois, se sauve dans un port d'Italie, et repasse en Provence (1410).

Il reparaît l'année suivante à Rome, où Balthazar Cossa, pape sous le nom de Jean XXIII, venait d'être reçu (1411). Le pontife saisit avec empressement une occasion de se délivrer pour toujours des craintes que Ladislas lui inspire : il seconde Louis d'Anjou de toutes ses forces; Louis part avec douze mille chevaux et un grand nombre de fantassins. Il arrive sur les bords du Garilano, rencontre à Rocca-Secca Ladislas et son armée, et remporte sur lui une victoire complète. Ladislas perdait la couronne et peut-être la vie, si Louis d'Anjou avait profité de sa victoire. Il fait la même faute qu'un des plus grands hommes de l'antiquité presque sur les mêmes rivages; il perd trois jours dont Ladislas profite; il trouve tous les passages du royaume de Naples fermés, voit déserter ses troupes faute de vivres, abandonne ses partisans à la vengeance de Ladislas, revoit vaincues et découragées ces contrées qu'il vient de parcourir en triomphateur, et va cacher ses chagrins en Provence.

Jean XXIII, que la victoire de Rocca-Secca avait rempli de la joie la plus vive, apprend avec douleur la retraite de Louis. Son courage néanmoins ne l'abandonne pas. Il cite Ladislas devant son tribunal; il lui ordonne de paraître en sa présence comme fauteur du schisme; il publie une croisade contre lui. Mais peu de temps après, se méfiant du succès de cette croisade, il propose secrètement la paix à son ennemi, lui fait compter de très grandes sommes, et obtient qu'abandonnant Grégoire XII,

qui se retire à Rimini, il le reconnaisse solennellement pour pontife suprême (1412).

Ladislas avait cédé à l'appât d'un argent dont il avait besoin; mais bientôt il se livre de nouveau à toute son ambition. Il surprend la ville de Rome, s'en rend maître, répand la terreur dans tout l'état ecclésiastique et s'en empare (1413). Jean XXIII s'enfuit à Florence; les Florentins, effrayés de la puissance de Ladislas, refusent de recevoir le pontife : il se retire à Bologne. Ladislas va l'y poursuivre; il veut conquérir l'Italie entière; et peut-être toute la péninsule allait-elle, en effet, être le théâtre d'une grande révolution: mais Ladislas tombe malade à Pérouse des suites d'une débauche, se fait ramener à Naples, et sa mort délivre l'Italie des plus grandes alarmes (1414).

Jean XXIII, dans sa terreur, avait imploré le secours de Sigismond; le roi des Romains avait pénétré en Italie par les Grisons. Il voulut être couronné roi d'Italie dans la ville de Milan. Le duc Philippe Marie de Visconti avait épousé Béatrix de Tende, veuve et héritière de Facino Cane, qui avait laissé à Béatrix, indépendamment de ses états, des sommes considérables. Son pouvoir était devenu d'autant plus grand que son rival Astor était mort des suites d'une blessure reçue en soutenant le siége du château de Morza. Il demanda, pour consentir au sacre de Sigismond, d'être confirmé dans son duché. Sa demande fut refusée, et Sigismond ne reçut pas la couronne de fer.

Le roi des Romains obtint néanmoins de Jean XXIII la réunion d'un nouveau concile; le pape, malgré son extrême répugnance, céda aux instances de Sigismond, ou plutôt à la nécessité. Il convoqua ce concile général à Constance, et le roi des Romains fit publier des lettres patentes par lesquelles il déclara le concile sous la protection du saint empire, et promit à tous ceux qui

s'y rendraient sûreté, liberté et indépendance dans les opinions et dans les suffrages. Le roi et le pontife eurent une entrevue à Lodi; Sigismond nomma *le comte princier* de Savoie son vicaire-général dans le Piémont, ainsi que dans les autres états qui appartenaient à ce comte, et retourna en Allemagne. Jean se prépara à se rendre à Constance; plus d'une fois il se repentit du consentement qu'il avait donné aux propositions de Sigismond; plus d'une fois il voulut éloigner une assemblée dont les délibérations l'alarmaient : mais il s'était trop avancé pour pouvoir reculer. Il partit avec chagrin; son âme était remplie de fâcheux pressentiments: arrivé au sommet d'une montagne du Tyrol, il fit une chute; on s'empressa autour de lui. « Je ne suis pas » blessé, répondit-il; mais je suis renversé : j'aurais » mieux fait de rester à Bologne. » Il continua néanmoins sa route. Dès qu'il vit de loin la ville de Constance, sa tristesse redoubla. « Voilà, dit-il à un de ses confi» dents, la fosse où l'on prend les renards. »

(1414) Sigismond s'était fait couronner à Aix-la-Chapelle avec sa seconde femme Barbe, fille du comte de Cilley, et que sa conduite si indigne du trône devait faire surnommer la Messaline de l'Allemagne. Il avait aussi renouvelé l'ancienne alliance des princes de sa maison avec la France, le roi des Français et les princes du sang, excepté Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, et publié plusieurs constitutions pour le maintien de la paix publique; il partit pour Constance, où le concile général avait été ouvert le 5 novembre. On y voyait vingt-deux cardinaux, vingt archevêques, quatre-vingt-douze évêques, cent vingt-quatre abbés, un nombre immense d'autres ecclésiastiques; on y compta plus de dix-huit mille personnes dépendantes du clergé, plus de seize mille personnes de la suite des princes, des comtes et des seigneurs; et l'on remarqua que le comte Éberard

de Wurtemberg avait auprès de lui, en qualité de ses ministres d'état, deux prélats du concile et deux princes ecclésiastiques d'Allemagne, l'évêque de Constance et celui d'Aichstet.

Le concile s'était divisé en quatre classes, *langues* ou nations; l'allemande, la française, l'anglaise, l'italienne : on ajouta à ces *langues* celle des prélats espagnols, lorsque l'Espagne eut accédé au concile.

Sigismond, arrivé la veille de la Noël, voulut jouir d'une ancienne prérogative des empereurs romains, assista en habit de diacre à la messe célébrée par le pape, et chanta l'évangile.

Il tint mal la promesse solennelle renfermée dans ses lettres patentes. Un homme remarquable par la force de sa tête, recommandable par sa grande érudition, son génie, son zèle et son éloquence, était parvenu par son mérite à la place de recteur de l'université de Prague, et à celle de curé de la paroisse de Bethléem de cette capitale de la Bohême; il se nommait Jean Hus, du nom d'un petit bourg dans lequel il était né; il avait adopté une grande partie des opinions des Vaudois et de celles de Wiclef : usant avec chaleur de ses lumières et de son talent, répondant avec courage et soutenant avec enthousiasme les opinions dont il était convaincu, il en faisait retentir et la chaire de son église et les bancs de l'université qu'il dirigeait, et où des milliers d'élèves ne cessaient d'accourir. Sa conviction, l'exaltation de ses idées et la chaleur de ses sentiments étaient partagés par de très-nombreux disciples, et leur attachement à sa doctrine, peu favorable à la cour de Rome, n'était pas peu augmenté par les dispositions secrètes de plusieurs princes, et par tout ce qu'inspiraient la conduite des papes et celle du clergé. Jean XXIII l'avait cité devant le concile de Constance pour qu'il y rendît compte de ses dogmes et de ses maximes. Des députés de la nation bohême

avaient été choisis pour accompagner à Constance le prédicateur qu'elle chérissait, qu'elle vénérait, qu'elle regardait comme un apôtre, et pour veiller à sa sûreté. Sigismond avait donné un sauf-conduit et à ce fameux Jean Hus et à ces députés. Par une grande violation néanmoins de la foi publique, de la parole impériale, de la promesse faite à une brave nation, Jean Hus fut arrêté peu de jours après son arrivée à Constance, et renfermé dans les prisons des dominicains.

Les Pères du concile rendirent deux décrets bien remarquables; ils décidèrent, malgré les cardinaux, que les conciles généraux sont au-dessus du pape; et ils arrêtèrent que les princes et seigneurs auraient une voix délibérative dans leur assemblée, toutes les fois qu'il ne s'agirait pas de dogmes et d'articles de foi. Ils déclarèrent ensuite que le seul moyen de rétablir la paix dans l'Église était d'obliger les trois papes à se démettre du pontificat. Jean XXIII, effrayé d'une procédure criminelle dont on le menaçait, fit connaître, par une bulle, qu'il adhérait à cet arrangement; mais bientôt après il s'échappa de Constance avec le secours de Frédéric, duc d'Autriche et comte de Tyrol, se retira à Schaffhouse, et protesta solennellement contre les décrets du concile. Il voulut ensuite aller en Bourgogne, dont le duc lui avait promis son assistance, et se réfugier ensuite à Avignon. Il prit des chemins détournés; mais il fut arrêté par ordre de Sigismond et du concile, ramené dans les environs de Constance, et confié à la garde de l'électeur palatin, fils du feu roi Robert, et son plus grand ennemi. Les Pères le déclarèrent alors schismatique, dissipateur des biens de l'Église, coupable d'un grand nombre de forfaits, rebelle aux décrets du concile général ou œcuménique, le déposèrent du pontificat et le remirent entre les mains de l'électeur palatin, qui le fit conduire à Heidelberg. Charles Malatesta, seigneur de Rimini, présenta la

renonciation la plus formelle de Grégoire XII au pontificat suprême; le concile nomma Grégoire cardinal-doyen, évêque de Porto et légat *à latere* perpétuel dans la marche d'Ancône (1415).

L'assemblée, continuant de s'occuper des affaires de l'Église, interdit aux laïques la communion sous les deux espèces du pain et du vin, et jugea la grande affaire de Jean Hus de Bohême. Les opinions de ce célèbre recteur furent condamnées par le concile; et Jean Hus, n'ayant pas voulu néanmoins y renoncer, fut déclaré hérétique, et livré à la puissance séculière. Sigismond, qui était imbu des maximes intolérantes, cruelles et si peu évangéliques du quinzième siècle, ordonna par une sentence que Jean Hus fût brûlé vif avec les livres qu'il avait publiés, et chargea l'électeur palatin de faire exécuter le jugement. Combien il devait se repentir de sa cruelle et imprévoyante impolitique! Combien de sang devait couler pour venger la mort ordonnée par Sigismond! Jérôme de Prague, disciple de Jean Hus, abjura les principes qu'il avait soutenus: il recouvra la liberté; mais ayant révoqué une rétractation arrachée par la terreur d'un horrible supplice, et défendu de nouveau les opinions qu'il avait désavouées, il fut repris, ramené à Constance, déclaré *relaps*, et brûlé comme Jean Hus (1416).

Le concile avait excommunié le duc d'Autriche comme ayant favorisé l'évasion de Jean XXIII, et envahi des biens de l'évêché de Trente. Le roi Sigismond le mit au ban de l'empire, s'empara de tous les domaines que le duc avait dans la Souabe, dans le Brisgaw, dans l'Alsace, et ordonna aux Helvétiens de rompre la paix qu'ils avaient conclue avec lui (1415). Les Helvétiens, fidèles à leur parole, refusèrent d'obéir au roi des Romains: le concile les menaça de les excommunier; ils se crurent obligés de prendre les armes contre le duc d'Autriche.

Les Bernois s'emparèrent de l'Argau, du comté de Lentzbourg et de celui de Habsbourg. Les autres Helvétiens occupèrent le pays de Thurgau, le comté de Bade, et les bailliages appelés libres. Le duc d'Autriche, obligé d'implorer la clémence du roi des Romains, recouvra la plus grande partie des états qu'il avait perdus en Allemagne; mais les Helvétiens gardèrent leurs conquêtes, et Sigismond leur en donna la propriété à titre d'hypothèque perpétuelle.

Vers le même temps, Sigismond, embarrassé pour se procurer toutes les sommes qui lui étaient nécessaires, vendit, avec le consentement des électeurs, le vaste margraviat de Brandebourg, le titre électoral et l'office héréditaire d'archichambellan de l'empire à Frédéric de Hohenzollern, burgrave de Nuremberg, à qui il l'avait déjà remis en hypothèque. Le prix d'achat fut de quatre cent mille ducats; et Sigismond réserva à ses héritiers mâles et à ceux de son frère Wenceslas le droit de rentrer dans l'électorat en rendant le prix de l'acquisition.

Benoît XIII continuait de rejeter toutes les décisions des Pères de Constance, et l'Espagne ne cessait de reconnaître son autorité. Sigismond alla à Perpignan avec quatre députés du concile. Ferdinand, roi d'Arragon, et les ambassadeurs de Navarre, de Castille et de Portugal y eurent plusieurs conférences avec Sigismond; ils promirent de renoncer à l'obédience de Benoît XIII, de reconnaître le concile de Constance, et d'y envoyer leurs prélats et des ambassadeurs.

Benoît, toujours inflexible, rejeta tous les projets de conciliation, se retira à Peniscola dans le royaume de Valence, et ne cessa de lancer les foudres ecclésiastiques contre les Pères de Constance et tous les souverains qui adhéraient à leurs décrets.

La fermentation excitée en Bohême par la mort de Jean Hus commençait à alarmer Sigismond. On lui repro-

chait avec aigreur d'avoir violé le sauf-conduit qu'il avait donné à celui que tant de Bohémiens regardaient comme un martyr. Sigismond effrayé, oubliant plus que jamais les exemples et les maximes de Charlemagne, dégrada la majesté souveraine en acceptant une décision des Pères de Constance, d'après laquelle les hérétiques pouvaient être arrêtés et punis, malgré tous les saufs-conduits accordés par des princes ou des monarques.

En quittant Perpignan et Narbonne, il était allé à Lyon; il voulut y ériger le comté de Savoie en duché : mais les officiers du roi de France ne consentirent pas à l'y voir exercer cet acte de souveraineté; et ce ne fut qu'à Montluel qu'il donna les lettres d'érection, et à Chambéry qu'il investit solennellement de sa nouvelle dignité Amédée VIII, auquel Otton, sire de Villars, avait vendu le comté de Génevois, et auquel, deux ans plus tard, Yolande d'Arragon, mère et tutrice de Louis III d'Anjou, roi de Naples et comte de Provence, céda Nice, Ville-Franche, et la côte voisine (1416).

Il revint à Constance après son voyage à Paris et en Angleterre : le concile, à l'unanimité, déposa Benoît XIII après l'avoir condamné par contumace comme parjure, schismatique, hérétique et ennemi de la religion et de l'Église (1417). Le roi Sigismond, la nation allemande et celle d'Angleterre demandèrent qu'avant l'élection d'un nouveau pape on s'occupât d'une réforme générale du clergé; mais les cardinaux et les nations de France, d'Espagne et d'Italie exigèrent que ce grand travail n'eût lieu qu'après l'élection d'un nouveau pontife : on résolut donc, après de longs débats, que six prélats de chacune des cinq nations se réuniraient avec les vingt-trois cardinaux pour nommer le chef de l'Église, et l'on détermina les dix-huit objets que le nouveau pape devait s'engager à faire régler avant la séparation des Pères du concile.

Le cardinal Otton Colonna fut nommé pontife suprême, et prit le nom de Martin V. Sigismond et quatre nations le pressèrent de travailler à la réforme ecclésiastique si vivement et si généralement désirée. Martin évita de se conformer au décret du concile, en concluant avec l'Allemagne et l'Angleterre des concordats particuliers que les Pères approuvèrent. La France et l'Espagne rejetèrent des concordats semblables : elles laissèrent à leurs souverains le soin de prendre des mesures plus fortes contre des abus devenus intolérables. Le pape annonça qu'il convoquerait un nouveau concile à Pavie en 1428; il prononça la fin et la dissolution de celui de Constance; et le schisme cessa de diviser l'Église catholique (1418).

Ce fut après la clôture de ce fameux concile que Sigismond déclara, par des lettres patentes, que l'Ostfrise ne serait jamais assujettie à aucun prince ni seigneur, et que les habitants de cette province choisiraient eux-mêmes leurs chefs, leurs juges et leurs administrateurs.

Pendant le cours de ces événements si importants pour la tranquillité de l'Europe, les Siciliens, séparés à tant d'égards du continent européen, avaient vu quatre monarques se succéder sur le trône de leur île. Martin d'Arragon, dit le Jeune, avait régné seul après son épouse Marie, qui l'avait fait son héritier (1402). Mort en Sardaigne après une grande victoire qu'il avait remportée sur les habitants de cette île, insurgés contre le roi son père, il avait été remplacé par ce même monarque Martin II, dit le Vieux, roi d'Arragon (1409). Ce prince mourut sans enfants légitimes à Cagliari au moment où il venait de soumettre toute la Sardaigne (1412).

Des députés du royaume d'Arragon, de celui de Valence et de la Catalogne se réunirent pour élire un roi d'Arragon et de Sicile. On choisit pour roi des deux royaumes Ferdinand II, fils de Jean Ier, roi de Castille,

et d'Éléonore, fille de Pierre IV, roi d'Arragon. Martin II avait nommé sa femme Blanche, régente de Sicile; Ferdinand de Castille la nomma vice-reine, et lui donna pour conseillers huit vice-gérents. Capréra, ancien favori de Martin-le-Jeune, avait eu l'audace d'aspirer à la royauté, et, malgré sa difformité et son âge, de prétendre à la main de la veuve de Martin II : rejeté par cette princesse, il l'avait assiégée dans Syracuse ; Jean de Moncade l'avait délivrée et conduite à Palerme. Surprise pendant la nuit dans cette dernière ville par Capréra, elle n'avait eu que le temps de se sauver sur une galère, et d'aller à Sorrento. Les vice-gérents, ne pouvant engager Capréra à se soumettre à la reine, parvinrent, malgré ses troupes, à s'emparer de sa personne, et l'envoyèrent à Barcelone, où était Ferdinand : tout le pouvoir fut bientôt entre leurs mains; et la reine se retira auprès de son père, le roi de Navarre, où elle épousa don Juan II, fils de Ferdinand, et lui porta en dot la couronne de son père.

(1416) Alphonse, fils aîné de Ferdinand, lui ayant succédé sur le trône de Sicile, demanda au pape Martin V, en considération des grandes dépenses que son père et lui avaient faites pour l'extinction du schisme, le droit de disposer des bénéfices de la Sicile et de ceux de l'Arragon, sans payer aucune redevance au siége apostolique; Martin le refusa. Alphonse prit la personne de Benoît XIII sous sa protection immédiate, et ne voulant plus que les pontifes de Rome disposassent des bénéfices de Sicile et d'Arragon en faveur de sujets étrangers à ces deux royaumes, il régla qu'aucun étranger ne pourrait posséder, dans ses états, de bénéfices ou de pension sur des bénéfices, qu'après y avoir résidé pendant douze ans de suite, et, deux ans après, il ordonna la confiscation des revenus ecclésiastiques dont jouissaient les étrangers (1420).

La guerre cependant continuait d'agiter ce royaume de Naples si long-temps réuni avec celui de Sicile, qui n'en est séparé que par un détroit, et que la politique allait essayer de réunir de nouveau à la Trinacrie.

Ladislas avait été le dernier roi de Naples issu de cette première maison d'Anjou qui remontait à Charles, frère de saint Louis, et qui avait donné des souverains aux Deux-Siciles, à la Hongrie et à la Pologne; il avait laissé pour héritière de ses états sa sœur Jeanne II ou Jeannette, veuve de Guillaume duc d'Autriche (1414). Agée de quarante-quatre ans, ayant peu d'esprit et encore moins de beauté, elle portait l'impudeur jusques à se vanter de ses galanteries. Celui qui dominait le plus sur son cœur et sur ses volontés était un jeune homme nommé Pandolphe Alope : elle l'avait nommé *comte-camerlingue* ou grand-chambellan. L'insolence de Pandolphe avait révolté les barons : ils avaient pressé la reine de choisir un époux; mais, s'abandonnant sans contrainte à toute l'influence d'un climat enchanteur, entièrement livrée aux plaisirs et à la volupté, entourée d'une cour empressée à lui plaire, craignant de perdre avec sa liberté le charme de sa vie, elle rejetait bien loin une union qu'elle redoutait. Les Napolitains, indignés de tant de mollesse et de honte, et craignant de voir s'évanouir la puissance que Ladislas avait laissée à sa sœur, firent entendre des plaintes si vives que Jeanne effrayée annonça qu'elle était prête à disposer de sa main. On lui parla de l'infant d'Arragon, du prince de Galilée, frère du roi de Chypre, du duc d'Yorck, premier prince du sang d'Angleterre, et de Jacques de Bourbon, comte de La Marche, prince du sang de France : la reine parut d'abord vouloir se décider en faveur de l'infant; mais on lui vanta le courage, la magnificence, l'adresse et la beauté du comte de La Marche, et ce prince fut préféré.

Pandolphe Alope, le favori de Jeanne, ne voulant pas

néanmoins renoncer à la puissance suprême, persuada à la reine, qui l'aimait, de ne conclure son mariage avec Jacques de Bourbon qu'à condition qu'il se contenterait des titres d'époux de la reine, d'administrateur du royaume et de prince de Tarente. Le comte de La Marche refusa cet arrangement; mais les principaux barons du royaume qu'on avait députés auprès de lui promirent que, dès qu'il paraîtrait sur la frontière de Naples, il en serait déclaré roi. Il accepta la main de Jeanne, et partit pour l'Italie méridionale, accompagné d'un grand nombre de chevaliers français.

Jeanne, toujours entraînée par la volonté de Pandolphe, l'était aussi par les avis de Jacques Atendulo, surnommé *Sforce*, et l'un des plus zélés partisans du favori de la reine. Ce Jacques Sforce, né à Cotignole dans la Romagne, avait quitté la charrue pour se livrer à la profession des armes: devenu chef d'un corps de troupes qu'il avait levé, et avec lesquelles il servit successivement plusieurs souverains, il avait mérité par sa valeur, son génie et ses exploits, d'obtenir l'épée de connétable de Naples. Ce fut lui et Pandolphe qui déterminèrent la reine à n'envoyer aucun seigneur de sa cour au-devant du comte de La Marche, pour accoutumer la nation à ne voir dans ce prince que le premier sujet de la reine.

Mais Jules-César de Capoue, comte de Hauteville, et l'un des plus grands capitaines de l'Italie, était depuis long-temps jaloux du favori et du connétable: il saisit avec avidité une occasion de détruire leur puissance; il part sans aucun ordre de la reine, et va au-devant du prince français avec un grand nombre de barons et de chevaliers; il le rencontre dans la plaine de Troja, s'écrie avec toute sa suite, *Vive le roi Jacques!* et le nouveau roi le comble d'honneurs.

Hauteville lui demande alors une audience secrète, et

pour perdre à jamais le favori et le connétable, il découvre à Jacques toute la conduite de celle que ce prince vient pour nommer son épouse. « C'est par l'ordre de » Jeanne I[re], lui dit-il, qu'André a été étranglé à Averse : » craignez le même sort si vous ne vous emparez de toute » l'autorité royale. » Le comte rougit de colère et de honte : il veut renoncer à la main et au trône d'une femme trop indigne de lui; mais son ambition était extrême; l'éclat de la couronne l'éblouit; il se livre à sa destinée, et s'avance vers Naples, résolu de régner ou de périr avec gloire les armes à la main.

Presque tous les barons avaient résolu de suivre l'exemple du comte de Hauteville : la reine l'apprend ; elle se détermine à envoyer le connétable Sforce et les grands de sa cour au-devant du comte de La Marche; mais elle leur défend de lui rendre les honneurs réservés aux têtes couronnées. Le connétable, plein de hauteur, ne descend pas de cheval lorsqu'il arrive auprès de Jacques, et ne lui donne que le titre de comte : le prince le traite avec fierté. Les seigneurs présents le reconnaissent pour leur monarque; le connétable seul s'y refuse : le comte de Hauteville l'accable de reproches; Sforce met l'épée à la main. On les arrête; mais Hauteville est bientôt mis en liberté, et le connétable jeté dans un cachot.

Jeanne voit que toute la nation demande pour roi le comte de La Marche : elle cède; elle ordonne que les élus ou officiers municipaux de la ville de Naples reçoivent son époux comme leur souverain. Ils vont au-devant de Jacques, lui présentent un dais : il entre à cheval, et se rend au Château-Neuf, où la reine l'attend au milieu de sa cour; le grand-sénéchal lui baise les pieds et lui tient l'étrier pendant qu'il descend de cheval. Jacques s'avance vers la reine : elle vole dans ses bras; l'archevêque de Naples les marie; la reine, prenant Jacques par la main, et le présentant aux barons, « Voilà, leur dit-elle, l'époux

» à qui je viens de donner ma foi; je lui donne mainte-
» nant mon royaume : soyez-lui fidèles. » On s'écrie de tous les côtés, *Vivent le roi Jacques et la reine Jeanne!* et la reine signe un acte par lequel elle associe son époux au rang suprême, et lui donne le royaume de Naples et le comté de Provence, pour qu'il en jouisse, et que ses héritiers les possèdent après lui si elle meurt sans enfants.

Des fêtes succèdent au mariage : on ne voit cependant sur le visage du roi que des marques de dégoût, de tristesse et de gêne; les révélations de Hauteville lui sont toujours présentes; il ne peut résister à ses sentiments secrets. Il éloigne de la cour ceux qui avaient paru plaire plus constamment à la reine; il remplace les officiers italiens de Jeanne par des officiers français, et, juge sévère d'un passé dont il n'a pas le droit de se plaindre, il fait arrêter Alope, arrache de cet ancien favori, par la violence des tourments, l'aveu de liaisons criminelles avec la reine, et fait tomber sa tête. Le même sort menaçait le connétable : Sforce est sauvé par l'amour que son courage et ses talents ont inspiré à l'armée.

Jacques, se croyant alors dispensé de la reconnaissance, et ne dissimulant plus sa haine contre la reine, l'éloigne de sa table et de son lit, et la fait garder à vue dans son appartement. Cette ingratitude envers celle dont l'honneur lui avait ordonné de refuser et la main et le trône, mais dont l'ambition l'avait porté à recevoir les bienfaits, change les dispositions des Napolitains : elles deviennent d'autant plus défavorables à Jacques qu'il prodigue aux Français qui l'ont suivi toutes les grâces, toutes les pensions, tous les emplois et les plus grandes charges de l'état. Le ressentiment se répand bientôt dans toutes les classes de la nation; le nombre des mécontents devient immense; les murmures les plus violents se font entendre; on oublie les vices de la reine; on s'attendrit

sur ses malheurs; on déplore sa captivité; on s'indigne contre celui qu'elle a couronné. Le peuple s'exalte, s'anime, se rend au palais, et demande à voir la malheureuse Jeanne. Jacques paraît : « Si vous avez quelque » demande à former, dit-il, je vous l'accorderai aussi » bien que la reine. — Traitez, s'écrie-t-on, notre souveraine avec le respect que l'on doit à l'héritière de » tant de rois. » Jacques se trouble et promet de satisfaire les Napolitains.

Le comte de Hauteville, irrité de se voir sans cesse préférer des étrangers, s'était retiré dans ses terres : il apprend les sentiments du peuple pour la reine; il accourt excité par l'espoir de la vengeance.

Il parvient à pénétrer secrètement jusques à la reine; il tombe à ses genoux. « C'est moi, lui dit-il avec l'émo- » tion la plus vive, qui suis la cause de l'état déplorable » où vous êtes réduite; je n'ai pu résister à la jalousie la » plus violente contre Alope : daignez me pardonner; je » jure par ce qu'il y a de plus sacré de briser vos fers et » de vous rétablir sur le trône. » Jeanne, épouvantée de cette terrible révélation, croit d'abord que Hauteville agit de concert avec le roi, et qu'on veut achever de la perdre : agitée par ses alarmes, elle hésite; mais enfin, prenant une résolution extraordinaire et dissimulant ce qu'elle éprouve, « Je m'abandonne, dit-elle au comte, à » votre zèle et à votre courage; je ne vois en vous que » mon libérateur; il n'est aucun témoignage de ma re- » connaissance auquel vous ne deviez prétendre. Mais » comment pourrez-vous me servir? — Cette main, » madame, répond de Hauteville hors de lui-même, » vous délivrera de votre tyran. » La reine paraît frissonner. « Comment avez-vous pu concevoir un projet » aussi horrible? » s'écrie-t-elle. Se radoucissant néanmoins peu à peu, « Je ne sais que trop, ajoute-t-elle, avec » quelle dureté Jacques gouverne le royaume; il est cruel

» envers les Napolitains comme envers son épouse. Mais » que le dessein de me rendre ma couronne demande » de réflexions! Revenez dans trois jours. »

A peine est-il sorti du palais qu'elle fait prier le roi de se rendre dans son appartement; elle le serre dans ses bras, et lui découvre la conjuration de Hauteville.

« Vous saurez tout si vous le voulez, dit-elle tout en » larmes, de la bouche du perfide : il doit revenir dans » trois jours; vous pourrez l'entendre, invisible à ses » yeux. » Jacques, séduit par ses caresses, s'abandonne à la reconnaissance, l'embrasse, et lui promet de la traiter désormais en épouse chérie.

Hauteville revient; Jacques est caché derrière une tapisserie; le comte expose à la reine toutes les mesures qu'il a prises : il est arrêté en sortant du palais, livré à la justice, et meurt sur un échafaud.

Jacques rend à la reine la liberté, sa table et son lit; mais il la fait surveiller avec soin, exerce seul le pouvoir souverain, et continue de n'accorder de faveurs qu'aux étrangers. La jalousie, le mécontentement et l'ingratitude des Napolitains s'accroissent; Oltin Caraccioli et Annequin Mormile forment le projet de rendre à la reine toute son autorité; ils se croient sûrs de la noblesse et du peuple, et néanmoins ils conduisent leur entreprise avec tant de précautions et de secret que Jacques n'en a aucun soupçon, et que la reine elle-même l'ignore.

Le Français de Saligny, à qui Jacques avait donné la charge de connétable, était parti avec l'armée pour apaiser une sédition à Aquila. Caraccioli et Mormile obtiennent du roi que la reine puisse assister aux noces d'un des principaux barons de Naples : Jeanne sort du Château-Neuf sur un char; des officiers français l'environnent; presque tous les nobles et les autres citoyens de Naples accourent pour voir leur souveraine; la foule est immense; on est touché des malheurs de la reine; elle voit

dans tous les yeux l'intérêt qu'elle inspire : son visage est triste, sa contenance est abattue, son air humilié; elle paraît retenir avec peine des soupirs et des sanglots; ses regards semblent implorer la compassion et l'assistance : on s'émeut; on s'attendrit à sa vue ; on s'indigne contre les étrangers qui la retiennent comme prisonnière. La fête se termine; la reine repart avec son cortége; elle se dirige vers le Château-Neuf. Le peuple remplit encore les places et les rues; Caraccioli et Mormile ordonnent au conducteur du char de mener la reine à l'archevêché : Jeanne tend les bras vers les citoyens. « Au nom de Dieu! » s'écrie-t-elle, fidèles sujets, n'abandonnez pas votre » souveraine; je remets entre vos mains ma vie et ma » couronne. » Le peuple avait déjà dispersé les Français; la reine arrive triomphante chez l'archevêque. Jacques se réfugie dans le château de l'OEuf; il fait dire à Saligny d'accourir avec son armée.

Les jeunes nobles voulaient assiéger le roi dans son asile; les citoyens les plus sages arrêtent leur impétuosité : on négocie. Jacques apprend que l'armée, en recevant la nouvelle de la révolution, n'a plus voulu reconnaître l'autorité de Saligny; il accepte l'arrangement qu'on lui propose; il est convenu que les deux époux vivront ensemble au Château-Neuf, que Jacques conservera le titre de roi, sera mis en possession de la principauté de Tarente, aura quarante mille ducats de revenu; mais que la reine exercera sans partage l'autorité souveraine, et que presque tous les Français retourneront dans leur patrie (1416).

La ville de Naples est garante de l'exécution du traité, et les deux époux jurent de l'observer.

A peine la reine fut-elle rétablie sur le trône qu'elle s'abandonna de nouveau à toutes les voluptés ; elle rassembla sans pudeur autour d'elle les jeunes nobles auxquels la nature avait accordé le plus de beauté. Sergiani

Caraccioli l'emporta sur ses nombreux rivaux; il fut nommé grand-sénéchal, et Jeanne lui accorda tout ce qu'Alope avait pu obtenir.

Caraccioli avait du génie; il ne négligea rien de ce qui pouvait lui conserver sa haute faveur; maître absolu de la reine et du royaume, il distribua les emplois, les pensions et les autres bienfaits que les Français venaient de perdre aux nobles qui avaient le mieux servi leur patrie; son palais était ouvert à tous les citoyens; il fit acheter une grande quantité de grains et d'autres denrées qui furent revendus à un prix très-bas. La multitude chanta ses louanges; les citoyens les plus sévères lui pardonnèrent son élévation, et approuvèrent son gouvernement.

Mais, malgré tant de soins et de succès, une terreur secrète l'obsédait sans cesse; l'ombre d'Alope était, pour ainsi dire, toujours présente à ses yeux; il croyait entendre une voix terrible le menacer du même sort, si une de ces révolutions si fréquentes dans le royaume redonnait le sceptre au roi Jacques. Il résolut de se délivrer de ses alarmes.

Il fit partager d'autant plus aisément à la reine et ses craintes et ses projets que Jacques n'avait pu cacher ses désirs et son espoir de la vengeance.

Un jour la reine reprocha à Jacques de n'avoir pas encore renvoyé les Français dans leur patrie. « N'est-il » pas juste, répondit le roi, de les récompenser de leurs » services avant de les faire partir? — Ils sortiront du » royaume malgré vous, » s'écria la reine. Jacques furieux se retira dans son appartement; les portes se refermèrent sur lui; une garde disposée par le favori s'empara de ces portes; Jacques fut prisonnier : un édit de la reine ordonna aux Français, sous peine de mort, de sortir du royaume avant huit jours; ils obéirent, et

Jacques sans défense fut entièrement à la merci de la reine.

(1417) Jeanne, pendant deux ans, affecta d'adoucir la captivité de Jacques par des jeux, des danses et des concerts, de le visiter souvent, de le servir même à table avec toutes les marques de l'affection et du respect; mais cette conduite, aussi bizarre que coupable, ne rendit que plus grand le pouvoir du favori.

La jalousie des grands barons contre Caraccioli s'accroissait cependant avec son élévation. Le roi était malheureux; ils se montrèrent ses partisans. « Jeanne, » disaient-ils hautement, déshonore le sang le plus » illustre. Sa honte retombe sur la nation qui souffre ses » désordres. Quels reproches ne mériteraient pas les Na» politains, s'ils ne se hâtaient de briser les fers du mo» narque dont ils ont garanti la liberté! » Leurs efforts furent vains. Les autres citoyens continuèrent de voir sans intérêt l'infortune d'un prince qui ne leur avait montré que de l'indifférence.

Le pape Martin V, cédant aux instances du roi de France, du roi de Navarre, beau-père de Jacques, et du duc de Bourgogne, parut vouloir faire cesser la captivité du roi, et le réconcilier avec Jeanne; mais la reine lui rendit le château Saint-Ange, Ostie, Cività-Vecchia et toutes les autres conquêtes de Ladislas; elle donna les fiefs les plus riches et les plus grandes charges de la couronne aux Colonne, neveux du pape, et Martin V ne demanda plus la délivrance de Jacques.

La conduite de la reine était cependant si scandaleuse, et sa prostitution si publique, que le légat de Rome, le cardinal Morosini, ne put s'empêcher de faire rendre la liberté au prince qu'elle outrageait. Jacques parut dans les rues de la capitale, accompagné des neveux du pape et des autres grands du royaume. Ses malheurs émurent le peuple : il fut accueilli avec les plus vives acclamations.

Il ne voulut pas exposer de nouveau sa liberté aux caprices de Jeanne : il refusa de retourner au Château-Neuf; il s'établit au château Capouan.

Il y vivait presque seul, et une cour nombreuse et brillante environnait le favori. Ce contraste indigna le peuple : il se déclara avec chaleur pour Jacques. Les magistrats craignirent un soulèvement; ils supplièrent le légat de réconcilier les deux époux, et de les couronner tous les deux.

Le légat et les neveux du pape furent à l'instant accablés de nouvelles grâces : on laissa croire à Jacques qu'il recevrait la couronne ; il consentit à retourner au Château-Neuf avec la reine ; et, à la honte des deux époux, François de Ricardo de Ortona, dont on respectait la loyauté, fut nommé gouverneur du château, et jura, entre les mains du légat, qu'il ne souffrirait pas que Jacques ou Jeanne attentassent à la liberté l'un de l'autre.

On prépara le couronnement; mais le diadème royal ne devait être donné qu'à la reine. Le dépit et la colère l'emportèrent enfin sur l'ambition de Jacques; le sentiment de l'honneur se réveilla dans son âme : il abandonna la femme coupable qu'il n'aurait jamais dû nommer son épouse, sortit du château accompagné de plusieurs barons, arriva au port, les congédia, s'embarqua presque seul sur un vaisseau génois, et se rendit à Tarente (1419). La reine Marie des Ursins, veuve de Ladislas, et à qui Jacques avait rendu la liberté et ses domaines, le reçut avec magnificence ; mais voyant que la reconnaissance de cette princesse ne pouvait lui donner aucun secours contre Jeanne, il quitta le royaume où il venait d'éprouver tant de revers, erra long-temps en Italie, livré à la douleur, aux regrets, au repentir, revint en France, gouverna le Languedoc, y fut aimé du peuple, servit bien Charles VII, se démit de son gouvernement en faveur du comte de Foix pour l'arracher au parti des Anglais,

connut une religieuse nommée Colette Boilet, la réformatrice de l'ordre de Sainte-Claire, fut touché de ses exhortations, et résolut de terminer dans un cloître une vie que son ambition avait rendue si orageuse. On le vit, mêlant les derniers souvenirs de cette ambition funeste avec les goûts bizarres du quinzième siècle, et les nouvelles idées que la pieuse recluse lui avait inspirées, entrer dans Besançon, où il devait prendre l'habit de cordelier, sur une civière portée par quatre hommes, vêtu d'une longue robe grise, ceint d'une corde à plusieurs nœuds, accompagné de quatre cordeliers et d'un de ses fils naturels qui devait suivre son exemple, précédé d'un corps de cavalerie, et suivi d'une litière, d'un char, de chevaux de main, de mulets richement caparaçonnés, d'un grand nombre d'officiers et d'un escadron de deux cents hommes.

(1435) Mais dix-huit ans s'écoulèrent entre la mort de ce roi, devenu moine, et le moment où il avait quitté le royaume de Naples. Son départ n'avait pas rompu les liens honteux qui l'unissaient à une femme adultère; Jeanne était toujours son épouse criminelle : elle avait perdu la protection du pape; Martin s'était déclaré contre elle. Ce pontife avait engagé Louis III d'Anjou, fils de Louis II, et âgé de dix-sept ans, à s'emparer de la couronne que Jeanne ne cessait de déshonorer. Ce jeune prince arriva au port de Naples avec une flotte de treize bâtiments, que commandait Baptiste Frégose, frère du doge de Gênes. François Sforce, combattant pour ce prince, s'était emparé d'Averse. Il joint ses troupes aux soldats de Louis; ils assiègent la capitale. Jeanne adopte Alphonse V, roi d'Arragon, et lui donne le duché de Calabre : quinze bâtiments, commandés par ce roi, donnent la chasse à la flotte génoise. Louis et Sforce veulent en vain s'opposer au débarquement de l'Arragonais; ils sont obligés de se retirer dans Averse. Le

pape leur envoie Tartaglia, fameux *condottiere* ou chef de parti, qui leur amène des fantassins et cinq cents cavaliers (1421). Jeanne, dégoûtée d'Alphonse, négocie un traité secret avec Louis d'Anjou. La fortune paraît sourire au jeune prince français. Malheureusement Tartaglia est accusé de trahison : Louis et Sforce le font arrêter; sa tête tombe; ses soldats furieux passent du côté du prince arragonais. Louis découragé s'arrange avec Alphonse, lui remet Averse et Castelamare, et se retire à Rome (1422).

La mésintelligence augmente entre Jeanne et le roi d'Arragon. Jeanne se persuade qu'Alphonse veut la transporter en Espagne, et se renferme dans le château Capouan. Alphonse ne doute pas que Jeanne ne veuille attenter à ses jours, et l'assiège dans le château où elle s'est réfugiée. François Sforce accourt au secours de Jeanne, bat un corps de troupes arragonaises, entre victorieux dans le château Capouan; et la reine, furieuse contre Alphonse, révoque l'adoption de ce monarque, et le remplace par Louis d'Anjou.

Sforce part pour s'emparer d'Averse. Une flotte catalane amène des renforts au roi d'Arragon; Alphonse brûle une partie de la capitale; Sforce revient, tire la reine du château Capouan, et la conduit dans Averse, qu'il a prise.

Les troupes de Jeanne, réunies avec celles de Gênes, son alliée, reprennent Naples et les châteaux de cette capitale. Louis y fait une entrée solennelle au nom de celle qui l'a adopté; et, quelques années après, il soumet presque toute la Calabre à l'obéissance de sa mère adoptive (1428).

FIN DU TOME NEUVIÈME.

